Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12289 – 4 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Laurens

MARDI 31 JUILLET 1984

Moscou tance la RDA

Dur été pour les Allemands de l'Est : non seulement on les prive de leurs médailles olympiques, mais l'espèce de lune de miel qu'ils vivaient depuis près d'un an avec la République fédérale semble en danger.

Jamais les relations inter-allemandes n'avaient été aussi *intenses qu'au cours des derniers* mois. La population de RDA sait ce qu'elle a à y gagner, et qui va bien au-delà des aides économiques consenties par Bonn. Or les *dirigeants* ouest-allemands viennent d'être sévèrement *pris à parti* pour leur conception des relations avec Berlin-Est, dans un article de la « Pravda » qui apparaît comme un coup de semonce destiné à M. Honecker.

On sentait croître depuis plusieurs mois l'irritation de Moscou. Les accusations de « revanchisme » *s'étaient multipliées* contre la République fédérale, comme à chaque fois qu'un des alliés de l'URSS fait preuve d'indiscipline et se voit accusé d'entretenir avec l'Occident des relations coupables. Moscou reprochait à la République fédérale de chercher à rétablir les *frontières de 1937, incluant* des régions tchécoslovaques, polonaises et soviétiques, sans parler de l'Allemagne orientale. M. Honecker lui-même semblait ces derniers temps très peu libre de ses mouvements : alors que sa visite – maintes fois différée – en République fédérale paraissait acquise pour l'automne, la date n'en était pas officiellement annoncée.

Les contreparties consenties par Berlin-Est à l'octroi d'un important crédit par la République fédérale, il y a quelques *jours, étaient d'autre part* tellement minimes que les dirigeants ouest-allemands pouvaient en être non seulement déçus, mais gênés. N'avaient-ils pas, lors de leur arrivée au pouvoir, critiqué le laxisme de leurs prédécesseurs sociaux-démocrates envers la RDA et prôné une politique du « donnant donnant » : pas d'aide économique sans concessions substantielles de la RDA sur le plan humanitaire ?

L'article de la « Pravda » ne fait donc que mettre les points sur les « i ». Mais il constitue la *première mise en cause publique*, bien qu'indirecte, du chef de l'État et du parti est-allemands, implicitement accusé de se faire le complice d'une politique ouest-allemande visant à saper la « souveraineté de la RDA » et l'« *ordre socialiste* » dans ce pays. Le retour du pendule semble ainsi amorcé après une longue période pendant laquelle le Kremlin avait paru jouer la carte allemande.

Tout rapprochement entre les deux États allemands comporte pour Moscou des avantages et des risques. Les premiers seraient une meilleure compréhension de la part de la République fédérale, non négligeable lorsque par exemple l'invasion de l'Afghanistan ou la crise polonaise accroissent les tensions Est-Ouest ou lorsque se livre dans l'opinion occidentale la bataille des euromissiles. Mais le risque est de voir s'éloigner du bercail l'allié jusqu'à présent exem*plaire et le moins problématique*.

Quelle que soit la spécificité des « intérêts allemands », la dé*tente* n'est pas divisible, et Moscou rappelle actuellement à M. Honecker ce qu'en d'autres circonstances ses alliés rappe*laient* à *M. Helmut Schmit*. Le coup est sévère pour le chef du parti est-allemand, dont l'ambition est de faire de la RDA un véritable « État à part entière ». Sévère aussi pour les Allemands de l'Ouest, qui plaçaient quelques espoirs dans la venue en République fédérale de M. Honecker. Cette visite – si elle a lieu – risque en effet de ne pas apporter de bien grandes amélio*rations dans les relations* entre les deux Allemagnes.

« Pacification » à Beyrouth

Le président Gemayel a pu visiter les deux côtés de la ligne de démarcation qui est en cours de démantèlement

De notre correspondant

Beyrouth. – Dans un geste symbolique, le président Amine Gemayel s'est rendu, le dimanche *29 juillet, dans les deux secteurs de* la capitale. Faut-il en tirer des conclusions sur le règlement de la crise ? Ou rappeler plutôt que le Liban vit actuellement sous le *régime de la douche écossaise* ?

Ainsi, le plan de pacification du grand Beyrouth enregistre-t-il des progrès sensibles le long de la ligne de démarcation, un incident symptomatique à Beyrouth-Ouest (secteur musulman) rappelle aussitôt la précarité d'une sécurité toujours dépendante du bon vouloir des ex-belligérants.

Le chef de gouvernement, M. Karamé, enfin en mesure de se prévaloir *d'un résultat tangible sur* le terrain se rend-il à Damas pour solliciter un appui plus efficace et à Djeddah pour demander des fonds, il en revient avec des brassées de bonnes paroles *mais sans un sou vaillant*, tandis qu'à Tripoli, sa ville natale, le canon tonne malgré l'omniprésence de l'armée syrienne tout autour de la cité. Le leader druze, *M. Walid Joumblatt*, donne-t-il l'accolade au chef maronite, M. Dany Chamoun à Moukhtara, au cœur du Chouf, qui fut en septembre dernier le théâtre d'une guerre farouche et de massacres sanglants débouchant sur un exode des chrétiens, le jour même, quelques heures plus tard, s'embrase le front de la montagne pourtant calme depuis la *pacification de Beyrouth* au début du mois et théoriquement promis lui aussi au bénéfice d'un plan de sécurité similaire à celui de la capitale.

La pause des armes se consolide et vaille que vaille s'étend, mais l'avenir reste plein d'incertitude, même si les observateurs les plus avertis de tous bords, sont unanimes à exprimer que la crise libanaise est désormais entrée dans sa phase de règlement. Cela requerra encore des années et comportera de multiples rebondissements, notamment des rebondissements violents, mais, selon la formule heureuse du commandant de la place militaire de Beyrouth, le général Mohammed el Hajj, « *le début de la fin de la guerre de dix ans a commencé* ». A la base de cette conviction, le constat que tous les seigneurs de la guerre ont mesuré les limites de leur éventuelle victoire et de l'autorité qu'ils peuvent imposer à leur adversaire-partenaire, notamment de communauté à communauté : « *Plus de ligne de démarcation désormais ; plus de Beyrouth-est ni de Beyrouth-ouest, mais la capitale unique d'un Liban unique.* »

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 3.)

Le PC durcit ses critiques

Les dirigeants communistes multiplient leurs interventions contre les orientations du nouveau premier ministre

Faute d'avoir pu retenir au gouvernement les communistes, qui, de toute façon, ne voulaient plus y rester, le *nouveau premier ministre* s'était consolé en affirmant, mardi dernier, devant l'Assemblée nationale, que les socialistes et leurs alliés contestataires continuaient néanmoins « *sur la même route pour avancer dans la même direction* ».

A supposer que M. Laurent Fabius ait eu ce jour-là la naïveté de penser réellement ce qu'il disait, le chef du gouvernement se voit aujourd'hui contraint, par les communistes eux-mêmes, de modifier sa *vision de l'évolution de sa majorité*. Si le PCF demeure pour l'instant « *sur la même route* » que le PS, ce n'est certainement plus « *pour avancer dans la même direction* ». C'est, *au contraire, pour proposer aux électeurs* de gauche de suivre une autre voie.

La direction du Parti communiste mène, dès à présent, campagne *contre le nouveau gouvernement en* multipliant ses critiques contre les premières orientations de M. Fabius, au moment où celui-ci continue ses échanges de vues avec *les représentants des organisations* syndicales.

Pendant le week-end, plusieurs des principaux dirigeants du PCF, ainsi que la presse du parti, se sont *relayés pour soumettre le successeur* de M. Pierre Mauroy à un puissant tir de barrage et d'abord, l'ancien ministre des transports, M. Charles Fiterman.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 7.)

Une carte bancaire unique

Un grand événement s'est produit le lundi 30 juillet dans le monde financier, avec la signature de l'accord entre tous les réseaux bancaires pour l'établissement d'une carte de paiement et de retrait pour toute la France. Cette carte sera acceptée par l'ensemble des guichets de banque, des distributeurs de billets, des terminaux point de *vente et des commerçants habitués* aux cartes. C'est ce qu'on appelle l'interbancarité totale.

Cet événement, il est vrai, était attendu puisqu'un accord de principe *sur ladite carte interbancaire* avait déjà été conclu le 27 janvier dernier entre les deux grands réseaux de cartes de paiement : le Groupement d'intérêt économique *carte bleue et les établissements* mutualistes : Crédit agricole et Crédit mutuel (*le Monde* du 31 janvier).

Le GIE carte bleue, ce sont deux-cent-dix banques commerciales d'abord (depuis 1971), puis, très récemment, les caisses d'épargne, les trente-huit banques populaires et maintenant les PTT avec leur vingt *mille guichets dans toute la France*. Au total, près de six millions de porteurs de cartes et, potentiellement, peut-être le double. Les mutualistes, c'est essentiellement le Crédit agri*cole (six millions de porteurs* de carte verte, surtour pour les retraits de bilets), plus le Crédit mutuel.

Cet accord de principe avait été précédé de longs mois de négocia*tions, chacune des deux parties* campant sur ses positions, le Crédit agricole, notamment, ne voulait pas risquer de perdre son identité en se fondant avec le GIE carte bleue. S'y *ajoutaient d'épineuses questions de* sigles, de « logos » et de tarification des services. Mais la pression sur les négociateurs était trop forte pour qu'un échec soit envisageable. D'un côté, les investissements dans la « monétique » (carte de retrait, carte de paiement et transfert électronique de fonds) sont devenus si lourds qu'une concurrence sauvage entre réseaux devient absolument ruineuse. De l'autre, la clientèle comprenait difficilement qu'elle ne puisse utiliser ces cartes dans toute la France et dans tous les guichets ou distributeurs de billets, tandis que les commerçants se refusaient à se lier à un réseau particulier ou à *multiplier les terminaux points de* vente. Enfin, les pouvoirs publics, soucieux de réduire ou de plafonner le coût des services bancaires, exerçaient une incitation discrète, mais ô combien efficace.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 22.)

JEUX OLYMPIQUES

- **Deux records du monde en natation :**
  Michael Gross (RFA) 200 mètres libre
  Steve Lunqvist (EU) 100 mètres brasse
- **Deux titres américains en cyclisme sur route**
- **Deux médailles chinoises en tir**

(Lire pages 10 et 11 les articles de nos envoyés spéciaux PIERRE GEORGES, ALAIN GIRAUDO et CLAUDE LAMOTTE)

Le juillet du président

par
JEAN-MARIE COLOMBANI

Moins de quinze jours ont été nécessaires au chef de l'État pour changer le décor, pour amorcer un changement de climat, de saison, dans l'espoir de renverser le rapport des forces d'ici au printemps 1986. Car il ne faut pas s'y tromper : la demande de MM. Chirac et Lecanuet d'une dissolution de l'Assemblée nationale comme l'attitude de la majorité sénatoriale qui bloque la procédure référendaire ne sont que les prémices de la bataille législative. Celle-ci se jouera vraisemblablement, au train où vont les choses, pour ou contre le maintien du président à l'Élysée. N'ayant pour seul soutien que les siens, sachant que toute ouverture politique lui est refusée, M. Mitterrand tente de passer en force dans l'opinion. De ce point de vue, la partie vient seulement de s'engager.

Le décor, donc, n'est plus le même. Le symbole, le langage et l'attitude du pouvoir ont déjà changé. Tout dans le style de M. Fabius, ou plutôt dans la façon dont il a choisi d'exercer sa fonction, l'oppose à M. Mauroy. Succédant à celui qui dut incarner successivement deux politiques contraires, M. Fabius a promis de parler vrai. *Le retrait du texte Savary* sur l'école, le report de la discussion de la loi sur la presse, ont rendu crédible cette promesse d'un nouveau langage, reflet d'une nouvelle attitude. *Il fallait d'abord déblayer le terrain* et faire oublier le sectarisme et les atteintes supposées aux libertés : la proposition présidentielle de référendum, quel que soit son sort, est conçue *dans ce but*. *Mieux* : si le référendum n'a pas lieu, la gauche (ou plutôt désormais le pouvoir, puisque le PC n'est plus de la partie) peut même tenter de retourner contre *l'opposition* l'accusation de sectarisme ou, au moins, de mauvaise volonté libérale.

Pour mieux convaincre que la bonne volonté est désormais au pouvoir, M. Fabius lance un mot d'ordre – « moderniser et rassembler » – analogue à celui de M. Chaban-Delmas en 1969, et qui pourrait être celui de n'importe quel premier ministre, pourvu qu'il soit, au choix, social-démocrate ou libéral. A *M. Fabius*, donc, ce beau rôle. A M. Jospin le soin de déployer l'étendard socialiste et de mener la bataille politique contre l'opposition. Fabius – Jospin, c'est le tandem du président pour *1986*.

Une image qui se renouvelle, un *terrain* – celui des libertés – désormais déminé, un meilleur partage des rôles entre gouvernement et parti (ce qui implique que le PS n'ait plus d'états d'âme, d'où le *retour de M. Chevènement*), *une* opposition sur la défensive : le bilan de ce juillet du président paraît impressionnant. Il a pourtant ses limites.

Au premier rang de celles-ci *se* trouve la pauvreté d'un renouvellement, trop exclusivement limité à la personne du premier ministre.

(Lire la suite page 6 ainsi que l'article de MAURICE DUVERGER « Le Vaudeville du Sénat ».)

Pretoria et l'« immoralité »

De notre correspondant

Johannesburg. – Les mariages inter-raciaux vont-ils être autorisés prochainement en Afrique du Sud ? La question est à l'ordre du jour. De fortes pressions sont en faveur de l'abolition de deux lois, qui interdisent de telles pratiques : la section 16 de l'Immorality Act et la prohibition des mariages mixtes. Une commission parlementaire de douze membres, *mise sur pied* pour examiner ce délicat problème, vient d'estimer que celles-ci ne pouvaient pas être aménagées et qu'il *fallait* purement et simplement les supprimer. Il faut cependant compter aussi avec la farouche détermination des partisans du *statu quo*. Ces deux *textes scélérats* auront très certainement la vie dure. Ils constituent en effet l'une des pierres d'angle du système ségrégationniste. A la fin des années 50, cette législation fut adoptée pour préserver l'identité afrikaner menacée d'être dénaturée par des amours ancillaires ou entre *jeunes gens de* couleur de peau différente.

Dès 1902 pour la province du Cap et l'année *suivante* dans les trois autres, les relations sexuelles entre femmes blanches et hommes noirs étaient passibles de poursuites pénales. Puis en 1927, la loi Hertzog *(Immorality Act) prohiba tout* rapport sexuel hors mariage entre Blancs et Noirs. Enfin, en 1949, la loi de prohibition sur les mariages mixtes compléta l'arsenal répressif. Sa clef de voûte *fut placée*, en *1950*, par un amendement étendant aux Indiens et aux métis les dispositions de 1927. « *Dieu nous a créés différemment, c'est pour l'honneur de Dieu que nous devons préserver cette différence* », déclarait à l'époque Koot Vorster de l'Église réformée Hollandaise, la NGK, la plus importante des Églises réformées blanches. Depuis cette date, près de 20000 Sud-Africains ont été poursuivis. Une honte que beaucoup d'entre eux n'ont pu supporter : cette mise au ban de la société a entraîné de nombreux suicides ou des exils.

Entre 1974 et 1982, mille cinq cent trente-six personnes ont été convaincues d'infraction à ces deux textes. Pour la seule année 1983, le chiffre s'élève à cent cinquante-deux amoureux passibles d'une peine de *sept années d'emprisonnement*. Actuellement, les sanctions sont la plupart du temps assorties du sursis, mais des peines fermes sont aussi prononcées. Il est cependant de plus en plus manifeste que la police, qui autrefois venait épier derrière les persiennes ou renifler les draps, fait maintenant la sourde oreille quand quelqu'un vient lui faire part de ses soupçons sur des agissements « *immoraux et illégaux* » qui se *dérouleraient* chez son voisin... Comme le fait remarquer le quotidien libéral *Le Star* : « *Pendant deux cent quatre-vingt-dix-huit ans de l'histoire de notre pays, Blancs et Noirs ont dormi ensemble et fondé ainsi la solide dynastie afrikaner* ».

L'arrivée au pouvoir, en 1948, du Parti nationaliste, qui dirige toujours la nation sud-africaine, a mis un terme à ce « *dévoiement de la chair* ». Il n'empêche : depuis quelques années, le droit naturel d'aimer un être d'une race différente tend à reprendre le dessus. Les mariages mixtes existent, même s'ils sont nuls et non avenus. L'officiant risque d'ailleurs une amende de 700 F. Certains couples se convertissent à l'islam pour pouvoir convoler en justes noces. Bien que la police *ferme assez souvent les yeux, tout* particulièrement dans les grandes villes et notamment à Durban où la communauté indienne est importante, les couples illégaux ou non ne peuvent théoriquement vivre ensemble.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 4.)

M. Chevènement à l'éducation nationale :

l'homme et ses idées
les dossiers qui l'attendent

LIRE PAGE 8 LES ARTICLES DE CATHERINE ARDITTI et JEAN-MARC THÉOLLEYRE

La situation démographique de la France :

la mortalité a augmenté en 1983

LIRE PAGE 21 L'ARTICLE DE MICHEL NOBLECOURT

Dans « le Monde de l'économie »

L'offensive en Europe de la société American Telephone and Telegraph :

un article d'ERIC LE BOUCHER

L'avenir de l'agriculture et de la société rurale :

un entretien avec M. Henri Mendras

(PAGES 15 ET 16)

idées

Des jeunes nous écrivent...

De temps à autre, *le Monde* rassemble des lettres de jeunes pour les publier dans la rubrique qu'il a ouverte plus largement, voici un an, à ses lecteurs.

Cette mise en commun n'a évidemment pas pour but de « parquer » nos correspondants lycéens, étudiants ou à peine sortis de l'adolescence comme venant d'une autre planète.

Simplement, il nous apparaît qu'il est important de saisir mieux, aujourd'hui, les réactions de ceux qui auront de pleines responsabilités vers l'an 2000.

Si l'on en juge, en tout cas, par la plupart des extraits que nous publions ci-dessous, le rejet du « politique », analysé par nombre de sociologues, est un courant qui n'emporte pas toute la jeunesse.

« Engagez-vous », qu'ils disaient

Les partis veulent recruter parmi les jeunes ; mais ces jeunes militants, que vont-ils devenir au sein de ces appareils politiques ? Le schéma le plus classique consiste à les inciter à se cantonner à des mouvements de jeunesse, cantonnement qui a pour conséquence, dans un premier temps, de les isoler dans leur classe d'âge, et, dans un second temps, de les empêcher de participer à la vie normale du parti auquel ils ont adhéré. Que les mouvements de jeunesse soient RPR, giscardien, socialiste ou communiste, ils n'en demeurent pas moins des mouvements de jeunesse dont les rôles sont bien limités. Que penserait-on d'un mouvement de vieux socialistes ou de vieux giscardiens, mouvements que l'on nous conseillerait de rejoindre à partir d'un certain âge ?

Mais si, malgré ces multiples offres alléchantes, le jeune militant décide de prendre part de façon effective à la vie de son parti, commence alors pour lui un long parcours semé d'embûches. Il est et reste un jeune, un jeune qui le plus souvent sera affecté à des problèmes liés à son âge (et encore !) et non aux grands thèmes qui peuvent pourtant avoir motivé son engagement. On peut, dès dix-huit ans, voter en fonction d'orientations générales, mais point n'est possible de s'en occuper réellement dans le cadre d'un parti. Quand on a dix-huit ou vingt ans, on peut mourir à Beyrouth, mais surtout pas siéger à une commission de défense nationale dans un parti politique. Quant à accéder à un poste de responsabilité (fût-ce un poste local), que de difficultés !

Alors messieurs les politiciens, si vous voulez réellement que les jeunes viennent et restent dans vos formations, permettez-leur l'accès à toutes les fonctions qui jusqu'alors leur étaient quasiment inaccessibles. Si les jeunes ont un avenir, peut-être ont-ils des idées sur cet avenir et peut-être souhaitent-ils le préparer avec vous.

Même si on a souvent associé la jeunesse aux sports (voir les ministères du même nom), les jeunes n'ont pas que des jambes pour courir, ils ont aussi une tête pour réfléchir.

CHRISTOPHE CEVASCO,
étudiant en sciences politiques, membre du Parti socialiste des Bouches-du-Rhône.
STÉPHEN GAUTIER,
étudiant en sciences politiques, membre du Parti républicain du Var.

« On meurt tous les jours d'avortement légal »

« On meurt encore en France d'avortement clandestin. » C'était le titre d'un court article paru dans *le Monde* du 11 mai 1984. « On meurt tous les jours en France d'avortement légal », c'est le titre que nous aimerions, quant à nous, donner à cette lettre. Nous avons vingt ans, nous sommes étudiants, nous ne sommes ni les derniers des réactionnaires ni l'avant-garde de l'obscurantisme ; simplement, nous ne comprenons pas et nous n'admettons pas.

La loi reconnaît à l'enfant conçu, avant sa naissance, le droit à l'héritage, et l'article 311 du code civil organise une protection spéciale de l'enfant à naître. De manière beaucoup plus générale, le comité national d'éthique mis en place par le Président de la République affirme dans un document récent (cf. *Le Monde*, 24 mai 1984) : *« L'embryon ou le fœtus doit être reconnu comme une personne humaine qui est ou a été vivante et dont le respect s'impose à tous... »* Cent quatre-vingt-dix mille avortements légaux en 1983, c'est le respect qu'accorde notre société à ces « personnes humaines » en subventionnant généreusement ce que le biologiste agnostique Jean Rostand qualifiait un peu maladroitement de « petit crime » (*« L'avortement est un petit crime, mais c'est un crime »*, avait-il dit). Les myopes, les malentendants et beaucoup d'autres seraient heureux de profiter de telles largesses...

Avons-nous le droit de faire l'économie d'une réflexion approfondie sur la nature de l'embryon et de ne pas en tirer les conséquences ? Quelle est la logique d'une législation qui qualifie de « délit » un acte abortif pratiqué plus de dix semaines après la conception ? Matière neutre en deçà de ce laps de temps, personne humaine au-delà... Pas un biologiste sérieux ne souscrit à d'aussi absurdes considérations, ou alors les conclusions de la science varient suivant les latitudes : les délais sont de vingt-deux semaines en R.F.A., vingt-quatre dans la plupart des Etats aux Etat-Unis, vingt-huit en Grande-Bretagne.

Aussi nous ne comprenons pas que l'incohérence puisse tenir lieu de norme. Et nous ne l'admettons pas parce que nous voyons trop bien que cette incohérence est en quelque sorte un hommage que la société de la matière rend à celle de l'esprit.

Entendons-nous bien : il n'est pas dans notre intention de jeter la pierre à ceux et à celles qui sont trop souvent abusés par l'esprit du temps. Tout juste espérons-nous apporter notre pierre à un débat dont on ne pourra se dispenser durablement.

MARIE COLIN,
lettres classiques, Sorbonne (Paris-IV).
DAVID GASCHIGNARD,
Institut d'études politiques, Paris.
BÉATRICE LE BESCHU,
école normale d'instituteurs.

Les fausses priorités

M. Mitterrand, j'aimerais vous dire ceci. Au lieu de définitivement vous ridiculiser à propos d'un débat sur l'école digne du Moyen Age (vous osez parler, après cela, de rassembler les Français ?), au lieu de gaspiller des millions aux quatre coins du monde dans vos voyages dont les Français n'ont que faire (le climat national est-il malsain ?), au lieu de brandir les industries nouvelles comme une potion magique qui résoudra tous nos problèmes, au lieu, enfin, d'étrangler financièrement les entreprises pour après leur reprocher de ne pas gagner d'argent (voyez le temps et l'argent nécessaires pour en créer une !), au lieu de tout cela, donnez de l'argent à la recherche, à l'université, à l'enseignement, c'est-à-dire à l'avenir ! Ni le charbon, ni l'acier, ni la construction navale, à moins d'être ultra-modernisés (ce qui implique ce que l'on sait et le courage de le faire), ne sont l'avenir, qu'on le veuille ou non !

Tant que notre pays se saignera à inscrire comme priorité nationale la construction d'autoroutes ou de stations de ski, à financer des canards boiteux sans avenir, sans se rendre compte que tout cela n'est qu'impasse et éternelle fuite en avant pendant que le reste suffoque, alors nous continuerons de glisser vers le sous-développement.

Ne serait-il pas enfin temps de préférer à une politique de court terme une politique de long terme ? La *première*, pratiquée depuis plus de cinquante ans, n'ayant pour but que d'éviter le pire par tous les moyens en engloutissant des milliards pour maintenir des équilibres instables. La seconde préférant parier sur l'avenir en regardant plus loin que les élections suivantes : bien évidemment, elle suppose d'avoir du courage et du temps.

Vous avez les deux, monsieur le Président.

Si pour une fois on mettait de côté les idéologies destructrices, les passions éphémères, les satisfactions futiles et les revendications mesquines pour enfin essayer de s'en sortir ?

L'histoire, pour vous si importante, ne s'attache pas aux chefs d'Etat démagogiques, mais bien plus à ceux qui ont réalisé (ou même seulement *tenté*) quelque chose de grand, en sacrifiant parfois leur carrière.

Là est la morale.

PHILIPPE S.,
étudiant, dix-sept ans (Caen).

Richesse du pluralisme

Puisque m'a été donnée l'opportunité de vivre, je désire vivre la vie sans être importuné par la bêtise qu'est le racisme. J'affirme, mesdames et messieurs les racistes, que la richesse de l'homme réside dans la rencontre et la connaissance de l'autre et que les rendez-vous que chaque fois vous ratez ne contribuent qu'à capitaliser votre appauvrissement.

YAMINA KROURI,
lycéenne (Montpellier).

Je vois dans mes songes...

Dieu que l'on m'a peu donné les moyens, dans ma jeunesse, de vivre une fraternité dont on ne m'avait rien appris ! Aussi, depuis quelque temps, me suis-je *mis à rêver les enfants à venir de* l'Europe. Je rêve de colloques, de congrès multipliés au cours desquels on se mettrait d'accord, en premier lieu, sur les bases d'enseignements communs délivrés aux plus jeunes des Européens. Par exemple, on instituerait dans chaque pays un apprentissage de plusieurs langues dès les premières années de la scolarité.

Il y a quatre cent trente-cinq ans, du Bellay, défendant et illustrant la langue française, se demandait pourquoi les hommes de son temps étaient plus « bréhaignes » (1) que leurs ancêtres et répondait : parce qu'ils passent *leur vie à étudier le grec et le latin* et n'ont ainsi plus le temps de *se consacrer à la pensée créatrice.*

Aujourd'hui, pourtant, une défense et illustration de la culture européenne doit affirmer qu'il faut profiter de la grande capacité des enfants à la formation linguistique pour permettre un enseignement précoce et véritable de cette culture. Ainsi, dans mes songes, je vois des lycéens qui, déjà maîtres de plusieurs langues (2), suivent au lycée (où – pourquoi pas ? – ils peuvent encore s'initier à de nouvelles) des cours non plus de *die-der-den-die* ni de *to know-knew-known* (choses avec lesquelles ils jonglent), mais de littérature et de civilisation allemandes, anglaises, etc., ainsi que des cours d'histoire et de géographie européennes.

Je vois encore, dès un âge propice, des enfants, des échanges d'élèves entre pays. Que la faculté d'envoyer son enfant six mois, un an ou plus derrière une frontière ne soit plus le privilège de quelques-uns !

Que les infrastructures soient créées qui permettraient que cette mobilité devienne monnaie courante, élément même du mode de vie ! De cet échange, je rêve aussi le développement au niveau universitaire. Il faut dire et répéter qu'il est possible, si tous les pays concernés veulent bien *s'en donner les moyens, de rendre chaque Européen à sa culture* tout en préservant son identité particulière, nationale. L'Europe culturelle (peut-être bien condition *sine qua non* d'une Europe économique) est sans doute une des plus grandes idées de ce temps. Que tout ce qui pense en cet endroit de la planète ne l'abandonne plus jamais ! Comme *j'aurais aimé pour* ma part être *plus* qu'un écolier, *qu'un lycéen puis qu'un étudiant* français... et français seulement. Je n'aurais aujourd'hui pas tant à essayer de rattraper.

LAURENT LEFILS,
étudiant (Vincennes).

(1) *Bréhaigne* : stérile.

(2) Rolf Liebermann, dans *le Monde Aujourd'hui* daté 25-26 mars 1984, rappelle l'exemple de la Suisse, où chacun est trilingue.

C'est pour ça que je suis de gauche

Parce que ce sont les ouvriers, les misérables, les opprimés, les bourgeois éclairés qui ont fait la Révolution de 1789 et toute son œuvre.

Parce que des enfants travaillaient dans les mines.

Parce que des paysans travaillaient comme des bêtes sur des terres qu'ils ne possédaient pas.

Parce que des dizaines de milliers de communards étaient fusillés par les Versaillais pendant que les Prussiens occupaient le pays.

Parce que des hommes ont refusé de se battre en 1917 et qu'ils ont été fusillés.

Parce que c'est le Front populaire qui a fait les congés payés, la semaine de 40 heures et que pour la première fois une femme était ministre.

Parce que ce sont surtout des communistes, des socialistes, des chrétiens qui ont résisté contre les Allemands entre 1939 et 1945, pendant qu'une bonne partie des classes possédantes une fois de plus collaborait ou trafiquait.

Parce que mai 1968 a fait évoluer les mœurs et fait prendre conscience à la jeunesse.

Parce que, depuis mai 1981, certaines choses changent et qu'un nouvel humanisme paraît dans la manière de traiter les choses.

C'est pour çà, entre autres, que je serai toujours de gauche. A gauche toute !

FRANÇOIS FRÉMONT,
vingt-trois ans (Beauvais).

Travailler au consensus

Nous n'en sommes pas à la perte de la République, mais une telle situation est possible ; les jeunes attendent autre chose de leurs aînés actuellement au pouvoir ou dans l'opposition. Soit nous réveillons les horreurs du passé, dont la France n'a pas été exempte, et la vie politique peut disparaître ; soit se réalise un consensus minimal sur les règles du jeu, un consensus moral qui est de la responsabilité de tous. Là est la condition, me semble-t-il, de l'émergence d'une nouvelle catégorie d'hommes politiques, auxquels il appartiendra de répondre aux questions que pose et que se pose la société française. Il y a là une question de responsabilité, mais aussi de liberté.

BENOIT VACHON,
étudiant en sciences politiques (Paris).

Une Europe unie pour un monde sans peur

Cette nuit, j'ai rêvé qu'un grand oiseau bleu
Me prenait sur son dos pour faire un beau voyage
Il m'a emporté très loin, vers les nuages...
Et de là-haut, je n'en croyais pas mes yeux :
J'ai vu une Europe unie,
J'ai vu un monde sans peur.

J'ai vu des enfants de tous les pays
Qui se donnaient la main, comme des amis,
Ces enfants chantaient une jolie mélodie
Ils n'avaient qu'une voix et qu'un seul cœur,
Ils chantaient pour une Europe unie.
Ils chantaient pour un monde sans peur.

Je n'ai vu nulle trace de guerre ;
L'Europe n'avait pas de frontières.
Et dans un grand feu,
Brûlaient tous les canons et les fusils.
Ils brûlaient pour une Europe unie.
Ils brûlaient pour un monde sans peur.

Lorsque je me suis réveillé,
L'oiseau n'était plus là...
Alors, quand je suis arrivé à l'école,
J'ai serré la main de mes amis
Et je me suis réconcilié avec mes ennemis,
Pour le premier pas d'une Europe unie,
Pour le premier pas d'un monde sans peur.

JEROME HENRION,
dix ans
élève de l'Ecole européenne (Bruxelles).

Donner l'envie de découvrir

Mon bachot n'est pas loin : il y a trois ans, j'étais en terminale. J'ai gardé un excellent souvenir de cette classe car j'y ai acquis une des richesses les plus précieuses, la curiosité intellectuelle. Celle-ci fait, hélas ! défaut à tant de personnes, jeunes et moins jeunes... Comment inculquer un « savoir », quel qu'il soit, à des gens qui ne veulent pas apprendre ? Comment apporter des réponses à ceux qui ne se posent pas de questions ?

A quoi bon créer des bibliothèques et des salles de documentation au sein des lycées s'il n'y a pas de lecteurs, sauf au rayon des BD ?

Il faut donner aux jeunes l'envie de découvrir. La responsabilité n'en incombe que partiellement au professeur, car tout se joue dans un cadre plus large : la famille, l'environnement. C'est en suivant le modèle de comportement de ses parents, de ses proches, que l'enfant, voire l'adolescent, adoptera une attitude « volontaire » vis-à-vis de la culture.

Cette conception est sans doute élitiste. J'irai pourtant plus loin : c'est avouer l'échec de la démocratisation de l'enseignement.

Nous sommes confrontés à un problème scolaire dont l'origine dérive directement d'un problème de société. A l'époque où la culture se met à la disposition de tous sans exception, rares sont ceux qui la découvrent. Elle est encore l'apanage des privilégiés pour lesquels le savoir fait partie du patrimoine familial.

Alors, à quoi bon s'étonner de la médiocrité et de l'apathie des jeunes générations si leurs aînés se complaisent dans l'inculture ?

SOPHIE LE FLAMANC
(Villeneuve-d'Ascq).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

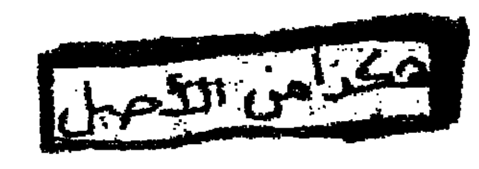
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





PROCHE-ORIENT

« Pacification » à Beyrouth

(Suite de la première page.)

Au cours de sa tournée impromptue de dimanche, des deux côtés de la ligne de démarcation, le président Amine Gemayel n'a cessé de répéter ce leitmotiv en se mêlant à la population des zones limitrophes, qui lui a réservé bon accueil, notamment en secteur musulman. Durant trois heures, il a parcouru la « zone tampon » où s'activent les démineurs de l'armée et les ouvriers du milliardaire libano-saoudien, M. Rafic Hariri, pour débarrasser le centre ville et ses prolongements des séquelles de la guerre. A défaut de lui redonner vie – cela demanderait des années et 20 milliards de francs, – on entend bien du moins le réinsérer dans les échanges et activités de la ville. En particulier, les deux voies de passage dites du Ring et de Sodeco devraient être ouvertes mercredi, ce qui, dans le langage codé propre à Beyrouth, signifie : phase de grande détente.

Un incident « mineur »

Tous les habitants de Beyrouth en sont satisfaits, même *s'ils ne sont* plus sûrs – comme ils l'étaient à l'automne 1982 avant que les événements ne les détrompent lourdement – que la guerre est derrière eux, ne serait-ce qu'à l'échelle de leur vie. Ils se donnent pour l'instant deux échéances : sûrement plus de guerre avant la fin de l'*été*, probablement pas avant la fin de l'année. Après on verra...

Dimanche un incident – « mineur » selon les normes libanaises puisqu'il n'a duré *que* deux heures, n'a mis en jeu *que* des mitraillettes et des roquettes, et n'a fait *que* deux morts et neuf blessés – a démontré à l'évidence que la paix instaurée à Beyrouth n'est *pas le résultat* de l'acte d'autorité d'un gouvernement ayant restauré son pouvoir, et qu'en fait de sécurité seul compte le bon vouloir des milices. Car, comme le note la presse, l'armée, a qui les milices sont censées avoir cédé le pas, n'est intervenue qu'après une bonne heure de violents combats et, plus grave encore, après avoir obtenu l'accord des belligérants, « *démontrant*, selon le quotidien *l'Orient Le Jour, la vulnérabilité du plan de sécurité, qui ne tient que par le bon plaisir de ceux qui pourraient, s'ils le voulaient – nul n'est dupe de la comédie du « remisage » des armes lourdes – renvoyer dare-dare toute la population beyrouthine dans ses abris* ».

Quant à la visite de M. Rachid Karamé en Arabie saoudite, elle s'est soldée, contrairement à l'impression de succès émanant des déclarations publiques, par une double fin de non-recevoir : non à la réouverture de l'ambassade saoudienne ou même d'une antenne consulaire, en raison de l'insécurité à Beyrouth-ouest ; non au déblocage des fonds ou à l'octroi de nouvelles aides en attendant la confirmation du retour de la paix et de la stabilité au Liban.

Echaudés, les Saoudiens ne font pas assez confiance aux Libanais pour leur accorder l'argent qu'ils réclament, de peur que les fonds ne soient dévorés dans quelque nouveau retour de feu de la crise libanaise. « *Donnez-nous la sécurité et nous sommes disposés à dépasser nos engagements antérieurs* », aurait déclaré le roi Fahd à M. Karamé. Le solde impayé des engagements saoudiens pris au sommet arabe de Tunis de 1979 est de 451 millions de dollars, sur un total de 4 milliards de dollars ; le Liban n'en a d'ailleurs reçu en tout et pour tout que près de 1 milliard. Les autres bailleurs de fonds défaillants sont les différents pays pétroliers du Golfe.

LUCIEN GEORGE.

Le « Plan Brejnev »

L'URSS PRÉCISE SA PROPOSITION DE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE PROCHE-ORIENT

L'URSS a rejeté solennellement, dimanche 29 juillet, sa proposition de tenir une conférence internationale sur le Proche-Orient, en en précisant pour la première *fois* les modalités.

Par le biais d'un document diffusé par l'agence Tass, Moscou rappelle son « *plan* » en six points pour un règlement de la *crise* au Proche-Orient formulé par Leonid Brejnev en septembre 1982. Ce projet préconise notamment, outre la reconnaissance explicite du droit d'Israël à l'existence et la création d'un Etat palestinien, la restitution aux Arabes de la partie orientale de *Jérusalem et* l'obligation d'associer l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) à un règlement global au Proche-Orient.

Le Kremlin renouvelle également son projet de conférence sur le Proche-Orient sous l'égide des Nations unies, qui avait été présenté pour la première *fois* par Leonid Brejnev en mai 1981.

Sans avancer de date pour une telle conférence, l'Union soviétique estime qu'elle pourrait s'engager au niveau des ministres des affaires étrangères des pays participants et se poursuivre à celui de « *représentants spéciaux* ». Les ministres pourraient, « *en cas de nécessité* », prendre part « *périodiquement* » aux travaux de la conférence, ajoute le document.

Une telle conférence devra, selon Moscou, réunir les participants suivants :

1) Israël et tous les pays arabes ayant une frontière commune avec lui (Syrie, Jordanie, Egypte, Liban).

2) L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en tant qu'« *unique représentant de la légitimité du peuple palestinien* ». L'OLP devra avoir un statut de membre à part entière.

3) L'URSS et les Etats-Unis, « *en tant qu'Etats jouant un rôle important dans les affaires du Proche-Orient* ».

4) La conférence pourra, en cas de consentement général, réunir d'autres Etats du Proche-Orient ou de régions adjacentes « *capables d'apporter une contribution positive au règlement du problème du Proche-Orient* ».

Sans tarder, Israël a rejeté dimanche « *totalement* » la proposition soviétique en affirmant par la bouche de M. Uri Pazner, porte-parole de la présidence du conseil, que « *seules des négociations entre Israël et les pays arabes peuvent améliorer la situation dans la région* ». – *(AFP.)*

L'union nationale en Israël ne pourrait se faire qu'au détriment du peuple palestinien

nous déclare M. Boutros-Ghali ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères

De passage à Paris, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, nous a fait part de sa « *vive déception* » sur les résultats des élections israéliennes. « *Nous aurions souhaité*, dit-il, *une Knesset qui eût rendu possible un gouvernement fort avec lequel nous aurions pu discuter. C'est loin d'être le cas. Nous n'avons pas de préférence particulière : les travaillistes proposent d'engager un nouveau dialogue avec des idées nouvelles. Mais il ne faut pas oublier que c'est avec le Likoud que nous avons signé le traité de paix. Maintenant, nous n'aurons tout au plus qu'une union nationale fragile dont l'objectif essentiel sera de régler les problèmes économiques d'Israël. Cela ne pourra se faire qu'au détriment du peuple palestinien, puisque les deux principaux interlocuteurs vont continuer leur politique de colonisation.* »

En conséquence, le ministre égyptien estime qu'il existe peu de chances que les relations entre l'Egypte et Israël, gelées depuis mars 1979, puissent s'améliorer.

« *Nos rapports pourraient changer si les Israéliens se retirent du Liban et modifient leur politique à l'égard des Palestiniens en Cisjordanie et à Gaza où la situation se détériore de jour en jour... Il est vrai que la paix continue à régner entre nos deux pays, mais les aspects positifs de la normalisation sont neutralisés par un élément négatif : notre action diplomatique visait en effet une paix globale, et nous espérions que les accords de Camp David serviraient de précédent à une série d'autres accords qui aboutiraient à une solution globale de la crise au Proche-Orient.* » A-t-il toujours l'espoir que le volet palestinien des accords de Camp David sera un jour réalisé ? « *Nous n'avons jamais prétendu*, répond-il, *avoir le monopole de la solution du problème palestinien. Si nous pouvons résoudre ce volet palestinien à travers Camp David, pourquoi pas ? A travers une conférence internationale ? Nous serions alors pour une conférence internationale. Si jamais les Etats arabes trouvent une formule, comme celle de Fès, nous appuierons cette formule. Rappelez-vous que c'est nous qui avons parrainé avec la France la fameuse résolution qui est toujours à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.* »

Un immobilisme tragique

M. Boutros-Ghali s'inscrit en faux contre les assertions selon lesquelles cette résolution franco-égyptienne a été mise au rancart pour donner sa chance au plan Reagan. « *Nous l'avons*, fait-il remarquer, *tout simplement gardée en réserve parce que les Américains nous ont fait comprendre qu'ils utiliseraient leur droit de veto.* » Pour nous, ajoute-t-il, l'important est de maintenir l'attention de l'opinion publique internationale sur le problème palestinien et empêcher qu'il ne soit relégué « *au second et troisième plan* ». Ce qui lui semble actuellement le cas. « *Regardez*, dit-il, *l'attitude de l'Europe des Dix au moment de la déclaration de Venise et voyez son attitude aujourd'hui. Il y a là un phénomène d'érosion qui est très grave... L'immobilisme est tragique pour les Palestiniens dont la situation se détériore de plus en plus.* »

M. Boutros-Ghali souhaite dissiper toute équivoque au sujet de l'attitude égyptienne à l'égard des « *droits nationaux* » du peuple palestinien. « *Notre position*, souligne-t-il, *est très claire : nous sommes en faveur du droit à l'autodétermination du peuple palestinien, y compris le droit de créer son propre Etat.* » Il ne pense cependant pas que les Palestiniens devraient former actuellement un gouvernement en exil. « *Nous avons longtemps préconisé une telle solution, car cela aurait pu avoir un impact sur l'opinion publique internationale. Maintenant, je pense que ce qui est important, c'est que les Palestiniens règlent leurs contradictions et leurs divergences.* »

« *On parle souvent d'une « option égyptienne ». En fait, nous sommes pour toute initiative susceptible de relancer le problème palestinien et éviter que dans quelques mois ou années, nous nous trouvions devant un fait nouveau : l'annexion de la Cisjordanie et de Gaza. Le jour où il n'y aura plus de territoires à rendre aux Palestiniens, il ne sera plus possible de faire la paix. Donc, « l'option égyptienne » vise à sauvegarder la spécificité palestinienne en Cisjordanie et à Gaza, alors que la politique israélienne consiste à détruire cette spécificité... Tant qu'il y aura un million et demi de Palestiniens qui maintiendront leurs institutions dans les territoires occupés, on pourra négocier et trouver une solution. Mais le jour où les Palestiniens perdront leur spécificité et se transformeront en « lumpenproletariat », ce sera comme si nous avions perdu ces territoires.* »

Propos recueillis par **JEAN GUEYRAS.**

LE VOTE ARABE EN ISRAEL

Plus de la moitié des électeurs souhaitent la création d'un Etat palestinien

De notre correspondant

Jérusalem. – L'*une des plus intéressantes* leçons des élections législatives du 23 juillet concerne le vote des minorités non juives. Celui-ci exprime en effet une montée sensible *du nationalisme parmi la* communauté arabe d'Israël.

17 % *des citoyens israéliens* – soit environ un sur six – ne sont pas juifs. Parmi ces 710 000 Arabes, plus des trois quarts sont musulmans, 14 % chrétiens et 9 % druzes. Si *tous les électeurs arabes votaient* pour une même liste, ils pourraient envoyer douze des leurs au Parlement (sur un total de cent vingt députés). Ce n'est bien sûr *qu'une hypothèse d'école* car le vote arabe est presque aussi « éclaté » que le vote juif. Les gouvernements israéliens successifs ont au demeurant toujours tout fait pour empêcher *la création d'une liste* arabe unique dont pourrait dépendre le sort des coalitions au pouvoir.

Sept Arabes dont deux druzes siégeront donc à la onzième Knesset : deux membres – sur quatre élus – du front Hadash dominé par le Parti communiste *Rakah*, deux militants du Front travailliste, un représentant – sur deux élus – de la Liste progressiste pour la paix. Les deux druzes appartiennent l'un au Likoud, l'autre au petit parti de centre gauche Shinui, allié des travaillistes.

Pour la première fois, plus d'un électeur arabe sur deux (52 %) a *soutenu des listes favorables sans* la moindre équivoque à l'avènement d'un État palestinien au côté de l'État hébreu. Les communistes ont en effet recueilli 34 % des suffrages *contre 18 % à la liste progressiste* pour la paix dirigée par un avocat de Haifa, M. Mohamed Miari. Cette dernière liste – judéo-arabe – a réalisé une remarquable percée (*le Monde daté du 8/9 juillet). Le général de* réserve Mati Peled a été élu en compagnie de M. Miari.

Une forte participation

L'existence de la Liste progressiste pour la paix explique sans *doute la forte* participation *au* scrutin – 76 % – de la minorité arabe. Cette poussée de civisme traduit un vif sursaut d'intérêt de la part d'une communauté qui, au fil des consultations, boudait de *plus* en *plus* les urnes en obéissant pour une part aux consignes de boycottage émises par certains mouvements extrémistes. La participation électorale était ainsi tombée de *92 %* en *1955* à 68 % lors du dernier scrutin.

Globalement, la *liste communiste* – mixte elle aussi mais dirigée par un juif, M. Meir Wilner, depuis 1956, mais a maintenu ses positions. Elle préserve son score en Galilée, l'*améliore légèrement* à Nazareth et perd du terrain à Haifa, bastion de M. Miari.

Mais la Liste progressiste pour la paix a surtout « mordu » sur l'électorat travailliste, notamment dans *le* nord du pays. Le parti de M. Pérès venait en tête, en 1981, parmi la communauté arabe avec 41 % des voix, devançant même assez nettement le Hadash. Cette année, il n'en recueille que 23 % et n'a pas progressé en termes absolus.

Plusieurs milliers de voix qui ont manqué aux travaillistes sont allées au parti Yahad de M. Ezer Weizman. L'ancien ministre de la défense a *mené une campagne très active* parmi les Arabes, recueillant 6 % de leurs voix. En milieu arabe, les travaillistes ont en fin de compte cédé du terrain à la fois sur leur gauche et *sur leur droite.*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

AMÉRIQUES

Chili

L'opposition prépare de nouvelles manifestations contre le régime

Correspondance

Santiago. – « *Les 4 et 5 septembre, nous avons un rendez-vous d'honneur avec la nation. Le pays se prépare pour une protestation pacifique. A l'occasion de cette grande mobilisation, je demanderai personnellement à tous les dirigeants d'être à leur poste.* » Le président du Parti démocrate-chrétien, M. Gabriel Valdes, a profité, le dimanche 29 juillet, du vingt-septième anniversaire de la principale formation politique du Chili pour annoncer la relance de l'offensive contre le régime du général Pinochet. Les responsabilités sont, cette fois, clairement définies : ce sera aux partis politiques de prendre la tête du mouvement. Trop souvent, dans le passé, ils s'étaient contentés d'« accompagner » les actions déclenchées par les syndicats. En outre, M. Gabriel Valdes a invité les Chiliens à répondre le 9 août à « *l'appel pour la vie* » lancé par l'Eglise catholique.

Depuis le semi-échec de la journée de protestation du 11 mai, l'opposition semble paralysée. Aucune manifestation massive n'a mis le gouvernement en difficulté. La grève générale prévue en avril, puis reportée à la fin de juillet, a dû être à nouveau ajournée. Le président du PDC a admis que beaucoup de Chiliens se sentaient découragés « *face à la division et à la faiblesse de l'opposition* ». Il estime cependant que le gouvernement aurait tort de crier victoire. « *Il n'a d'autre objectif que d'administrer le désastre* », dit-il. Selon lui, les diverses tentatives du ministre de l'intérieur, M. Onofre Jarpa, pour assurer au régime une base politique ont échoué. « *Dénué de tout projet politique, économique et social, le gouvernement voudrait nous faire croire que le seul problème grave, au Chili, est le Parti communiste.* »

La réalité est tout autre. « *L'extension de la misère et l'absence d'espoir, tel est le résultat de ces onze années inutiles et tragiques de notre histoire.* » Plus grave encore : « *Le Chili est en pleine décomposition nationale.* » Comment le Parti démocrate-chrétien entend-il tirer le pays de la décadence ? M. Gabriel Valdes rejette l'utilisation de la violence, « *seul le peuple organisé permettra l'établissement d'un nouvel ordre* », dit-il. Dans ce but, il veut renforcer l'alliance démocratique (1), et mieux coordonner son action avec ses bases d'appui.

Dans son discours de dimanche, M. Gabriel Valdes n'a exigé ni le départ du général Pinochet ni le rétablissement de la démocratie « *ahora* » (tout de suite). Le contraste était évident entre les cris de « *Pinochet, CNI, assassins du pays !* » et « *Il va tomber, il va tomber !* », lancés par les quelque 5 000 militants réunis, et le discours modéré du principal leader de l'opposition.

JACQUES DESPRÉS.

(1) L'alliance démocratique regroupe le Parti démocrate-chrétien, la droite républicaine, le Parti social-démocrate, le parti radical et la plupart des fractions du Parti socialiste.

Brésil

Deux tribus d'Amazonie mettent en cause Elf-Aquitaine

De notre correspondant

Berne. – Premier Indien élu en 1982 au Congrès de Brasilia, M. Mario Jurana, cacique de la tribu des Xavante, du Mato-Grosso, est venu apporter son témoignage à la sous-commission des droits de l'homme des Nations unies, qui reprend ses travaux ce lundi 30 juillet, à Genève. Mais il espère aussi et surtout, nous a-t-il expliqué, mettre à profit son voyage en Europe pour rencontrer le président Mitterrand et lui exposer la situation actuelle des Indiens d'Amazonie.

« *Ce qui me préoccupe en ce moment*, dit-il, *c'est le différend entre mes frères Sateré-Maué et Munduruku et la société française Elf-Aquitaine dans la région de Manaus. Je suis sûr que le président Mitterrand nous comprendra et nous aidera à résoudre ce problème. Je compte lui dire que la terre d'Amazonie est terre des Indiens, qui ne font de mal à personne. Il faut qu'il retire cette entreprise de chez nous, car elle n'a rien à y faire et n'a pas à envahir nos territoires ni à porter préjudice aux Munduruku et aux Sateré-Maué, qui y vivent depuis des temps immémoriaux.* »

Depuis 1981, Elf-Aquitaine faisait de la prospection pétrolière en Amazonie en vertu d'un contrat de risque passé avec la compagnie nationale brésilienne Petrobras. Les forages n'ayant pas donné les résultats escomptés, les recherches ont été suspendues. Jusqu'ici, Elf-Aquitaine a versé quelque 6 000 dollars d'indemnités, alors que les deux tribus, fortes d'environ 7 000 Indiens, lui réclament encore près de 300 000 dollars de dédommagement. Se faisant, leur porte-parole, M. Juruna, n'est pas tendre pour l'entreprise française : « *Non seulement Elf-Aquitaine a envahi le territoire indigène, en recherchant du pétrole, mais elle a provoqué des dommages incalculables aux Munduruku et aux Sateré-Mauré en défrichant la forêt, en tuant le gibier et en laissant sur tout le territoire, entre le fleuve Madeira et Tapajos, des bâtons de dynamite non explosés, ce qui met en danger la vie des Indiens. Quatre Sateré-Maué ont été tués par des explosions et à la suite de plaintes, 197 bâtons de dynamites ont été retirés de la région.* »

Le cacique Xavante accuse encore Elf-Aquitaine « *de fuir sa responsabilité criminelle sous prétexte d'avoir déjà indemnisé les Indiens, ce qui n'est pas vrai puisqu'ils continuent de réclamer et de rendre l'entreprise responsable aussi bien de la mort de leurs frères, que des risques qu'ils encourent encore sur leur territoire miné par les explosifs enterrés* ».

J.-C. B.

[La société ELF-Aquitaine précise pour sa part qu'un accord a été conclu, la semaine passée au Brésil, entre les compagnies pétrolières (Petrobras, ELF et la Compagnie brésilienne de géophysique) et l'ensemble des représentants des indiens, ainsi que la Fondation nationale de l'indien, sur le montant des indemnités supplémentaires réclamées par les tribus (150 000 dollars environ), qui s'ajouteraient aux premières indemnités versées.]

DIPLOMATIE

La visite écourtée de l'« homme fort » birman
imprévisible général Ne Win

Imprévisible général Ne Win ! *La première visite en France de celui qui demeure l'« homme fort » de la Birmanie, bien qu'ayant quitté le pouvoir depuis 1980, n'a été en fait qu'un « coup d'essai ».* Arrivé jeudi, il a quitté Paris samedi 28 juillet en *fin de matinée pour « convenances personnelles »*, selon un communiqué du *Quai d'Orsay*. Si cette visite prévue pour une semaine avait lieu « à titre privé », il n'en reste pas moins que le général Ne Win devait être reçu le 1er août par le président Mitterrand et qu'un déjeuner devait être offert, ce même jour, en son honneur par M. Claude Cheysson (*le Monde* du 28 juillet).

Au ministère des relations extérieures, le protocole s'interroge sur ce départ soudain alors que le général Ne Win avait fait savoir que la Birmanie tenait à resserrer ses liens avec Paris. Égards insuffisants ? Détail ayant pu choqué un hôte susceptible ? Autant de questions qui restent sans réponse. Le général *Ne Win a annoncé brutalement* vendredi en fin de matinée sa décision à sa suite, composée d'une cinquantaine de *personnes. On peut aisément imaginer* l'agitation que cela a produit au sein de l'administration française. Il a été décidé qu'une deuxième visite aurait lieu *« prochainement »*.

Comme ses concitoyens, le général Ne Win est superstitieux et sensible aux oracles des astrologues. L'un d'eux était-il attaché à sa suite et aurait-il déconseillé la prolongation de son séjour ? Selon une rumeur courant les milieux diplomatiques, le *général Ne Win avait annulé son* voyage en Grande-Bretagne pour *les obsèques, le 15 septembre* 1979, de lord Mounbatten, assassiné par l'IRA. *Un astrologue avait prédit... que son avion s'écraserait.* A l'ambassade de Birmanie, le concierge se contente de déclarer que les locaux diplomatiques sont fermés pour *« quelques jours, car les diplomates ont beaucoup de travail »*. Préparent-ils déjà le deuxième *séjour* du général Ne Win ? Autre question sans réponse.

J. B.

546 diplomates... criminels en dix ans

De notre correspondant

Londres. — Agressions à main armée, chantages, viols, incestes, attentats à la pudeur... Au cours des dix dernières années, 546 crimes ou *délits particulièrement graves* — pouvant valoir des peines d'au moins six mois d'emprisonnement — ont été commis par des membres du corps diplomatique en Grande-Bretagne. Plus d'un cas par semaine.

Voilà ce qu'a récemment révélé un rapport publié par le Foreign Office, qui a eu pour effet d'aggraver le ressentiment de nombreux Britanniques qui n'ont toujours pas accepté d'avoir vu partir impunément les *trente occupants de l'ambassade* de Libye, parmi lesquels se trouvaient les auteurs de la fusillade du 17 avril (qui a coûté la vie à un agent de police) sans parler de l'incident plus récent avec le Nigéria, après la tentative d'expédition d'un opposant par la « valise diplomatique.

Rejoignant d'autres membres de la Chambre des communes qui font campagne pour une révision des règles de l'immunité dont jouissent les diplomates et une surveillance plus stricte des valises diplomatiques, M. Bowen Wells, député conservateur, vient de demander, en se fondant sur ce rapport, que le gouvernement et la police se montrent *« beaucoup plus sévères »* ; il prétend que cela est possible, même dans les limites actuellement fixées par la onvention de Vienne.

Le Foreign Office a indiqué que à chaque fois qu'un diplomate est fortement soupçonné d'un crime, le gouvernement exige son renvoi et que, durant les deux dernières années, vingt-trois personnes ont quitté Londres pour cette raison. Le Foreign Office se refuse à désigner les pays d'origine de ces diplomates. Mais M. Wells croit savoir qu'il s'agit *« surtout de pays d'Afrique et du Moyen-Orient »*. M. Weels souligne, d'autre part, que, puisqu'il ne peut y avoir de procès dans ces cas, les victimes ne peuvent pas normalement bénéficier de dommages-intérêts.

F. C.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Pretoria et l'« immoralité »

(Suite de la première page.)

Ces lois draconiennes posent de sérieux problèmes aux étrangers et nombreux sont ceux qui ont été instamment *priés* de quitter le pays. Quant aux Sud-Africains qui épousent à l'étranger une personne de couleur, ils peuvent être poursuivis à leur retour en Afrique du Sud, en vertu d'une loi de 1968. Ce texte est également appliqué — bien que la question ne soit pas véritablement tranchée — aux habitants de la Namibie, qui sont citoyens sud-africains, alors que dans cette cinquième province de la République, les deux textes ne sont théoriquement pas applicables.

Drames et humiliations

Les exemples de drames et d'humiliations engendrés par cette législation archaïque sont légion. Sur les plans affectif et professionnel, des vies ont été brisées, parce que, selon les principes du développement séparé érigés par la société afrikaner, le mélange des races risque de ternir les valeurs et l'hérédité d'une communauté sûre de sa supériorité. Le docteur Verwoerd, père de l'apartheid, ne déclarait-il pas en 1961 : *« Quand je parle à la nation sud-africaine, je parle au peuple blanc d'Afrique du Sud... »* Ces lois scandaleuses sont cependant de plus en plus décriées. En juin 1983, une commission a été instaurée afin d'étudier *« la possibilité et la désirabilité d'amender ces textes sans porter préjudice aux objectifs fondamentaux en vertu desquels ils ont été établis, ainsi qu'aux principes contenus dans d'autres lois existantes qui pourraient être directement ou indirectement liés à ces deux lois »*. Cette commission vient de rendre ses conclusions en faveur d'une abrogation pure et simple.

Une nouvelle commission doit être prochainement créée pour étudier les possibilités d'une telle mesure. *Le ministre des affaires intérieures*, M. F.W. de Klerk a immédiatement réfréné ces velléités réformistes en estimant qu'elles ne devaient s'opérer qu'en tenant compte de *« l'ordre social éducatif et constitutionnel des communautés »*, c'est-à-dire *sans toucher* au fondement même de l'apartheid. Dans le prochain Parlement, les représentants métis et indiens, qui siégeront dans deux Chambres séparées, se feront certainement un point d'honneur à se débarrasser de ce symbole de l'apartheid dont leurs ancêtres et eux-mêmes ont tant souffert. Mais la victoire est loin d'être acquise. Si la presque totalité des Eglises — anglicane, méthodiste et catholique — s'est prononcée en faveur de l'abolition, de même qu'un nombre important d'intellectuels et d'hommes politiques, la principale des églises réformées blanches, la NGK, à laquelle appartient une très grande partie de la classe dirigeante, vient de réaffirmer que *« le maintien de la paix, au sens biblique du terme, est plus important pour les autorités que le libre choix d'individus en matière de mariage »*.

La NGK puise les motifs de son opposition à toute modification de ces lois dans les principes fondamentaux de la chrétienté et notamment dans la Bible qui, d'après elle, proscrit *« les mots, les gestes et tous les actes non chastes »*. Mais la Bible n'a jamais prohibé les amours interraciales comme le font remarquer d'autres membres de cette Eglise, et plus précisément ceux du synode régional du Cap. Pourquoi l'Etat va-t-il plus loin que ce que Dieu a ordonné, se demandent certains.

Conséquences en cascade

Le débat est ouvert. Il divise les partisans de la pureté raciale et ceux qui veulent supprimer ces textes contraires aux principes élémentaires des droits de l'homme. L'enjeu est important. Les politiciens le *savent. Car l'abolition de cette législation* ouvrirait une large brèche dans le système de l'apartheid, et risque d'engendrer un effet multiplicateur qui saperait les bases de la théorie du développement séparé.

En cas d'abolition, comment pourra-t-on continuer d'appliquer les textes de lois nombreux qui régissent la discrimination raciale ? A commencer par ceux classifiant la population en différents groupes en fonction de la couleur de la peau. Car où placer les enfants issus de ces *unions légitimes ? Dans quelle zones* d'habitation pourront vivre les familles dont la pigmentation différera entre le père, la mère et les enfants ? Il faudrait aussi amender le Group Area Act, qui assigne à chaque communauté les endroits où elles sont contraintes de vivre. Bref, l'abolition entraînera des conséquences pratiques importantes sur le fonctionnement des écoles, des hôpitaux, des lieux publics, et de nombreuses dispositions ségrégationnistes deviendraient de fait inopérantes. Actuellement, les cas tangents d'appartenance à un groupe ethnique bien défini causent d'incroyables difficultés techniques aux autorités. De plus, dans le nouveau Parlement, la ségrégation en trois chambres (Blancs, métis et Indiens) n'aura plus guère de sens. Si, *dans une famille*, le père est indien, la mère blanche et les enfants métis, chacun sera représenté par une chambre différente.

Quand un domino tombe, il entraîne tous les autres dans sa chute : le gouvernement connaît cette théorie politique. C'est vraisemblablement pourquoi il hésitera encore longtemps avant de se prononcer. La décision prise démontrera en tout cas de manière évidente si oui ou *non les dirigeants veulent opérer* des changements significatifs dans la société sud-africaine.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Une vague d'élections

Une « incertitude » très relative régnait, dimanche 29 juillet, *à Kinshasa, quant au résultat de* l'élection présidentielle. Un seul candidat « affrontait » en effet les électeurs : le maréchal Mobutu Sese Seko. Samedi, dans un des bureaux de vote de la capitale, le président du bureau a longuement expliqué aux électeurs — devant plusieurs journalistes étrangers invités au Zaïre pour cet événement — les conditions du vote : chaque Zaïrois doit choisir entre un bulletin rouge (non à Mobutu) et un bulletin vert (oui à Mobutu). *« Le rouge, indique-t-on de source autorisée, est couleur de sang, de désordre. Le vert, symbole de la nature, de la vie et de la force. »*

Dans ce bureau, un isoloir permet aux électeurs de faire sereinement leur choix. Mais l'isoloir est sans rideau. Selon les chiffres officiels, deux-tiers des Zaïrois sont analphabètes. Dans le quartier de Kalamu, les opérations de vote se font très vite : on vote devant les assesseurs. Ailleurs, *c'est encore plus rapide, car il* n'y a pas de bulletins rouges. Le responsable de l'un des bureaux explique que ceux-ci ne sont pas nécessaires, car *« tout le monde vote vert »*. Vendredi, un grand meeting s'est déroulé sur l'esplanade du Palais du peuple à Kinshasa. M. Mobutu a fait une apparition inattendue et a annoncé qu'il avait *« pris acte »* de la volonté du pays de voter *« à cent pour cent »* pour *« l'unité et la stabilité »*. Selon les premières estimations, près de 85 % des trois millions d'habitants de Kinshasa avaient voté dimanche en faveur de M. Mobutu. Il faudra cependant attendre le 7 août pour connaître les résultats définitifs.

A Bujumbura, capitale du Burundi, le colonel Jean-Baptiste Bagaza a été réélu — avec 99,40 % des suffrages — à la présidence du Parti de l'union pour le progrès national (UPRONA), dont le congrès s'est achevé vendredi 27 juillet. Le président Bagaza a annoncé *qu'une élection présidentielle serait* bientôt organisée et qu'il se porterait candidat. Ce sera la première fois que le colonel Bagaza, qui est au pouvoir depuis *novembre 1976, affrontera* le verdict des électeurs. La Constitution du Burundi prévoit que seul le président de l'UPRONA peut se porter candidat à la présidence de la République.

A Monrovia, le chef de l'Etat libérien, M. Samuel Doe, a annoncé *samedi qu'il sera candidat* au poste de président de la République lors des élections générales d'octobre 1985, dans la perspective du retour à un gouvernement civil en janvier 1986. On estime, à Monrovia, que *M. Doe devrait être le seul candidat.*

A Brazzaville, il semble, d'après les premières informations, que le chef de l'Etat congolais, M. Sassou Nguesso, devrait être *reconduit* dans ses fonctions de président du comité *central du Parti congolais du travail* (PCT), à l'issue du troisième congrès de ce parti. Outre cette élection, qui devrait intervenir lundi soir 30 juillet, le congrès devrait approuver *une réforme* constitutionnelle allant dans le sens d'un accroissement des pouvoirs du chef de l'Etat. Celui-ci pourrait dorénavant assumer *les fonctions de premier ministre.* Si, malgré tout, la fonction de ce dernier (M. Sylvain Goma) est maintenue, il n'aurait plus qu'un rôle de *« coordinateur »* de l'*action ministérielle.*

L. Z.

Soudan

ARRESTATION DE DIX « CONJURÉS » QUI S'APPRÊTAIENT A ASSASSINER LE PRÉSIDENT NEMEIRY

Les services de sécurité soudanais ont arrêté dix personnes soupçonnées de préparer un complot en vue d'assassiner le président Gaafar Nemeiry et de faire sauter l'ambassade américaine à Karthoum, a annoncé, samedi 28 juillet, l'agence officielle soudanaise SUNA. Selon l'agence de presse soudanaise, les dix conjurés ont reconnu appartenir au Front populaire socialiste soudanais, basé à Tripoli et dirigé par un agent libyen, M. Abdalla Zakariya.

Quatre de ces opposants soudanais ont *« avoué avoir reçu de l'argent, des armes et un entraînement en Libye »*, précise l'agence SUNA.

Tripoli a démenti, dimanche 29 juillet, les accusations soudanaises. *Une dépêche de l'agence* libyenne JANA, fait état d'un *« dernier avertissement »* au président Nemeiry lui enjoignant de fermer des camps situés près de la frontière *soudano-libyenne « sinon, il fera face à son destin »*.

D'autre part, dans le sud-*soudanais, en majorité chrétien et* animiste, les rebelles de l'armée de libération du peuple soudanais vont remettre à l'Ethiopie deux otages ouest-allemands capturés en mai dernier. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Le conflit namibien

LA SWAPO ANNONCE UNE INTENSIFICATION DE LA LUTTE ARMÉE

La SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain, mouvement indépendantiste namibien), a accusé, samedi 28 juillet, l'Afrique du Sud d'avoir fait échouer les négociations qui s'étaient engagées mercredi 25 juillet aux îles du Cap-Vert (*le Monde* du 28 juillet) et a annoncé une *« intensification »* de la lutte armée. Dans un communiqué publié à Luanda, la SWAPO a affirmé que les autorités sud-africaines avaient refusé sa proposition demandant au secrétaire général des Nations unies de *« mettre en route le plan de paix de l'ONU en vue de l'indépendance de la Namibie »* (cessez-le-feu immédiat, remplacement des troupes sud-africaines par une force multinationale et organisation d'élections libres sous contrôle international).

Pretoria continue à *« faire dépendre la mise en application de la résolution 435 de l'ONU du retrait des troupes cubaines d'Angola »*, ajoute le communiqué. Face au *« refus catégorique »* de Pretoria, la SWAPO *« n'a pas d'autre choix que de continuer et d'intensifier la lutte armée »*. Dès jeudi, les autorités sud-africaines avaient estimé que la SWAPO était responsable de l'échec des négociations. Selon l'administrateur général sud-africain de la Namibie, M. Willie Van Niekerk, l'organisation indépendantiste avait rendu tout accord impossible en réaffirmant qu'elle ne déposerait les armes qu'après un engagement de Pretoria d'appliquer le plan de l'ONU. — *(AFP, Reuter.)*

ASIE

Pakistan

APRÈS UN DOUBLE ATTENTAT CONTRE LA RÉSISTANCE
Les autorités pakistanaises demandent aux mouvements afghans de quitter Peshawar

Les autorités pakistanaises ont *invité lundi 30 juillet tous les mouvements* de la résistance afghane basés à Peshawar, capitale provinciale du Nord-Ouest, près de la frontière afghane, à quitter la ville avant le 31 août prochain.

Cette décision survient après qu'un chef d'un des mouvements afghans eût échappé samedi dans *cette même ville à un attentat, qui* a fait six morts et vingt-deux blessés.

Un deuxième attentat a fait aussi six morts et vingt-neufblessés, le même jour, dans le village de Sadda, situé à 16 kilomètres de la *frontière afghane. M. Rustam* Chah, commissaire aux réfugiés afghans *dans la province de Peshawar*, a nié que l'ordre de quitter la ville soit lié au premier attentat.

L'arrivée massive de réfugiés afghans dans cette ville et la rivalité de plus en plus aiguë entre les mouvements de résistance ont aggravé *la situation dans cette agglomération* ces derniers mois.

La Toyota qui a explosé devant le quartier général du Hezbi Islami, l'une des principales organisations de la résistance, avait été piégée pour tuer le chef du mouvement, *M. Gulbuddin Hekmatyar*, a affirmé un porte-parole de l'organisation, en soulignant que l'explosion a eu lieu au moment où, comme chaque samedi, celui-ci s'adresse à ses partisans. Exceptionnellement, M. Hekmatyar était absent.

Agé de cinquante ans, vice-président de l'Alliance de la résistance qui regroupe sept *mouvements fondamentalistes*, M. Hekmatyar est considéré comme l'un des chefs les plus intransigeants de cette résistance et les plus hostiles à toute négociation avec Kaboul. Le Hezbi Islami a été impliqué dans des affrontements avec son parti rival, le Jamiat I Islami.

Les autorités pakistanaises n'écartent pas l'hypothèse selon laquelle cet attentat serait un épisode des luttes entre organisations rivales. Toutefois, on n'exclut pas non plus l'action *de services secrets* afghans ou soviétiques. Un porte-parole de l'Alliance des sept partis a accusé le KGB d'avoir perpétré l'attentat et annonce qu'*« en représailles, les moudjahidins lanceront une attaque de grande ampleur contre des objectifs militaires soviétiques à l'intérieur du territoire soviétique »*. Il ajoute que les *« ambassades soviétiques à Kaboul et dans une autre capitale seront détruites »*.

Aucune explication n'a été donnée concernant le deuxième attentat et aucune relation n'a pu être faite entre les deux événements. Pour Radio-Kaboul cependant, les deux attentats illustrent la lutte entre diverses factions afghanes au Pakistan. *« Ce ne sont pas les derniers incidents. Il peut s'en produire d'autres »*, a assuré la radio afghane.

Par ailleurs, une commission de la Chambre des représentants a voté en secret, selon le *Washington Post*, une aide supplémentaire de 50 millions de dollars destinée à la résistance afghane pour lui permettre de remplacer le matériel militaire détruit lors de l'offensive soviétique dans la vallée du Panshir de ce printemps. De ce fait, l'aide clandestine américaine à la résistance afghane s'élèverait, pour 1984, à 85 millions de dollars. — *(AFP, Reuter, AP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Etats-Unis

• UN RESPONSABLE SANDINISTE IMPLIQUÉ DANS LE TRAFIC DE COCAINE. — Onze personnes, dont un responsable nicaraguayen et un trafiquant de drogue colombien, ont *été* inculpées de trafic de cocaïne aux Etats-Unis par une chambre de mises en accusation le 27 juillet à Miami (Floride). Selon le chef d'inculpation, le responsable sandiniste, M. Federico Vaughan, apperemment proche collaborateur du ministre nicaraguayen de l'intérieur, M. Thomas Borge, est accusé d'avoir supervisé *« la livraison de cocaïne à l'arrivée et au départ du Nicaragua »*. le 18 juillet, un agent des services anti-drogue américains (DEA), M. Ernest Jacobson, avait accusé le gouvernement de Managua d'être directement mêlé au trafic de cocaïne vers les Etats-Unis. — *(AFP.)*

Inde

• QUATRE MORTS DANS DES AFFRONTEMENTS INTERCOMMUNAUTAIRES. — Quatre personnes ont été tuées et cinq autres blessées, *dimanche 29 juillet*, quand de nouveaux troubles entre hindouistes et musulmans ont éclaté à Hyderabad, à la suite de la levée du couvre-feu pour une *durée de deux heures*, rapporte l'agence indienne PTI. Le couvre-feu avait été imposé vendredi dans la capitale de l'Etat d'Andra-Pradesh après que des émeutes eurent fait deux morts et plus de soixante-dix blessés. — *(Reuter.)*

Sénégal

• FIN DE LA CONFÉRENCE SUR LA DÉSERTIFICATION. — La première conférence ministérielle sur la désertification s'est achevée, vendredi 27 juillet, à Dakar, après trois jours de travaux. Les vingt-deux pays africains et arabes qui étaient représentés ont décidé de se regrouper sous le sigle PAD (*« pays agressés par la désertification »*). Selon certaines statistiques, le désert avance de 6 à 7 kilomètres par an et, en l'espace de dix ans, a rendu *« impropres à la culture »* environ 410 millions d'hectares de terres. La conférence a estimé que *« la responsabilité première incombait aux pays concernés »* et, tout en prônant la coopération Sud-Sud, elle a souhaité une *« participation plus active »* des Nations unies et des pays riches. — *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

Pologne

En attendant les « politiques »

Varsovie (AFP). — *Depuis une semaine,* un square de Varsovie voit se répéter chaque jour un étonnant manège. Sous les châtaigniers et les saules pleureurs, *un* groupe de gens se rassemblent, parlent, attendent. Subitement ils s'animent, crient et se mettent à courir : de l'autre côté de la rue, un « amnistié » vient de sortir de la prison de la rue *Rakowiecka.*

Au premier jour de l'entrée en vigueur de la loi d'amnistie, une petite foule de familles chargées de fleurs étaient venues attendre sur le trottoir, avec des journalistes, *devant les hautes portes* gris et blanc de la prison, la sortie des premiers libérés. Mais, en *l'espace d'une journée,* tout ce petit monde fut fermement délogé, et un dispositif policier mis en place pour maintenir un *no man's land* aux abords de la prison.

Il en faut plus pour décourager des mères, femmes ou amis de militants détenus depuis de longs *mois dans la plus grande prison* de Varsovie. Dès mardi 24 au matin, les familles se sont donné rendez-vous dans le jardin public de l'autre côté de la rue Rakowiecka, en plein quartier militaire, d'où, à travers un grillage, on a un excellent point de vue sur l'entrée du pénitencier.

Pour certains, l'attente va être longue. Personne, pas même les avocats, n'est informé à l'avance de la libération d'un amnistié. On retrouve ainsi de jour en jour ce garçon de vingt ans, seul au monde, qui vient de loin attendre sa mère, détenue politique. Chaque soir, lorsque le dernier libéré sort, il observe tristement : *« Elle ne va pas sortir ce soir, je crois. »*

Ce n'est qu'au quatrième jour *qu'un après-midi, sous des* trombes d'eau, il la reconnaît soudain quand les lourdes portes s'ouvrent sur un groupe de trois femmes. Là, oubliant tout le monde et son petit sac de plastique laissé sur un banc, il s'élance si vite qu'il glisse dans la boue et court étreindre sa mère au milieu de la rue.

Le mot « Solidarité » revient sans cesse sur les lèvres des familles, à la boutonnière des libérés. Un ouvrier membre de Solidarité, revenu le lendemain de sa *libération pour attendre « son collègue »,* se taille un franc succès en racontant des blagues antisoviétiques qui font rire aux éclats. Les libérés d'hier reviennent encourager les autres, aux côtés de personnalités de Solidarité, anciens internés de l'état de siège.

« Solidarité » à la boutonnière

On apprend rapidement à distinguer les amnistiés des gardiens de prison en civil lorsqu'ils sortent de Rakowiecka. Le détenu libéré marque un temps d'hésitation devant la prison, une fois la porte refermée. Visiblement, il est étonné et déçu de ne voir personne sur le trottoir. Un coup d'œil à droite, un coup *d'œil à gauche, ses paquets en* plastique à la main, il ne sait où aller. Si ses proches l'attendent *en face, dans le parc, ils hurlent* son nom et se jettent à sa rencontre sans prendre garde aux voitures, pour l'embrasser longuement, émus jusqu'aux larmes.

Parfois, c'est une fausse joie. « Michal, Michal », crie vainement une femme en voyant sortir un jeune homme. Un immense désarroi dans les yeux, elle se retourne et dit : *« Je ne reconnais même plus mon fils. »* L'un dit que, depuis quelques jours, les détenus sont sans arrêt changés de cellule. D'autre que les *« politiques »* se sont fait insulter, en sortant, par les droits communs, auxquels ils ont rétorqué qu'ils devraient *plutôt les remercier car « si tout le monde sort, c'est parce que le pouvoir veut les dollars de Reagan ».* Trois jeunes libérés montrent fièrement des timbres fabriqués clandestinement en prison et frappés du sceau de Solidarnosc. Ils repartent, salués par des mains levées en « V » de la victoire.

APRES LE VOTE DE STRASBOURG BLOQUANT LES REMBOURSEMENTS A LA GRANDE-BRETAGNE

La décision du Parlement européen « risque de créer de sérieuses difficultés » déclare M. Roland Dumas

La décision prise vendredi à Strasbourg par le Parlement européen de bloquer le remboursement promis au Royaume-Uni (*Le Monde* daté 29-30 juillet) *« risque de créer de sérieuses difficultés pour le bon fonctionnement de la Communauté »*, a déclaré M. Roland Dumas, ministre français des Affaires européennes et porte-parole du gouvernement, dans un communiqué publié dimanche 29 juillet à Paris.

Tout en observant que la résolution votée à Strasbourg par le Parlement *« se situe bien dans le cadre des pouvoirs budgétaires qui sont les siens »*, M. Dumas a souligné qu'elle suspendait l'application des décisions prises à Fontainebleau par les chefs d'Etat et de gouvernement et *« ne contribue pas de façon constructive à la solution des problèmes budgétaires de la Communauté pour l'année 1984 »*. *« Le gouvernement français,* conclut le ministre, *souhaite que toutes les institutions de la Communauté collaborent sereinement à la mise en application de l'accord d'ensemble intervenu à Fontainebleau dans le respect des engagements pris par les pays membres dans le cadre du traité. »*

De même M. Fabius, premier ministre, a estimé qu'il faut *« trouver les moyens pour que ce qui a été décidé au sommet de Fontainebleau soit exécuté. (...) Puisqu'on a résolu les plus graves problèmes,* a-t-il ajouté, *on ne doit pas buter sur des problèmes qui sont tout de même moins difficiles ».*

A Londres, où Mme Thatcher a accusé le Parlement européen de s'être conduit de manière *« très grossière et mesquine »* en adoptant cette résolution *« absolument méprisable »*, les milieux officiels estiment qu'il y a urgence à réformer le statut du Parlement européen, à mieux définir ses droits et ses devoirs.

De son côté M. Pflimlin, nouveau président du Parlement européen, annonce dans un entretien publié dimanche par le quotidien *l'Alsace* qu'une *« concertation »* aura lieu prochainement entre le bureau élargi de l'assemblée qu'il préside et le conseil des ministres des Dix. Une telle concertation, destinée à *« créer un climat de confiance avec le conseil des ministres »* et à *« donner plus de poids au Parlement européen »*, n'a eu lieu qu'une ou deux fois dans le passé, a précisé M. Pflimlin, avant d'ajouter : *« J'ai fait une proposition en ce sens à M. Fitzgerald, premier ministre irlandais qui assure la présidence du conseil européen, et il l'a acceptée. »*

RFA

Une controverse autour d'une centrale thermique provoque le rappel du Parlement en session extraordinaire

Correspondance

Bonn. — En pleine pause estivale, le Parlement ouest-allemand va devoir se réunir en session extraordinaire, mardi 31 juillet, à la demande des sociaux-démocrates et des Verts, pour débattre de la mise en route de la nouvelle centrale électrique de Buschhaus, à Helmstedt, en Basse-Saxe. Le gouvernement souhaite autoriser le fonctionnement de la centrale sans attendre qu'elle soit équipée d'une installation de désulfurisation, prévue pour 1988 seulement. Les libéraux, qui se sont opposés en conseil des ministres à ce projet, risquent pour la première fois de voter contre leurs partenaires de la coalition gouvernementale.

Les explications fournies vendredi à la commission des affaires intérieures du Bundestag ont été jugées insatisfaisantes par l'opposition. Le compromis élaboré par le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann (CSU), et par le ministre-président de Basse-Saxe, M. Albrecht (CDU), prévoit bien une diminution des émissions de dioxyde de soufre *dans la région* d'Helmstedt, mais il contrevient partiellement à une résolution, adoptée *le 28 juin dernier, qui demandait* formellement que la centrale *« ne soit mise en service qu'après la construction d'une installation de désulfurisation ».*

Buschhaus avait été conçue dès 1977 pour permettre à la Compagnie minière de Braunschweig (BKB) d'exploiter des ressources en charbon à haute teneur en soufre. Elle doit remplacer à terme les deux centrales actuellement en service à Helmstedt, qui utilisent une lignite dont le gisement arrive à épuisement. La mise en service de la nouvelle installation, qui fournira une puissance de 350 mégawatts, permettra le maintien de plusieurs centaines d'emplois dans une région défavorisée sur le plan économique. Contrairement à la centrale française de Gardannes, qui doit être équipée à grands frais de filtres spéciaux pour pouvoir utiliser le charbon de Provence, lui aussi à haute teneur en soufre, la BKB n'avait pas prévu au départ de doter Buschhaus d'installations de désulfurisation. Devant l'importance prise par le problème de la pollution atmosphérique en Allemagne fédérale, les responsables ont dû modifier leur plan, et les équipements nécessaires ne seront pas prêts avant 1988. En attendant, la centrale devait commencer à fonctionner à partir de ce mois d'août.

La résolution adoptée par le Bundestag a obligé les autorités à préparer en toute hâte de nouvelles propositions. Jusqu'en 1988, la centrale, qui n'utiliserait qu'une partie de sa puissance, fonctionnerait avec de la lignite et l'une des deux centrales actuellement en fonctionnement, Offleben I, d'une puissance de 245 mégawatts, serait immédiatement arrêtée. Le résultat serait une diminution des émissions de dioxyde de soufre de 20 000 tonnes par an. Face à la controverse qui s'est développée, le conseil des ministres, réuni mercredi dernier, avait décidé, à la demande des libéraux, de repousser sa décision d'une semaine, en attendant la convocation d'une réunion extraordinaire de la commission des affaires intérieur du Bundestag.

L'affaire était tentante pour le parti libéral, en quête d'occasions pour se démarquer de ses partenaires de la majorité. Malgré l'approbation des propositions gouvernementales par le syndicat des mineurs et l'Union des syndicats allemands (DGB), le Parti social-démocrate pouvait difficilement demeurer en reste. Estimant les explications du gouvernement insatisfaisantes, ses responsables ont accusé, vendredi, le chancelier Helmut Kohl d'avoir tenté de tirer profit de la période des vacances pour passer outre à la résolution du Bundestag.

HENRI DE BRESSON.

URSS

M. Gromyko « ne croit pas » que la rencontre de Vienne sur l'espace aura lieu

Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, a affiché un grand *« pessimisme »* à propos du projet de négociations soviéto-américaines sur les armes spatiales, prévues à Vienne pour le mois de septembre. Recevant, dans sa résidence de vacances près de Yalta, sur la mer Noire, le sénateur américain, M. George Mac Govern, M. Gromyko s'est attaché à *donner à son interlocuteur l'impression* que les conversations de Vienne n'auraient pas lieu. M. Gromyko, a indiqué le sénateur démocrate après la rencontre, a aussi déclaré qu'il ne s'attendait pas à une amélioration des relations entre Moscou et Washington si le président Reagan était réélu à la Maison Blanche, et il a beaucoup insisté sur la nécessité d'inclure les forces nucléaires française et britannique dans les négociations sur les euromissiles. D'autre part, M. Mac Govern a trouvé M. Gromyko en *« excellente forme physique »*. Il l'a vu aller se baigner trois fois dans la même journée.

D'autre part, l'amiral Serguei Gorchkov, commandant en chef de la flotte soviétique, a insisté, dans un entretien publié *dimanche 29 juillet* par la *Pravda*, sur la capacité de frappe nucléaire de la flotte et des sous-marins soviétiques. *« Les océans qui, jadis, protégeaient l'Amérique, ont désormais perdu leur caractère de rempart »*, a déclaré l'amiral Gorchkov, qui s'exprimait, comme il est de tradition, à l'occasion de la Journée de la flotte soviétique.

L'URSS a annoncé en novembre 1983, dans le cadre des « contre-mesures » consécutives à la mise en place des premiers euromissiles américains, le déploiement *« dans les océans et les mers »* de fusées soviétiques capables de menacer directement le territoire des Etats-Unis. — *(UPI, AP, AFP).*

L'avenir du cinéma soviétique...

Le directeur des studios Mosfilm, la principale unité de création cinématographique en URSS, a fait état dans la *Pravda* du 27 juillet des sévères critiques émises contre le travail de ses studios par la direction du parti. Pour remettre le Mosfilm dans la bonne voie, explique M. Nikolaï Sinov, le comité central a formulé des recommandations très précises, notamment sur le choix des scénarios.

Les prochains films de la Mosfilm devront ainsi mettre en valeur un certain nombre de héros positifs : *Un jeune directeur d'usine inspiré par la révolution technologique ; un scientifique plein d'imagination qui s'efforce de mettre en pratique ses idées ; un kolkhozien conscient des problèmes du moment et qui se consacre à l'introduction de nouvelles méthodes de travail ; un diplomate qui parvient à faire triompher la politique soviétique dans les négociations internationales sur le désarmement.* En outre, les sujets classiques liés à *« la victoire héroïque du peuple soviétique contre le fascisme »* (c'est-à-dire la guerre de 1941-1945), à la révolution de 1917 ne seront pas oubliés.

Autres sujets à illustrer dans les meilleurs délais : *Les bonnes relations entre l'URSS et l'Inde, et la longue amitié des peuples soviétiques et polonais...*

Ce programme doit donner des regrets au grand metteur en scène Andrei Tarkovsky, qui a annoncé au début de juillet sa décision de s'installer en Occident... — *(Reuter.)*

● *Un groupe de juifs soviétiques a lancé un appel* au président Mitterrand afin qu'il appuie leur demande d'émigration, a-t-on appris dimanche 29 juillet, à Moscou. Les représentants de cent dix-huit familles juives de Leningrad, Moscou, Odessa et d'autres villes, demandent à quitter l'URSS dans le cadre d'un rapatriement, et non plus, comme jusqu'à présent, au titre de la réunification des familles. Le nombre d'émigrants juifs est tombé de *51 320* en *1979* à 1 314 l'année dernière.

Le Monde

politique

LA CONTROVERSE SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le gouvernement veut en appeler à l'opinion

Les sénateurs de l'opposition, qui disposent d'une très large majorité au palais du Luxembourg, se sont lancés dans une campagne intensive d'explication. En décidant d'opposer leur veto au projet de révision de la Constitution que M. François Mitterrand souhaite faire ratifier par le suffrage universel, ils encourent un double risque : celui de n'être pas compris par des électeurs empêchés de se prononcer, et celui de devenir la cible privilégiée du président de la République et du gouvernement.

Ce dernier, par la voix de M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, ne manque pas d'insister sur l'incohérence qu'il y a à demander un référendum et à refuser une consultation populaire au seul prétexte qu'elle n'a pas le même objet. RPR et UDF continuent de soutenir que le référendum qu'il leur est proposé de rendre possible n'est pas celui qu'ils avaient demandé et d'ajouter que celui dont ils réclamaient l'organisation (sur l'école) était constitutionnellement possible, ce qui est contesté.

Dès à présent, le gouvernement entend prendre à témoin l'opinion. Ainsi ne voit-il pas d'un mauvais œil – loin s'en faut – la création, annoncée lundi matin 30 juillet, d'un comité de soutien au référendum constitutionnel souhaité par M. Mitterrand.

A. Ch.

M. Charles Pasqua : le Sénat ne veut pas « la peau » de M. Mitterrand

Invité du « Forum » de RMC, dimanche 29 juillet, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a confirmé que *« si le gouvernement maintient* [son projet de loi constitutionnel] *en l'état »*, il ne sera pas voté. *« Nous ne sommes pas à la disposition du président de la République »*, a-t-il ajouté. S'affirmant *« prêt à souscrire »* dès maintenant à un référendum sur l'école, au titre de l'article 11 (non modifié) de la Constitution, le sénateur des Hauts-de-Seine a expliqué : *« S'il y a dans le pays le sentiment que les libertés sont menacées, c'est de la faute (...) à M. Mitterrand et à son gouvernement. On ne va donc pas lui donner des moyens supplémentaires qui lui permettront de consulter les Français sur n'importe quoi, et qui, du même coup, banaliseront les garanties fondamentales des libertés et les feront passer au domaine des lois ordinaires alors qu'actuellement c'est garanti par la Constitution. »*

Pour M. Pasqua, *« on ne peut pas dire que le Sénat bloque, étant donné que c'est lui qui a eu l'idée de proposer un référendum »* sur l'enseignement privé. Le président du groupe RPR du Sénat a poursuivi : *« M. Mitterrand* [a répondu] *par un référendum corpus* [et] *équivoque, auquel nous ne nous sommes pas opposés de prime abord mais qui, à l'examen, nous apparaît comme consistant en une présidentialisation accrue »*.

M. Pasqua a également déclaré : *« On ne peut pas dire que ce soit le Sénat qui a « eu la peau » du général de Gaulle et, aujourd'hui, la mission du Sénat ce n'est pas d'« avoir la peau » de M. François Mitterrand. M. Mitterrand est le président de la République, et il est élu pour sept ans ; qu'il reste dont président, qu'il assume la totalité de ses pouvoirs, nous ne le contestons pas. Mais qu'on n'essaie pas de changer la Constitution et qu'on n'essaie pas de renforcer les pouvoirs du président. Sur cela nous ne sommes pas d'accord et nous ne l'accepterons pas. (...) L'opposition n'est absolument pas en mesure de déstabiliser le pouvoir. Les institutions de la Vᵉ République sont solides. Il n'est pas question pour nous de déstabiliser qui que ce soit. Il est question, pour nous, de déstabiliser qui que ce soit. Il est question, pour nous, de continuer notre action, notre combat politique, d'expliquer aux Français que notre politique est possible, et que face au chômage, face à l'inflation, face à la diminution du pouvoir d'achat, face à l'insécurité et tout, nous sommes en mesure de proposer une autre politique et de la conduire. »*

A propos de la composition de la majorité présidentielle, M. Pasqua a indiqué : *« L'heure de l'élargissement et des ralliements est passée.* [Celle] *des trahisons ne tardera pas. »* Evoquant la diminution annoncée des impôts et, « dans le même temps », les augmentations du téléphone et de l'essence, le porte-parole des sénateurs du RPR a affirmé : *« Le gouvernement a besoin de faire très attention, parce que j'ai l'impression que l'on prend les Français pour des imbéciles, et cela a déjà coûté très cher à M. Mitterrand. »* M. Pasqua a indiqué enfin qu'il considère comme un *« test »* l'attitude du gouvernement à propos du projet de loi sur la presse, dont il a demandé le retrait à M. Fabius.

M. DUMAS : l'insistance de M. Pasqua devient suspecte

Pour M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, *« la balle est dans le camp du Sénat, qui devra se déterminer en acceptant, rejetant ou amendant le texte qui lui est proposé »*. En réponse aux propos de M. Pasqua, M. Dumas a affirmé, dimanche 29 juillet : *« L'article 11 de la Constitution ne permet pas, dans sa rédaction actuelle, de consulter les Français sur l'école privée. C'est bien la raison pour laquelle le chef de l'Etat a proposé au peuple d'en étendre le champ d'application. Tous les juristes sont d'accord sur ce point. »* Il a ajouté : *« L'insistance de M. Pasqua devient suspecte. Tant que le référendum était impossible, l'opposition sénatoriale et M. Pasqua le réclamaient. Aujourd'hui qu'il est devenu possible grâce à l'initiative du président de la République, l'opposition sénatoriale n'en veut plus. (...) Si la Haute Assemblée substituait à ce débat de fond un débat étriqué de procédure, cela voudrait dire que l'opposition sénatoriale refuse la consultation populaire sur le problème essentiel que sont les libertés fondamentales. »*

M. LE PEN : « Une querelle de mandarins »

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite), a annoncé, dimanche 29 juillet, à Paris, au cours d'une conférence de presse, que sa formation *« s'opposera de la manière la plus efficace »* à tout référendum *« organisé par un pouvoir qui (...) ne pourrait que favoriser une politique marquée jusqu'ici par une série d'attentats aux libertés »*. M. Le Pen, qui a rendu compte des travaux du comité central du Front national, réuni le même jour, a expliqué la position de son parti en estimant que M. François Mitterrand avait explicitement exclu du champ d'un éventuel référendum sur les libertés des sujets comme l'immigration et l'insécurité. Selon lui, *« le pays et le peuple ne comprennent plus rien à cette querelle de mandarins et à cet imbroglio parisien »*.

A propos de la prochaine élection législative partielle du Puy-de-Dôme, qui doit faire suite à la démission de M. Claude Wolff (UDF), M. Le Pen a annoncé la candidature de M. Jean-Claude Waterlot, délégué du Front national en Auvergne. Celui-ci s'opposera donc à M. Valéry Giscard d'Estaing qui brigue ce siège.

LES SÉNATEURS R.I. : « Une pirouette dangereuse »

Les sénateurs républicains et indépendants ont expliqué, samedi 28 juillet, dans un texte, « pourquoi le référendum n'aura pas lieu » prenant acte avec regret du refus de réunir le Parlement en congrès pour réviser la Constitution, comme l'avait demandé M. Alain Poher, le groupe RI du Sénat estime :

« Outre le fait qu'en l'état actuel une telle modification augmenterait considérablement les pouvoirs du président de la République, elle permettrait éventuellement de faire adopter, en posant judicieusement la question, des projets qui ne seraient pas conformes à la Constitution, et cela sans le contrôle du Conseil constitutionnel. »

Après avoir affirmé qu'*« Un référendum sur la liberté de l'enseignement (...) reste aujourd'hui possible »*, les sénateurs RI indiquent :

« Nous avons demandé un référendum sur un point précis, on nous répond par une pirouette, une pirouette dangereuse pour nos institutions. Nous refuserons de faire prendre à la France ce risque-là. Le pays le comprendra. Tout comme il a compris que le Sénat avait demandé un référendum sur l'école libre. Que M. Mitterrand avait répondu qu'il y aurait un référendum. Qu'il ne s'agissait pas du même référendum. Et qu'il ne s'était pas engagé à ce qu'il y en ait ensuite un sur l'école. Cela est simple.

» Lorsque vous demandez un café crème et que l'on vous sert un whisky, il paraît logique de renvoyer le whisky. C'est très probablement ce que nous ferons. »

Le vaudeville du Sénat

par MAURICE DUVERGER

En son article 3, la Constitution voit dans le référendum l'expression directe de la souveraineté nationale, c'est-à-dire l'acte suprême de notre vie politique. Le Sénat est en train d'en faire un mauvais vaudeville, où les citoyens vont tenir le rôle du cocu, traditionnel dans ce genre théâtral. Qu'on en juge :

Acte premier. – *Les sénateurs* demandent au président de la République d'organiser un référendum sur le projet de loi relatif à l'enseignement privé, sur la base de l'article 11 de la Constitution. Ils savent que le chef de l'Etat devra refuser, car le texte actuel de l'article en question ne permet que des référendums portant *sur* l'organisation des pouvoirs publics ou la ratification de traités. Ils veulent ainsi prouver que François Mitterrand a peur de consulter le peuple.

Acte II. – Le président de la *République prend les sénateurs* au mot, en demandant qu'ils lui donnent les moyens de mettre en œuvre leur proposition. Il les invite donc à engager une révision de la Constitution élargissant le champ de l'article 11 aux projets de loi *« concernant les principes fondamentaux des libertés publiques »*.

Acte III. – Coincés dans leur piège, les sénateurs tentent d'éviter une consultation populaire qu'ils ont toujours détestées. Telles les vierges d'autrefois, effarouchées par la vue de l'homme, ils sont épouvantés à l'idée d'un contact avec les électeurs, qu'ils n'ont jamais rencontrés. Le bon M. Poher réclame donc que la révision soit finalement décidée par la procédure du Congrès, où le projet présidentiel n'a aucune chance d'atteindre la majorité des trois cinquièmes, exigée. Ils veulent ainsi la séparation des pouvoirs en empiétant sur les prérogatives du chef de l'Etat et ils oublient que Michel Debré a déclaré lors des travaux préparatoires de la Constitution : *« Le référendum est la voie normale de la révision »* (1), ce que le texte de l'article 89 exprime d'ailleurs clairement.

Acte IV. – Cette pantalonnade ayant fait long feu, les sénateurs s'apprêtent à rejeter purement et simplement le projet de révision. Ainsi, les Français seront empêchés de parler par l'assemblée qui réclamait à grands cris qu'on leur donne la parole. Ils en tireront une conclusion évidente : qui refuse les moyens montre qu'il n'a jamais voulu la fin.

***

Depuis trois semaines, les hommes politiques de l'opposition n'ont avancé aucun argument sérieux contre le projet de réforme constitutionnel annoncé par François Mitterrand le 12 juillet.

Il n'est pas vrai que la révision engagée soit inutile. Si d'« éminents juristes » estiment que le projet Savary *entre* dans l'organisation des pouvoirs publics, que M. le sénateur Pasqua dévoile leur identité et leurs propos, afin qu'on puisse débattre avec eux. Car toutes les interprétations connues leur donnent tort.

Il n'est pas vrai que la révision augmenterait le pouvoir personnel *du président de la République*, puisque celui-ci ne peut user de l'article 11 que sur proposition du gouvernement ou des deux Assemblées. Il ne pourrait donc pas y recourir après une défaite éventuelle de la gauche aux législatives de 1986.

Il n'est pas vrai que le référendum sur la révision empêcherait de consulter ensuite les Français sur un projet de loi *établissant la paix scolaire*. Comment croire qu'ils se laisseraient abuser dans un domaine qui leur tient tant à cœur ? Une fois la voie de l'article 11 rendue praticable, le chef de l'Etat disposerait d'un moyen de pression sur les parties et organisations concernées, laïques et religieuses, pour les pousser vers un compromis acceptable. L'évolution qu'on perçoit déjà dans la FEN et chez le *chanoine Guiberteau montre* que la réforme constitutionnelle amorcée *ne* déplace *pas* le problème fondamental qui l'a motivée, mais qu'elle contribue au contraire à la résoudre.

Il n'est pas vrai enfin que le président de la République doive engager sa responsabilité propre sur l'un ou l'autre des référendums envisagés. *Le général de Gaulle l'a fait deux* fois, en 1962 et en 1969 : mais *c'était sur des référendums* réguliers qui reposaient sur son prestige personnel. De toute façon, transformer le vote sur un texte en vote sur un homme, c'est passer du référendum au plébiscite (au sens français du terme) : c'est-à-dire de la démocratie à la dictature. La Constitution ne prévoit pas une procédure de ce *genre, qui ne correspond ni à son* esprit ni à sa lettre.

La seule objection valable au projet de révision constitutionnelle a été présentée par François Goguel dans les colonnes de ce journal (2). Les textes adoptés par référendum échappant au contrôle du Conseil constitutionnel, d'après sa propre jurisprudence l'extension de l'article 11 accroîtrait la possibilité de faire voter par le peuple des lois contraires à la Constitution. Peu importe que l'auteur de ce raisonnement ait omis de formuler que la loi fondamentale a été violée aux yeux de tous en 1962. Il y a plus de joie au ciel du droit pour un pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui persévèrent. L'essentiel est que l'argument soit bon, et il l'est.

Mais il conduit logiquement à compléter *le projet de révision*, et non pas à y renoncer. En maintenant l'article 11 en son état actuel, on laisse au président la possibilité de faire des référendums sur des projets de loi inconstitutionnels, portant sur l'organisation des pouvoirs publics ou la ratification de traités : domaines parfois aussi importants que celui des libertés. Le raisonnement de François Goguel tend au contraire à *coupler l'extension* de l'article 11 aux droits de l'homme et sa limitation à des projets respectant les principes et les règles ayant valeur constitutionnelle. De cette façon, l'Etat de droit ferait un progrès important.

Il serait très facile d'atteindre un tel objectif. Par exemple, en insérant entre les deux alinéas de l'article 11 un alinéa complémentaire du type suivant : *« Le projet de loi est soumis au référendum après que sa conformité à la Constitution a été examinée par le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République et statuant dans les huit jours. L'avis du Conseil constitutionnel est immédiatement publié. »* Cette formule éviterait le gouvernement des juges, en ne donnant pas au Conseil un véritable droit de veto sur la décision présidentielle. Mais un avis négatif des neuf Sages, rendu public aussitôt, ne *pourrait* guère être négligé, car il rendrait *fort probable* l'échec d'un référendum qui passerait outre.

***

Il n'est pas sûr que cette discussion juridique devienne rétrospective après que les sénateurs eurent repoussé le projet de révision. Ils *réaliseraient ainsi* une *situation* classique dans l'avant-dernier acte du vaudeville : eux-mêmes refusant la réforme constitutionnelle parce qu'ils estiment possible un recours direct à l'article 11, que le président estime impossible sans une révision constitutionnelle préalable. Un familier du théâtre devine immédiatement le dénouement de l'acte final : par l'intervention d'un nouveau personnage qui résoudra l'énigme ainsi ficelée.

En l'occurrence, seul le Conseil constitutionnel peut tenir ce rôle. S'appuyant sur l'article 5, le président de la République peut certainement le consulter sur toute interprétation de la loi fondamentale. Par exemple sur *la question de savoir si* un projet relatif à l'enseignement privé *entre* ou non dans le cadre de l'actuel article 11. Si le Conseil répondait « non », les sénateurs ne pourraient guère faire obstacle au projet de révision constitutionnelle, il leur serait alors renvoyé. Si le Conseil répondait « oui », le président pourrait accélérer la mise au point d'une loi Chevènement, définissant *un compromis sur l'école que* toutes les parties concernées puissent accepter. Cela ferait un bien beau référendum...

(1) Avis et débats du comité consultatif constitutionnel. *Documentation française*, 1960, page 79.

(2) « On n'a pas le droit de jouer avec le suffrage universel », *le Monde daté* 22-23 juillet 1984.

Le juillet du président

(Suite de la première page.)

En dehors de ce changement, on ne s'est séparé pratiquement que du meilleur de l'équipe précédente, M. Delors. Pour le reste, les amitiés présidentielles et la peur des partielles ont prévalu. Où est donc cette nouvelle génération que l'on attendait de voir à l'œuvre, les Pierret, Forni, Evin, Belorgey, Richard, etc. ? Bref M. Fabius a gardé beaucoup de ceux qui ont commis les bévues du début du septennat. C'est une première faiblesse.

Le rétrécissement de la base politique théorique de M. Mitterrand, du fait du départ du PCF, en est une autre. Le chef de l'Etat a certes pris ce risque en connaissance de cause. Mais le rapport des forces gauche-droite n'est pas tel dans le pays que M. Mitterrand puisse se permettre, sans risque, de commencer sa reconquête de l'opinion par l'amputation de sa propre majorité.

On touche là la difficulté et l'ambition mêmes de la stratégie présidentielle : elle est tout entière tournée vers les « déçus du socialisme » et non plus vers les gros bataillons du peuple de gauche, comme du temps de M. Mauroy. Or une autre grande faiblesse du pouvoir – que l'on a, dans la bousculade des chocs administrés à l'opinion, quelque peu oubliée – est le rejet de la rigueur par une partie de l'électorat de gauche. Tout l'espoir des communistes est d'ailleurs de se refaire une santé contre celle-ci.

Quelle gauche ?

Deux questions essentielles viennent alors à l'esprit : que va faire la droite ? Que peut faire le PCF ? Plus précisément, la droite n'est-elle pas en train de se tromper de gauche ? Comment M. Mitterrand peut-il gérer l'inconnue communiste ?

Après avoir donné l'impression, notamment au lendemain de la manifestation du 24 juin, de tenir le pouvoir à la merci d'un dernier coup d'épaule, l'opposition voit resurgir ses difficultés, et d'abord celle-ci : elle a jusqu'à présent bénéficié non pas d'un transfert de confiance, mais des erreurs de la gauche. Que cette gauche vienne à n'en plus commettre, qu'elle se réoriente, comme elle semble vouloir le faire, et il faudra bien, pour la droite, élaborer un projet positif et crédible. D'autant que – le choix qui a suivi l'engagement par M. Fabius de la responsabilité de son gouvernement l'a montré – la droite court le risque de se tromper d'adversaire. Manifestement, elle parle encore à la gauche de 1981 et non à celle, amendée et débarrassée de l'« hypothèque » communiste, de 1984.

L'inconnue communiste

Ce risque-là souligne que l'opposition a, elle aussi, un problème de renouvellement. Et la nouvelle génération compte bien, à l'exemple de M. Léotard, s'appuyer sur l'image de la « jeunesse » et de la « modernité » recherchée par M. Fabius pour imposer la sienne au détriment de ses anciens.

Enfin, même si elle n'en parle plus, la droite est toujours confrontée à l'effet Le Pen. La surenchère dans laquelle elle s'est engagée au lendemain de l'élection européenne doit d'ailleurs beaucoup à cet effet-là : tout comme, paradoxalement, le refus du référendum. Le président du Front national n'aurait-il pas été particulièrement à l'aise dans une campagne pour le non ?

L'opposition peut cependant être tentée de gérer le capital que sont, pour elle, les erreurs passées de la gauche, tant l'écart qui sépare les deux camps est grand. Jugeant qu'un rapport de forces à 60 % contre 40 % ne peut être inversé dans un délai aussi court (vingt mois nous séparent de l'échéance de 1986), elle peut aussi attendre d'autres erreurs de la gauche : la droite a montré que, grâce à ses nombreux relais d'opinion et à sa propre capacité, elle sait en tirer le maximum. Elle peut enfin spéculer sur la poursuite de l'usure du pouvoir après une embellie Fabius réelle, mais de courte durée.

L'usure et le recentrage, tels étaient bien les deux paris du PCF lorsqu'il s'est engagé dans un processus de passage par étapes dans l'opposition. Nul n'a cherché à dramatiser ce processus. Le PC, parce qu'il sait qu'il heurte son propre électorat majoritairement favorable jusqu'alors à la participation ; le PS, parce qu'il n'a pas intérêt à avouer sa faiblesse et à souligner son propre isolement en engageant dès maintenant un procès en « trahison » contre les dirigeants communistes. Ces derniers ont constaté que la participation ne leur avait pas permis d'enrayer leur déclin. Ne croyant guère au succès de la gauche en 1986, ils ont choisi de quitter le navire pour ne pas ajouter au désaveu propre à leur parti celui qui atteint la politique gouvernementale. Or il ne suffit pas au PC de quitter le gouvernement pour se rétablir.

Le voilà contraint à *l'« abstention positive »*. Preuve, *s'il en était* besoin, qu'il lui faut moduler sa rupture. Preuve également que l'opinion risque de ne pas davantage s'y retrouver que dans le *« un pied dedans, un pied dehors »* pratiqué avant le 17 juillet. Ce qui guette à coup sûr le PC aujourd'hui, c'est d'être à son tour pris à contre-pied par le président. Il a justifié sa sortie par la poursuite de la rigueur et le refus de la croissance. Cependant, on pourrait bientôt découvrir que la croissance par une certaine relance est au cœur de l'action du nouveau gouvernement.

De tout cela, il ressort aujourd'hui, alors que cela paraissait téméraire il y a seulement quelques mois, que 1986 n'est pas joué. Ne serait-ce que parce que sous la Vᵉ République, et malgré les efforts de M. Poher, le jeu du président reste déterminant. Or le président l'a montré : il sait jouer.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LE DÉBAT A L'INTÉRIEUR DE LA MAJORITÉ

M. CHARLES FITERMAN : l'orientation de M. Fabius n'est pas de nature à résoudre les problèmes du pays

M. Charles Fiterman, ancien ministre des transports, a commenté, vendredi 27 juillet à Ajaccio, où il se trouvait à l'occasion d'une réunion consacrée aux prochaines élections régionales, la récente déclaration de politique générale de M. Laurent Fabius : *« J'ai pris connaissance avec attention du discours du premier ministre à l'Assemblée nationale*, a-t-il déclaré. *Je le dis sans vouloir faire aucun procès d'intention, avec sincérité et inquiétude : je ne crois pas que l'orientation qu'il a exposée soit de nature à résoudre les problèmes du pays. Nous ne pouvions pas laisser croire à ceux qui nous font confiance que nous disposions encore des moyens de travailler efficacement au sein du gouvernement.* (...) *Masquer les problèmes, cacher la vérité, serait dangereux et inefficace. Le courage, c'est de dire la vérité, aussi désagréable soit-elle »*, conclu M. Fiterman.

M. Paul Laurent : la modernisation est depuis toujours notre affaire

« Après avoir accompli à partir de 1981 un nombre appréciable de progrès importants, le gouvernement a opéré une réorientation de sa politique qui s'est traduite par l'aggravation du chômage, la stagnation de l'activité économique, le recul du pouvoir d'achat des salariés et des revenus des agriculteurs, ainsi que par d'autres conséquences nocives, en particulier pour l'école », a déclaré, dimanche 29 juillet à Nice, M. Paul Laurent, secrétaire du comité central du Parti communiste français, qui participait à la fête annuelle du PCF des Alpes-Maritimes.

A propos de la modernisation de la France – *« c'est depuis toujours notre affaire »*, a souligné M. Laurent, – le secrétaire du comité central du PCF a indiqué : « (...) *Je voudrais me permettre à ce propos deux remarques : la première, c'est que rien ne serait plus archaïque que de parler de modernisation sans la réaliser dans toute l'étendue où elle est nécessaire. La France n'est pas un pays arriéré dans les domaines scientifique et technologique. Ce qui lui manque aujourd'hui, c'est d'avancer dans la création de nombreuses entreprises modernes dans les branches de l'économie.*

» Moderniser, c'est mettre en fabrication les équipements nécessaires aux nouvelles entreprises. Moderniser, c'est projeter et construire ces nouvelles entreprises ou ces nouveaux secteurs de production. En somme, c'est créer des centaines de milliers de nouveaux emplois qui compenseront, et bien au-delà, ceux qui tombent en désuétude (...).

» Ma deuxième remarque, c'est que, si l'on veut développer l'emploi productif moderne, alors il faut enfin écouter nos propositions. Bien entendu, nous sommes sur tous les fronts où l'emploi productif est menacé par un patronat uniquement préoccupé de casse et de spéculation financière. Cela est bien connu. Mais nos propositions vont beaucoup plus loin.

» Dans toutes les régions, dans toutes les branches essentielles, les communistes sont porteurs de propositions de création d'entreprises nouvelles, de modernisation, de financement, qui ne demandent qu'à prendre vie. De la machine-outil à l'automobile, de l'électronique à la chimie fine, des PME à la grande entreprise, nous proposons, après en avoir discuté avec les ouvriers, les techniciens, les ingénieurs, les cadres, l'extension réelle de notre appareil industriel à la mesure de notre temps. »

Or, a déploré M. Laurent, *« les seules prévisions concrètes dont il soit question, c'est un nouveau recul de l'emploi, la suppression d'entreprises existantes souvent ultramodernes, comme Ugine-acier à Fos-sur-Mer, c'est aussi une politique dite de soutien aux entreprises qui élude le choix d'aider celles qui font progresser l'emploi et la production intérieure. »*

Le PC durcit ses critiques

(Suite de la première page.)

Prenant pour la première fois la parole en public depuis son départ du gouvernement, *M. Fiterman a dit* crûment, à Ajaccio, que les lignes directrices présentées par M. Fabius le 24 juin au Palais-Bourbon ne lui paraissent pas *« de nature à résoudre les problèmes du pays »*.

A Nice, M. Paul Laurent, que la direction du PCF a fait monter depuis plusieurs semaines en première ligne, a répliqué, lui, au nouveau premier ministre que *« parler de moderniser la France »*, c'est bien mais que *« pour moderniser il faut créer des emplois »* et que *« l'emploi productif moderne, c'est la grande affaire du Parti communiste français »*.

Dans *l'Humanité Dimanche*, François Hilsum n'avait pas manqué d'exploiter contre le gouvernement le train de hausses annoncé pour augmenter les recettes budgétaires. Il est revenu à la charge dans l'éditorial du quotidien du Parti communiste, lundi, pour souligner que ces mesures *« sont l'expression d'une politique de rigueur qui s'attaque au pouvoir d'achat des salariés et des petits et moyens paysans »*.

Toutes ces interventions prolongent, en l'amplifiant, le commentaire critique qu'avait formulé M. André Lajoinie, au nom de son parti, le 24 juillet, à l'encontre de la politique défendue par M. Fabius, pour justifier l'abstention des communistes lors du vote de « confiance ».

De toute évidence, le PCF a *décidé de ne laisser désormais aucun* répit au gouvernement et le fait qu'il engage cette campagne sans observer la moindre trêve estivale confirme aussi son souci de prévenir, autant que possible, les critiques que sa rupture avec le PS lui vaudra au *sein de la gauche française au fur et* à mesure que la préparation des prochaines consultations électorales accentuera les clivages à l'intérieur de la majorité présidentielle.

Cette notion même de majorité présidentielle semble considérée par la direction du PCF comme devenue une coquille vide. Les communistes ne la conçoivent plus que sous la forme d'une alliance purement formelle. La preuve en est que les porte-parole du PCF n'hésitent pas à joindre leurs voix aux dirigeants de l'opposition qui usent volontiers d'arguments spécieux pour essayer de justifier leur opposition tactique au projet de réforme constitutionnelle voulu par M. François Mitterrand. Comme l'opposition, le PCF estime que suivre le président de la République dans sa proposition risquerait d'accentuer le caractère présidentiel des institutions de la Vᵉ République, avec tous les risques de pouvoir personnel qui en résulteraient.

Au micro de RMC, lundi matin, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, M. André Lajoinie, a prononcé à ce sujet des paroles rejoignant celles du président du groupe RPR du Sénat, M. Charles Pasqua, la veille sur la même antenne.

Rien ni personne n'échappera donc plus, côté socialiste, à la contestation communiste. Bien qu'il se défende de vouloir pratiquer une opposition systématique au gouvernement, le PCF se montre ainsi déterminé à avancer crescendo... dans le rôle ambigu de l'allié qui soutient sans participer, et en soutenant de moins en moins.

ALAIN ROLLAT.

M. FRANÇOIS HILSUM : nous ne croyons ni aux miracles ni au messie

Commentant dans l'éditorial de *l'Humanité* du lundi 30 juillet le train de hausses récentes ou prochaines de l'essence et des tarifs publics, M. François Hilsum, membre du comité central du PCF, écrit : *« Ces mesures augurent bien mal du budget que le gouvernement met au point, avant de le soumettre à la discussion des parlementaires. Elles sont l'expression d'une politique de rigueur qui s'attaque au pouvoir d'achat des salariés et des petits et moyens paysans. Dans le même temps, les dividendes et les revenus financiers grimpent en flèche. L'inégalité sociale grandit à nouveau. L'application unilatérale de la rigueur est devenue un fait devant lequel les communistes refusent de s'incliner. »*

Il s'agit d'*« imposer aux forces conservatrices la croissance économique, un véritable modernisme »*, affirme encore l'éditorialiste de *l'Humanité*, qui conclut : *« Sans étroitesse partisane, en étant eux-mêmes dans un moment où la morosité, l'angoisse, la colère, sont dans l'air du temps, les communistes peuvent s'identifier à l'espérance populaire. A sa renaissance. Ils ne croient pas aux miracles. Ni au messie. Ils sont lucides, concrets, unitaires. »*

Dans le dernier numéro de l'hebdomadaire *l'Humanité-Dimanche*, M. Hilsum, évoquant les problèmes institutionnels du moment, écrivait, à propos du projet de référendum : *« Les communistes sont toujours favorables à l'extention des libertés publiques, des droits des citoyens. Précisément, pour cette raison, ils craignent une accentuation du caractère présidentiel de la Constitution.* (...) *En un temps où le modernisme est à la mode, n'est-il pas évident que le « présidentialisme » serait une forme de pouvoir archaïque particulièrement vieillotte ? Le modernisme, dans le domaine des institutions, consisterait à démocratiser de plus en plus la société française. »*

LES OFFRES D'OUVERTURE DU PREMIER MINISTRE

POINT DE VUE

Ouvrir de vrais dialogues

par JACQUES BARROT (*)

LES Français attendent des hommes politiques autre chose qu'un échange d'invectives ou la répétition de slogans dérisoires.

J'appartiens à une famille politique qui n'a jamais pris son parti de l'exclusion d'une moitié des Français des grands débats nationaux. Aux *débordements style « Valence »* des premières années du septennat, aux prétentions socialistes d'alors de monopoliser la réflexion, sinon la vérité, nous n'avons jamais répondu par d'autres outrances.

Animés par cet esprit, pourquoi *n'aurions-nous pas relevé* le changement de ton et de discours du nouveau premier ministre ? Pour ma part, je ne pouvais pas écarter sans examen l'invitation que m'a faite M. Fabius de représenter l'opposition dans une réflexion sur les retraites. J'ai pourtant été amené à décliner cette offre. D'abord parce que la précipitation et l'orchestration qui l'accompagnaient auraient inévitablement nourri tous les soupçons. Ensuite parce que je constatais l'absence de la concertation préalable, indispensable pour donner au dialogue souhaité les bases claires susceptibles d'assurer sa réussite. Trois conditions m'auraient semblé nécessaires :

Une condition de neutralité d'abord. Le gouvernement, en appelant ainsi des parlementaires de l'opposition, doit éviter de paraître les compromettre, car c'est condamner par avance leur travail à la suspicion et les vouer à la marginalisation. Il doit être clair que le contrat noué devant les électeurs, lors des élections de 1981, ne peut être dénoué par des initiatives individuelles prises sans que les électeurs aient exprimé un nouvel avis. L'honnêteté exige que cette règle ne soit pas transgressée.

Condition de clarté ensuite. Si le gouvernement souhaite un dialogue institutionnel avec l'opposition parlementaire, peut-il ignorer totalement les groupes politiques en donnant le sentiment de les court-circuiter et de leur opposer des individus ? Certes, il peut être intéressant, pour innover, de solliciter le concours de certaines personnalités choisies pour leurs compétences ; encore faut-il qu'il y ait accord avec leur groupe respectif, sur les règles du jeu, pour éviter les ambiguïtés qui ôteraient au travail engagé la crédibilité nécessaire.

Enfin une condition d'efficacité. Les moyens et les objectifs d'une réflexion commune doivent être suffisamment précis pour éviter l'équivoque ou l'insignifiance. En l'occurrence, une prospective sur les régimes de retraite exige d'abord le *concours de spécialistes*, démographes et actuaires, et la concertation des partenaires socio-professionnels en charge de gestion. Ce faisant, on découvrira les risques pris avec un abaissement généralisé de la retraite, au moment où la baisse de la natalité et l'allongement de la durée de vie rendent déjà la situation délicate. Mais ce bilan étant fait, les personnalités politiques pourront engager un dialogue sur des bases objectives. Un vrai dialogue, qui ne dispensera en définitive ni les hommes au pouvoir d'assumer leurs choix ni l'opposition d'exercer sa fonction critique. Du moins, ce travail approfondi permettra-t-il à la confrontation de porter sur le fond des choses et d'être à la mesure des problèmes posés aux Français.

Rien ne réussira si le pouvoir ne renonce pas à en faire l'occasion de « coups » politiques. Ou, tout simplement, s'il en reste à une approche trop superficielle pour ne pas tourner court. Avec le CDS, j'estime que la gravité des problèmes posés, la sauvegarde d'une vie démocratique, exigent pourtant l'ouverture de vrais dialogues.

(*) Député UDF-CDS de Haute-Loire, ancien ministre.

M. Jacques Chirac : refus absolu de tout compromis

Sous le titre « Croire en l'Occident », M. Jacques Chirac écrit notamment dans *le Figaro* du 30 juillet : *« Si l'opposition représente déjà, de fait, la nette majorité de l'opinion, c'est sans doute en raison de la déception provoquée par une politique dont les contradictions aboutissent à accentuer un déclin dont la population ressent quotidiennement les effets ; mais c'est aussi, j'en ai la conviction, parce que le pays ouvre les yeux sur la réalité de la menace qui pèse sur ses libertés.*

» Il découvre qu'une nation peut passer d'un système de civilisation à un autre sans violence, sans invasion, sans bruit de bottes, mais au terme d'un processus presque paisible, alternant subtilement les techniques éprouvées de la promesse et du cynisme. »

M. Chirac accuse ensuite le pouvoir d'avoir *« ressuscité par ses provocations »* l'extrême droite et de chercher, ajoute-t-il, *« à l'attiser par tous les moyens, dans l'espoir de brandir cette menace comme un épouvantail devant les électeurs : ce sera elle ou moi ; la violence dans la rue ou la paix par le socialisme ; le désordre évocateur des plus mauvais souvenirs ou le gant de velours de l'Etat collectiviste »*.

« Oui, continue M. Chirac, *je crois que les Français ont compris que cette stratégie fait partie des scénarios imaginés par une équipe d'idéologues résolue à tout pour se maintenir ; et que, contre ce danger, il n'existe qu'une parade : l'affirmation nette et sereine des valeurs qui sont les nôtres, la solidarité sans faille de tous ceux que ces valeurs rassemblent, le rappel obstiné des solutions que nous jugeons les plus aptes à les maintenir, le refus absolu de tout compromis, et, en réponse aux provocations, le respect des règles républicaines, seul susceptible d'obliger nos adversaires à s'incliner devant les prochaines échéances électorales* (...). *Cette attitude est peut-être, pour nous comme pour l'ensemble de l'Occident, une des dernières chances de la liberté.* (...) *De même qu'elle doit guider notre conduite dans le débat politique intérieur, l'affirmation des valeurs occidentales constitue, dans la situation présente du monde, un devoir auquel on ne saurait se dérober. »*

La mort du colonel Rémy

Gilbert Renault, dit le colonel Rémy, héros de la Résistance et compagnon de la Libération, est mort à l'âge de soixante-dix-neuf ans, dimanche matin 29 juillet, dans une chambre d'hôtel de Guingamp (Côtes-du-Nord). Il devait participer dans cette ville aux cérémonies du quarantième anniversaire des combats du maquis de Plésidy-Saint-Connan.

Les obsèques du colonel Rémy auront lieu, mercredi après-midi 1ᵉʳ août, en présence du ministre de la défense, M. Charles Hernu, à Lanmodez où il s'était retiré. Le président de la République a adressé à sa veuve un message dans lequel il souligne « le rôle éminent de ce combattant dans la convergence entre la résistance intérieure et la France libre ».

RÉSISTANT ET ÉCRIVAIN

Dans sa ville de Vannes (Morbihan) où il naquit le 6 août 1904, Gilbert Renault ne s'appelait pas encore Rémy lorsqu'il prit un premier emploi d'attaché à la Banque de France, pour ensuite s'occuper, vers 1937, du financement de films, dont l'un, d'Abel Gance, le ruina. Sonne alors l'appel du 18 juin 1940 par lequel le général de Gaulle invite les Français à continuer le combat. A trente-six ans, le citoyen de Vannes se rend à Lorient, vogue avec son frère à bord d'un chalutier et il débarque en Angleterre où, le 28 juin, sous le pseudonyme de Rémy, il entre dans *les Forces françaises libres* à Londres.

Commence alors l'un de ces destins de la Résistance, dont la fille aînée de Rémy, Catherine de Castilho, racontera les diverses péripéties dans un livre, paru en *1970, où son père apparaît au* milieu d'une série d'aventures dramatiques et parfois farfelues, grand jeu animé par un homme séduisant, original et plein d'une imagination débordante.

Fondateur, dès 1940, de la *Confrérie Notre-Dame, qui devait* devenir le deuxième réseau de renseignements créé en territoire occupé, Rémy participe à tous ces combats qui rassemblent ceux que, plus tard, on appellera les « hommes de l'ombre ». Il retourne, dès le 10 août 1940, en France avec pour mission de contrôler les mouvements de l'ennemi. Le contre-espionnage *allemand le repère et*, en juin 1942, il l'identifie, lui et sa famille qui se cache en Bretagne. Pour se venger, la Gestapo arrête sa mère et ses sœurs. Son jeune frère et l'un de ses oncles trouveront la mort en déportation, tandis que l'un de ses cousins sera fusillé. Malgré cela, Rémy, insaisissable, continue son action en France et jusqu'en Afrique et *en Italie. Il sera fait compagnon* de la Libération le 13 mars 1942.

Durant tout ce temps, Rémy réussira à faire partager à sa famille une vie clandestine qu'elle vivra avec intensité, jusqu'au jour où il reçoit l'ordre de la mettre à l'abri en Angleterre après une traversée de la Manche dans les soutes à poisson d'un chalutier. Lui, il ne décidera de s'arrêter, à la tête de la Confrérie Notre-Dame, devenue en 1944 le réseau « CND-Castille », qu'au moment de la libération de Paris.

Fidèle du général de Gaulle, *dont il sera membre du cabinet* personnel à la Libération, Rémy est alors l'organisateur des grandes cérémonies du Rassemblement du peuple français (le RPF), mouvement gaulliste de la IVᵉ République. Il se signale par une intense activité de conférencier, écrit dans les journaux du RPF, mais, surtout, il entreprend, sous son nom de guerre, *une carrière d'écrivain à partir de* ses souvenirs. C'est ainsi qu'il consacre un grand nombre d'ouvrages à la Résistance (plus d'une vingtaine, au total) ou à ses mémoires d'un agent secret de la France libre. Pour un roman policier, *le Monocle noir*, il obtient le prix du Quai des Orfèvres en 1960. Mais c'est son activité de journaliste qui lui vaudra de prendre quelque distance avec le mouvement gaulliste.

En 1950, dans l'hebdomadaire *Carrefour*, aujourd'hui disparu, Rémy, commentant la détention du maréchal Pétain, écrit que *« la France de juin 1940 avait à la fois besoin du maréchal Pétain et du général de Gaulle, d'un bouclier en même temps que d'une épée. »* Cet article, aussitôt publié, suscite de vives réactions, dont celle du général de Gaulle, qui le critique publi*quement, au point que son* auteur se retire du comité directeur du RPF, et est exclu de l'Association des Français libres.

Plus tard, notamment après la fin de la guerre d'Algérie, Rémy se séparera encore du général de Gaulle, *en se montrant partisan* d'une très large amnistie pour l'union des Français. Dans son livre *Dix ans avec de Gaulle*, paru en 1971, il fera le point de ses relations avevc la chef de la France libre, pour lequel il a toujours gardé une admiration mêlée de respect. *« On en a fait une être surhumain*, écrit-il notamment. *Je le montre comme un grand homme, avec ses sautes d'humeur et son humour. »*

Compagnon de la Libération, croix de guerre 1939-1945, rosette de la Résistance, Rémy était titulaire de nombreuses décorations étrangères (dont la Distinguished *Service Order* et la Legion of Merit) et il était commandeur de la Légion d'honneur.

J. L.

Le Monde

société

M. CHEVÈNEMENT A L'ÉDUCATION NATIONALE

Le nouveau ministre devra d'abord gérer les réformes de son prédécesseur

« Reconstruire l'école est sans aucun doute l'un des défis majeurs de la prochaine période historique... », écrivait M. Jean-Pierre Chevènement le 18 mai 1982. A cette date, il était ministre de la recherche et de l'industrie et s'adressait ainsi à M. Roland Carraz, qui était alors député de la Côte-d'Or, en lui confiant – non sans empiéter un peu sur les prérogatives de M. Alain Savary – une mission sur *« la recherche en éducation et en socialisation de l'enfant »* (1).

Reconstruire l'*« école de la République »* ? M. Chevènement s'est sans doute mis à l'œuvre dès son installation rue de Grenelle où il a trouvé un vaste chantier inachevé, celui de la rénovation pédagogique entreprise par M. Alain Savary, notamment pour lutter contre l'échec scolaire. Ce n'est pas sur ce terrain qu'il est d'abord attendu après les avatars du projet de loi sur l'enseignement privé. Mais la remise en état de l'école publique est étroitement liée au dossier de l'école privée. Comme son prédécesseur, M. Chevènement en semble convaincu lorsqu'il déclare : *« La seule querelle scolaire qui vaille est celle de la qualité. »* C'est un langage qui n'est pas pour déplaire aux responsables de l'enseignement catholique. Bien que profondément laïque, le nouveau ministre de l'éducation nationale n'a jamais, il est vrai, fait preuve d'intérêt à l'égard de ce débat. Quant aux députés du CERES, ils ont généralement soutenu le projet Savary au sein du groupe socialiste.

Sur ce terrain comme sur celui de la rénovation – ou de la reconstruction – de l'école publique, M. Chevènement dispose, en fait, de peu de temps. Deux ans à peine jusqu'aux élections législatives.

Mais il bénéficie des acquis de trois années de réflexion, de concertation et de changements qualitatifs prudemment amorcés dans un domaine à la fois explosif et caractérisé par la force d'inertie. Ils lui seront d'autant plus précieux que des échéances ayant valeur de test sont proches. La première sera sans nul doute celle de la rentrée scolaire qui verra une nouvelle fois affluer des dizaines de milliers d'élèves supplémentaires dans les collèges et les lycées. En fait, la rentrée 1984 est préparée depuis bientôt un an par les services ministériels. Les mêmes qui l'avaient techniquement réussie l'an dernier alors qu'elle était placée sous la haute surveillance du président de la République. Accueillir davantage d'élèves sans beaucoup de moyens supplémentaires suppose pour les enseignants d'accepter des classes un peu plus chargées. C'est à la nouvelle équipe gouvernementale qu'il appartiendra de le faire comprendre.

Au-delà des problèmes quantitatifs, la rentrée 1984 est en même temps celle de la mise en œuvre de réformes décidées par M. Savary. La rénovation des collèges doit faire ses premiers pas dans 10 à 15 % des établissements, qui s'y sont préparés durant l'année scolaire qui vient de s'achever. Cette réforme a été mal accueillie par une partie non négligeable du corps enseignant qui y voit un bouleversement de ses habitudes. Tandis que les syndicats qui l'ont soutenue (le SNI-PEGC et le SGEN-CFDT) reprochaient à M. Savary trop de prudence dans l'application. Entre ces deux extrêmes, il est peu vraisemblable que M. Chevènement puisse faire un autre choix que celui de son prédécesseur.

Une autre « première » aura lieu à l'occasion de la rentrée universitaire : la mise en œuvre en premier cycle de la loi sur l'enseignement supérieur. Votée en 1983, après de violentes manifestations au printemps, et la fronde des professeurs à l'automne, la loi semble aujourd'hui mieux acceptée par ceux qui sont chargés de l'appliquer et qui ont élaboré dans une soixantaine d'universités quelque quatre cents projets de premier cycle. Entre-temps, il est vrai, les universitaires ont obtenu quelques apaisements sur leur statut et leurs carrières.

Mobiliser les enseignants

Le calendrier de M. Chevènement à l'automne sera décidément bien encombré par les retombées de décisions dont il n'aura pas eu l'initiative. Même le budget pour 1985, qu'il lui faudra défendre devant le Parlement, est pratiquement « bouclé ».

Mais la qualité de l'enseignement n'est pas seulement affaire de crédits. Par sa formation, et son itinéraire personnel, M. Chevènement devrait attacher beaucoup de prix aux contenus de l'enseignement, à la modernisation des connaissances aujourd'hui indispensables à tout citoyen. Sur ce terrain aussi, les travaux ont commencé, mais le nouveau ministre pourra sans doute, davantage que dans les mesures à caractère technique, imprimer sa volonté.

Son comportement à l'égard des syndicats d'enseignants, nombreux, puissants, divisés sur la politique à mener en matière d'éducation nationale, sera déterminant. Au sein même des syndicats qui sont engagés aux côtés de la gauche et où se reflètent toutes ses tendances, les stratégies divergent. M. Chevènement entretenait jusqu'à présent de bonnes relations avec les dirigeants du plus gros bastion, la FEN. Si, au sein du Parti socialiste, M. Chevènement est un des plus proches du Parti communiste, à la FEN, les enseignants du CERES ont toujours milité à l'intérieur de la tendance socialiste (unité, indépendance et démocratie), non seulement pour empêcher la tendance communiste de prendre le pouvoir, mais aussi pour tenter de faire évoluer de l'intérieur la majorité syndicale.

Le nouveau ministre de l'éducation nationale ne devra pas seulement « rassembler ». Il lui faudra aussi mobiliser ceux qui font tourner le système éducatif. Sans oublier l'essentiel : les jeunes.

CATHERINE ARDITTI.

(1) Ce rapport remis à M. Laurent Fabius, après qu'il ait succédé à M. Chevènement, au ministère de l'industrie et de la recherche, est publié à la Documentation française.

JE FERME MA GUEULE!

UN MINISTRE "ÇA FERME SA GUEULE. SI ÇA VEUT L'OUVRIR, ÇA DÉMISSIONNE" (J.-P. CHEVÈNEMENT 1983)

Dessin de PLANTU.

Saint-Just, si on veut...

Le voilà donc le beau gosse et turbulent du PS au 110 de la rue de Grenelle, en cet hôtel de Courteilles aux pilastres corinthiens, siège depuis 1829 du ministère de l'instruction publique devenu ministère de l'éducation nationale. Le voilà surtout en ces lieux comme un patron heureux, Jean-Pierre Chevènement, savourant l'heure d'un retour aux affaires et surtout, dit-il, dans *« une nouvelle période »*. Seize mois plus tôt, il avait quitté en démissionnaire le ministère de la recherche et de l'industrie à cinquante pas de là, après le fameux *« Un ministre ça ferme sa gueule. S'il veut l'ouvrir il démissionne »*. Seize mois de retraite mais non de silence. Le chef de file du CERES a dit ce qu'il avait à dire. Il a fait savoir et sans discrétion ses désaccords sur la politique économique de M. Delors. Il a éprouvé ce qu'il appelle *« la difficulté d'être un homme politique anticonformiste »*. Maintenant il entend *« assurer dans les meilleures conditions la rénovation de notre système éducatif »*. La tâche lui plaît : *« J'aime l'école. Vraiment, ça me botte »*.

On n'est pas fils d'instituteurs pour rien. Le temps est loin où l'enfant de cinq ans rêvait d'être le conducteur du tacot qui, du côté de Russey, dans le Haut-Doubs, cahotait en crachant sa fumée. Mais les racines franc-comtoises sont toujours là, qui permettent d'évoquer un grand-père ancien fermier devenu garde forestier et une grand-mère qui tenait un hôtel-restaurant. On mesura très vite que lui, Jean-Pierre, serait un brillant sujet, autrement dit qu'il serait « quelqu'un ». Et lui le premier. Car il le confesse sans forfanterie. Que ce soit d'abord à la communale du Luhier, le village où exerçaient papa et maman, que ce soit au lycée Victor-Hugo de Besançon, de la sixième à la philo, s'il ne fut pas toujours le premier de la classe, il n'en fut jamais loin, avec en prime quelques accessits au concours général.

Avec un pareil bagage la voie est toute tracée pour Normale supérieure. Il préféra Sciences-po et l'ENA. L'histoire, elle, exigea un intermède en Algérie. De 1961 à 1962, le sous-lieutenant du contingent Chevènement parcourut les djebels et y gagna la croix de la valeur militaire. *« L'Algérie a beaucoup accéléré ma maturité »*.

Auparavant il y avait eu 1958, la fin de la IV[e] République. L'adolescent qu'il était vécut sans passion excessive cette agonie. Même s'il défila de la Bastille à la République, manifestant anonyme criant avec les autres *« De Gaulle au musée ! »*, quelques jours avant la rentrée de l'exilé de Colombey, ce n'était pas par attachement à un régime qui lui faisait vivre *« une période d'humiliation depuis Diên-Biên-Phu »*. Non vraiment, adhérer alors à la SFIO n'aurait pu être qu'une *« idée saugrenue »*.

« Va donc voir Guy Mollet... »

Il y adhère pourtant en 1964, un an avant sa sortie de l'ENA. *« On sentait une évolution du gaullisme vers la droite. Il fallait bien faire quelque chose. »* Bien sûr, il y avait le PC, mais, pour un homme des frontières de l'Est, avec leurs traditions catholiques, même si l'on a une fibre de gauche, non vraiment. Le PSU ? *« Il éclatait en tout sens. »* Qui donc lui a dit : *« Va donc voir Guy Mollet »* ? Il y est allé avec quelques autres comme Alain Gomez, avec déjà des idées d'union de la gauche, un désir de « remonter tout ça ». Guy Mollet en vieux routier écouta ces néophytes ardents en père abbé, et leur dit à peu près : *« Très bien jeunes gens, allez donc voir à la quatorzième section »*. Ils y furent pour cinq ans. Mais, dès 1965, ils fondaient le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes. Cela faisait CERES, et c'était voulu. La déesse de la fertilité, de la fécondité, de la glèbe, *« de la plèbe aussi par voie de conséquence »*, ajoute Jean-Pierre Chevènement, se trouvait masculinisée mais allait faire parler d'elle.

Le CERES, au départ, n'est pas un courant, seulement un laboratoire d'idées pour l'élaboration d'un programme d'union. A qui pouvait-il faire peur avec ses trois fondateurs ? D'autres vinrent : Didier Motchane, Georges Sarre. En 1969, ils étaient quelques centaines. Mais au congrès d'Epinay-sur-Seine, avec 8,5 % des mandats, le CERES devenait arbitre pour départager le courant Mitterrand-Defferre et le courant Mollet-Savary. Il imposa le premier. Jean-Pierre Chevènement en savoure encore aujourd'hui le souvenir.

Il prenait du poids, le jeune homme romantique. La France connaissait maintenant cette silhouette élégante, ce visage bien construit, cette chevelure abondante, et ce faux angélique. A force de se manifester, de ruer dans les brancards, il forçait l'attention. Bientôt il allait recevoir son label : *« le Debré de la gauche »*. Il affecte d'en être agacé : *« Je pense avoir une certaine clarté, une rigueur dans mes comportements et mes choix. J'invoque le salut public. Mais c'est une expression que n'a pas inventé Michel Debré. Ça existait avant lui. »* Alors Jean-Pierre Chevènement - Saint-Just ? Il préférerait, surtout sachant que la fin ne sera pas la même. Le petit sourire amusé le fait du moins comprendre.

L'instant d'après il dira : *« On peut avoir des opinions divergentes, mais la gauche comme la droite ont pour but de rassembler un pays et ne peuvent le faire que sur des objectifs d'intérêt national. Chacun peut rassembler à son tour. »* C'est là qu'il glisse : *« J'ai de l'estime pour Michel Debré et j'entretiens avec lui des relations cordiales. Évidemment, c'est la politique économique et sociale qui nous divisera toujours le plus. »*

Il y a autre chose. Voilà aujourd'hui Jean-Pierre Chevènement successeur immédiat d'Alain Savary et dans un ministère où s'était conçu le projet de réforme de l'école privée, cause de tellement de remous que son auteur dut en démissionner avec les suites que l'on sait. Ironie des jeux politiques. Car M. Savary et M. Chevènement ne se sont pas toujours bien entendus. En 1971, pour une interview à *Politique hebdo* dans laquelle le secrétaire du CERES étrillait le parti pour avoir conclu des alliances locales avec la droite dans des élections municipales, M. Savary avait saisi la commission des conflits du cas de ce trublion.

Histoire ancienne. *« Ça n'a pas arrangé les affaires de Savary mais ça n'a pas empêché que nous redevenions bons amis. »* Et le successeur salue la *« rectitude morale »* du prédécesseur, se félicite d'une *« passation de pouvoir qui s'est très bien opérée »*. Avec cette précision : *« En tout cas, je n'ai aucune responsabilité dans ce qui a pu amener le départ d'Alain Savary »*.

Au fauteuil qu'occupe aujourd'hui Jean-Pierre Chevènement, les prédécesseurs furent nombreux. Lesquels lui paraissent les plus grands ? Il n'hésite pas pour répondre aussitôt : *« Jules Ferry »*. Et y ajoute Jean Zay.

Et Belfort dans tout cela, cette ville où il est né le 9 mars 1939, dont il est maire depuis mars 1983 après un ballottage difficile ? C'était au moment même de son départ du gouvernement. Aura-t-il le temps désormais de rester là-bas le bon maire, bien présent ? Il n'en doute pas. Certains pourtant en doutent, qui se plaignent des difficultés qu'il y a déjà à l'approcher. C'est qu'il n'est pas toujours facile. Il peut, dit-on, être aussi charmant qu'extrêmement désagréable, même méprisant, et avec tout le monde, amis ou adversaires. Comment ne pas constater aussi qu'il n'a jamais eu son pareil pour jouer un rôle avec peu de gens autour de lui ? En tout cas le gestionnaire qu'il est obligé d'être à la tête de la municipalité a découvert les nécessités de la rigueur. Il a « serré les boulons », lui aussi, le pourfendeur de Jacques Delors. Alors ? Il sourit : *« La rigueur, je n'ai jamais été contre. J'ai toujours dit : rigueur oui, mais au service de l'emploi »*.

Franchise d'abord

Fallait-il, pour cerner un peu mieux l'homme et le sortir de cette armure politique dans laquelle ils se bardent tous et se plaisent, le soumettre au fameux questionnaire de Marcel Proust ? Il a paru un peu surpris. *« C'est quoi ? »*.

Eh bien voici. Principal trait de caractère ? La réponse est immédiate : *« La franchise, on n'est pas franc-comtois pour rien »*. La qualité préférée chez un homme ? *« Ça dépend des circonstances : la loyauté, le courage »*. Qu'apprécie-t-il le plus chez ses amis ? *« Leur différence »*. Son principal défaut ? Il hésite, réfléchit avant de dire : *« Une certaine franchise »*. Son occupation préférée ? Il réfléchit encore plus longtemps : *« Les autres, tout altruisme mis à part »*. Que voudrait-il être ? *« Mieux que je suis. J'ai un vif sentiment de mon imperfection »*. Auteurs préférés ? Stendhal. Il y ajoute Dostoïevsky et encore, réflexion faite, Nietzche. Musiciens préférés ? Il n'a pas le temps d'écouter de la musique mais a du goût pour Schumann, les romantiques allemands, Brahms aussi. Le fait militaire qu'il admire le plus ? Là encore, longue réflexion avant ce coup d'audace ou ce pied de nez : *« L'appel du 18 juin »*. Et la réforme qu'il admire le plus ? Cette fois pas d'hésitation : *« Je n'aime pas tellement les réformes. J'aime les créations. Quand quelque chose ne va pas, il est bien rare qu'on arrive à redresser. Et si l'on redresse, ce n'est pas une réforme »*.

Tiens, tiens ! M. le ministre de l'éducation nationale sourit encore, doigt sur les lèvres comme un écolier appliqué et sérieux. Il prendra malgré tout le temps d'aller passer quelques fins de semaine à Lacanau, où une maison est louée ; où il retrouvera Niza, son épouse, psychologue et psychanalyste au dispensaire d'hygiène mentale de Montrouge ; où il fera du tennis et de la planche à voile avec Raphaël et Jean-Christophe, dix ans et neuf ans, qui – sachez-le bonnes gens, – sont à l'école publique.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Ses idées, ses souhaits

« Les inégalités doivent être combattues à la racine »

« La démocratisation de l'enseignement par l'augmentation des crédits et l'allongement des études n'est plus suffisante (...). La refonte du système d'enseignement doit aussi s'inspirer de deux idées principales :

– les inégalités sont aussi bien d'ordre culturel que matériel. Elles doivent être combattues à la racine. Le développement de l'enseignement dans la petite enfance, l'allongement du tronc commun, la suppression des ségrégations internes, le recyclage des maîtres doivent pourvoir chacun d'une solide formation de base ;

– l'acquisition du savoir professionnel doit être incorporée à la vie active et laissée au libre choix des intéressés. » (*Clés pour le socialisme*, 1973).

» (...) Il faut ressusciter le sens de l'effort. Substituer à la sélection par l'échec une sélection démocratique fondée sur des critères intellectuels. Élever la qualité de l'enseignement, cela passe à la fois par une révision des programmes et un vigoureux effort de formation des maîtres et de restauration de leur activité intellectuelle, morale et sociale. L'enjeu est majeur : il s'agit d'atteindre un haut niveau de qualification des jeunes Français. Et de bien cultiver la principale richesse qui reste à la France : l'intelligence. » interview au *Figaro Magazine*, mars 1984).

» Revaloriser le rôle des enseignants et les mobiliser, assurer l'orientation démocratique des élèves, élever le niveau général de qualification, intégrer l'enseignement technique à l'enseignement général, forger une solide conscience nationale, tels sont les axes d'une grande politique tendant à faire de l'école de la République le creuset d'une nation moderne. Pour mener à bien cette grande réforme une loi de programme nécessaire pour faire passer de 16 à 20 % du budget (niveau de 1977) la part de l'éducation nationale. » (*Conférence de presse, 26 juin 1984.*)

« La laïcité est une conquête permanente »

« Il n'y a pas de projet éducatif indépendamment d'un projet de société. C'est bien pourquoi la laïcité fut toujours un combat. Et c'est bien pourquoi aussi la crise actuelle de la laïcité, qui va de paire avec celle de l'école, illustre, à mon avis, chez ceux qui s'en réclament, une carence beaucoup plus fondamentale : la perte du sens du combat (...). La laïcité, comme la raison, est une conquête permanente et toujours menacée (...).

» Je définis la laïcité comme la croyance en la possibilité d'une fraternité humaine fondée en raison (...). La laïcité ne va pas sans la lutte : ainsi s'énonce la nécessité du ressourcement que je crois nécessaire (...).

» Comment faire admettre que la lutte des classes est présente – dans des proportions diverses il est vrai, – dans la tête de chacun, maître ou élève ? Comment faire dialoguer d'égal à égal le fils d'ouvrier et le fils de bourgeois, les petits Français et les enfants d'immigrés ?

» Bien évidemment une telle conception de la laïcité est inséparable d'un projet pédagogique fondé sur le dialogue, l'initiative, la créativité, mais aussi sur le soutien aux plus défavorisés.

» Le risque cependant serait, sous prétexte de « décentralisation » ou de « politique contractuelle » de dissoudre l'école dans une pluralité de filières et de réseaux éducatifs qui ne feraient que reproduire en son sein le désordre et les ségrégations existant dans la société civil (...).

» J'approuve louis Legrand quand il écrit : *« Une école catholique séparée n'a plus aucune raison d'exister puisqu'elle est rendue possible en droit au sein de l'école publique unique (...) »*. (Revue *Ecole et socialisme*, avril 1979).

« L'enseignement public doit faire preuve de sa supériorité »

« Le nœud de l'affaire, c'est la restauration de l'école de la République. Ce qui compte d'abord, c'est la qualité de l'enseignement public. Quand il aura fait la preuve de sa supériorité – encore faut-il lui en donner les moyens financiers et humains et lui en communiquer l'ambition, – le problème se posera tout différemment. On a trop dramatisé toutes ces affaires d'école : il y a beaucoup de religion là-dedans. » (*Figaro-Magazine*, mars 1984).

» Parce que la matière grise est notre principale richesse, la qualité de l'enseignement est la base même du redressement national. Elle est la seule querelle scolaire qui vaille. C'est pourquoi il faut donner à l'école de la République les moyens qui lui sont nécessaires pour remplir sa mission et, accessoirement, l'emporter dans l'émulation avec l'école privée. Les problèmes de l'école ne divisent pas les Français selon le clivage droite-gauche. Les valeurs fondatrices de l'école de la République ont été sérieusement mises à mal. L'heure est venue de synthèses constructives entre les héritiers du rationalisme laïc et les tendances spontanéistes qui se sont développées depuis 1968. » (*Conférence de presse, 26 juin 1984.*)

DE MÈRE LAIQUE... ET CATHOLIQUE

« J'ai été au catéchisme dès l'âge de sept ans et je garde un bon souvenir de l'aumônier de mon lycée (...). Cela dit, ma famille est plutôt d'esprit laïque. Les principes de la III[e] République y sont à l'honneur. Ainsi mes parents étaient-ils de farouches adversaires de l'école privée. Dans les années 1959-1960, époque où le CNAL avait lancé une pétition contre la loi Debré, ma mère, qui pourtant alors avait des jambes très fatiguées, gravissait péniblement les escaliers d'immeubles sans ascenseur, dans le quartier populaire de Battant à Besançon pour faire signer, à chaque étage, cette condamnation des subventions à l'école privée. D'une certaine manière, elle conciliait très bien son appartenance à l'Eglise et son combat pour l'école laïque.

» J'ai donc été moi-même, tout naturellement, le produit de cette école laïque (...). » (*Etre socialiste aujourd'hui, 1979.*)

« Restaurer le sens de l'effort »

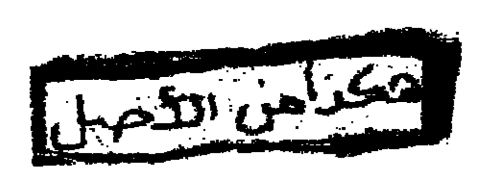
« La séparation verticale entre deux écoles ou si l'on préfère deux réseaux (le réseau primaire – professionnel – et le réseau secondaire (supérieur), sans réelle communication entre eux), reflète ce processus de ségrégation qui fonde pour plus tard la division entre ceux qui penseront et ceux qui exécuteront. Une telle structure préfigurant la future division du travail dans la société capitaliste est la négation même de la société autogestionnaire que nous voulons construire (...)

« Les structures actuelles de commandement et la hiérarchie dans l'organisation et dans l'administration de l'éducation antionale ne sont pas compatibles avec le développement d'une école favorisant l'exercice effectif des responsabilités chez les enseignants aussi bien que chez les enseignés (...).

» Les notions de service et d'horaires pour les enseignants, la conception des programmes, les orientations de la pédagogie seront diversifiées ou revues. Le but essentiel de l'école sera en effet l'acquisition des langages de base et la formation à l'analyse critique (...). (*le Vieux, la Crise, le Neuf, 1974*).

« Cultiver notre principale richesse : l'intelligence. Restaurer l'école de la République et avec elle le sens de l'effort. Donner à chacun sa chance en offrant aux jeunes français une double formation, de façon à porter au plus haut leur capacité créative et leur niveau de qualification. » (Manifeste de République moderne, publié dans En jeu, mars 1984).





LES INCENDIES DE FORÊT DANS LE MIDI

M. Haroun Tazieff invite la population à dénoncer les pyromanes

Malgré un printemps relativement humide sur certaines parties du littoral méditerranéen, les incendies de forêt ont repris comme chaque année à la même période. Plusieurs centaines d'hectares ont déjà été détruits dans les Bouches-du-Rhône et le Var, des feux ont éclaté dans l'Aude, en Charente-Maritime (forêt de la Palmyre), en Dordogne, dans la Drôme et le département de l'Hérault a déclenché l'« alerte rouge ».

Le secrétaire d'Etat à la prévention des risques naturels, M. Haroun Tazieff, a survolé, le 29 juillet, les massifs de l'Ardèche et du Vercors où de nombreux incendies « criminels » auraient été allumés simultanément. Il a appelé la population à dénoncer les pyromanes.

Seule la Corse qui, chaque année, connaît les incendies les plus importants (34 000 hectares sur 50 000 hectares brûlés en 1983), n'a, pour l'instant, pas connu d'incendie notable.

Le dispositif d'alerte mis en place dans les quatorze départements du Midi sensibles au feu a été encore renforcé cette année. Si le Canadair détruit l'an dernier près de Marseille n'a pas été remplacé (il en reste onze), deux nouveaux Trackers ont été acquis (huit au total), ce qui porte à vingt-trois le nombre d'appareils de la flotte aérienne anti-incendie. Des « comités communaux feux de forêt » ont été mis en place dans les quatorze départements de l'Entente interdépartementale de la prévention des incendies, qui a d'autre part dégagé une enveloppe de 6,5 millions de francs pour la formation des cadres et l'équipement des stations de lutte contre l'incendie. Cet argent sert actuellement à rénover l'Ecole de Valabre, où l'on construit un « centre tactique », à équiper la base aérienne de Marignane et à doter en produits retardants les stations de lutte (neuf sont « améliorées » et deux créées). Il faut aussi aménager des « pélicandromes » pour que les bombardiers d'eau puissent venir faire le plein de produits retardants.

Au total, ce sont quelque trente mille personnes qui, depuis le 1er juillet, sont sur le pied de guerre : sapeurs-pompiers, sapeurs-forestiers, personnels communaux, harkis, militaires, scouts et volontaires divers. L'an dernier, quatre pompiers et un équipage de Canadair ont trouvé la mort en menant cette « guerre du feu ».

Le pompier philosophe

Les estivants qui, traversant le massif de l'Estérel par la nationale 7, décident de faire une pause repas du côté des Adrtes, entre Cannes et Fréjus, risquent de rencontrer un bien curieux pompier : malgré son uniforme, son walkie-talkie et sa R 5 à gyrophare, M. Jacques Gluck est, en effet... professeur de philosophie à Aix-en-Provence.

Depuis plus de quinze ans, ce petit homme sec et nerveux met à profit ses vacances universitaires pour patrouiller quotidiennement dans les 250 hectares de forêt dont il a la charge. Ce sont les copropriétaires du groupement forestier de l'Estérel qui lui ont demandé de surveiller, à titre bénévole, ces versants couverts de chênes lièges, de chênes verts, de châtaigniers et des rares pins maritimes qui n'ont pas encore succombé à la maladie.

« Je suis moi-mêqme propriétaire forestier, avoue-t-il ; *je suis donc le premier intéressé à ce que le massif ne brûle pas. »* M. Gluck a acheté de ses deniers une Renault-5 équipée (gyrophare, radio émettrice, extincteurs, etc) et deux radios portatives : 50 000 F au total. Chaque année, depuis la fin juin jusqu'au 15 septembre, il sillonne ainsi bénévolement la nationale et les chemins forestiers qui rayonnent du lieudit l'Auberge des Adrets. Une patrouille entre 12 h 30 et 13 h 30, à l'heure des pique-niques, une autre vers 17 heures et une dernière tournée à la tombée de la nuit pour les campeurs « sauvages ». *« Les jours de mistral, je patrouille de manière presque ininterrompue jusqu'à minuit,* explique-t-il. *Pour sauver la forêt mais aussi la centaine de villes éparpillées sur le massif. Si l'incendie se déclare vraiment, au moins quinze brûleront à coup sûr : celles qui sont cernées de broussailles, qui ont de grandes baies vitrées et pas de volets pleins... »*

En plus de son matériel et de sa tenacité, M. Gluck dispose d'une qualité précieuse dans la lutte contre l'incendie : la pédagogie. En bon psychologue, *il sait comme il est inutile* de faire de la répression brutale, sans explication. Lorsqu'il avise un groupe de pique-niqueurs, il leur rend aussitôt une visite de courtoisie et leur explique qu'ils dansent sur un volcan, donc qu'il vaut mieux pour eux ne pas allumer de feu – ne serait-ce qu'un petit réchaud pour le café – ni même fumer. *« Je suis toujours bien reçu,* dit-il. *Les touristes semblent heureux de recevoir une information de première main sur les feux de fôret ».*

C'est un peu différent pour les campeurs et bivouaqueurs. *« Je suis obliger de les faire décamper,* explique-t-il. *Mais au lieu de leur dire : « Allez ouste ! », je leur demande de me suivre dans un endroit plus sûr pour eux et je les conduis jusqu'à la place. Il suffit de leur expliquer qu'il y va de leur sécurité à eux pour qu'ils admettent de renoncer au bivouac en pleine forêt. »* Ni hurlements ni procès-verbal, mais du doigté, de la persuassion.

« Contrairement à l'opinion répandue, ajoute-il ce ne sont pas les gens du nord qui menacent le plus la forêt par je ne sais quelle inconscience : ce sont ceux du midi, ceux qui vous disent : « Les feux de dôrêt, on sait ce que c'est » et qui vous montre le litre d'eau posé à coté du réchaud au cas où... Comme si on pouvait éteindre un feu de broussailles à la bouteille ! ». Depuis quinze ans, à raison d'une vingtaine de familles visitées chaque jour de patrouille, M. Gluck connaît son monde... Et la façon de la prendre. Mais il redoute toujours le pire : *« Le massif a brulé en 1923, en 1943 et en 1964 – moins gravement. C'est-à-dire à peu près tous les vingt ans. Vous comprenez que je redouble de vigilance... ».* Les Adrets de l'Estérel suivivront-ils en 1984 ?

ROGER CANS.

Des caméras infrarouges pour protéger les Landes

Sur la façade atlantique, on reste aussi très vigilant. On se souvient des quatre-vingt personnes qui ont péri dans les terribles incendies de 1947 et 1949. Rien que dans le département des Landes, un budget de 35 millions de francs est consacré à la protection du pin maritime. Deux cents sapeurs-pompiers se relaient vingt-quatre heures sur vingt-quatre en haut des tours de guet qui parsèment la pinède. Le président du conseil général, M. Henri Emmanuelli – qui a été reconduit comme secrétaire d'Etat au budget, – vient de faire tester une nouvelle méthode de surveillance : la caméra infrarouge, capable de détecter la moindre source de chaleur dans un rayon de vingt kilomètres.

Le procédé a été utilisé en Californie, mais à partir d'avions baladeurs, ce qui revient très cher. Etant donnée la platitude de la forêt landaise, les responsables de l'opération ont eu l'idée de placer ces caméras en poste fixe, au sommet des tours de guet. Tournant comme des radars, ces caméras reliées à un ordinateur central peuvent localiser précisément toute source de chaleur anormale. Aux premiers essais, la caméra a pu déceler un simple réchaud à gaz à plusieurs kilomètres. Si les essais définitifs sont concluants, la forêt des Landes sera bientôt équipée de caméras électroniques. Comme les banques. – R. C.

A MARSEILLE

Le meurtrier présumé d'un policier était un détenu permissionnaire en cavale

Le meurtrier présumé du brigadier-chef Gérard Toulon, quarante-sept ans, le 27 juillet à Marseille, est un prisonnier permissionnaire en cavale. Cet homme, Jean-Pierre Bucher, vingt-neuf ans, avait commis un hold-up en compagnie de deux autres malfaiteurs dans un magasin à grande surface avant d'être cerné. Il avait alors fait feu. *La police lui attribue* la responsabilité de la mort du brigadier-chef Toulon. Poursuivi par d'autres policiers, Jean-Pierre Bucher se serait affolé et aurait tenté de se suicider en se tirant une balle dans la bouche (*le Monde* daté 29-30 juillet).

C'est après son hospitalisation que Jean-Pierre Bucher a été identifié grâce à l'analyse de ses empreintes digitales. Les enquêteurs *ont ainsi appris* l'itinéraire de ce jeune, originaire de Choisy-le-Roy. En 1973, alors âgé de dix-sept ans, il avait tué le mari d'une femme dont il était l'amant. Une semaine plus tard, il avait tué d'un coup de revolver un gendarme, dans le Vaucluse, lors d'un contrôle. Arrêté, écroué, jugé, Jean-Pierre Bucher fut condamné à vingt ans de réclusion criminelle par la cour d'assises des mineurs.

En mai 1983, à la moitié de sa peine, il avait bénéficié d'une permission de sortir, en vertu des réformes de MM. René Pleven et Jean Lecanuet, accordée à l'unanimité par le directeur de la prison de Muret, le procureur de la République et le juge de l'application des peines. Mais Jean-Pierre Bucher n'avait pas regagné sa cellule au terme de sa permission. Et le 21 juillet 1983, il avait blessé grièvement un policier à Belfort lors d'un contrôle routier. Le 27 juillet, Jean-Pierre Bucher a de nouveau tiré et est devenu l'auteur présumé d'un nouveau crime sur la personne d'un policier.

Une reddition dans le Gard

Le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC) a demandé au ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe, a être reçu *« le plus vite possible »* et au garde des sceaux, M. Robert Badinter, *« que les auteurs de la violence à l'encontre des policiers fasse l'objet d'une répression sévère et d'aucune mesure de clémence ».* Le Syndicat national des policier en tenue (SNPT) déclare, pour sa part, que *« le meurtre d'un policier n'est pas un fait divers et ne peut être banalisé, et interpelle les pouvoirs publics sur les difficultés de sa profession ».*

D'autre part, André Gosserand, le meurtrier présumé du gendarme Honoré Perez tué le 21 juillet près de Sommières (Gard) et repéré le 28 juillet à Nîmes, s'est rendu le même jour aux gendarmes, vers 13 heures, sans opposer de résistance. Il s'est livré aux six gendarmes du GIGN venu de Versailles en fin de matinée. Le 21 juillet, André Gosserand et un complice avaient été interpellés par le gendarme Perez sur un chemin communal. Intrigué par un colis enveloppé dans du papier journal que tenait l'un des deux hommes sous le bras, le gendarme Perez, accompagné d'un collègue, avait demandé à connaître le contenu du paquet. C'est alors que l'un des malfaiteurs, vraisemblablement Gosserand selon les enquêteurs, a ouvert le feu, atteignant le gendarme Honoré Perez d'une balle de gros calibre en plein cœur.

Depuis le début de l'année, neuf membres des forces de l'ordre (police et gendarmerie) ont trouvé la mort en mission au cours d'affrontements avec des civils (malfaiteurs et forcenés).

Admissions aux grandes écoles...

(par ordre de mérite)

● Ecole normale supérieure de jeunes filles, boulevard Jourdan.

Section lettres, groupe L.

Mlles Brigitte Lion ; Sylvie Ballestra ; Corinna Gepner ; Sophie Coussemacker ; Catherine Perrier ; Régine Borderie ; Mathilde Panoff ; Clotilde du Pré de Saint-Maur ; Frédérique Verrier ; Florence Vatan ; Isabelle Delpla ; Elisabeth Pinto ; Sophie Lucet ; Marianne Grange ; Sophie Rochefort ; Marianne Laigneau ; Marie-Pierre Gaviano ; Cécile Reynaud ; Isabelle Holtz ; Marie-Laetitia le Guay ; Catherine Jacquet ; Emmanuelle Remond ; Florence Charpentier ; Hélène Julien ; Sylvie Fontaine ; Veronika von Schenck ; Françoise Zamour ; Michèle Vignaux ; Michèle Halimi ; Agnès Forestier ; Annie Rasmussen ; Armelle Enders ; Anne Logeay ; Florence Saint-Guilhem ; Hélène Debax ; Claude Guillemard ; Hélène le Normand ; Claire Chevrolet ; Isabelle Cogitore ; Hélène Trêheux ; Marie-Christine Murcuillat ; Sophie Roux ; Véronique Pouly ; Emmanuelle Aurenche ; Florence Ponce ; Catherine Maurer.

● Ecole navale :

MM. Pierre Debray ; Jérôme Dupont de Dinechin ; Xavier Baudouard ; Rony Lobjoit ; Philippe Valin ; Jean-Louis Gonnand ; Laurent Isnard ; Paul Massart ; Henri Schricke ; Eric Bellot des Minières ; Jean-François Riou ; Philippe Minon ; Stéphane Latour ; Franck Maire ; Jean-François Pelliard ; Frédéric Damlaimcourt ; Jean-Michel Martinez ; Daniel Faujour ; Laurent Demaret ; Xavier Mesnet ; Louis Faurot ; Patrice Labaeye ; Xavier Cadour ; Xavier Robin ; Jean Roue ; Laurent Aubigny ; Bertrand Hálle ; Rémy Poisot ; Stéphane Gauffeny ; Hervé Blejean ; Patrick Monsterleet ; Guillaume de Roquefeuil ; Jean-Sébastien Bes de Berc ; Frédéric Teppe ; François Doyer ; Jean Jourdain de Muizon ; Marc Thelot ; Jean-François Widemann ; Laurent Bazin de Jessey ; Hervé Millequant ; Hervé Le Beon ; Laurent Lebreton ; Alexis Latty ; Stanislas Le Grand de Mercey ; Pierre Mouton ; Christophe Pagot ; Jean-François Biechler ; Damien Ducreux ; Vincent Vaquie ; Philippe Houdouin ; Marc Herrou ; Philippe Mousset ; Daniel Bache ; Pierre Leterme ; Denis Menage ; Frédéric Laplane ; Christian Boust ; Augustin Dupuis ; Alain Payement ; Philippe De Pindray d'Ambelle ; Philippe Heinrich ; Eric Bouvet ; Alain Aigueperse ; Thierry Gilot ; Hilaire Ducellier ; Christophe Thin ; Etienne Patry ; Stéphane Auroy ; Jean-Marie Dumon ; Marc Timbert.

...et aux agrégations

(par ordre alphabétique)

● Sciences sociales :

Mmes et MM. : Patrick Barraquand (1er) ; Claude Barrière (14e ex.) ; Jean-Pierre Biasutti (2e) ; Anne-Marie Boi (9e) ; Pierre Bonzon (11e ex.) ; Philippe Bouhours (17e ex.) ; Emmanuel De Barrigue de Fontainieu (17e ex.) ; Xavier de Cathelineau (14e ex.) ; Aude Debarie (10e) ; Bernard Denis (11e ex.) ; Bernard Dieller (16e) ; Mathias Emmerich (7e ex.) ; Anne-Marie Gronier, née Barbaud (4e) ; Jean Patrice Lacam (7e ex.) ; *Michelle Loeb, née Pelissier* (11e ex.) ; Cécile Ragot (3e) ; Agnès Rebour, née Montalvillo (5e ex.) ; Michel Zurbach (5e ex.).

● Grammaire :

Mmes et MM. : Agnès Baillieu née Leloup (1re ex), Christine Banliat (10e), *Véronique Culioli née Reb* (7e), Corinne Delhay (6e), Laure Himy (8e), Brigitte Luschevici (9e), Jean-Charles Moretti (4e), Christian Nicolas *(1er ex.), Françoise Poret* (5e), *Antonio* Uda (3e).

● ÉCONOMIE ET GESTION

Mmes et MM. Jean-François Babouin (14e ex.) ; Pierre Bassot (30e ex.) ; Isabelle Benoît (22e ex.) ; Corinne Bermo (36e ex.) ; Monique Blanchard, née Gondoin (62e ex.) ; Béatrice Bonazzi, née Ferber (49e ex.) ; Véronique Boursin (7e ex.) ; Bernard Bryselbout (55e ex.) ; Patrice Charlier (27e) ; Marianne Cherain, née Mostettler (47e ex.) ; Michel Clavel (69e ex.) ; Nadine Colombel (14e ex.) ; François-Jean Coulomb (11e ex.) ; Françoise Coulomb (24e ex.) ; Didier Danet (3e) ; Delmarquette, née Descarpentris (62e ex.) ; François Demange (58e ex.) ; Anita Dorigo (44e ex.) ; Annie Dubos, née Plichon (52e ex.) ; Alain Duplan (28e) ; Jean-Paul Entat (67e) ; Jeanne Errecaret (33e ex.) ; Michèle Foraste, née Cornu (69e ex.) ; Danielle Fouilhe, née Lirola (41e ex.) ; Nicole Gallinaro-Naudon (49e ex.) ; Colette Gluck (41e ex.) ; Gilles Guglielmi (7e ex.) ; Anne Guillaume, née Juif (58e ex.) ; Jacques Hanak (44e ex.) ; Dominique Huguenin (65e ex.) ; Jean-Pierre Krawiec (52e ex.) ; Cardine Kross (22e ex.) ; Patrick Landecy (9e ex.) ; Sabine Laux, née Uchronski (9e ex.) ; Francis Le Bihan (49e ex.) ; Isabelle Lebreton (24e ex.) ; Patrick Louis (2e) ; Eric Nailharrancin (16e) ; Anne-Marie Manville, née Lafont (30e ex.) ; Joëlle Marmoret, née Batard (58e) ; Brigitte Menissier (4e ex.) ; Valère Meyer (44e ex.) ; Gérard Molter (41e ex.) ; M.-Annick Montalan (40e) ; Pierra Mora (13e) ; Carde Morin, née Lhoste (29e) ; *Thierry Morvan* (36e ex.) ; Elisabeth Mureau (24e ex.) ; Sophie Nizard (21e) ; Rebecca Oriou (33e ex.) ; Jacques Poirot (17e ex.) ; Aline Reinhard (30e ex.) ; Michel Revab (17e ex.) ; Daniel Rimoux (52e ex.) ; Danièle Robineau, née Bonneau (64e) ; Muriel Rochat (58e ex.) ; Sylvana Roche, née Perrone (6e) ; Mariette Roelly (58e ex.) ; Frédérique Sanchez, née Canlorbe (17e ex.) ; Luce Sanchez (39e) ; M.-Paule Schneider, née Peyaud (65e ex.) ; Isabelle Sequier (55e ex.) ; Thierry, née Pingeon (47e ex.) ; Treguer, née Lejeune (1re) ; Jean-Yves Trespeuch (36e ex.) ; Michel Truttmann (4e ex.) ; Jack Tuszinski (17e ex.) ; Michel Vignolles (55e ex.) ; François Villain (33e ex.) ; Gérard Zolezzi (11e ex.) ;



EN BREF

La « marcheuse de l'espace » a regagné la Terre

L'équipage soviétique de Soyouz T-12 a regagné la Terre, dimanche 29 juillet à 13 h 55 (heure française) et s'est posé à 140 kilomètres de Djezkazgan, dans la République d'Asie centrale du Kazakhstan. Les trois cosmonautes, Vladimir Djanibekov, Igor Volk et Svetlana Savitskaya – la première femme à avoir « marché » dans l'espace (*le Monde* du 27 juillet), *« se portent bien »,* indique l'agence Tass.

Au cours de sa mission de près de onze jours, l'équipage de Soyouz T-12 a pris des photographies de la surface de la Terre, tout particulièrement des Républiques soviétiques d'Asie centrale secouées cette année par une série de tremblements de terre. Il a également participé à un programme de recherches médicales visant à étudier l'influence des conditions d'un vol spatial sur l'organisme humain. Les trois cosmonautes rapportent en outre à terre des substances biologiques actives extra-pures obtenues dans les conditions d'apesanteur, notamment des antibiotiques, ainsi que des échantillons de matériaux de construction exposés dans l'espace cosmique.

Les trois autres « habitants » de l'espace – Leonid Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Atkov, qui sont à bord de la station orbitale Saliout-7 depuis le 8 février dernier – poursuivent, quant à eux, leur mission de longue durée.

Cinq mille mennonites réunis à Strasbourg

Strasbourg. – Plus de cinq mille *mennonites se sont rassemblés du 24* au 29 juillet à Strasbourg pour leur IIe Conférence mondiale. Cette Eglise anabaptiste, qui revendique sept cent trente mille membres dans le monde entier, a de solides attaches avec les régions rhénanes depuis le XVIe siècle.

La conférence mondiale s'était assigné un lourd programme : chants, prières et réunions publiques rythmant de longues séances quotidiennes, entrecoupées de forums et de carrefours, dont le thème principal était cette année : *« Servir dans l'espérance : La tâche du peuple de Dieu ».*

Les participants ont débattu des Eglises locales, entendu des Indiens d'Amérique et traité de la famine dans le monde et de la course aux armements. Les mennonites sémites incluent en effet l'objection de conscience dans leur héritage spirituel, sans pour autant la pratiquer dans tous les pays.

Les mennonites ont élu leur nouveau président, l'Américain Ros Bender, qui remplace l'Indonésien *Charles Cristano. Leur prochaine* conférence se tiendra en 1990 à Winnipeg (Canada). – *(Corresp.)*

● *Un enfant blessé par balle en Seine-Saint-Denis.* – Un enfant cambodgien de sept ans, Seng Silla, *a été* blessé au pied d'une *balle tirée,* samedi 28 juillet, par un inconnu alors que l'enfant jouait en compagnie de ses camarades au pied de l'immeuble de la cité des Peupliers à Gagny (Seine-Saint-Denis).

COCAINE

Vingt-quatre personnes âgées de dix-huit à vingt-cinq ans ont été interpellées et quatorze écrouées, le 27 juillet à Orléans (Loiret) pour usage et trafic de cocaïne. La police judiciaire avait constaté, en février, que des drogues « dures » circulaient dans le Loiret., En mai, les policiers *avaient déjà procédé à des interpellations.* Cette fois, ils n'ont pas dévoilé l'importance du trafic, mais ont indiqué que trois des personnes *écrouées faisaient* la navette entre Orléans et Paris pour acheter la drogue. Ils ont *précisé qu'une jeune fille avait* avoué qu'*« elle se prostituait pour s'acheter de la drogue et que, depuis dix mois, elle avait dépensé 400 000 francs en cocaïne ».* Les vingt-quatre trafiquants ou usagers étaient tous étudiants ou chômeurs.

Arrestation de trois « pirates de la route » présumés

Trois hommes soupçonnés d'avoir attaqué des touristes étrangers sur les routes du midi de la France ont été arrêtés le 27 juillet. L'un d'eux, Gérard Camier, vingt-quatre ans, a été interpellé à Lunel (Hérault) alors qu'il se trouvait à bord d'une voiture volée. Il a reconnu avoir agressé un couple de touristes allemands et donné le nom de ses deux *complices qui s'étaient* échappés lors du contrôle de police. Il a été inculpé de vol à main armée et incarcéré à la prison de Nîmes.

Les deux autres, circulant eux aussi à bord d'un véhicule volé, en compagnie d'une complice qui a *réussi à s'échapper, ont été* arrêtés à Rognac (Bouches-du-Rhône). Ils ont été reconnus par deux touristes britanniques dévalisés, le 26 juillet, sur l'autoroute A-7.

● *Des précisions sur la trachéotomie subie par Gaëtan Zampa.* – La trachéotomie subie par Gaëtan Zampa a été pratiquée par un interne de la prison des Baumettes, le docteur Taillan, et non par son *codétenu,* a déclaré le 27 juillet, dans un communiqué, M. Jean Géronimi, procureur de la République de Marseille. *« Compte tenu de l'urgence absolue qui l'a commandée »,* la trachéotomie a été effectuée *« dans la cellule même du détenu et avec des moyens de fortune »,* a précisé M. Géronimi. Jeudi, l'un des avocats du truand marseillais avait affirmé que l'opération avait été pratiquée par le codétenu de Zampa, après la tentative de suicide de ce dernier, le 23 juillet, dans sa cellule *(le Monde* du 28 Juillet).

● *Cavale tragique de mineurs.* – Echappés d'un foyer d'éducation surveillée à Albertville (Savoie), neuf adolescents âgés de treize à dix-sept ans ont commis une dizaine de vols entre le 22 et le 27 juillet. Repérés à Dunkerque à bord d'une CX volée, cinq d'entre eux ont forcé un barrage de policiers, heurtant un inspecteur et renversant une moto. Les policiers ont ouvert le feu sur le véhicule, blessant grièvement à la tête le conducteur, âgé de dix-sept ans, qui est gardé à vue à l'hôpital *de Lille et dont l'état est jugé satisfaisant.*

Nuit d'été chaude à Belle-Ile

Des jeunes de la région parisienne qui séjournaient à Belle-Ile-en-Mer (Morbihan) dans le cadre de l'opération « anti-été chaud » ont dû reprendre le bateau sous la protection des forces de l'ordre, après des affrontements avec des jeunes Bellilois qui ont fait un blessé, dans la soirée du samedi 28 juillet. De violentes bagarres ont éclaté à la sortie du bal donné à la salle des fêtes du Palais, principale commune de l'île. Selon les éducateurs des adolescents parisiens, ces derniers ont été encerclés par une dizaine d'îliens équipés de barres de fer et de gourdins.

« De 3 heures à 4 heures du matin, une cinquantaine de personnes sont restées près de nos installations en criant : « Faut nettoyer » l'île de tous ces ratons », raconte un responsable. La présence de gendarmes a toutefois dissuadé les agresseurs de pénétrer dans le camp. La partie adverse soutient que ce sont les adolescents qui, armés de barres de fer, se sont rendus au bal avec l'intention de *« régler quelques comptes avec certains Bellilois ».*

La directrice du camp a porté plainte auprès de la gendarmerie de Belle-Ile.

COULEURS DU JOUR

Le noir et le rouge

Noir est le maire de Los Angeles, M. Tom Bradley. Noirs sont Gina Hemphill, la pulpeuse et racée petite-fille du phénoménal Jesse Owens – quadruple champion olympique en 1936 à Berlin – et Rafer Johnson, l'admirable décathlonien des années 1960, qui ont été, samedi 28 juillet, les deux derniers porteurs de la flamme sacrée, allumée dans *le temple du Coliseum*, où le *président* des Etats-Unis, M. Ronald Reagan, a déclaré ouverts, devant quatre-vingt-douze mille spectateurs et deux milliards de téléspectateurs, les XXIIIe Jeux olympiques.

Noir est Edwin Moses, l'invincible coureur du 400 mètres haies, qui a prononcé le serment des athlètes. Noir est Carl Lewis, *vivante sculpture* d'ébène, placé, dans le défilé de la cérémonie d'ouverture, en avant de la délégation américaine. Sauf accident, Carl Lewis devrait être, toutes disciplines *confondues*, la *star de ces Jeux*, *en* égalant, sportivement parlant, son père spirituel, Jesse *Owens, vainqueur en athlétisme, sur 100, 200,* 4 × 100 mètres et au saut en longueur.

Noire était la musique de jazz – que George Gershwin, honoré au Coliseum par quatre-vingt-quatre pianistes, ne se retourne pas dans sa tombe, – qui a donné à cette cérémonie d'ouverture un caractère féerique. Seuls, les Américains savent composer des comédies musicales enchanteresses. Hollywood est un quartier, un faubourg de Los Angeles, et ils se sont surpassés samedi après-midi. Tout y était à la fois impeccable et bonhomme, et pour tout dire, harmonieux.

En 1972, à Munich – avant la tragédie vécue par la *délégation israélienne* –, en 1980 à Moscou, fuie par les pays occidentaux, l'ordonnancement de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques avait été pareillement parfait. Mais à Los Angeles, il y avait quelque chose de plus : à l'antipode du pays, la statue de la Liberté a dû avoir un sourire de Joconde. Si la France obtient l'organisation des Jeux de 1992, elle aura fort à faire pour *rivaliser*. Et Paris devra justifier sa réputation de Ville-Lumière.

***Négritude, liberté : on a eu l'impression* que le pays d'Abraham Lincoln a choisi cette circonstance, *répercutée à travers* le monde avec une *particulière* résonance, pour chasser de vieux démons. Comme pour *s'excuser, à la face de* l'univers, d'avoir châtié, en 1968, aux Jeux de Mexico, *Jimmy Smith et John Carlos,* guépards *du sprint*, coupables d'avoir levé le poing ganté du Black Power sur le podium aztèque. Qu'en est-il réellement, quand ces deux athlètes sont, encore aujourd'hui, au ban de la société américaine ?**

La campagne présidentielle bat son plein aux Etats-Unis. Aussi, peut-on se demander si cet hommage ostensible, sinon ostentatoire, à la race noire ne procède pas d'abord d'une intention... électoraliste. Ce n'est cependant pas si simple : Los Angeles, qui a accueilli une première fois les Jeux d'été en 1932, avait alors passé le flambeau à Berlin en 1936. C'est donc tout un symbole si, profitant un demi-siècle plus tard du retour de la flamme olympique, l'Amérique a choisi de placer, sous les feux de l'actualité mondiale, la petite-fille de Jesse Owens, dont Hitler avait selon – certains historiens – refusé de serrer la main. Un symbole contre toutes les intolérances.

Noire, la magie olympique. Mais rouge est l'absence de l'URSS et des pays communistes, Roumanie et Yougoslavie exceptées. Rouge est le premier – et dernier ? – sang versé à Los Angeles, juste avant l'ouverture des XXIIIe Jeux un automobiliste a volontairement lancé sa voiture sur un trottoir de la ville – *« pour se venger de la police »* – tuant une personne et en blessant une cinquante d'autres. Bien sûr, cette agression n'a rien à voir avec les Jeux. Mais, l'agence Tass a aussitôt bondi sur le fait divers pour dire en substance : voyez que nous *avons eu raison* de ne pas aller à Los Angeles, la sécurité n'y est pas assurée.

Noir et rouge : c'est du Stendhal à l'envers. *Mais*, c'est aussi la couleur de deux des cinq anneaux olympiques. Il reste le bleu du Pacifique *californien*, le *vert* de l'espoir fraternel – *quelle* belle image que cette chaîne de quatre mille mains au *Coliseum* – et le jaune, pour symboliser le grand retour de la Chine.

MICHEL CASTAING.

« America is beautiful »

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Ce fut beau comme l'Amérique de nos songes hollywoodiens. Beau comme ces *flowers girls* distribuant sourires et fleurs. Beau comme un fabuleux rêve américain en carton-pâte. A l'heure, qui n'est pas la nôtre, où le soleil fuyait le Coliseum de Los Angeles pour plonger dans le Pacifique, le bon président Reagan dans son blockhaus de verre pare-balles avait le sourire extatique de ces saints sous dôme qu'on vend à Lourdes.

Il le pouvait. Dieu, quelle affaire! Peplum à Los Angeles, sur le thème « America is beautiful » : une cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques revue et corrigée par Cecil B. De Mille , un prodigieux show dont on aurait pu finir par se demander s'il était à la plus grande gloire du sport ou à celle d'une nation.

Ce fut une cérémonie démesurée *pour un pays sans limites, une super*-production tout en guimauve, en *strass et en paillettes*. Hollywood *sur* l'évier, ou plutôt sur sur la pelouse. Moscou déjà avait fait beaucoup, trop. Los Angeles a fait mieux, ou pire. Le défi a été relevé, du spectacle avant toute chose, du plaisir pour premier drapeau. *« Enjoy yourself »*, comme ils disent ici à propos de tout et de rien. « *Enjoy* » en effet, du plaisir par tonneaux.

Pourra-t-on, au seul bénéfice du féroce soleil californien, pardonner ce vilain jeu de mots : c'est l'Amérique entière qui s'est *« enjoyée »* en l'air sur ses mythiques terres de l'Ouest. Ce fut la fabuleuse danse devant le miroir de ses écrans télévisuels *d'une nation en transes amoureuses*, d'une nation qui s'aime tant à apparaître *ainsi*. *Jeune, belle*, athlétique. *Stars and strips* au soleil. *C'est l'Amérique l'Amérique* des gagnants et des gagneurs, *illimited*, *en grandeur nature et diffusion* universelle, une Amérique qui semble *ainsi dire au monde : « Voilà* ce que nous sommes, voici ce que nous *aimons c'est à prendre ou* à laisser. Et si vous n'aimez pas... »

Aimer, ne pas aimer. Drôle d'alternative, drôle de question. Los Angeles n'est pas de ces villes qu'on peut aimer ou ne pas aimer, comme cela. Mais une cité-monstre sans queue, ni tête, ni début, ni fin, labyrinthe insensé de *freeways*, de *highways*, l'autoroute pour aller quérir son pain et celui pour s'en aller aux bains, la mégapole des culs-de-jatte, une maison sur pieds, une maison sur roues pour chacun, Los Angeles s'est l'automoville en somme. A n'être jamais ici qu'à une heure de route du plus proche rendez-vous, on conçoit que la démesure tienne lieu de mesure.

Aimez, ne pas aimer? Question inutile. Parce que cette ville n'a pas de bout – enfin, connu de nous – on avait cru que les Jeux olympiques, entreprise raisonnablement démesurée, y seraient comme dilués, dispersés aux quatre vents, petit monstre politico-sportif dévoré par un grand monstre urbain. Grave erreur, la démesure engendre la démesure. *Les Etats-Unis* voulaient leur Jeux olympiques, accessoirement universels si possible. *Ils ne le* seront pas, pour les raisons qu'on sait, l'Est politique ayant refusé l'épreuve. Tant pis, qui sait, peut-être pense-t-on ici tant *mieux*. *Ils seront totalement* américains faute d'être tout à fait olympiques, profession de foi plutôt que profession de paix.

Car il n'en faut pas douter. Cette cérémonie d'ouverture aura, en ce sens, parfaitement annoncé la couleur, les couleurs. Somptueuse sommation. Si c'est bien une nation qui organise, c'est bien une puissance qui invite. Et elle n'entend, laisser aux autres que les miettes du festin, les médailles de consolation.

Même affable, même gentil, même avec de grandes tapes dans le dos et de grands sourires de cinéma, le nationalisme est bien là dans le poing jeté au ciel nécessairement étoilé, et le cri *« Go USA »*. Le nationalisme était bien là dans cette cérémonie d'ouverture, revue fantastique d'une Amérique se regardant monter l'escalier de son histoire, de son folklore, d'une Amérique idéalisée, d'une Amérique sucrée-salée, belle comme une reine de music-hall. L'ai-je bien monté ?

Certes oui. On dit que Carl Lewis, le spinter-sauteur noir, condamné joliment par avance à être le roi de ces Jeux, a fait en toute modestie, inscrire outre son nom, sur la plaque d'immatriculation de sa voiture quelque chose comme : *« Il n'y a plus de limites. »*

Telle fête mérite bien semblable prince. Car fut quelque chose, cette cérémonie, qui laissa la bonne Line Renaud, experte du music-hall et du RPR réunis, proprement baba, et notre maire de Paris, observateur intéressé, totalement séduit. Un grandiose show ouvert par un homme-fusée, survolant joliment l'affaire, diable moderne sorti de sa boîte olympique, substitut magique à l'aigle Bomber mort pour l'olympisme. Et ensuite la fête difficilement racontable, insensée, baroque, dix comédies musicales en une dans ce stade paré de toutes les couleurs bonbon d'un olympisme hollywoodien.

Aimer, ne pas aimer ? Comment échapper à la séduction d'un gigantesque *ice-cream*, le bonheur américain comme sur Sunset boulevard, les filles comme en Californie, la musique à l'échelle américaine, sept cent cinquante musiciens pour un bœuf géant, tous les grands airs de nos mémoires, des films qui ont fait et feront le bonheur de générations ; Fred Astaire et Ginger Rogers, en tête, l'Amériqué rêvée, l'Amérique d'un bonheur idéal, l'Amérique de la *Rhapsody in Blue*, quatre-vingt-huit pianos, autant de pianistes, sortis par magie d'un temple du sport néo-grec

Chariots et jupons volants

Oui c'est le rêve américain qui fut projeté là, en direct, dans une succession de tableaux éblouissants : le Far-West ? Allons-y pour le Far-West, chariots et village sur la pelouse dans un fabuleux quadrille, les jupons voletaient, les violoneux martyrisaient les cordes. Le Sud profond ? Il vint à nous comme le Missisipi, avec *Gospel song*, église, vitraux, bateau fumant, matrones noires et cameramen noirs d'ABC en costume de scène pour passer inaperçu. New-York, New-York ? *West Side Story* comme si on y avait été et puis les breakers, smurfers, Michael Jackson.

« America is beautiful », il faut un jour dans sa vie, avoir vu un stade danser *Cheek to Cheek* swinguer *In the Moon »* chanter *Sing Sing Sing* pour comprendre ce qui est arrivé à Los Angeles. Une bonne grosse tranche de rêve, plein les yeux, pleins les oreilles. Dans le ciel, de gros dirigeables affrétés par les sponsors officiels portaient au flanc *« Welcome »*. Des petits avions y écrivaient, à la fumée *« Welcome »*. Sur la pelouse, un bon millier de majorettes *dansaient « Welcome »*. Et même les spectateurs s'y mirent *pour tracer « Welcome »*.

Bienvenu au pays idéal. Ce n'était pas *l'Amérique des années 30*, des Jeux olympiques de 1932, Jeux de crise, Jeux d'une Amérique ruinée. Et pas davantage l'Amérique des années 80. *Celle-là, elle était plutôt* derrière le stade avec ces milliers de *gens de la sécurité, et ces milliers de* chicanos, mexico-américains grapillant les *miettes du festin* aux portes du cinéma. C'était l'Amérique rétro, la fête en Cadillac rose dévalant Berveley Hills.

Enfin vint la flamme

C'était l'Amérique de Reagan, le président, *le Californien*, l'Américain, l'acteur, une vie en kaléidoscope. Assez fascinant tout de même, cette plongée dans le miel et les pétales de rose.

Mais les meilleures choses ont une fin. Et il fallut bien en venir à ce pourquoi on était là, l'ouverture des Jeux proprement dite et d'abord le défilé des cent *quarante délégations* nationales présentes, la patte d'Hollywood n'y *était pas et* l'affaire, ordinairement émouvante, se révéla vite *fastidieuse*. Encore y avait-il des vides. Qu'en retenir. Que la délégation française, vêtue comme l'as de pique, y obtient, c'est indéniable, l'oscar ou la médaille d'or, du mauvais goût, que le monde qui est plein de vilains communistes, peut aussi en receler de bons à en juger par le triomphe fait aux rebelles roumains et yougoslaves. Qu'à dix huit heures locales, la Chine communiste faisait sa rentrée aux jeux d'été, sous les vivats californiens. Et qu'à une heure de marche, suivait, sous couleurs olympiques, Taiwan. Et qui enfin, last but not last, la délégation américaine arriva, non pour un *tour* de stade, mais massivement pour, déjà un tour d'honneur.

Ne manquait plus à la cérémonie que la flamme et le serment. Et à la fête que le symbole, aux idéaux que l'idéal. Ce fut chose faite avec un triplé noir la petite fille de Jesse Owens, superbe femme, au sourire éclatant, entra sur le stade pour un dernier tour dans une énorme cohue. Puis elle transmit le flambeau à Raffer Johnson, décathlonien historique vainqueur de l'épreuve à Rome et qui fut dans le civil garde du corps de Ted Kennedy, arrêtant même son assassin. On voit là toute la symbolique. Enfin vint le moment de prêter serment, ce fut chose faite par Edwin Moses, hurdler d'élite et grand rival, en célébrité de Carl Lewis. La nuit était venue, nuit douce, nuit californien, et tous les athlètes se mirent à danser et à chanter, saisis par l'exemplarité.

PIERRE GEORGES.

LOIN DES STADES

(De notre envoyé spécial.)

Los Angeles. – Loin du Coliseum, l'ouverture des Jeux olympiques n'a pas, apparemment, entraîné de grosses modifications dans la manière dont vivent les habitants de Los Angeles. Tout au plus y a-t-il eu un ralentissement du trafic intense sur les *free ways* qui parcourent en tous sens la capitale de la Californie, au moment où M. Reagan annonçait l'ouverture des Jeux. Un bienfait, puisque les annonces permanentes d'alerte à la pollution se sont, pour un temps, éteintes sur les voies à grande circulation.

Comme tout bon Américain, on a regardé, ici, le spectacle à la télévision, et celui qui se trouvait à l'extérieur à contempler les immeubles, à chaque apparition à l'écran d'un phénomène tel que passage d'avions traçant dans le ciel les anneaux olympiques ou passage de zeppelins au-dessus des têtes, voyait courir, sur les terrasses et au-dehors des maisons, les enfants.

A Venice, la célèbre plage, l'événement n'a pas troublé les pêcheurs à la ligne entassés sur la jetée et tout empressés à capturer des maquereaux.

Sur Sunset Boulevard, le désert avait remplacé le trafic habituellement intense. Mais il est vrai que l'on était samedi et que, depuis longtemps, on avait pris le chemin des plages et de la campagne.

C.L.

CYCLISME

Une love story inachevée

De notre envoyé spécial

Los Angeles. – Les Américains n'ont pas de réelles traditions cyclistes. Ils n'avaient pas gagné de *médailles olympiques* dans ce sport depuis 1912. Quand Greg Lemond *était devenu champion du monde en* 1983, les journaux, outre-Atlantique, ne lui avaient consacré qu'un entrefilet. Pourtant la « petite-reine » séduit de plus en plus l'Amérique du Nord qui s'est entichée, depuis quelques années, de tous les sports d'endurance.

On retrouvait, dimanche, sur les routes de la Californie du sud, le folklore du Tour de France. Le circuit olympique de *18* kilomètres tracé à Mission-Viejo dans les vallonnements des collines desséchées de Santa-Ana, avait été investi, dès la nuit précédant les courses sur route, par des milliers de spectateurs qui ont déployé pendant les épreuves un enthousiasme patriotique extraordinaire.

Le parcours était constellé de bannières étoilées entre lesquelles on pouvait lire des calicots moquant le boycottage des Soviétiques. *« N'ont-ils même pas de bicyclette en URSS ? »*, demandait une des pancartes la moins grossière. Mais cette non-participation des pays de l'Est n'a pas altéré une seconde la joie de Connie Carpenter-Phinney. *« Les Soviétiques sont bonnes dans les courses plates, mais pas sur les parcours bosselés »*, a déclaré la première championne olympique de course sur route féminine, une grande rouquine de vingt-six ans aux lobes percés d'une perle.

« Le public nous a tellement encouragées, a-t-elle dit, *que nous ne pouvions pas perdre. »* Et elle avait tout fait pour gagner la dernière course de sa carrière, cette ancienne patineuse de vitesse sélectionnée pour les Jeux d'hiver de 1972 qui avait « changé de braquet », en 1976, à la suite d'une blessure à la cheville. Dix jours avant la course olympique, elle avait abandonné le Tour du Colorado où elle était nettement en tête pour se consacrer exclusivement au titre olympique qui va lui servir de marchepied pour se lancer dans les affaires.

Après deux tours et demi d'un circuit en comptant cinq, elle s'est irrésistiblement détachée avec un *groupe de cinq autres concurrentes*. la plus jeune de cette échappée, l'Allemande de l'Ouest Sandra Schumacher, âgée de dix-sept ans et demi, et la plus âgée, l'Italienne Maria Canins, âgée de trente-quatre ans, soutenaient à tour de rôle une allure supérieure à 36 kilomètres/heure.

Longo à pied

La Française Jeannie Longo se tenait en réserve de cette échappée avec Carpenter-Phinney et sa rivale *américaine* Rebecca *Twigg*. Toutes les trois misaient sur leurs qualités de sprinteuses *pour faire la différence* à l'arrivée. L'Italienne a attaqué à cinq cents mètres de la ligne d'arrivée située en haut d'une légère côte. Mais elle allait casser un cale-pied et elle n'a pas pu continuer son effort jusqu'au bout. A cent mètres de la ligne, le dérailleur de Longo allait aussi sauter, contraignant la Grenobloise à finir au pas de course en poussant son vélo avant d'aller cacher sa peine *dans son hôtel*.

Les deux Américaines avaient *commencé à produire leur effort*. 200 mètres avant le fil. Twigg avait *pris l'initiative*. Mais en « balançant » son vélo comme un vieux sprinteur, Carpenter-Phinney *lui* a ravi la victoire d'un souffle. *« C'est un geste que j'ai beaucoup travaillé avec mon mari »*, a expliqué l'ancienne championne du monde *de* poursuite 1982, au moment où celui-ci prenait précisément le départ de la course masculine. En passant son diplôme d'éducation physique à l'université de Berkeley, elle a, en effet, épousé Davis Phinney. *« Je ne sais pas s'il pourra gagner, mais l'équipe américaine est très forte et elle devrait ramener encore de l'or »*, a assuré la championne olympique.

Elle n'avait pas tort, la belle Connie. La gentille *love story* qui s'est tissée jusqu'au dixième tour de la course masculine n'a pas résisté à une accélération du Canadien Bauer. *D'ailleurs*, elle aurait *été* trop belle pour être vraie, cette histoire *d'amour et d'or olympiques mêlés*. Phinney est un spécialiste du contre la montre. Il avait dû se soumettre à un entraînement et à un régime alimentaire draconiens, depuis février dernier, pour pouvoir tenter sa chance dans la course sur route de 190 km. Le Polonais Eddy Boryewiez, qui entraîne les cyclistes américains depuis sept ans, l'avait néanmoins suffisamment bien préparé pour qu'il termine cinquième.

Mais le coup de maître de cet entraîneur expatrié a été d'amener Alexi Grewal à la victoire. Sans son intervention, le coureur de *Denver* aurait été disqualifié pour dopage, *deux semaines avant* l'ouverture des Jeux, à l'issue d'une étape de montagne gagnée dans le Tour du Colorado. L'entraîneur a convaincu la Fédération américaine que les analyses n'étaient pas régulières. Grewal avait, de son côté, reconnu avoir absorbé sur le conseil d'une amie une pillule de vitamine végétale dont la posologie était rédigée en idéogrammes.

Un « McEnroe du vélo »

Agé de vingt-trois ans, ce coureur d'origine Sikh s'était auparavant fait remarquer dans les pelotons par son *mauvais caractère. Il* avait été surnommé le *« McEinroe du cyclisme »*. *Ses qualités* de rouleur et de grimpeur l'avaient pourtant déjà désigné *comme un authentique* champion. Membre de l'équipe victorieuse des *100 km contre la montre* aux derniers Jeux pan-américains en 1983, il avait *gagné la même année l'étape* du Tour de l'avenir qui arrivait à La Chapelle-en-Vercors. Bernard Tapie, qui recrutait alors des coéquipiers pour la *nouvelle formation* de Bernard Hinault, l'avait alors contacté. A un *contrat « pro »*, il a préféré les 40 000 dollars que lui rapporte, bon an mal an, les courses amateurs. Et surtout l'or olympique.

Dans une course où les accélérations déferlaient comme les rouleaux du Pacifique, Grewal a constamment fait partie des groupes de tête. Toutefois, il a laissé le Canadien *Bauer user son énergie en faisant* les trois derniers tours pratiquement seul en tête. Au bas de l'ultime côte, le Canadien a lancé le sprint, mais, véritablement propulsé par les encouragements de la foule surexcitée, Grewal l'a réglé dans les quatre-vingt derniers mètres pour terminer avec une roue d'avance.

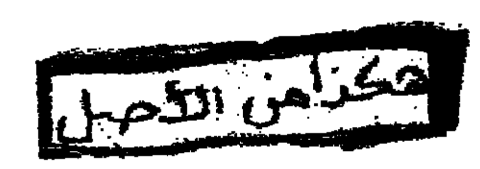
Cette deuxième médaille d'or consécutive des Etats-Unis a confirmé que l'épicentre du cyclisme est en train de se déplacer vers l'Amérique au moment où les producteurs hollywoodiens s'apprêtent *à réaliser une super-production* sur le Tour de France avec Dustin Hoffmann en « vedette américaine » précisément. Après les malheurs de Jeannie Longo, l'échec des routiers français, qui avaient eu le tort de bouder le Tour du Colorado pour s'adapter aux conditions spécifiques de température et de relief de la région, a été révélateur à cet égard.

Le Normand Thierry Marie a été arrêté au neuvième tour au bord de l'épuisement. Claude Carlin n'était pas *beaucoup plus frais lorsqu'un* spectateur provoqua une chute collective *dans laquelle le Parisien se* fractura un poignet. Champion de France, Daniel Amardeilh est *resté* aux avant-postes pendant quatre tours avant de céder du terrain. Quant à Philippe Bouvatier qui a déjà en poche un contrat professionnel pour intégrer l'équipe des Renault avec Cyrille Guimard, il a trop attendu le contre et il n'a pas pu disputer sérieusement ses chances après la grande échappée qui a scellé le sort de la course au sixième tour.

Malchance, mauvaise préparation, erreur tactique de leurs adversaires, reste qu'au pays des westerns, ce sont les cyclistes américains qui ont pédalé plus vite que leur ombre.

ALAIN GIRAUDO.





NATATION

Hercule à vingt ans

Correspondance

Los Angeles. — Il fallait Hercule, pas moins, pour mettre en échec l'armada américaine dont la razzia a commencé dès le premier jour, à la piscine olympique. Il a vingt ans. Il mesure 2 m 02. Allemand de l'Ouest, il s'appelle Michael Gross. Il a remporté la médaille d'or du 200 mètres nage libre en améliorant de 11 centièmes de seconde son propre record du monde (1 mn 47 s 44) et en laissant à distance respectable son principal rival, l'Américain Mike Heath (1 mn 49 s 10).

De suspense, il n'y en a pas eu. Gross était en tête dès le plongeon de départ. De manière délibérée, il a parcouru assez lentement les premiers 100 mètres (53 s 14). Cependant, son avance était déjà trop importante pour qu'il puisse être inquiété dans la dernière longueur, son point fort.

A coup sûr, le géant blond de Francfort va, à lui seul, ouvrir une sacrée brèche dans le mur en or qu'ont commencé à se bâtir les Américains. Il va s'aligner, au total, dans six épreuves (200 m nage libre, 100 et 200 m papillon et les trois relais). On ne voit pas bien, en particulier, qui pourrait l'empêcher de s'approprier une nouvelle médaille d'or dans le 200 m papillon dont il détient le record du monde (1 mn 57 s 05).

Il ne faudrait pourtant pas croire que ce surdoué des bassins n'ait pas d'autre horizon qu'une ligne d'eau dans sa vie. Roulant en Porsche, habitant l'un des quartiers les plus huppés de Francfort, il refuse absolument de se laisser enfermer dans le piège de la course aux médailles. Son entraîneur, Helmut Oeleker, reconnaît qu'il aurait pu sacrifier beaucoup plus à l'entraînement en cette année olympique. Mais Michael Gross avait décidé de donner la priorité à ses examens de fin d'études secondaires, brillamment réussis.

Gross n'a d'ailleurs, jamais été un nageur forcené. Alors que ses principaux rivaux alignent à longueur de journée des longueurs de bassin, il ne consacre, pour sa part, que quatre heures par jour à l'entraînement : deux pour la natation, deux pour la gymnastique et la musculation. Pas question pour lui de s'astreindre à un quelconque régime alimentaire : sa passion pour la pâtisserie est bien connue. Ni moine, ni ascète, un jeune homme au caractère bien trempé seulement : c'est donc lui qui a empêché les Américains de rafler tous les titres décernés le premier jour.

Piscine arrosée

Car dans cette piscine olympique construite sur le campus de l'Université de Californie du Sud grâce au financement des « restaurants fastfood » Mac Donald (40 millions de dollars), le spectacle est fabuleux. Du haut des échafaudages-tribunes qui s'élèvent presque à la verticale, on regarde le bassin comme le fond d'un puits. Et si on vient assez tôt le matin, on peut voir le spectacle rare d'une piscine qu'on arrose (!), afin de refroidir son eau chauffée par le soleil de la Californie : 31° souvent, et les nageurs se plaignent.

C'est dans ce cadre que l'Américain Steve Lundquist a remporté le 100 mètres brasse (1 mn 1 s 65) en battant le record du monde de son compatriote John Moffet (1 mn 2 s 13). L'Américaine Tracy Caulkins s'est imposée dans le 400 mètres quatre nages avec une performance (4 m 39 s 84) éloignée du record du monde de l'Allemande de l'Est Petra Sneider (4 m 36 s 10 en 1982). Mais depuis cette époque, cette dernière a régressé (4 m 39 s 54 en 1983), et en réussissant la meilleure performance de 1984, Tracy Caulkins (comme précédemment Steve Lundquist) a chassé l'ombre du boycottage planant sur sa médaille, nuage à peine perceptible sur le podium du 100 mètres dames, avec sur la plus haute marche, le doublé des Américaines Carrie Steinseifer et Nancy Hogshead (55 s 92, troisième performance mondiale de l'année).

C'est dans les séries de cette épreuve que la Française Sophie Kamoun, dix-sept ans, a amélioré le record national (57 s 49) qui appartenait depuis les Jeux de Moscou à Guylaine Berger. Performance insuffisante, toutefois, pour entrer en finale.

Don Gambril, le coach de l'équipe américaine de natation, a annoncé qu'il comptait sur vingt médailles d'or durant ces Jeux. Vingt pour quarante-trois nageurs et nageuses (deux par épreuve). Le pari est ambitieux. Mais la densité de la natation (comme de l'athlétisme) de ce pays est telle qu'il peut être gagné.

A titre de comparaison, cinq nageurs français seulement auraient atteint la finale d'une des épreuves des sélections américaines pour ces Jeux, et encore en nageant au niveau de leur record de France. Aucun n'aurait terminé à l'une des deux premières places qualificatives. C'est vraiment un autre monde. C'est l'Amérique !

CHRISTIAN BINDNER.

LOGIQUE SOVIÉTIQUE

Absente des Jeux olympiques, l'URSS pousse sa logique jusqu'au bout. La télévision soviétique n'a pas retransmis la cérémonie d'ouverture et n'envisage pas, semble-t-il, de diffuser d'images en provenance de Los Angeles.

En revanche, les téléspectateurs soviétiques ont pu voir sur leur écran un reportage — repris dimanche 28 juillet, par Antenne 2 — qui fait la part belle a l'anti-américanisme. M. Ronald Reagan y est représenté comme un cow-boy tirant à l'arc sur la colombe de la paix. Le président des États-Unis apparaît aussi en gymnaste s'entraînant sur un cheval d'arçon posé sur un missile. Même les anneaux olympiques servant chacun de support à des cordes de pendaison n'échappent pas à la caricature.

Les soviétiques, qui, avant de boycotter l'événement, s'inquiétaient pour la vie de leurs athlètes, dénoncent, aujourd'hui, les mesures de sécurité prises par les Américains. Le geste d'un fou fonçant avec sa voiture sur la foule est présenté à Moscou comme un attentat.

L'agence Tass parle de la cérémonie d'ouverture comme d'un spectacle digne de la plus mauvaise tradition hollywoodienne. « Beaucoup de drapeaux américains, mais pas de place pour l'idéal olympique du sport. »

GILLES MARTINEAU.

LE F AIT DU JOUR

Un grand dessein pour Paris

De notre envoyé spécial

Los geles. — M. Jacques Chirac a donné, dimanche 29 juill à l'hôtel Biltmore de Los An s, une réception pour cinq c s personnes en présence d M. Alain Calmat, nouveau m stre délégué à la jeunesse aux sports, et Nelson Paillou résident du Comité nationa lympique français.

Une quette sur Paris a été distribu cette occasion. Pourtant, la ndidature de la capitale françai à l'organisation des jeux de 992 n'a pas été officiellement noncée. « Elle devrait l'être s les prochains jours », nous néanmoins assuré l'adjoi aux sports de la capitale, Paul Violet. Ce délai devrai ermettre de régler les dernie désaccords financiers entre ille et l'Etat.

M. chel Astorg, qui coordonne préparation des Jeux pour ouvernement, a élaboré un b get prévisionnel de 10 m rds de francs, en léger excéd Les financiers de la capita ont affirmé de leur côté que l ficit serait de l'ordre de 4 mi ds de francs. « Je ne veux augmenter la pression fiscal r les Parisiens et je ne veux pas que se renouvelle l'échec de l'exposition universelle », a déclaré M. Chirac. Pour cela, il a demandé qu'une loi définisse la répartition des responsabilités financières. De plus, le maire de Paris souhaite que la totalité du produit des médailles et monnaies olympiques soit affectée au comité d'organisation ainsi que les droits de télévision. Selon lui, l'Etat doit, en outre, s'engager à prendre en charge plus de 30 % d'un éventuel déficit supérieur à 4 millions de francs et ne pas amputer les recettes de la Ville (prélèvement sur le PMU) ou aggraver certaines charges (police, transports).

Dans ces conditions, M. Chirac estime que « les Jeux olympiques seront une contrainte assez lourde pour la Ville », mais que leur organisation « constitue la seule opération capable de rassembler le pays autour d'un grand dessein ».

L'officialisation de la candidature dépend désormais seulement d'un marchandage politique.

A. G.

TIR

Les Chinois font mouche

De notre envoyé spécial

Los Angeles. — La Chine a déjà remporté deux médailles pour la première finale de tir. Un coup double qui marque son retour, or et bronze, au pistolet libre, une discipline qui consiste à expédier 60 balles à 50 mètres dans une cible avec un pistolet de son choix et de petit calibre. Seul l'éternel Skanaker, un Suédois, vieil habitué des pas de tir a pu leur résister, s'intercallant entre les deux Chinois pour prendre la médaille d'argent. Le premier couronné de cette vingt-troisième session des Jeux olympiques a vingt-sept ans. Il s'appelle Xu. Il y en a deux dans l'équipe chinoise ; celui-là se nomme Haifeng. Il serait attaché commercial dans une entreprise spécialisée dans le commerce de la volaille, ne serait pas membre du parti communiste et ne s'entraînerait que depuis deux ans au tir.

Le représentant français Philippe Cola a, pour sa part, pris une sixième place très honorable avec 559 sur 600. Mais il fallait être bien meilleur, aujourd'hui, pour monter sur le podium, bien que le vainqueur n'ait pas, tant s'en faut, avec 566 sur 600, approché le score du Soviétique Melentev acquis en 1980 avec 581 points sur 600. Mais l'on sait bien que les Jeux olympiques, surtout dans ce type de concours, ne permettent que rarement de battre des records du monde.

La cérémonie célébrée sous un soleil de plomb a donné lieu, de la part du public, a un bel élan. Sifflets — ici il s'agit d'un signe de grande satisfaction —, applaudissements à tout rompre ont accompagné la montée des couleurs et l'hymne national Chinois. On ne soupçonnait pas un tel engouement pour une victoire d'un représentant d'un pays communiste.

Ce public se montra parfois moins généreux, comme on a pu le voir au cours de la compétition de « pistolet sport » qui a mis aux prises, toute la journée, les femmes. Ce combat d'esthètes où il faut tirer à 25 mètres, en deux séries d'envoi, d'abord trente coups de pistolet en cherchant la précision avant tout, puis trente coups à vitesse rapide, avec la même arme, un 22 long rifle, a donné lieu a d'invraisemblables explosions sonores. A chaque fois que la représentante américaine — une surdouée du nom de Ruby Fox talonnée par une Canadienne qui sera première au barrage (585 600) et par une Chinoise qui finira quatrième — réussissait une série, les applaudissements et cris de joie se déchaînaient.

Il faut dire combien ce genre de concours réclame de sang-froid de la part du tireur et combien des manifestations de ce genre peuvent troubler la concentration des athlètes.

Déjà handicapés par une chaleur lourde — la climatisation n'a été installée que dans les locaux fermés, bien sûr, comme les pas de tir des armes à air comprimé — les tireurs sont en outre sans cesse gênés par le passage du public. Qu'on y ajoute des applaudissements à tout rompre et on imagine ce qui peut se passer dans la tête d'un athlète, seul à son pupitre de tir, sans supporters, parfois désespéré. Ce n'est pas tolérable. Des remarques vont être déposées auprès des commissaires car il ne s'agit pas, ici, d'une fête foraine, comme certains semblent l'avoir cru ce matin.

Transpiration

Hormis ces « incidents » déjà constatés dans d'autres circonstances, la compétition de tir a pris désormais son rythme de croisière. Tandis que, chargés de sacs et de petites malettes à glace, les spectateurs déambulent d'un pas de tir à l'autre, allant de boutiques à souvenirs aux petites échoppes à « hot dog » et à boissons fraîches, les tireurs, eux, attendent leur tour dans des « motors-homes » réfrigérés pour les plus chanceux, ou assis à l'ombre dans une athmosphère surchauffée, pour les plus infortunés. Car il faut dire qu'à Chino, aux portes du désert et à quelques cent kilomètres du Convention Center où sont installés à Los Angeles tous les services administratifs, l'air est chaud. La brise qui, de temps en temps, au grand dam des tireurs aux plateaux d'argile souffle du haut des collines pelées vers la vallée n'apporte pas la moindre amélioration à une température qui avoisine le 40 degrés. Bien que les parcs à voitures situés à près de deux kilomètres soient desservis par des bus climatisés, les quelques mètres qui, à leur arrivée au site, les séparent des gardiens nerveux qui surveillent les entrées, transforment en fontaine de transpiration tout être vivant.

Les installations de tir sont situées près d'un parc aménagé, verdoyant lui, et consacré à la pêche, à l'équitation, aux pique-niques sur l'herbe. Elles ont été montées en moins de trois mois et sont assez rustiques. Il ne manque néanmoins pas de fleurs, abondamment arrosées par des jeunes gens en uniforme jaune, signe qu'ils sont affectés à toutes sortes de tâches sur le terrain. Ceux qui sont en vert ont des tâches administratives.

La capacité d'accueil du centre de tir est d'environ cinq mille personnes. On n'attendait guère de monde pour ce premier jour, or, il y a eu affluence. Beaucoup de chapeaux à large bord, beaucoup de femmes aussi à la démarche un peu chaloupée et qui s'entraînent, dit-on, régulièrement dans leur club, au tir aux armes de poing. Il est vrai que les Américains aiment bien les armes à feu. Les représentants français sont dans l'esprit du public averti des choses de la poudre, de redoutables concurrents, on le sait ici, et il n'y avait qu'à voir avec qu'elle fougue la foule s'est pressée autour du pas de tir où aujourd'hui, Michel Carréga a entamé avec succès le concours du tir à la fosse olympique pour le constater. Dans les autres disciplines, on attend l'arme au pied le grand moment de l'affrontement.

CLAUDE LAMOTTE.

UN PERCUTEUR CASSÉ

On espérait beaucoup un succès d'Evelyne Manchon, trente et un ans, vice-championne d'Europe au pistolet « sport ». N'avait-elle pas battu, cette année, d'un point le record de la Soviétique Korsun avec 593 sur 600 ? Evelyne Manchon n'est que neuvième (577/600). Pour elle, la compétition à Los Angeles est terminée. Soulagée, décompressée, elle confie que sa relative contre-performance est due à la chaleur et au bruit plus qu'au percuteur qui s'est cassé durant le concours de précision. Sportive Evelyne, qui est ravie qu'une Canadienne, Linda Thom, ait finalement gagné devant l'Américaine Ruby Fox. D'autant plus qu'elle est un peu de la famille, Linda. N'a-t-elle pas tiré autrefois au club de la police nationale en France ?

C.L.

ONZE

Onze : c'est le nombre des nouvelles épreuves féminines inscrites au programme des Jeux de Los Angeles. Une augmentation sans précédent, avec le 3 000 mètres, le 400 mètres haies et le marathon en athlétisme, le kayak quatre places, la course cycliste individuelle sur route, la gymnastique rythmique individuelle, le duo de natation synchroniséec, le 200 mètres quatre nages, la carabine à air comprimé, le pistolet et la carabine de petit calibre.

Pour le tir, les athlètes féminines pouvaient déjà concourir aux côtés des hommes, tout comme en sports équestres ou en voile, mais, en leur réservant trois épreuves, les responsables olympiques ont montré leur souci d'amener toujours plus de femmes à participer aux Jeux.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

PREMIER TOUR

Poule B

Etats-Unis b. Chine 97-49
Uruguay b. France .... 91-87 (après prolongation).

Cyclisme

EPREUVE SUR ROUTE
MESSIEURS

1. Alexi Grewal (E-U), 4 h 59 mn 57 s (moyenne 38,046 km/h) ; 2. Steve Bauer (Can.), 4 h 59 mn 57 s ; 3. Dag Otto Lauritzen (Norv.), 5 h 18 s ; ...28. Daniel Amardeilh (Fr.), 5 h 11 mn 43 s ; 29. Philippe Bouvatier (Fr.), même temps.

DAMES

1. Connie Carpenter-Phinney (E-U), les 79 km en 2 h 11 mn 14 s (moyenne 36,210 km/h) ; 2. Rebecca Twigg (E-U) ; 3. Sandra Schumacher (RFA), même temps ; ...6. Jeannie Longo (Fr.), 2 h 12 mn 35 s ; 11. Cécile Odin (Fr.), 2 h 13 mn 28 s ; 14. Dominique Damiani (Fr.) ; 20. Marielle Guichard (Fr.), même temps.

Football

Groupe A

France et Qatar 2-2
Chili et Norvège 0-0

Gymnastique

Après les exercices imposés, la France occupe (avec 287,65 pts) la septième place du classement par équipes derrière les Etats-Unis premiers (295,30 pts), la Chine deuxième (294,25 pts), le Japon troisième (292,40 pts), la RFA quatrième (290,30 pts), la Suisse cinquième (289,95 pts) et le Canada sixième (288,85 pts).

Haltérophilie

52 kg : 1. Guoqiang Zeng (Chine), 235, kg (105,0 + 130,0) ; 2. Peishun Zhou (Chine), 235, kg (107,5 + 127,5) ; 3. Kazushito Manabe (Jap.), 232,5 kg (102,5 + 130,0).

Natation

MESSIEURS

200 m libre : 1. Michael Gross (RFA), 1 m 47 s 44 (rec. du monde) (ancien record : 1 m 47 s 55 par lui-même) ; 2. Michael Heath (E-U), 1 m 49 s 10 ; 3. Thomas Fahrner (RFA), 1 m 49 s 69.

100 m brasse : 1. Steve Lundquist (E-U), 1 mn 1 s 65 (rec. du monde) (ancien record : 1 mn 2 s 13 par John Moffet (EU) ; 2. Victor Davis (Can.) 1 mn 1 s 99 ; 3. Peter Evans (Aust.), 1 mn 2 s 97.

DAMES

100 m libre : 1. Carrie Steinseifer (E-U), 55 s 92 ; Nancy Hogshead (E-U), 55 s 92 ; 3. Annemarie Verstappen (P-B), 56 s 8.

La Française Sophie Kamoun s'est classée cinquième de la finale B en 57 s 81. Elle a battu, en série, le record de France en 57 s 49. L'ancien record était détenu par Guylaine Berger qui avait réalisé 57 s 80 au cours des séries des Jeux olympiques de Moscou en 1980.

400 m × 4 nages : 1. Tracy Caulkins (E-U), 4 m 39 s 24 ; 2. Suzanne Landells (Aust.), 4 m 48 s 30 ; 3. Petra Zindler (RFA), 4 m 48 s 57.

Pentathlon moderne

Après la première épreuve de saut d'obstacles, les Français Didier Boube (1070 pts), Paul Four (1040 pts), Joël Bouzou (884 pts), occupent respectivement la 11e, la 20e et la 42e place. Par équipe, la France (2994 pts) est 9e, l'Italie (3240 pts) est première, les Etats-Unis (3188 pts) deuxièmes et le Japon (3150 pts) troisième.

Tir

PISTOLET LIBRE
MESSIEURS

1. Haifeng Xu (Chine), 566 pts ; 2. Ragnar Skanaker (Suède), 565 ; 3. Yifu Wang (Chine), 564 : ...6. Philippe Colas (Fr.), 559.

PISTOLET PETIT CALIBRE
DAMES

1. Linda Thom (Can.), 585 pts (vainqueur après barrage) ; 2. Ruby Fox (E-U), 585 ; 3. Patricia Dench (Aust.), 583 (vainqueur en barrage) ; ...8. Evelyne Manchon (Fr.), 577.

D'UN SP RT A L'AUTRE

Automobilisme

1 000 KM DE BRANDS-HATCH

Le Britannique Jonathan Palmer et le Néerlandais Jan Lammers sur Porshe 956 ont remporté, dimanche 29 juillet, les 1 000 km de Brands-Hatch (Grande-Bretagne) devant le Français Henri Pescarolo et l'Allemand de l'Ouest Jochen Mass, également sur Porche 956. Ce dernier occupe, avec 54 points, le première place du classement général provisoire du championnat du monde des pilotes d'endurance devant Henri Pescaloro (53 pts) et Jonathan Palmer (50 pts).

Motocyclisme

Les Américains Mike Baldwin-Fred Merkel sur Honda ont gagné, dimanche 29 juillet, les Huit Heures de Suzuka (Japon) comptant pour le championnat du monde d'endurance devant les Français Guy Bertin-Dominique Sarron, à deux tours, et Patrick Igoa-Gérard Coudray à trois tours, également sur Honda. Ces derniers occupent avec 25 points la première place du classement général provisoire devant Bertin-Sarron (22 pts).

Natation

CHAM ONNATS D'EUROPE
Juniors

Le Fra Yann Cardineau a remporté, en mn 46 s 95, la médaille d'or du 0 m des championnats d'Europe iors qui se sont terminés, dimanch juillet, à Luxembourg.

Tennis

TOU OI DE KITZBUEHL

Henri onte a été éliminé, dimanche 29 j par le Paraguayen Victor Pecci (6 3) en demi-finale du tournoi de bueh! (Autriche), doté de 100 000 lars et comptant pour le Grand

UPE DE GALÉA

La T slovaquie a gagné, dimanche 28 à Vichy, la Coupe de Galéa rés aux joueurs de moins de vingt e ns en battant en finale l'Argentin à 1.

Voile

COURSE EN SOLITAIRE DU « FIGARO »

Christophe Cudennec a gagné la troisième étape La Rochelle-La Corogne (Espagne) de la course en solitaire du Figaro devant Benoît Caignaert à 3 mn et 26 s. Le Brestois compte désormais 4 h 10 mn 27 s d'avance sur Trentesaux et 4 h 22 mn 23 s sur Damien Savatier au classement général provisoire.

Le Monde

culture

FESTIVALS

ORANGE

Carmen au pied du mur

Aux neuf mille spectateurs qui ont assisté, le 28 juillet, à la représentation de *Carmen* au Théâtre antique d'Orange, il faut ajouter le nombre beaucoup plus important de ceux qui ont suivi la retransmission en direct sur TF 1, ou se sont contentés des places aveugles que leur offrait France-Musique.

Tout cela fait une somme impressionnante de gens qui ont vu ou entendu à peu près la même chose ou, plus précisément, qui ont cru voir et entendre la même chose, car l'impression qu'on peut se faire d'un spectacle depuis le dix-septième gradin de côté, lorsqu'un mistral capricieux s'amuse à souffler sur les sons, n'a rien de commun avec celle qu'on aurait chez soi devant le poste.

Heureusement le public est assez averti, de nos jours, pour se faire une opinion par lui-même ; comme les irrémédiables défauts accoustiques d'un lieu où les voix perdent la moitié de leur chaleur, où les cordes sonnent à peine tandis que les cuivres et les percussions semblent exagérément puissants, sont suffisamment connus, les Chorégies n'accueillent que des spectateurs fidèles et endurcis. Toute critique se heurte donc à un mur d'indifférence qui n'a rien à envier à celui dont le Théâtre antique s'enorgueillit : trante-sept mètres de haut sur trois cents de large...

Abus de confiance

En revanche alors qu'un souci d'authenticité, louable dans son principe mais très mal appliqué, a favorisé ces temps derniers un retour à la version originale de l'œuvre, avec des dialogues parlés au lieu des récitatifs composés ultérieurement par Guiraud, on peut s'interroger sur le bien-fondé d'une production qui semble ignorer ces préoccupations.

C'est qu'il s'agit d'un faux problème car les récitatifs de Guiraud sont très satisfaisants et l'expérience récente a prouvé qu'aucune distribution internationale (ni peut-être française) n'est capable à l'heure actuelle de donner aux scènes parlées un minimum de vérité dramatique. En outre, la volonté qui anime l'auteur de la prétendue version originale, de rétablir les fragments coupés par le compositeur lui-même, relève presque de l'abus de confiance, aussi conviendrait-il de louer plutôt que de dénoncer la sagesse du choix qu'on a fait ici.

On a beaucoup insisté depuis quelques années sur le côté exemplaire du personnage de Carmen. On a voulu y voir, calquée sur le modèle masculin, l'image prophétique d'une femme libérée, et l'on a beaucoup divagué, car il ne s'agit pas exactement de cela. Comme don José, mais d'une autre manière, elle appartient plutôt à la race des héros négatifs ; l'un et l'autre sont complémentaires. En évitant soigneusement de prendre parti, René Terrasson a bien respecté l'ambiguïté du drame et si, dans ses mises en scène précédentes, il avait su donner au personnage de Michaëla plus de consistance qu'on ne lui en accorde généralement, il faut croire que la voix et la frêle silhouette de Barbara Hendricks perdue sur ce vaste plateau l'ont conduit à revenir en arrière.

Cette dernière remarque pourrait valoir pour l'ensemble de la mise en scène, assez différente de ce qu'il avait fait auparavant. Il semble que René Terrasson ait voulu tout à la fois éviter les jeux de scène trop intimistes, inefficaces dans un tel cadre, et les effets de grand spectacle qui, à Orange, tombent généralement à plat : il ne s'est accordé que la parade du dernier acte qui était, selon nous, le seul moment où l'œuvre ne jurait pas avec le cadre. Pour le reste, il a voulu retrouver quelque chose de l'éloquente simplicité de la tragédie antique comme semblaient l'indiquer les gradins situés de part et d'autre de la scène où des choristes-figurants assistaient au spectacle. Ce parti pris d'austérité a certes ses limites, mais il vaut toujours mieux que l'inverse, et l'on aurait aimé qu'il aille jusqu'à s'interdire ces pantomimes obscures sur la musique du prélude et des trois entractes.

La distribution et l'exécution musicale répondaient à ce qu'on peut attendre d'un festival qui se veut international. José Carreras (don José), José Van Dam (Escamillo), Barbara Hendricks (Michaëla) sont assez connus pour se passer d'éloges. Yves Bisson (Zuniga), Gérard Garino (le remendado) et Jacques Trigeau (le dancaïre) qui le sont moins, Lucia Scappaticci (Frasquita) et Anne-Marie Grain (Mercedes) qui le seront un jour, ne pâlissaient pas à leurs côtés. Enfin, Stéfania Toczyska (Carmen) semble posséder d'éminentes qualités en dépit d'une tendance à appuyer certaines notes.

Les chœurs des opéras de régions ont dû travailler spécialement la diction car on les comprenait mieux qu'à l'ordinaire, et l'Orchestre national de Lille ne méritait pas les reproches que lui adresse, par habitude, une partie du public, persuadée de bonne foi qu'il joue réellement comme on croit l'entendre. Il n'en est rien heureusement, mais c'est là un aspect des grands mystères d'Orange.

GÉRARD CONDÉ

AVIGNON

Le bilan de Bernard Faivre d'Arcier

L'annuelle conférence de presse-bilan du Festival, après quelques hésitations sur le lieu et la date s'est tenue samedi au Jardin, protégé du mistral. Bilan de ses cinq ans de direction par Bernard Faivre d'Arcier, qui a démissionné le 19 juin, mais garde son titre jusqu'en fin de contrat, c'est-à-dire en décembre. Son successeur, Alain Crombecque n'était pas présent, il ne fera pas de déclaration avant d'avoir à annoncer des faits précis, ceux qui le connaissent ne s'étonneront pas. Bernard Faivre d'Arcier lui laisse une gestion saine et des accords avec la Comédie-Française, Chaillot, Kantor, Peter Brook, le Festival de l'Inde, qui doit avoir lieu à Paris, plus des contacts avec le Centre dramatique du Nord, le Théâtre national de Strasbourg.

Nombre de spectateurs, jauges remplies à 100 %, ouverture de nouveaux lieux, ouverture sur de nouvelles techniques et formes d'expression, le bilan personnel de Faivre d'Arcier est positif. Il se défend d'avoir eu cette année moins de créations et dit que *« le Festival est fait d'abord pour le public, et non pas pour le milieu professionnel »*. Il aurait pu faire l'économie de ce cliché démagogique qui ferait croire que la création n'est pas faite pour le public. Encore une fois, si le Festival n'est plus que la réunion des meilleurs spectacles de l'année, s'il sert uniquement de compensation aux spectateurs frustrés, il perd son caractère unique, son intérêt, son prestige. Et de son prestige, la ville a besoin.

La seule amertume de Bernard Faivre d'Arcier porte sur l'apathie de la profession. Il regrette que le débat sur les relations entre le spectacle vivant et l'audiovisuel n'aient pas été approfondies : *« Dieu sait pourtant si nous avons cherché, notamment à travers le thème du vivant et de l'artificiel à rappeler l'urgence de débattre de quelques questions de fond. Je sais le climat général d'incertitude politique, mais il ne faudrait pas confondre morosité et lâcheté collective. Personnellement, je ne me sens ni morose ni déçu. Je déplore certaines absences singulières de réactions. »* Sa démission, effectivement, a lancé un coup de projecteur sur la fragilité des institutions culturelles, sur la précarité de leur indépendance. Tout est affaire de rapports de forces entre les équipes artistiques et les pouvoirs locaux. Aucun contrat, aussi précis soit-il, ne protège d'hostilités quotidiennes, plus usantes qu'un conflit ouvert.

Si les rapports de forces sont équilibrés, les tensions sont positives. Dès que l'institution est prise comme enjeu dans les stratégies politiciennes, les hommes de l'art se retrouvent désarmés. Bernard Faivre d'Arcier a donné comme l'une des raisons de sa démission le *« manque de soutien moral »*, il aurait pu dire *« politique »*. Le PS, au cours des assises qu'il a tenues comme chaque année, a largué ce problème particulier, en tout cas dans la synthèse fournie par son secrétaire national à la culture, le député du Rhône Jean-Jack Queyranne. Pourtant on peut y lire que *« la réussite ne se mesure pas seulement sur le terrain économique, mais dans la capacité à situer les réponses dans le cadre d'un projet culturel »*. Il est vrai que les instances nationales ne sont pas à l'aise à Avignon. En s'en tenant strictement aux faits, on est bien obligé de constater que le conseil général, présidé par l'ex-député, maire, Henri Duffaut (PS), a attendu la démission de Bernard Faivre d'Arcier pour verser le total des subventions promises. Quant au maire actuel, Jean-Pierre Roux (RPR), il n'a pas encore versé le total des subventions de la ville.

De toute façon, la nomination immédiate du prochain directeur a désamorcé les éventuelles polémiques. Les professionnels, ceux qui font Avignon, connaissent Alain Crombecque et lui font confiance à la quasi-unanimité. Malgré tout, il est dommage que cette unanimité serve de prétexte pour ne pas aborder un problème qui dépasse le Festival, qui est celui du théâtre en France, de ses nouveaux rapports avec les spectateurs, l'argent, la télévision, et surtout avec les collectivités locales une fois que la décentralisation administrative sera effective. Ce qui se passera à ce moment-là, comment l'Etat et les régions se partageront le pouvoir et les responsabilités, on n'en sait rien.

L'apathie des intellectuels et des artistes, dont se plaint Bernard Faivre d'Arcier, est sensible. Le SYNDEAC, (Syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles), a publié un communiqué qui revendiquait le maintien du Festival d'Avignon dans son rayonnement national et international. Mais en 1983, l'« affaire » des Maisons de la culture dont les équipes ont été licenciées ou changées par des municipalités passées à l'opposition a fait l'objet de maints débats virulents. Cette année l'« affaire » du Festival a été à peine évoquée par le SYNDEAC dans sa conférence de presse. Il a été encore question des Maisons de la culture. Le SYNDEAC *« accueille favorablement la proposition de la direction du développement culturel d'en modifier les statuts* [c'est-à-dire de diminuer le pouvoir de la structure associative] *tout en regrettant que cette proposition arrive avec trois ans de retard »*. Les directeurs d'entreprises culturelles craignent l'évolution politique de la France et les conséquences sur leur liberté d'action. Mais ils se tiennent sur la défensive. Le débat politique n'a pas eu lieu.

COLETTE GODARD.

THÉATRE

« L'ARLÉSIENNE » à l'Eldorado

L'odeur et l'accent

L'Arlésienne : femme obsédante et sensuelle, divine créature. Elle a tourné le cœur de Frédéri, qui désire l'épouser, Mais, quelques jours avant les noces, le fiancé apprend que sa belle lui a été infidèle. Et Frédéri, malgré l'amour de Vivette, ne retrouvera pas le goût du soleil.

Ecrit par Alphonse Daudet d'après une des nouvelles des *Lettres de mon moulin*, sur une musique de Bizet, *l'Arlésienne* est une histoire d'amour enluminée de charme et de poésie. Ronde de mélancolie mâtinée de gaieté méditerranéenne, qui a pour cadre un mas provençal sur les bord du Vaccarès. C'est un endroit simple et naïf, où la chaleur du Midi fait éclater les pastèques. A l'espace Eldorado, le mas en question ressemble à l'étable de la nativité. Sinistre. Tout est englué par une mise en scène lourde, sans imagination. Les auteurs ont à tout prix voulu conserver l'ambiance « folklore camarguais » du conte. Ils ont même semé dans la salle des feuilles de thym ou de laurier ou d'eucalyptus (on cherche le troupeau de chèvres) afin de faire resurgir des odeurs de garigue.

Les comédiens jouent avec l'accent, sans se forcer puisque c'est le leur, mais, mal dirigés, ils se croisent sur scène comme les horse-guards du palais de Bukinkgam. La seule qui échappe à cette règle est Joëlle Miquel (Vivette), qui exprime simplement son amour. Les musiciens de l'orchestre de Saint-Maur, sont rencognés sur le côté droit de la scène.

Encore heureux qu'ils ne subissent pas le sort des chœurs, qui n'apparaissent qu'à l'ultime fin du spectacle pour la fête de la Saint-Jean. Pour redonner vie à cette *Arlésienne*, il faudrait que passe sur la scène de l'Eldorado un grand coup de mistral.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Espace Eldorado, jusqu'au 31 juillet.

JAZZ

KENNY DREW au Petit-Opportun

L'aisance et l'expérience

Kenny Drew est né à New-York en 1928. Après de précoces débuts classiques – il donna son premier récital à huit ans, – il entre dans l'activité professionnelle par la grande porte : celle des clubs de la 52e rue (désormais baptisée *Swing Street*), en compagnie de Coleman Hawkins, Lester Young et Charlie Parker. Au milieu des années 50, on le retrouve sur la côte Ouest, où un jazz fluide et aimablement pathétique vit sa vie sans même se douter qu'on l'affublera de l'étiquette *West Coast*. Retour à New-York fin 57, où il accompagne en indépendant (*free-lance*) Coltrane, Griffin, Donald Byrd, avant de s'engager dans l'orchestre de Buddy Rich.

Installé au Danemark au début des années 60 – on sait qu'il épousa la fille du pianiste danois Leo Mathisen, – il se fait une spécialité de l'accompagnement des musiciens de passage, souvent en tandem avec le bassiste Niels-Henning Orsted Pedersen, plus brièvement connu sous ses initiales NHOP. A son aisance technique, Kenny Drew ajoute un sens harmonique et une expérience solide qui lui permettent d'affronter avec fermeté un vaste répertoire et de proposer de séduisantes compositions. Au Petit-Opportun, il se produit avec une excellente rythmique : Alby Cullaz à la basse et un Américain de Paris, Al Levitt, à la batterie.

Il faut se méfier des petits clubs pendant l'été : il arrive, comme pour celui de la rue Sainte-Opportune, qu'ils poursuivent avec intrépidité leur programmation.

FRANCIS MARMANDE.

★ Au Petit-Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (tél. : 236-01-36) : Claude Tissendier Sextet (1er au 7 août), Pepper Adams (8 au 14 août), Clark Terry, Alain Jean-Marie (15 au 21 août), Johnny Griffin (22 au 28 août), Michel Roques (29 août au 4 septembre).

■ **MORT DU CHANTEUR FRED WARING. – Le chanteur et chef de chorale américain Fred Waring est mort dimanche 29 juillet à l'âge de quatre-vingt quatre ans, à Danville (Pennsylvanie). M. Waring avait été appelé « l'homme qui apprit à chanter à l'Amérique ». Sa carrière, à la radio, à la télévision, au cinéma et à Broadway s'étend sur plus de soixante années, depuis sa première chanson à succès, *Sleep*, en 1923.**

CINÉMA

REPRISE D'« IL BIDONE » DE FELLINI

Le vrai et le faux

Sous un abord pimpant, canaille, *Il Bidone*, tourné en 1955, est un film atrocement triste. Ce n'est pas inhabituel chez Fellini, mais ce qui l'est plus, au point d'en devenir pénible, c'est la façon dont l'émotion est dispensée et appuyée, elle grince sur l'histoire.

Il Bidone vient du jargon *idonare*, qui veut dire tromper. Le « bidonage », alors, plus que le vol lui-même, est sa façon, feintes et astuces qui doivent se transformer en art. Le « bidonage » réussi ne se calcule pas à l'argent qu'il rapporte, mais à l'absurdité de son idée et aux difficultés qu'elle nécessite. Trop facile de voler les riches, puisque leurs portefeuilles sont pleins, et puis les vrais riches sont inaccessibles. Non, ce sont les plus soupçonneux, ils cachent bien leur argent. L'exploit absolu, pour un « bidoniste », consiste à entourlouper un autre « bidoniste ».

Fellini et son scénariste Pinelli ont commencé par faire une enquête dans ce milieu. Ils avaient déjà rencontré des « bidonistes », ils avaient aimé leur bagout souvent désenchanté, la lâcheté de leur courage. Les modèles des personnages vendaient du creux pour du plein, du miteux pour du luxe : fausses cigarettes américaines, manteaux de fausse laine, montres qui s'arrêtent dès qu'on les met au poignet, bouteilles de whisky pleines de thé, cocaïne à base de talc. Le génie du bidon, tel que le raconte Fellini, n'est pas seulement de vendre à un touriste allemand dix mètres cubes de mer devant un hôtel à Rimini, mais de se faire payer à boire toute sa vie en monnayant le récit de cet exploit sans doute mensonger.

Fellini invente un trio de « bidonistes »-clowns, Marx Brothers de la grugerie : l'un est peintre et s'appelle Picasso. *Il Bidone* est d'abord construit comme un film à sketches, sur une alternance de saynètes – à la fois emballantes et désolantes – des exploits des « bidonistes » qui nécessitent de véritables mises en scène (avec faux ecclésiastiques et faux trésor – ce que ne cessera de faire Fellini par la suite dans ses films), et de scènes de défoulement où, après le suspens, on écoule l'argent durement arraché, on retourne vers les femmes (Giulietta Massina en campe une, bien sûr malheureuse). Là, on trouve des esquisses de *la Dolce Vita* : les croquis de Fellini s'animent. Les choses se gâtent quand il glisse dans son trio un cas de conscience : vieux père fatigué qui a honte de faire honte à sa fille trop jolie et bien élevée, victime paralytique qui s'accroche à la main du faux évêque.

En restant sur ce personnage d'Augusto, qu'il avait écrit pour Humphrey Bogart et fut joué par Broderick Crawford, Fellini ne reconnaît plus ses ouailles. Il fait du Bunuel lourd. Augusto meurt dans un désert aride, après avoir retiré son déguisement d'évêque et proféré les mots d'un simulacre de repentir, peut-être sincère après tout. Il a pillé la paralytique et fait croire à ses acolytes qu'il a abandonné l'argent. Les serrements de cœur sont pleins de gêne. *Il Bidone* est une méchante petite tragi-comédie entre *la Strada* et *les Nuits de Cabiria*. Au moins Fellini a-t-il attrapé pour toujours le talent du « bidon », transposé sur l'échelle grandiose de Cineccita, faisant passer des bouts de plastique pour des tempêtes.

HERVÉ GUIBERT.

★ Voir les grandes reprises.

« LE CHALLENGER » de David Fisher

Echec et Matt

En 1949, dans une bourgade du Texas, un adolescent, fils de fermier, s'éprend d'une blonde pimbêche, fille de banquier, la décide à fuir avec lui en Louisiane. Ils se marient, elle est enceinte. Patatras : la mère du garçon avait été la maîtresse du père de la fille (on s'en doutait depuis les scènes « mystérieuses » du début) et, donc, ils sont frère et sœur.

Liar's Moon (pourquoi *le Challenger ?*), tourné en 1982, est un film consternant de bêtise sirupeuse, puis de naturalisme outrancier. Tout y est moche : la composition des plans, les couleurs, la plupart des interprètres (dont deux vieilles gloires d'Hollywood plutôt tapées, Broderick Crawford et Yvonne de Carlo). Cela ressemble à un téléfilm bâclé et, à part une copie en v.o. au quartier Latin, on a droit, même aux Champs-Elysées, à une v.f. dont le doublage suscite la rigolade, jusque dans les moments dramatiques.

La raison de cette sortie ? La présence de Matt Dillon, consacré « nouveau James Dean » depuis qu'il a éclaté dans *Outsiders* et *Rusty James* de Coppola. Il est mignon, Matt, mais on ne le voit pas, là, sur le chemin de la gloire. Regardez-le sur les affiches, cela suffira, le pire vous sera évité !

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

Volker Schlöndorf monte « la Bohème »

On connaît Volker Schlöndorff à travers ses films, moins pour son goût de l'opéra. Six mois à peine après avoir achevé le tournage d'*Un amour de Swann*, le cinéaste allemand vient de signer une mise en scène de *la Bohème* de Puccini, qui s'est taillée un triomphe lors de la première, samedi dernier, à l'Opéra de Francfort, avec pour principaux interprètes la Roumaine Nelly Miricioiu dans le rôle de Mimi et le Hongrois Peter Kelen dans celui de Rodolfo.

Refusant de tomber dans le piège du folklore, du sentimentalisme, Schlöndorff a restitué, avec le concours de l'orchestration de Michael Gielen, une version dépouillée, rigoureuse, de l'œuvre de Puccini. On n'est pas là pour s'apitoyer, pour la nostalgie d'une vie de Bohème galvaudée à toutes les sauces, mais pour vibrer à une histoire d'amour de *« tous les jours »*, *« aux sentiments purs »*. D'où un parti pris de resserrer la mise en scène, de la mettre au service des héros de l'histoire. *« Dans un film, j'aurais pris les personnages en gros plan ou, au maximum, en plan américain, c'est-à-dire de la tête aux genoux, pour ne pas m'éloigner d'eux »*, commente Schlöndorff.

La Bohème est le quatrième opéra monté par le cinéaste allemand depuis 1974, après *Katja Kabanova*, de Leos Jancek, à l'Opéra de Francfort, *Wir Erreichen den Fluss*, de Henze, à l'Opéra allemand de Berlin, et *Zoopalast*, de Thomas Mann, pour la télévision. *« L'opéra et le cinéma sont deux genres qui se complètent très bien »*, estime Schlöndorff en citant l'exemple de Visconti. *« L'opéra*, ajoute-t-il, *permet d'aller à la source des émotions. On ne peut pas traiter des sentiments de cette manière, à l'état pur, au cinéma. »* Le cinéaste, qui souhaite pouvoir d'ici quelque temps se consacrer entièrement, pendant deux ou trois ans, à l'opéra, souligne qu'il sort *« revigoré »* de *la Bohème*. *« Cela me faisait du bien de parler d'une histoire d'amour. »*

HENRI DE BRESSON.

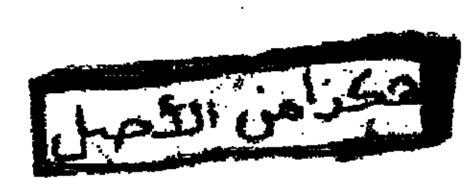
■ **CHRISTIAN TAMET ET LE THÉATRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE. – La direction de la musique et de la danse du ministère de la culture a désigné M. Christian Tamet, ancien administrateur de la compagnie de danse Régine Chopinot et créateur du Festival « Viva » de Villeurbanne, comme délégué général de la nouvelle association pour le Théâtre contemporain de la danse. Cette association est le résultat d'une des dix nouvelles mesures pour la danse en France annoncées par le ministre de la culture, le 26 avril. Elle a pour mission d'assurer près de cinquante représentations de danse par an consacrées aux jeunes chorégraphes français, qui auront lieu dans la capitale, au Théâtre de Paris. Le Théâtre contemporain de la danse dispose d'un bureau au Théâtre de Paris (15, rue Blanche, 75009 Paris).**

MORT DE LA FILLE DE MODIGLIANI

Jeanne Modigliani, fille du peintre et sculpteur italien Amedeo Modigliani, est morte, vendredi 27 juillet à Paris. Elle était âgée de soixante-cinq ans.

Résistante durant la seconde guerre mondiale, agrégée d'italien et enseignante, elle avait publié en 1961 un ouvrage consacré à son père, *Modigliani sans sa légende*. Elle participait ces derniers temps à la préparation de l'exposition commémorant le centenaire de la naissance de son père. C'est à l'occasion de cette exposition que deux têtes sculptées de Modigliani ont été récemment repêchées dans un canal de Livourne (*le Monde* daté 28-29 juillet).





SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), (dern.), 20 h 30 : Est-il bon ? Est-il méchant ?

Les autres salles

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : l'Ascenseur ; 21 h 30 : Festival Courteline.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laissez chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h 30 : Coup de folie sur les assiettes en faïence.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention ! belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

La danse

GYMNASE RONSARD (606-33-60) : Jeune ballet classique.

Le music-hall

LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : A. Tome.

Les concerts

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 25.

Eglise américaine, 20 h 30 : Glenn Ellyn Choral Society (gratuit).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin/B. Vasseur.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : K. Drew Trio.

Festival estival de Paris

(549-44-83)

Faculté d'Assas, 20 h 30 : Orchestre franco-allemand, dir. : J. Thorel (Pierné, Saint-Saëns.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 30 juillet

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Jean de la Lune, de J. Choux ; Cinéma japonais : 17 h, Pauvres humains et ballons de papier, de S. Yamanaka ; 19 h, la *Classe de composition.*

Les exclusivités

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11 ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-93-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES ANNÉES DÉCLIC (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES ARAIGNÉES (All.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

BOUNTY V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES BRANCHES DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount city triomphe, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (326-23-44) ; Convention, 15e (828-20-64).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LE CHEVALIER DU MONDE PERDU (*) (Italo-Américain, v.o.) : Ambassade, 8e (359-36-14) ; (V.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LA CLÉ (**) (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LA CONDITION DE L'HOMME (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

DENT POUR DENT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

EMMANUELLE IV (**) (A., V.f.) : George-V 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Escurial, 13e (707-28-04).

LES EXTERMINATEURS DE L'AN 3000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

FOOTLOOSE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FORBIDDEN ZONE (A., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

FRAULEIN S.S. (It., v.f.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HERCULE (A., v.a.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Murat, 16e (651-99-75).

L'HOMME A FEMMES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LADY LIBERTÉ (*) (A., v.f.) : Arcades, 2e (23[illegible]58).

LIQUID SKY (**) (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MARIA CHAPDELAINE (canadien) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

MES CHERS AMIS N° 2 (It., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; *14-Juillet Parnasse, 6e* (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

MISSISSIPPI BLUES (franco-américain) : La Pagode, 7e (705-12-15).

LE MYSTÈRE SILKWOOD (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

NEW-YORK 2 HEURES DU MATIN (A., v.o.) [illegible] : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Publicis St-Germain, 5e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PERMANENT VACATION (A., v.o.) : Movies (h. sp.), 1er (260-43-99).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-5[illegible]0) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA PIRATE (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (633-79-38).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

QUARTETTO BASILEUS (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

RUE CASES NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e ([illegible]57-47).

STAR WARS LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TENDRES PASSIONS (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

TONNERRE (A. v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-[illegible]).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-[illegible]).

LA TRAGÉDIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet BeauGrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : *Napoléon, 17e (755-63-42).*

VENDREDI 13, LE CHAPITRE FINAL (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso (h. sp.), 17e (380-03-11).

XTRO (Angl., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Convention St-Charles, 15e (570-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

YENTL (A.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12), UGC Biarritz, 8e (723-69-23). — V. f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

AMBRE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (Hsp), 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Am., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CONAN LE BARBARE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) : v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIAMANTS SONT ÉTERNELS (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) —.V. f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; *v.f. : Impérial, 2e* (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e *(359-19-08)* ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (325-84-50) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

EL (Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : *Paramount-City*, 8e (562-45-76).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

ET LA TENDRESSE BORDEL N° 2 (ex-ZIG-ZAG STORY) (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Richelieu, 2e *(233-56-70)* ; Cluny-Palace, 5e (354-20-12) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ÉTRANGER *(It.) : Logos I, 5e (354-42-34).*

EXCALIBUR (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-*83-11).*

FAME (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — *V. f. : Berlitz, 2e* (742-60-33).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Calypso (H. sp.) 17e (380-30-11).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e *(387-35-43)* ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FILLE DE RYAN (Angl., v.o.) : Action Rive gauche, 5e *(329-44-40)* ; George-V, 8e (562-41-46) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V. f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Lumière, 9e (246-49-07).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

FITZCARRALDO (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FREAKS (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

FURYO (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, *6e (544-57-34).*

LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e *(236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e* (544-14-27) ; UCG Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP *(A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17)* ; George-V, 8e (562-41-46).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA HYÈNE INTRÉPIDE (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

IL BIDONE (It., v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-*Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic* Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LADY LOU (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-*87-61).*

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e *(326-19-68)* ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

OUTSIDERS (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Brés., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

PARIS VU PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

RAGTIME (A., v.o.) : Cinoches (h.sp.), 6e (633-10-82) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

RAMBO (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

LA RUÉE DES VIKINGS (It., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Images, 18e (522-41-94).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.o.) (**) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Lincoln, 8e (359-36-14).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

SUPERMAN I, II, III (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : *Boîte à* films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e *(723-69-23) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-*50-32) : UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) : Tourelles, 20e (364-51-98).

THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (359-04-67).

THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES TROIS LANCIERS DU BENGALE (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20).

LES VITELLONI (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07) : Monkey business.

BUNUEL AU MEXIQUE : Marais, 4e (278-47-86) : la Vie d'Archibald de la Crux ; Don Quintin l'Amer ; le Grand Noceur.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA RKO (v.o.) : Olympic Petite salle, 14e (545-35-38) : la Septième Victime.

COMÉDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-*Mahon, 17e (380-24-81) : l'Entreprenant* Mr. Petrov.

FANTASTIQUE ET SCIENCE-FICTION (v.o.) (v.f.), Cosmos, 6e (544-28-80) : la Chauve-souris + l'Arc-en-ciel *lunaire* ; *A travers les ronces vers les* étoiles : Rapport sur le cosmonaute Pirks ; Solaris.

FRANKENSTEIN : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05) : Dracula contre Frankenstein (v.f.).

HITCHCOCK : Action rive gauche, 5e (329-44-40) (v.o.) : Psychose ; l'Etau.

HITCHCOCK PERIODE ANGLAISE (v.o.). Studio Cujas, 5e (354-89-22) : *Une femme disparaît.*

LES POLARS DE L'ÉTÉ (v.o.), Action Lafayette, 9e (329-79-89) : l'Enigme du Chicago Express ; Ça commence à Vera-Cruz.

ERIC ROHMER, ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : la Carrière de Suzanne ; le Genou de Claire ; la Femme de l'aviateur ; l'Amour l'après-midi.

TRUFFAUT-DOINEL : Logos, 5e (354-42-34) : Baisers volés.

HOMOSEXUALITÉ (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Sébastiane ; l'Homme blessé ; Querelle ; Outrageous ; Flesh.

LE PARI DEPARDON : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Reporters ; Tchad-Yemen-Tibesti Too ; Faits divers ; Numéro zéro.

WOODY ALLEN (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : Woody et le Robot.

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 20.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 10.

LA CITE DES FEMMES (*) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85) 22 h.

LES CONTES D'HOFFMANN (A., v.o.) Epée de Bois, 5e (377-57-47), 18 h.

DANTON (Fr.-Pol.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), 18 h 30.

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h.

L'EDUCATION DE RITA (Brit., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 17 h 15.

LA FIEVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 22 h.

L'HOMME QUI RETRECIT (A., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 22 h 30.

L'HOMME INVISIBLE (A., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 20 h 45.

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Ang-A. ; v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 17 h 40.

LA NUIT DE VARENNES (Fr.-It) Templiers, 3e (272-94-56), 19 h 45.

MORT A VENISE (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

POSSESSION (**) (Ang., v.o.) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE PONT DE LA RIVIÈRE KWAI (A., v.o.), Grand Pavois, 15e (554-46-85), 21 h.

SCARFACE (*) (A., v.o.), Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32), 21 h 45.

SUZANNE SIMONIN, LA RELIGIEUSE DE DIDEROT (Fr.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 15 h 40.

LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 10 + Calypso, 17e (380-30-11), 22 h.

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 20.

VIVRE VITE (**) (Esp., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (805-51-33), 22 h.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHALLENGER, film américain de Davis Fisher ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MISSION FINALE, film américain de Ciro H. Santiago ; v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17 ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount *Galaxie, 13e (580-18-03)* ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SIGNÉ : LASSITER, film américain de Robert Young ; v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-*07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e* (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES





COMMUNICATION

RADIOS LOCALES PARISIENNES

La Haute Autorité menace NRJ

Le SOS à M. Laurent Fabius lancé par la radio parisienne NRJ (*le Monde* du 26 juillet) a reçu, dans la soirée du 25 juillet, une réponse cinglante – et menaçante – de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle.

« Votre lettre au premier ministre, dont la presse a publié le texte, dépasse les limites de la décence », écrit notamment Mme Michèle Cotta, la présidente. *« Comme vous le savez parfaitement, votre radio émet sur une fréquence qui ne lui est pas attribuée et avec une puissance très supérieure à celle qui vous met en mesure de couvrir dans des conditions normales de confort la ville de Paris. Par là, vous troublez très gravement l'écoute d'une radio de service public, Radio7, ainsi que plusieurs radios locales privées autorisées. »*

Mme Cotta ajoute que, en continuant à ignorer ces faits, NRJ obligera la Haute Autorité à suspendre son autorisation, sitôt promulguée la nouvelle loi sur les radios locales privées que le Conseil constitutionnel vient de déclarer conforme à la Constitution et qui sera publiée au *Journal officiel* dans les prochains jours. La station s'exposera en outre aux sanctions financières et pénales que prévoit la loi.

La menace n'a pas laissé insensible NRJ, laquelle, par courrier, a tenté de s'expliquer : *« Vous nous laissez le choix entre l'asphyxie et la suspension d'autorisation si nous restons sur la fréquence 92 et si nous allons sur la fréquence 84, comme vous nous en faites l'injonction, nous allons vers une confrontation avec la Fédération anarchiste dont vous connaissez la détermination et les moyens. (...) Nous n'espérons qu'une chose : c'est que vous puissiez résoudre notre problème. »*

M. Gérard Eymeri directeur général de Télé Monte-Carlo

Le conseil d'administration de la Société spéciale d'entreprise (présidée par M. Jean-Louis Médecin, maire de Monaco), qui exploite Télé Monte-Carlo, a décidé, vendredi 27 juillet, de nommer au poste de directeur général M. Gérard Eymeri, directeur des affaires commerciales de Télédiffusion de France (TDF). Le conseil d'administration a, d'autre part, entériné la modification dans la répartition du capital : Principauté de Monaco 40 %, Europe 1 Communication 30 %, Radio Monte-Carlo 30 %.

[Né le 25 janvier 1941 à Nice, M. Gérard Eymeri est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des télécommunications. Il a commencé sa carrière à l'ORTF en 1966 avant d'exercer, à partir de 1975, différentes responsabilités à TDF, notamment dans le domaine de la télématique. Il est directeur des affaires commerciales de TDF depuis février 1983 et membre de la nouvelle commission consultative pour les services de communication audiovisuelle et de vidéographie diffusée.]

EN BREF

● *Symposium sur la communication gouvernementale.* – Un symposium international sur la communication gouvernementale aura lieu les 6 et 7 décembre prochain au palais du Luxembourg, organisé par l'Institut de la communication sociale (ICOS), que préside M. Michel Le Net. Modes de communication du pouvoir et de l'Etat, participation des citoyens aux décisions, conditions d'une communication gouvernementale démocratique, tels seront les principaux thèmes discutés. Des spécialistes français et étrangers, des hommes politiques, des universitaires participeront à ce colloque. Le débat de clôture sera présidé par Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, avec la participation, notamment de M. Jacques Fauvet, ancien directeur du *Monde* et nouveau président de la commission nationale Informatique et Libertés.

★ ICOS, 26, boulevard Raspail, 75007 Paris, tél. : 548-81-73.

● *Le personnel de « France-Soir » se mobilise.* – Dans une déclaration commune adoptée vendredi 27 juillet, l'ensemble des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC) de *France-Soir* déclarent qu'*« en tout état de cause elles prendront toutes les mesures permettant d'assurer la parution du titre »*. Les journalistes présents du quotidien parisien ont procédé séparément à un vote sur ce texte : 42 oui, 19 non, 2 bulletins blancs, une abstention.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 30 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : Le Rouge et le Noir (deuxième partie).
Film français de Claude Autant-Lara (1954), avec G. Philippe, A. Lualdi, D. Darrieux, J. Mercure, M. Ellis, G. Descrières (Rediffusion).
A Paris, Julien Sorel se rend indispensable au marquis de la Mole, dont il est devenu le secrétaire et conquiert sa fille Mathilde, qui le dédaignait. Ascension et chute du personnage stendhalien (Gérard philippe à jamais). Ni l'adaptation ni la mise en scène n'ont trahi le roman. Bel exemple de la « qualité française » des années 50, injustement décriée.

22 h Portrait : Gérard Philipe.
Emission de Brigitte Carreau. Réal. A. Ferrari (Redif.)
Sur les traces de l'« éblouissant jeune homme ». Avec des images de *Juliette et la clé des songes*, de Marcel Carné, du *Diable au corps*, de Claude Autant-Lara, de *la Chartreuse de Parme*, et d'autres films.

23 h 5 Journal.

23 h 20 Le jeune cinéma français de court-métrage.
Mamadou n'aime pas la Madelon, *de Philippe Niang* ; Oppression, *de Jean Cauchy*.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : la Finta Giardiniera.
En direct du Festival d'Avignon. Opéra-bouffe en trois actes de Mozart. Mise en scène de G. Bourdet, réal. G. Paumier. Avec R. Alexander, Ch. Weidinger, J. Rodgers. Par le Nouvel Orchestre philharmonique sous la direction de S. Bichkov (diffusion simultanée sur France-Musique en stéréo).
Mozart avait dix-neuf ans lorsqu'il écrivit « la Finta Giardiniera » sur une commande de la principauté de Bavière. L'opéra fut créé en 1775 au carnaval de Munich, il marqua les débuts de Mozart comme dramaturge. Jolies comtesses, chagrins d'amour, vrais coups de poignard et baisers à la dérobée : sujet bouffe mais des personnages de chair et de sang.
Pendant l'entracte (vers 21 h 40) **« Plaisir du théâtre »**, *le magazine de Pierre Laville consacre trente minutes à un spécial Festival d'Avignon avec les Shakespeare mis en scène par Ariane Mnouchkine, un reportage sur* le Prince de Hombourg, la Cerisaie, l'Echarpe rouge, *le théâtre off. Invité : Gildas Bourdet.*

23 h 40 Journal.

0 h Bonsoir les clips.

0 h 20 Jeux olympiques.
Natation et cyclisme.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Kennedy.
Le chef du FBI menace le président Kennedy de faire publier des documents sur sa vie privée. Le premier soldat US tombe au Vietnam. Les Etats-Unis se préparent secrètement à une attaque massive contre Cuba. Suite du feuilleton très « à l'américaine » de la vie du président Kennedy.

21 h 30 Journal.

21 h 50 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
L'île des requins géants (en Irlande), reportage de Claude Rives et Erwan Quemere.

22 h 35 Histoire de l'art : la Joconde.
Série de treize émissions de treize minutes conçues par les conservateurs des musées nationaux. Réalisation Alain Ferrari.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Sept variations sur un thème de la Flûte enchantée *de W.A. Mozart, par le Centre national de musique de chambre d'Aquitaine.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Dramatique : *Coloquinte des tropiques*, de P. Louki ; avec C. Piéplu, T. Chelton, F. Berset, M. Moretti...

22 h La criée aux contes autour du monde, en Egypte.

23 h Bestiaire.

23 h 20 Musique limite.

23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Musiques à danser : œuvres de Gluck, Ravel, Purcell, Beethoven, Weber, Pamer.

20 h 30 Concert (en liaison avec A 2) : *la Finta Giardiniera*, de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. S. Byschkov.

Mardi 31 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF1 Vision plus.

11 h 55 Quarante ans déjà.

12 h Jeux olympiques. Résumé.

12 h 55 Consommer sans pépins.

13 h Journal.

13 h 30 Série : la conquête de l'Ouest.

14 h 20 Micro-puce. Magazine de l'informatique.
Le mur de R. Portiche, la ferme à Jean, de R. Prévot.

16 h 30 Croque-vacances :
Variétés, dessins animés, bricolage, feuilleton.

18 h 5 Série : Votre auto a cent ans.
La Rolls Royce, l'automobile des rois.

18 h 15 Contes à vivre debout.
Saint-Guilhem Story : l'ancienne étape de la route de Saint-Jacques-de-Compostelle.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 35 Point : Prix vacances.

19 h 40 Jeux olympiques. Résumé.

20 h Journal.

20 h 35 Les Mardis de l'information : la prison sans haine et sans crainte. Magazine de la rédaction de TF1. (Rediffusion.)
Roger Gicquel et Alain Retsin ont franchi les hauts murs de la dernière centrale construite en France, celle de Saint-Maur, à quelques kilomètres de Châteauroux, une de ces prisons trois étoiles, béton et verre, où vivent quatre cents hommes condamnés à de lourdes peines (dont quatre-vingt-sept à perpétuité), des « dangereux » contrôlés par un double mur d'enceinte et un mirador. Les journalistes ont eu « carte blanche » pour filmer ce qu'ils voulaient et interroger qui ils voulaient à condition de respecter l'anonymat des détenus (d'où les cagoules). Quatre jours pour écouter, enregistrer un monde lourd où l'on ne parle pas à la légère. L'émission est passée en juin 1983.

21 h 50 Dialogue avec le sacré : la société des masques.
Réal. St. Kurc. Les chasseurs d'esprits maléfiques, les masques Wabele en pays senoufo.
Situé dans les savanes du Nord ivoirien, les Senambele ou Senoufos sont des agriculteurs qui partagent leur univers en deux mondes, celui des puissances inconnues et incontrôlées de la brousse et le monde des règles sociales du village et des champs. Chaque village possède un bois sacré – que l'on peut assimiler à un temple – où se déroulent les initiations, avec les différents objets liés au culte, dont les masques.

22 h 20 Journal.

22 h 35 Cinéma : le Troupeau.
Film turc de Y. Güney et Z. Okten (1978), avec M. Demirag, T. Akan, T. Kurtiz, L. Inanir, M. Niron (v.o. sous-titrée).
Une famille de bergers d'Anatolie, dominée par un patriarche tyranique, prend le train pour aller vendre un troupeau de moutons à Ankara. Une partie des bêtes meurt en route, la famille se désagrège. Ecrit en prison par Y. Güney, réalisé, sous son contrôle, par son ami le cinéaste Zeki Okten, ce film montre le choc violent et tragique de deux mondes (rural et urbain), la débâcle d'un ordre patriarcal ; la condition féminine opprimée, les contradictions du développement industriel en Turquie, une grande œuvre humaniste.

DEUXIÈME CHAINE : 2

8 h Journal météo.

8 h 5 Jeux olympiques.

10 h 30 Antiope.

12 h Journal (et à 12 h 45 et 18 h 40).

12 h 10 Série : Les globe-trotters.

12 h 30 Feuilleton : les Amours de la Belle Epoque.

13 h 35 Série : Chaparral.

14 h 30 Sports été : Jeux olympiques.

18 h Récré A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 Le théâtre de Bouvard.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Anthracite.
Film français d'E. Niermans (1980), avec B. Cremer, J. Bouise, J.-P. Dubois, J. Zucca, J.-P. Ragot, P. Bisciglia.
En 1952, dans un collège de jésuites, un surveillant s'élève contre l'éducation trop autoritaire. Son zèle évangélique, ses excès mystiques, ne lui valent que railleries, cruauté, abandon, de la part des élèves. Inspiré par les souvenirs d'adolescence du réalisateur, ce film est un peu forcé dans sa volonté de noirceur. On remarque le soin apporté à la mise en scène, Jérôme Zucca en garçon fragile et Jean-Pol Dubois, en « Anthracite ».

22 h 5 Documentaire : Artistes contemporains.
Les sculpteurs Bernard Pagès et Toni Grand. Réal. P.-A. Boutang et Y. Michaud.
Troisième et dernière partie. Bernard Pagès, né en 1940 à Cahors, travaille aujourd'hui dans le haut pays niçois. Proche du groupe Support-Surface, il a été peintre avant de devenir sculpteur. Il est passé de la pierre aux tôles et aux branchages, puis des classements aux assemblages. Il se définit comme un « baroque européen ». Toni Grand, né en 1935 près de Nîmes, travaille sur le bois et les branches, qu'il double depuis quelques années par des moulages.

23 h 5 Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

23 h 45 Jeux Olympiques.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 3 Jeu littéraire : Les mots en tête.

19 h 15 Emissions régionales.

19 h 40 André... Evelyne... Souvenirs, souvenirs.
Evelyne Dandry, bordelaise, basque de cœur, accompagnée des ballets et de la chorale d'Oldarra, nous fait découvrir son père – André Dassary – et les chants et danses de son enfance.

19 h 55 Dessin animé : l'Inspecteur Gadget.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma : Lucky Luciano.
Film italien de F. Rosi (1973), avec G.-M Volonte, R. Steiger, Ed. O'Brien, C. Siragusa, V. Gardenia, C. Cioffi. (Rediffusion)
Chef de la Mafia aux États-Unis, condamné à une lourde peine de prison, puis libéré au bout de neuf ans, pour avoir contribué à la réussite du débarquement allié en Sicile, expulsé à Naples, en 1946, Lucky Luciano a-t-il organisé le trafic international de la drogue ? Film-enquête, film-puzzle, rassemblant des morceaux épars de chronologie, des faits vrais, des éléments de dossier ; film politique qui n'a pu complètement déchiffrer une figure très complexe, mais a établi, comme toujours chez Rosi, une réflexion sur le pouvoir, légal ou non.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Histoire de l'art : la Vénus de Milo.
Deuxième émission d'une série consacrée à des œuvres connues au point d'être mythiques, tableaux, sculptures, tapisseries.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Sonate pour hautbois et piano, de Francis Poulenc, par les lauréats de la Fondation Samson François, avec David Walter, hautbois, et Dominique My, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h Cinq regards sur la société d'aujourd'hui : l'éthique punk ; pour un humanisme stellaire.

8 h Pages entomologiques de Jean-Henri Fabre.

9 h 5 Un métier comme art : le restaurateur de tableaux, René Vassalo.

10 h Histoire de la piraterie.

11 h Musique : Black and Blue, un disque, un livre.

12 h Panorama.

13 h 30 *Feuilleton* **:** « Aimé de son concierge ».

14 h Les cultures face aux vertiges de la technique : Amazonie, le Grand parler et la Terre laide.

15 h 3 Embarquement immédiat : La Bulgarie.

15 h 30 Musique : les terrasses de l'été, en France et à Prague.

16 h 30 Promenades ethnologiques en France : Ramon dans les Pyrénées.

17 h 30 Entretiens - Arts plastiques : Mayo ou le bonheur par petites touches.

18 h La deuxième guerre mondiale : la remilitarisation de la Rhénanie le 7 mars 1936.

19 h 25 Lectures.

19 h 30 Itinéraires de la solitude féminine.

20 h Blaise Cendrars, poète intercontinental : le démon du voyage.

20 h 30 *Dramatiques* **:** « (Manque d') Aventures en Patagonie », par P. Keineg ; avec P. Clévenot, B. Bloch, M.G. Pascal...

22 h La criée aux contes autour du monde : Matteo Maximov, tzigane.

23 h Bestiaire : le hérisson.

23 h 20 Musique limite.

23 h 40 Place des étoiles.

FRANCE-MUSIQUE (à Aix-en-Provence)

6 h Musique légère.

7 h 10 Actualité du disque compact.

9 h 5 Méditerranées : L'Antiquité revisitée ; œuvres de Stravinski, Debussy, Ravel.

12 h Concert : œuvres de Xenakis, Ravel, Schumann, par l'Orchestre de la Méditerranée, dir. M. Tabachnik, sol. Z. Gal, soprano.

13 h 20 Jazz.

14 h Courrier du Sud : Un hiver à Majorque.

17 h L'Imprévu (en direct des Deux Garçons) *et* à 19 h 5.

18 h Une heure avec... Ghyslaine Raphanel.

19 h 30 Jazz (au Festival de Juan-les-Pins).

20 h Musiques à danser : œuvres de Debussy, Roussel, Scelsi, Boulez, Riley.

21 h 30 Concert (en direct du théâtre de l'Archevêché) : œuvres de Brahms, Strauss, Duparc, Satie, par Jessye Normam, accompagnée par Philipp Moll, piano.

23 h 30 Les soirées de France-Musique : Jazz club (en direct du Hot Brass) : les groupes Keops et Galigai.

CARNET DU Monde

Naissances

– Michèle et François BLANCHARD, David et Aurélien, ont la joie de faire part de la naissance de

Virginie,

le 18 juillet 1984,
128, rue Mouffetard,
75005 Paris.

Décès

– Mme André Madré,
M. et Mme Jacques Goisbault,
M. Hugues Goisbault,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eric GOISBAULT,

leur fils et frère,
survenu subitement le [illegible] juillet 1984, à Paris, à l'âge de trente-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1er août, à 8 h 30, en l'église du Val-de-Grâce, 1, place Laveran, à Paris-5e.
L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Megève à 18 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président,
La direction,
Et tous les membres du personnel de Bolloré SA,
ont le regret de faire part du décès de

M. Eric GOISBAULT,
directeur commercial,

survenu subitement le 2[illegible] juillet, à Paris.
Bolloré SA,
83, boulevard *Exelmans*, Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès à Paris, le 24 juillet 1984, de

Mme Paule MALROUX,

présidente honoraire
de l'Association des anciens conseillers
de l'Assemblée de l'Union française.

De la part de
Mme Claire Malroux,
Mlle Anny Malroux.

L'incinération aura lieu le vendredi 3 août, à 8 h 30, au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

2 *bis*, rue Pétel,
75015 Paris.

– Mme Hélène Falconetti,
M. et Mme Jean-Guillaume Nicolas,
Et leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Gérard NICOLAS-FALCONETTI,

leur fils et parent,

survenu à Paris, à l'âge de trente-cinq ans.

Ses obsèques *religieuses* ont eu lieu dans l'intimité familiale le mercredi 18 juillet 1984, en l'église de Noisiel.

8, avenue Albert-Menier,
77420 Noisiel.

20, rue Parmentier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. et Mme Daniel Berthon,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses neveux, petits-neveux et arrière-petits-neveux,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme René PALLEZ,
née Anne Berthon,

survenu le 18 juillet 1984.

Une messe, suivie de l'inhumation, a été célébrée à Saint-Nizier d'Azergues le 20 juillet.

Ils rappellent à votre souvenir sa sœur

Mlle Paulette BERTHON,

rappelée à Dieu le 19 juin 1984.

Priez pour elles.

– M. André-Louis Peissel
et Mme Luce Maugard

ont la douleur de faire part du décès de leur fils

Jean-François PEISSEL.

1, rue Jean-Jaurès,
87200 Saint-Junien.

8, place du Docteur Paul-Michaux,
75016 Paris.

– Mme Yves Poirier,
née Christiane Walter,
son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Willig,
M. et Mme Xavier Robert,
M. et Mme Henri-Patrice de Carné-Carnavalet,
Anne-Laure, Marie et Claire Willig,
Laetitia de Carné-Carnavalet,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Alain Poirier,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Guy Van der Stappen,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Enverte,
M. et Mme François Nicodème,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, belles-sœurs, beau-frère, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Yves POIRIER,
directeur général adjoint
de Schneider S.A.,

survenu à l'âge de soixante ans, après une longue et cruelle maladie.

Les obsèques religieuses auront lieu en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, le lundi 30 juillet à 15 h 45.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

[Né le 30 novembre 1923 à Nantes, M. Yves Poirier, diplômé d'études supérieures de droit public et d'économie politique et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, est entré dans le groupe Empain en 1953. Il fut, de 1968 à 1971, directeur du contentieux des sociétés françaises du groupe, puis, en 1972 directeur administratif de Schneider S.A., d'Electrorail (en 1973) et du groupe Empain Schneider. M. Yves Poirier était administrateur de nombreuses sociétés du groupe.]

– Le président,
Le conseil d'administration,
Les directeurs,
L'ensemble du personnel
de Schneider S.A.,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Yves POIRIER,
directeur général adjoint
de Schneider S.A.,

survenu après une longue et cruelle maladie.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 30 juillet à 15 h 45 en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

– Le conseil d'administration de la Compagnie française
de développement des entreprises
a la tristesse de faire part du rappel à Dieu de son président,

M. Yves POIRIER,

survenu après une longue et cruelle maladie.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 30 juillet à 15 h 45 en la cathédrale Saint-Louis de Versailles.

– M. et Mme *Georges Castellan*
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Félix
et leurs enfants,
Mme le docteur Bobe-Revers,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès de

Mme Georges REVERS,
née Charlotte Bidaud,

survenu *le* 23 juillet 1984.
Les obsèques ont été célébrées dans la stricte *intimité familiale.*
Cet avis tient lieu de faire-part.

24, avenue Perrichont,
75016 Paris.
5, avenue Constant-Coquelin,
75007 Paris.

Remerciements

– Saint-Martin-le-Beau (37).

Germaine Dolbeau, ses enfants et petits-enfants, remercient du plus profond de leur cœur les innombrables amis qui leur ont exprimé leur affectueuse amitié, lors du décès de

Albert DOLBEAU.

Anniversaires

– Une affectueuse pensée est demandée à ceux qui gardent le souvenir de

Albert SERRAND,
proviseur,
qui quittait les siens le 30 juillet 1983.

Communications diverses

– Les anciens des Chantiers de jeunesse – groupement 43 d'Artemare – organisent leur quatrième rassemblement général à l'occasion du quarantième anniversaire de la libération du Bugey (Ain), les 7, 8 et 9 septembre, aux plans d'Hotonne, Artemare et le Grand Colombier.
S'adresser à M. Jean Thaller, 1, rue des Chartreux, 69001 Lyon.

Le Monde

ECONOMIE

Faut-il avoir peur d'ATT ?

L'offensive européenne d'American Telephone and Telegraph (ATT), premier groupe mondial toutes catégories, inquiète les Européens. Ses opérations avec Philips et Olivetti ont été spectaculaires. Mais aux Etats-Unis, sur ses bases arrière, la compagnie ATT est violemment attaquée et, malgré la « déréglementation », le groupe n'a pas tout à fait les coudées franches.

« *MONSIEUR LE PRÉSIDENT, la déréglementation des télécommunications aux Etats-Unis a-t-elle...* »

Immédiatement, M. Charles Brown coupe la parole à son interlocuteur : « *Quelle déréglementation ? Il n'y a pas de déréglementation des télécommunications aux Etats-Unis. Il n'y a ni entrée ni sortie libre de ce marché.* » De la part du président d'ATT, cette déclaration faite sur un ton de visible énervement a de quoi surprendre. N'a-t-on pas cru partout hors des Etats-Unis et sur le sol américain que la modification des lois et l'éclatement du « monopole » d'ATT au 1er janvier 1984 marquaient le retour à la « libre concurrence » sur les communications ? Un retour jugé « *nécessaire et salutaire* » par les libéraux de l'administration fédérale.

ATT était la plus grande compagnie *privée du monde* avec un million de salariés et un chiffre d'affaires de 69,8 milliards de dollars (en 1983). Avec les Bell Laboratories, *ATT disposait aussi du plus* prestigieux des centres de recherche privés (quatre prix Nobel) ; avec Western Electric, ATT fabriquait *ses propres équipements*. A travers vingt-deux compagnies locales, ATT avait fait du téléphone américain l'un des meilleurs et des moins coûteux du monde. *80 % des cent* quatre-vingts millions d'abonnés au téléphone étaient clients d'ATT, nommé System Bell ou encore familièrement *Mama Bell* aux Etats-Unis. Ce « monopole » acquis depuis près de cent ans (*le Monde* daté 1er et 2 janvier 1984) a fini par *disparaître au profit de nouveaux* opérateurs, spécialisés sur les liaisons longue distance, comme MCI, Sprint, filiale du groupe General Telephone and Electronics (*GTE*), International Telephone and Telegraph (ITT) ou US Telephone.

Après une quinzaine d'années de luttes juridiques contre les autorités fédérales, M. Brown acceptait le 11 août 1982 de se séparer de ses vingt-deux filiales locales auxquelles sont rattachés les abonnés, ATT conservant les Bell Labs, Western Electric et les liaisons longue distance.

L'opération d'éclatement (*divestiture*) s'est réalisée au 1er janvier 1984. Les vingt-deux filiales ont été regroupées en sept compagnies régionales, qui conservent, chacune, un monopole local pour les conversations locales. Pour les conversations « longue distance », inter-villes pour simplifier, l'abonné a le choix entre ATT et ses concurrents.

La « concurrence » sur les liaisons longue distance était donc « rétablie », mais également la concurrence industrielle : les sept compagnies régionales ont le choix d'acquérir les équipements de Western ou d'autres firmes américaines, japonaises ou européennes.

La doctrine qui inspire les autorités fédérales de la FCC (Federal Commission of Communications) est en outre de rétablir la vérité des tarifs, c'est-à-dire de mettre fin aux redistributions internes que pratiquait de tout temps ATT (comme les PTT dans tous les autres pays) : la compagnie taxait en dessous de leur coût les liaisons locales (1) en se « rattrapant » sur les liaisons longue distance qui sont de ce fait « chères ». Le rétablissement de la concurrence sur ces dernières, utilisées surtout par les entreprises, doit provoquer une baisse de tarifs, bénéfique à l'économie américaine.

« Est-ce la liberté ? »

Mais, derrière les déclarations de principe, il y a la réalité, explique-t-on chez ATT. « *Nous souhaitions baisser nos prix des appels téléphoniques longue distance (inter-Etats) de 10,5 % pour mieux lutter contre MCI et les autres. Mais Washington n'a autorisé, en mai dernier, qu'une baisse de 6,1 %. Est-ce la liberté ?* » « *La Federal Commission of Communications a été créée en 1934 pour réguler le téléphone, c'est-à-dire nous empêcher de trop élever nos tarifs, aujourd'hui, avec la pseudo-dérégulation, la FCC nous empêche de les baisser !* », note M. Brown.

Autre exemple : la concurrence rétablie devait autoriser ATT à se diversifier vers les terminaux, la télématique, l'informatique. Ce fut fait, mais la FCC a contraint la compagnie à confier cette activité à une filiale commerciale « séparée », ATT Information Systems. Cette filiale, outre une surveillance étroite de ses rapports financiers et techniques avec sa maison mère, a l'obligation d'offrir à ses clients des matériels concurrents d'ATT ! Comme si les vendeurs d'IBM devaient, de par la loi, présenter des ordinateurs Univac ou Apple à leurs clients. « *Nous avons officiellement demandé le 30 avril 1984 la fin de cette organisation pénalisante à la FCC... Mais nous n'aurons pas une réponse avant deux ans. Est-ce la liberté ?* »

Pour la FCC, la « déréglementation » est un processus long. La liberté, la concurrence pure et parfaite, ne peut être rétablie du jour au lendemain parce qu'ATT, trop puissante, écraserait ses jeunes concurrentes. En somme, elle paraphrase Saint-Just : « *Pas de concurrence pour l'ennemi de la concurrence* » (2).

Mais, de ce fait, la nouvelle ATT n'est pas une compagnie comme les autres. Elle reste entravée, au moment où elle doit opérer une révolution culturelle interne pour mettre un trait sur la mentalité de « service public » qu'elle avait développée chez ses « agents ». Face à IBM, libre, elle, de ses mouvements après l'abandon du procès anti-trust qui la contraignait également, la nouvelle ATT apparaît beaucoup moins puissante qu'il n'y paraît. « *Notre éclatement a été épuisant et traumatisant*, note M. Brown. *Nous repartons d'une base très réduite ; tout reste à créer.* »

Face à ses jeunes concurrents des liaisons longue distance, ATT reste « régulée » par la FCC. Autrement dit, « *leurs tarifs sont libres, pas les nôtres* », comme le regrette le président d'ATT. Un exemple : ATT Communications, la filiale spécialisée, paie une taxe (environ 2 cents) aux compagnies régionales chaque fois qu'un de leurs abonnés choisit d'emprunter les lignes ATT pour une conversation longue distance. Or MCI, Sprint et les autres paient cette taxe (*per call charge*) 45 % moins chère.

Une part importante du revenu d'ATT Communications est ainsi reversée aux compagnies régionales. Sans cette « subvention » obligatoire (elle devra disparaître progressivement à l'avenir) contraire aux principes de vérité des tarifs, ATT « *pourrait baisser de 40 % ses tarifs longue distance* ».

MCI (1,8 milliard de dollars de chiffre d'affaires en 1984), Sprint-GTE (1 milliard de dollars) sont d'un poids faible face à ATT (35 milliards prévus en 1984) qui détient 91 % du marché (61 % selon ATT). Mais leur part devrait augmenter rapidement. En matière de transmission de données informatiques, ATT devra faire également face à d'autres concurrents comme SBS (filiale à 33 % d'IBM).

Menaces sur les bases arrière

On estime toutefois aux Etats-Unis que le danger majeur pour ATT ne vient pas pour l'instant de cette activité télécommunication où la compagnie dispose d'une avance confortable et d'un savoir-faire reconnu. La menace la plus importante pèse sur Western Electric, *devenue ATT Technologies*. Les acquisitions de 50 % des télécommunications de Philips et de 25 % de l'Italien Olivetti, les percées en Irlande, à Taiwan *ou en Corée du Sud*, ont fait oublier l'essentiel : ATT est attaquée violemment sur ses bases arrière américaines. Or un gain à l'extérieur ne compense pas une perte sur un marché intérieur qui est le plus important du monde (les Etats-Unis représentent 40 % du marché mondial), et qui est appelé à croître rapidement (on parle de 30 %) à partir de 1985, quand les problèmes liés à l'éclatement seront réglés. ATT Technologies dispose d'environ 70 % du marché de la commutation, 50 % de celui des transmissions et 25 % de celui des terminaux. Du fait que chacune des compagnies régionales va choisir deux ou trois fournisseurs pour équilibrer ses risques, au lieu d'un seul comme autrefois (Western Electric), ATT va immanquablement perdre des parts de marché au profit des autres constructeurs américains (ITT, par exemple, mais aussi de nouvelles compagnies qui naissent pour l'occasion), japonais (Nippon Electric), canadien (Northern Telecom), voire européens. On estime que la part du marché d'ATT en commutation par exemple descendra à quelque 50 % en 1990. En outre, ATT avait déjà perdu un terrain considérable avant la « *dérégulation* » dans les terminaux et les centraux privés (PBX). Sur les PBX, supérieurs à 400 lignes, la part d'ATT est revenue de 60 % à 30 % entre 1980 et 1983.

La contre-attaque d'ATT à *l'étranger pour l'heure n'a pas* encore clairement apporté les fruits qu'on en attend. Choisir Philips pour pénétrer les marchés fermés des *Européens n'était pas* forcément le meilleur choix : la compagnie néerlandaise ne dispose que de quelques pour cent du marché du Vieux *Continent. Olivetti* en revanche ne manque pas de dynamisme sur les terminaux. C'est au travers de ce nouvel allié qu'ATT va porter son *effort en informatique* et en bureautique : le prochain micro-ordinateur proche d'un poste de travail universel du groupe devrait être inspiré du *M 20 d'Olivetti*.

Les appréhensions des chercheurs

Comme ATT manque de produits pour affronter ses concurrents, tout *l'avenir du groupe dépend* des fameux Bell Labs. Ce « trésor » d'ATT misait plus sur la qualité des équipes que sur son budget qui n'est pas considérable (1,9 milliard de dollars). Ses 18 000 chercheurs mondialement réputés répartis en dix-sept laboratoires vont devoir découvrir le marketing. Une révolution qu'il s'agira d'introduire sans heurt. La mentalité « service public » d'ATT plaisait aux meilleurs universitaires qui trouvaient chez Mama Bell des moyens et surtout une totale liberté, absente chez IBM par exemple. ATT récoltait les premiers de la classe. Qu'en sera-t-il demain ? « *Les chercheurs ont très peur de l'éclatement d'ATT. Ils craignent – à tort – des mesures d'économie sur le matériel, et une censure sur les publications de leurs travaux* », explique-t-on aux Bell Labs. Les dirigeants essaient de les rassurer, mais le risque existe que les laboratoires Bell se banalisent et que, de ce fait, les chercheurs les quittent.

Au bout du compte, les faiblesses du « géant » ATT sont plus évidentes que ses forces. M. Brown ne l'ignore pas. Il apparaît très prudent sur les intentions de diversification qu'on lui prête dans la télévision par câble, la télématique. Prudence, mais ambition. « *L'informatique ne représente que 500 millions de dollars de vente, mais si nous y sommes entrés, ce n'est pas pour y demeurer marginal.* »

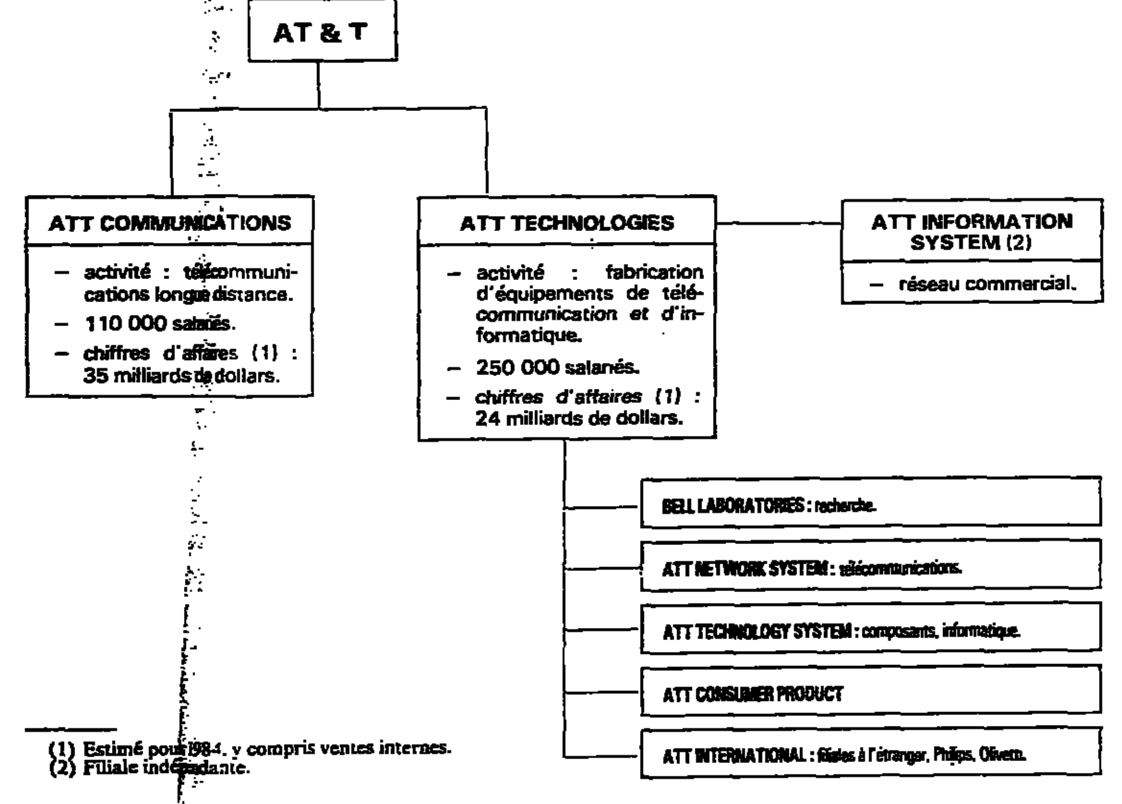
ATT après-demain sera peut-être puissante en s'appuyant sur son savoir-faire dans les composants *électroniques et sur ses capacités* financières qui restent grandes. Mais les autorités fédérales ont cassé un fantastique outil qui a du mal à s'en remettre. « *Les États-Unis ont fait une erreur nationale qu'ils regretteront un jour* », note M. Brown.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Une ligne d'abonné revient à 26 dollars par mois selon ATT, alors qu'elle ne produit que 11 dollars de revenus de conversations locales. La différence est donc très importante.

(2) Voir les articles de M. Yves Stourzé « Etats-Unis : la guerre des communications » (*le Monde* daté des 13, 14 et 15 décembre 1978).

Le nouvel organigramme



(1) Estimé pour 1984, y compris ventes internes.
(2) Filiale indépendante.

Déflation

IL est une notion qui a le plus grand mal à s'acclimater alors que le monde n'est pas encore sorti d'une des plus *longues et des plus fortes* vagues d'inflation qu'il ait connues au cours de l'histoire : qu'à l'inflation succède la déflation. Le processus est pourtant en marche depuis déjà deux ou trois ans au moins, selon les secteurs. Mais c'est seulement maintenant qu'il commence, notamment aux Etats-Unis, à être reconnu dans toute son ampleur.

Les prix du pétrole ne sont pas les seuls à être orientés à la baisse. Sont actuellement plus ou moins dans le même cas ceux des produits agricoles, de la plupart des métaux, des *produits chimiques, sans parler des* maisons (en Californie notamment), comme le notait un article publié cette semaine par notre confrère l'*Herald Tribune* (numéro du mardi 24 juillet).

Les cours d'une autre catégorie de biens sont également sur la pente descendante. Il s'agit des actions de Wall Street et des obligations depuis que les taux d'intérêt ont recommencé à monter outre-Atlantique. Rares ont été les *économistes et les observateurs* qui pendant les années d'inflation triomphante ont accordé toute l'attention voulue à la signification d'un fait tout banal : la hausse simultanée à cette époque de pratiquement tous les prix et des taux d'intérêt.

Cela voulait dire que, tandis *que la valeur des biens réels* augmentait, celle des créances avait, au contraire, tendance à diminuer. Les raisons de cette *double évolution sont devenues* plus manifestes aujourd'hui car le monde a appris à ses dépens les effets d'une expansion inconsidérée du crédit. N'est-il pas normal que, au fur et à mesure que les débiteurs ajou*tent à leurs charges*, les créances sur eux se déprécient ?

Mais les *prix ne sont* plus tous uniformément promis à la hausse. Ce renversement est, lui aussi, directement ou indirectement lié au phénomène de l'endettement. Cela est particulièrement évident dans le cas des matières premières produites en Amérique latine et en Afrique. Pressés par leurs créanciers, les producteurs pri*maires n'ont pas d'autre parti* à prendre que de vendre, quelles que soient les confitions du marché, pour se procurer les liquidités dont ils ont besoin pour servir les intérêts de leur dette.

Cet état de choses, à son tour, contribue à aggraver la crise de trésorerie rampante. La question des prix du pétrole a été par exemple la cause des pertes subies par la Continental Illinois. Celle-ci avait prêté à des entreprises du secteur énergétique aujourd'hui incapables de rembourser. Résultat : aucun groupe privé n'ayant voulu *reprendre la grande banque de* Chicago, l'administration Reagan, malgré ses principes, s'est résolue à la nationaliser en rachetant pour 3,5 milliards de dollars de créances dont la valeur nominale était de 4,5 milliards.

On pourrait citer de nombreux précédents d'une pareille situation dans l'histoire. Ce qui est nouveau est qu'un mouvement important de déflation se produise dans une économie en forte croissance. Mais le taux de croissance est lui-même une résultante qui dissimule des situations très contrastées d'un *secteur à l'autre, d'une entreprise à l'autre.*

PAUL FABRA.

Un entretien avec M. Henri Mendras

L'agriculture moderne doit s'intégrer au milieu rural

Tableau contrasté de l'agriculture : l'essentiel de ses produits ne sont pas directement consommables, mais une production de *qualité à circuit de distribution court reprend* une place importante. La révolution agricole qui a commencé dans les années 50 va déboucher, d'ici une vingtaine d'années, sur *d'autres bouleversements amenés par la tech*nique.

Cependant, l'évolution en cours est aussi *d'ordre sociologique*. Le milieu *rural*, qui est en majorité composé de non-agriculteurs, se diversifie, celui est une façon de renouer avec le passé où l'ensemble des activités étaient exercées dans les villages et les gros bourgs. Parallèlement, on assiste à de nouvelles formes d'intégration de l'agriculture dans cette société rurale aux multiples facettes. Les dirigeants agricoles doivent saisir la chance qui s'offre à eux, plutôt que d'ignorer cette évolution.

Cette société rurale élargie constitue déjà l'exemple pour l'ensemble de la société, dans la mesure, notamment, où elle donne un rôle à jouer aux personnes du troisième âge, qui deviennent un des facteurs de son dynamisme.

Tels sont quelques-uns des thèmes ici abordés par le sociologue, spécialiste de l'agriculture, qu'est M. Henri Mendras, directeur *de recherches au CNRS, professeur à* l'Institut d'études politiques de Paris et conseiller sociologique à l'Observatoire français des conjonctures économiques.

M. Mendras, qui est aussi vice-président de l'Association Tocqueville, association pour le développement des relations en sciences sociales entre la France et les Etats-Unis, a notamment publié : *la Fin des paysans*, éd. Colin, 1970, réédition en cours aux éditions Actes Sud, à paraître en octobre accompagné d'une nouvelle postface : « Réflexions, vingt ans après » ; *Voyage au pays de l'utopie rustique*, éd. Actes Sud, 1979 (*le Monde* du 19 mai 1979) ; *la Sagesse et le Désordre ; la France en 1980*, Gallimard 1980 (*le Monde* du 10 avril 1980) ; *le Changement social*, avec *Michel Forsé, Colin, 1983.*

« *Paysans, cultivateurs, exploitants agricoles, le métier d'agriculteur a connu une évolution de son appellation qui reflète l'évolution de la profession. Où en est-on ?*

– Nous avons vécu dans les trente dernières années une révolution complète. Les paysans au sens traditionnel du terme vivaient de la terre, dans une société ayant un rythme de changement séculaire. L'agriculteur moderne est un producteur inséré dans un cycle de production agro-alimentaire dont il n'est qu'un stade. Actuellement, l'essentiel des produits n'est pas directement consommable. Les agriculteurs sont entrés dans la société industrielle avec un rythme de changement de l'ordre de la dizaine d'années. Vers 1950, ils ont fait une révolution technique et économique admirable. A présent, ils se trouvent au seuil d'une nouvelle révolution.

« Certaines productions iront vers une intégration plus poussée dans la production de masse, dépendante de *la politique agricole européenne* et mondiale, comme les céréales et le lait. D'un autre côté, de nouvelles formes de production plus économes en *matière première*, avec un retour à des produits finis, directement consommables, pas seulement localement, mais sur le marché national, se développeront.

– *Quels est l'intérêt de ces productions de qualité à circuit court ?*

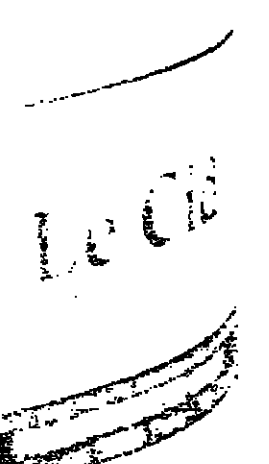
– Elles sont beaucoup plus économes en énergie et en produits intermédiaires. Il s'agit par exemple de la production des lapins, des fromages, des vins de pays, ou des châtaignes en Auvergne. En outre, elles intègrent beaucoup plus de main-d'œuvre. Dans une période de chômage et de retour au développement local, c'est important. Enfin, elles vont utiliser les nouvelles techniques biologiques. Or nous sommes au seuil d'une révolution en la matière. Curieusement, l'agriculture, qui est le secteur de production biologique, a fait sa mutation en utilisant les techniques industrielles. Il existe des expériences extrêmement diffé*rentes qui se sont développées*, depuis les néo-ruraux élevant des chèvres, jusqu'aux utilisateurs de la biomasse comme énergie biologique, à *Marchésieux en Normandie*, par exemple. Dans cette commune normande, des agriculteurs, autour du maire, ont mis au point une production de gaz à usage domestique à partir de la biomasse (1). Mais, pour l'instant, nous n'avons pas d'expérience en vraie grandeur d'une agriculture redevenue biologique.

« De plus, depuis très longtemps, *on veut faire sortir l'agriculture de* son rôle alimentaire pour qu'elle devienne productrice industrielle d'autres secteurs. Jusqu'à présent, *on n'y a pas réussi. Est-ce que la bio*technique le permettra ? J'en suis convaincu pour le vingt et unième siècle, mais pas pour les vingt prochaines années. Je ne pense pas que ce soit mûr.

Propos recueillis par
FRANTZ WOERLY.

(*Lire la suite page 16.*)

(1) *Le Monde Dimanche* du 23 janvier 1983.



SELON LA CFDT

Près d'un salarié sur trois utilisera directement l'informatique en 1990

LE nombre de postes de travail utilisant des matériels informatiques devrait tripler d'ici à 1990, selon la CFDT. A cette date, pratiquement un salarié sur trois travaillera donc au moins une heure par jour sur console, ou devant un micro-ordinateur, contrôlera un tableau de commandes électronisées, ou programmera un automate. Ces estimations de l'Union confédérale des ingénieurs et cadres UCC-CFDT précisent l'ampleur des changements technologiques à venir et parlent d'elles-mêmes. 2,1 millions de personnes concernées en 1984 et 6,3 millions en 1990 : autrement dit, 4,2 millions de personnes vont devoir *se former en six ans !* Chiffre énorme.

Tâche gigantesque pour les organismes de formation, pour le nouveau gouvernement, et pour les salariés eux-mêmes, puisque tel est bien le sens du document de la CFDT : la vitesse croissante de diffusion des technologies montre à l'évidence que nous sommes tous concernés. D'autant plus d'ailleurs, remarque M. Yves Lasfargue, secrétaire national de l'UCC-CFDT et auteur de l'étude, qu'en dehors du travail les Français vont avoir à se familiariser chez eux avec les consoles de l'annuaire électronique. *« En 1986, la France sera le seul pays au monde où le nombre de terminaux interactifs sera plus élevé dans les foyers, avec 3 millions de Minitel installés, que dans les entreprises. »*

Les détails des évolutions sont moins intéressants dans la mesure où les chiffres sont calculés trop simplement à partir d'une hypothèse de croissance de 20 % l'an que M. Lasfargue a appliquée uniformément à l'ensemble des postes de travail, alors qu'à l'évidence les différents matériels, donc les postes concernés, auront des vitesses de diffusion différentes. Il faut donc plutôt s'attacher à lire les estimations de 1984 du nombre de salariés aujourd'hui concernés par type de matériel (*première colonne du tableau*).

On y observe surtout que, pour l'heure, il y aurait déjà 800 000 terminaux dans les bureaux. Le travail sur écran — et les problèmes qu'il pose — constitue le quotidien de 1,2 million de salariés, secrétaires ou employés le plus souvent. Dans l'industrie, les machines-outils à commande numérique ou les divers automatismes concernent déjà quelque 250 000 ouvriers ou techniciens qui doivent avec plus ou moins d'autonomie les *« programmer »*.

On mesure donc l'importance des négociations qui débuteront en septembre entre le CNPF et les organisations syndicales sur le thème : *« Mutations technologiques et emploi »*.

E. L. B.

Nombre de postes de travail utilisant directement (au moins une heure par jour) des matériels informatiques

	Types de matériels installés	Estimation du nombre d'installations en France en 1984	Nombre de postes de travail concernés — en 1984	Nombre de postes de travail concernés — en 1990 (Hypothèse : + 20 % par an, soit 3 fois plus en six ans)
BUREAUTIQUE	Terminal à écran cathodique	800 000	1 200 000	3 600 000
	Micro-ordinateur professionnel	200 000	200 000	600 000
	Machines de traitement de textes	50 000	100 000	300 000
ROBOTIQUE	Systèmes de CAO (*Conception assistée sur ordinateur*)	800	8 000	24 000
	MOCN (*Machines-outils à commande numérique*)	15 000	45 000	135 000
	Automates programmables	50 000	100 000	300 000
	Manipulateurs / télémanipulateurs	40 000	80 000	240 000
	Machines spéciales automatiques	—	100 000	300 000
	Processus continus automatiques	—	200 000	600 000
	Robots	1 400	5 600	17 000
	Ateliers flexibles	13	400	1 200
DIVERS	Matériels divers (EAO (*1*), *terminaux, points de vente, etc.*)	—	100 000	300 000
	Total du nombre de postes de travail utilisant directement des matériels informatiques		environ 2,1 M soit 10 % des emplois	environ 6,3 M

Estimation : UCC-CFDT.

(1) Enseignement assisté par ordinateur.

Un entretien avec M. Henri Mendras

(Suite de la page 15.)

— Le phénomène de double activité ou de double pluriactivité (2) *n'est-il pas également un facteur d'intégration de l'agriculture à l'ensemble de l'économie ?*

— Aujourd'hui, l'homme peut être agriculteur à plein temps et la femme avoir son métier à elle. Si bien qu'on se trouve dans une situation identique à celle des villes, où l'homme a son métier et la femme en a un autre, ce qui était inconcevable dans l'idée de l'exploitation agricole comme exploitation familiale. Maintenant, le métier de l'agriculteur est séparé de la vie familiale. C'est l'achèvement de la disparition de la paysannerie, mais aussi la grande nouveauté des dix dernières années.

— L'informatique arrive en force dans l'agriculture, et curieusement celle-ci est extrêmement réceptive ?

— C'est tout à fait normal. Cela correspond à la structure dispersée de l'agriculture

» Je ne pense pas que cela transforme énormément les rapports sociaux. Mais cela risque d'être un instrument de pouvoir pour les organisations agricoles. Le contrôle démocratique de ces nouvelles techniques est un problème important. C'est pour ça qu'il est intéressant que cela se développe dans le monde agricole et rural, où l'autogestion, c'est-à-dire la gestion par les gens de leurs problèmes, est la plus claire.

» Il est normal que là encore les agriculteurs soient en pointe. Les agriculteurs ont été les grands révolutionnaires des trente dernières années. Ce sont eux qui ont posé les bons problèmes de notre société et inventé des solutions nouvelles : des institutions de type fédératif et d'implantation locale qui sont pionnières, et dont il faudrait s'inspirer pour recréer des institutions urbaines qui nous manquent complètement.

— N'y a-t-il pas un paradoxe entre cette agriculture que vous dites intégrée à l'économie et le maintien d'un fort pouvoir paysan ?

— Mais justement, en même temps qu'ils étaient intégrés à un système de production, les agriculteurs ont réussi à conserver un pouvoir de gestion et de représentation à travers les coopératives, la mutualité et les syndicats. Quand on pense qu'ils représentent environ 8 % de la population active, et encore, là-dessus beaucoup ont une double activité, il est certain qu'ils exercent une influence supérieure à leur poids économique parce qu'il y a confusion dans la tête de tout le monde entre agriculteur et rural, et lorsque les agriculteurs manifestent, on les prend comme représentants de la population rurale.

Dirigeants agricoles ou leaders ruraux ?

— Pensez-vous qu'ils vont conserver cette position de leaders ?

— Je crois surtout que les dirigeants agricoles ont tort de jouer la politique agricole au sens économique strict du terme. Ils feraient mieux de redevenir des leaders ruraux, c'est-à-dire de prendre en charge tous les problèmes de la France rurale, y compris ceux de la population qui vit d'activités artisanales, petites industries, et y compris ceux des retraités.

» Ils devraient jouer l'animation sociale, le développement local, parce que, de plus en plus, le pouvoir politique va être lié au pouvoir culturel et de moins en moins au pouvoir économique.

— Faudrait-il concevoir le développement agricole intégré dans un développement rural ?

— Absolument. Une bonne partie de l'agriculture s'oriente de plus en plus vers ces nouvelles formes de production dont j'ai parlé, liées à toutes les activités rurales. Par conséquent, on retourne vers une nouvelle forme d'intégration des productions agricoles dans leur société locale. Cela se voit bien. Pendant un certain temps, les agriculteurs n'ont pas voulu occuper de postes politiques locaux. Maintenant, au contraire, ils se sont aperçus de leur erreur et essaient de retrouver leur place dans les conseils municipaux.

« Ils font fausse route »

D'ailleurs, j'ai parlé de deux formes d'agriculture. Il y en a une troisième, qui est l'agriculture d'appoint, c'est-à-dire de gens qui ne sont pas agriculteurs et qui, vivant à la campagne ou étant à la retraite, cultivent ou font de l'élevage. Mais là la frontière est extrêmement floue. Cela commence avec le jardin potager, et il ne faut pas oublier que la moitié des ménages français ont un jardin potager. Cette agriculture d'appoint est plus orientée vers l'autosubsistance et vers l'autoconsommation. Elle va se développer à cause du temps libre et parce que de plus en plus de gens habitent dans des pavillons du fait d'un desserrement de la structure urbaine.

— Ce type d'agriculture ne repose-t-il pas le problème de la politique agricole de masse ?

— Il faut faire une politique agricole pour toutes ces situations intermédiaires. C'est ce en quoi je crois que les dirigeants agricoles font fausse route à long terme en ne défendant que les productions agricoles « à plein temps » et « productivistes ». Les pouvoirs publics également ne pensent la politique agricole à Paris et à Bruxelles qu'en ces termes-là. C'est une nouvelle forme de politique agro-alimentaire qu'il faut développer en tenant compte de ces productions artisanales, de l'autoconsommation, des rapports plus directs avec le consommateur, etc. J'ai esquissé cette politique dans *Voyage au pays de l'utopie rustique*.

» Là encore les agriculteurs posent les problèmes qui vont apparaître dans d'autres secteurs grâce à la télématique, à de petits ateliers, au travail à domicile, pour lesquels l'expérience de l'agriculture sera utile.

Le rôle dynamique du troisième âge

— Vous prônez une nouvelle politique. Vous-même, avez-vous des actions à proposer ?

— Il faudrait aider les productions agricoles directement consommables, organiser des marchés locaux, développer les publicités de vente directe, favoriser le contact entre producteurs et consommateurs. On peut imaginer des comices agricoles qui ne seraient plus centrés sur le succès technique, mais intégreraient également les productions artisanales et les réseaux télématiques. On peut imaginer que le consommateur au centre de Paris pianote sur son clavier pour se mettre en relation avec son producteur de vin dans le Bordelais ou son producteur de fromage en Dordogne. Il n'y a plus aucune difficulté technique. Il n'y a qu'une question d'organisation et de gestion des rapports. Evidemment c'est moins impressionnant que le prix du blé ou que les manifestations des viticulteurs.

— La population rurale augmente plus vite que la moyenne nationale. Quel est son nouveau profil ?

— D'abord, la population rurale n'est plus en majorité agricole. Le résultat c'est que la majorité de cette population forme une nouvelle bourgeoisie rurale faite de personnes du tertiaire, d'un peu d'activités industrielles dispersées, d'artisans et de beaucoup de gens qui vivent de transferts sociaux. La population rurale est plus âgée que la population urbaine. Mais contrairement à ce que tout le monde dit, elle va continuer à se développer tout en étant âgée, parce que le troisième âge devient un facteur de développement, je dis bien de développement, de notre économie et de notre société. On traite le troisième âge comme un poids pour la nation. C'est exactement le contraire. Dans les prochaines années, il aura un rôle dynamique. C'est une des nouvelles chances du monde rural que d'avoir plus de personnes du troisième âge que les régions urbaines. La raison de leur dynamisme est très simple : les personnes âgées disposent de leur temps, d'un revenu assuré, d'une partie du patrimoine nettement supérieure à la moyenne nationale. D'ailleurs, les clubs du troisième âge ont eu un succès ahurissant en milieu rural.

— Le mélange de populations au sein d'une commune ne va-t-il pas poser des problèmes de communication et susciter des conflits ?

— Les gens étant différents ont des intérêts différents. Mais c'est la vie ! Ce qui était la mort, c'était les communes composées uniquement d'agriculteurs ; parce que tous les gens étaient pareils. Maintenant, il y a de nouvelles possibilités d'échanges.

Une cause de vitalité

— On a cru longtemps à la fin des communes. On avait d'ailleurs envisagé de les regrouper. Or, actuellement, il se produit l'inverse : les communes revivent. Que se passe-t-il ?

— Cet échec était prémonitoire et exemplaire de la démarche technocratique des années 60. Avec 36 000 communes, la France est le pays du véritable *« self-government rural »*. Il y a plus d'élus locaux proportionnellement aux citoyens qu'en Suisse, qui est en principe le pays de l'élection locale. Cet échec s'est révélé être au bout du compte la sagesse, parce que le système politique représentatif fonctionne de façon satisfaisante. Les 450 000 conseillers municipaux ruraux sont certainement une des raisons de la vitalité du monde rural.

Sur le plan culturel, c'est la même chose : avec tous les efforts pour créer des musées locaux, des associations, des reconstitutions d'activités traditionnelles, etc. La vie sociale est infiniment plus active qu'en ville.

— Le modèle rural renvoie donc aux problèmes urbains ?

— Il n'y a aucun doute ! Les gens qui partent en week-end dans cet extraordinaire va-et-vient ne vont pas simplement retrouver la nature. Ils vont retrouver une autre forme de sociabilité. A certains égards, le mode de vie rural ressemble au mode de vie urbain, en terme d'équipement. Mais il reste néanmoins une différence structurelle, beaucoup plus subtile, qui est certainement, pour une part, un facteur spatial.

» Une ferme, autrefois, c'était un endroit perdu au fond d'un chemin où personne n'allait et où les gens étaient isolés. Maintenant, un agriculteur normalement actif a trois réunions dans sa semaine. Une ferme est un endroit où il y a plus de gens qui frappent à la porte que n'importe quel appartement ou pavillon urbain.

» A la campagne, autrefois, c'est la proximité qui vous imposait vos relations sociales. Maintenant, les moyens de communication ne les imposant plus, vous devriez vous retrouver dans la même situation qu'en ville, où vous pouvez vivre toute votre vie dans le même immeuble sans connaître les gens de l'appartement du dessous.

» Car l'échelle de la vie locale a radicalement changé. Ce n'est plus l'échelle des 3 kilomètres à pied, c'est-à-dire des voisins immédiats ; c'est celle d'un quart d'heure en voiture. Ce qui était inattendu, c'est que ce changement d'échelle, au lieu d'aboutir à une diminution des échanges sociaux, a abouti à leur intensification.

Propos recueillis par **FRANTZ WOERLY.**

(2) *Le Monde Dimanche* daté 25-26 décembre 1983.

BIBLIOGRAPHIE

« LA MONNAIE ET LA POLITIQUE MONÉTAIRE », de J.-H. David

Les limites d'un instrument anti-inflation

LE « monétarisme » a profondément marqué de son empreinte le monde politique et universitaire, mais aussi celui des praticiens du marché.

Pour s'en convaincre aujourd'hui encore, il suffit de passer quelques instants dans le *trading room* d'un courtier new-yorkais ou d'une grande banque de Chicago au moment où la Réserve fédérale américaine va publier — comme elle le fait chaque jeudi soir — ses statistiques hebdomadaires sur les variations des principales composantes de la masse monétaire. A en juger par le psychodrame collectif que vivent alors l'ensemble des places financières, la monnaie, à la fois instrument des échanges, unité de compte des valeurs et réserve de pouvoir d'achat mais aussi expression de l'unité et de la cohésion d'une nation, comme le rappelle M. Jacques-Henri David dans l'ouvrage qu'il vient de consacrer à *la Monnaie et la Politique monétaire*, constitue bien l'un des leviers essentiels de la vie économique.

Passant en revue l'apport des théories monétaires, notamment celle de Keynes (*« la monnaie considérée comme actif financier »*) ou celle de M. Milton Friedman, le père du monétarisme pur et dur mis en pratique par les « Chicago Boys », l'auteur trace les limites de ce schéma de pensée. *« Les monétaristes ont fait du tort à la politique en affirmant trop haut que l'inflation pouvait être combattue uniquement par des mesures monétaires, sans mettre en évidence les coûts sociaux considérables qu'impliquait une telle orientation dans un monde qui s'est habitué à vivre dans la croissance, dans l'inflation et dans une protection sociale croissante, et sans mettre en évidence la nécessité d'accompagner la politique monétaire par d'autres mesures complémentaires destinées à faciliter les adaptations des structures de l'économie »*, souligne-t-il.

A ce stade de l'analyse, M. David estime que *« la demande de monnaie n'est plus, comme autrefois, une demande spécifiquement nationale, mais une demande internationale »* qui doit prendre en compte des phénomènes tels que le gonflement des dépôts des non-résidents dans les banques américaines, par exemple, et, bien plus encore, l'évolution des anticipations dans le domaine des taux de change. *« Ce phénomène de forte variabilité des taux de change étant encore relativement récent, on n'en a pas encore pris exactement la mesure du point de vue des analyses de la demande de monnaie »*. Or, *« si l'on tient compte des déplacements de la demande de monnaie d'une devise sur une autre provoqués pas des anticipations sur l'évolution des taux de change, il est difficile d'apprécier l'orientation d'une politique monétaire à la seule lecture des statistiques concernant l'évolution du stock de monnaie. Il faut recourir à des indicateurs complémentaires, tels que le niveau des taux d'intérêt ou des taux de change réels, pour juger du degré de contrainte imposé par les autorités. »*

Ce phénomène d'interaction entre flux monétaires et taux d'intérêt/taux de change est d'autant plus important que le système économique international vit actuellement un phénomène sans pareil de taux d'intérêt réels (loyer de l'argent diminué du taux d'inflation) largement positifs dans la quasi-totalité des pays industrialisés, à commencer par les Etats-Unis bien sûr, vers lesquels se dirigent actuellement les liquidités en mal de placements rémunérateurs, mais également en France, où, par exemple, les détenteurs d'obligations, si lourdement pénalisés dans le passé, bénéficient à présent de taux nets très attractifs, ce qui explique le boom du marché obligataire national.

En France, explique justement l'auteur, *« la généralisation des mécanismes d'indexation rend très difficile la résorption de l'inflation »* au même titre que *« la structure et l'importance du financement du secteur public »*. D'où l'intérêt de surveiller la variation du stock monétaire en circulation, qui avoisine actuellement quelque 3 000 *milliards de francs, soit près* de 50 000 F de liquidités par Français. Pour contrôler la variation de *cette monnaie*, sensiblement identique au total de la consommation des ménages ou encore au produit intérieur brut (*marchand*) de la France, pour fixer quelques ordres de grandeur, les pouvoirs publics disposent de plusieurs mécanismes, dont le marché monétaire, où viennent s'approvisionner les banques démunies de guichets pour au moins 90 % des ressources dont elles ont besoin.

Un instrument-clé : l'encadrement du crédit

Au fil des ans, marqués, notamment, par la mise en place du système des réserves obligatoires, la spécialisation des établissements de crédit et le cloisonnement croissant du marché de l'argent, l'instrument-clé de contrôle de la circulation de l'argent dans notre pays est resté l'encadrement du crédit.

L'auteur y consacre un chapitre entier ; écho de la polémique qu'il suscite régulièrement dans les milieux financiers.

Mais, fait remarquer M. David, les banques en général et la banque centrale en particulier *« ne sont pas seules responsables de la création monétaire »*, à laquelle participent indirectement ou directement tous les agents économiques ; ménages, entreprises, institutions financières, résidents ou non-résidents.

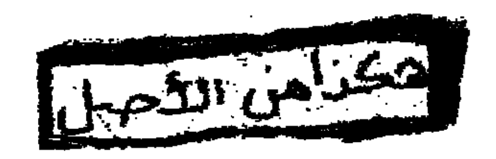
« Il n'existe pas, selon l'auteur, *de théorie universelle de la création monétaire »*, celle-ci dépendant, au premier chef, de l'organisation du système bancaire et financier de chaque pays et des structures internes du système bancaire de ce pays. Un sujet sur lequel il a eu tout le temps de méditer après avoir exercé, d'avril 1980 à mai 1981, les fonctions de directeur de cabinet auprès de M. René Monory, alors ministre de l'économie et des finances, pour occuper ensuite le poste de secrétaire général du Conseil national du crédit.

Polytechnicien, inspecteur des finances, M. David ne se contente pas, dans cet ouvrage clair, tiré en partie du cours qu'il professe à l'Institut d'études politiques de Paris, de *« démythifier les phénomènes monétaires »* pour *« les rendre accessibles à tous ceux qui sont curieux de les comprendre »* à l'aide de nombreux documents annexes et récents intégrés — heureuse initiative — à chaque chapitre concerné. Dans une réflexion plus prospective, il aborde aussi le cas des *« supermarchés financiers »* en train de se créer depuis que le système bancaire se diversifie en plaçant ses pions à la fois dans l'assurance et dans les grandes maisons de courtage.

Mais c'est surtout la *« monnaie de demain »* qui retient son attention. Suite logique de la carte à crédit, la carte à mémoire, où la France possède (pour combien de temps encore ?) une indéniable avance technique, va probablement modifier profondément les flux monétaires. Ce sujet — l'avenir de la monnaie électronique, — l'auteur se contente de l'évoquer, car son intention est de lui consacrer bientôt un autre livre.

SERGE MARTI.

★ *La Monnaie et la Politique monétaire.* 350 pages. Editions Economica, 98 F.



	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux

Crédit Mutuel du Sud-Ouest

recherche

COMMERCIAUX BANQUE

chargés de propecter, suivre et développer la clientèle de particuliers d'agences (5 à 10 personnes).

PROFIL : 3 ans minimum d'expérience bancaire, formation de préférence BP Banque, jeune professionnel dynamique.

Evolution de carrière pour candidats motivés.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : C.M.S.O. - Direction du Personnel - rue du Piave - 16003 ANGOULEME

Axial Publicité

Importante société industrielle filiale groupe Thomson

cherche pour son établissement de Toulouse

UN (E) CHEF COMPTABLE

Il (elle) aura pour mission :

- de suivre la comptabilité générale ;
- de paramétrer un nouveau logiciel comptable ;
- de participer à l'élaboration du budget ;
- d'établir des déclarations fiscales et publications obligatoires et éventuellement pourra être chargé du suivi de la trésorerie.

Nous souhaitons rencontrer des candidats (es) ayant une expérience professionnelle de plusieurs années en milieu industriel.

Titulaires au moins d'un BTS et possédant des qualités de rigueur et d'animation.

Prière adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº T066.957 M REGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Grand organisme du Val de Loire, recherche

ADJOINT DE DIRECTION

Formation : HEC ou équivalent. Adresser dossier de candidature complet sous référence 83/41/67 à DL CONSEIL, 1, rue grécourt, B.P. 1522, 37015 TOURS CEDEX.

L'institution Saint-Pierre de fourmies, 59610, téléphone : (27) 60-34-34 recherche pour la rentrée scolaire un professeur en méthodes, techniques informatiques, (classes de 1 H et terminale H. Diplôme souhaité M.I.A.G.E., ingénieur, maîtrise d'informatique.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

La société des CIMENTS FRANCAIS, C.A. 2,8 milliards (consolidé 4 milliards) nombreuses filiales en France et à l'étranger.

La Direction Administrative et Financière des CIMENTS FRANCAIS recherche :

Chef du service comptabilité générale Réf. 73727/M.

Directement rattaché au Chef du Département Comptabilité il aura la responsabilité du groupe comptabilité générale (8 personnes).

MISSIONS :
- traiter les problèmes courants liés à la comptabilité générale et analytique,
- suivre les enregistrements comptables,
- coordonner tous les travaux liés à la sortie des résultats et des bilans,
- gérer les relations comptabilité - informatique,
- améliorer les systèmes existants,
- faire des études dans les domaines fiscal et comptable.

Le candidat retenu aura 30 ans mini, une solide formation comptable et fiscale (niveau DECS ou équivalent) il aura acquis une expérience d'au moins 5 ans dans les mêmes fonctions et au même niveau de responsabilité dans une société industrielle à forte organisation comptable et informatique, une bonne connaissance du plan comptable révisé et de la fiscalité. Lieu de travail : LA DEFENSE.

Contrôleur filiales H/F Réf. 73728/M.

Directement rattaché au Chef du Département Filiales, il aura pour missions :
- le contrôle de la gestion administrative et comptable des filiales,
- la conception et l'harmonisation des méthodes et procédures comptables,
- l'assistance aux filiales en matière de fiscalité, de droit des sociétés, etc...,
- l'exécution de missions ponctuelles d'audit,
- la collecte et le traitement des informations en provenance des filiales,
- l'établissement des comptes consolidés au niveau des sous-groupes et du groupe.

Nous recherchons un excellent praticien de la comptabilité - 25 ans mini - ayant une solide formation de base, soit école supérieure de commerce ou de gestion et/ou D.E.C.S. ou équivalent, ayant une expérience minimum de 2 ans acquise dans un cabinet d'expertise comptable ou le service financier d'un groupe industriel important. Bonne pratique de l'utilisation de l'informatique. Anglais souhaité. Ce poste peut être évolutif pour un candidat de bon potentiel en raison du développement du groupe. Des déplacements courts et fréquents sont à prévoir. Lieu de travail : LA DEFENSE.

sélé CEGOS

Les convocations pour ces deux postes sont prévues pour début septembre.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence choisie à Mme CLERE, SELE-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

SOURCES — Membre de SYNTEC

Organisme aéronautique
à vocation internationale
recherche pour son département PROJETS

Ingénieur chef de projet

ayant une expérience de laboratoire de recherche et d'essais dans le domaine aéronautique, pour assurer la direction d'un important programme d'ingénierie pédagogique et de formation d'ingénieurs, de techniciens supérieurs et de techniciens.
Disponible immédiatement.
Anglais courant indispensable.
Poste basé à Paris avec missions de courte durée en Indonésie, jusqu'en 1987. Expatriation possible dans ce pays à partir de 1988.
Envoyer CV, lettre manuscrite et prétentions à FIAS, 57 boulevard Malesherbes 75008 Paris.

Importante société d'électronique recherche pour un de ses établissements situé en proche banlieue sud

DUT Gestion de Personnel débutant (e)

Il (elle) se verra confier les problèmes de formation professionnelle ainsi que les études et statistiques liées à la fonction personnel.

Avantages sociaux, restaurant d'entreprise, 13ème mois, horaires variables.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 5071 M. à rscg carrières - 48, rue Saint-Ferdinand - 75017 PARIS.

TOUR OPERATOR CHER ETUDT TOURISME OU AUTRE *TEL. CE JOUR.* 365-39-30, p. 334.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

PARIS OPÉRA

DIRECTRICE

OU DIRECTEUR

JURIDIQUE 220.000 F

Pour groupe dynamique solide. 10 ans d'expérience droit des Stés, droit social.

Ecrire C.V. et dates présence à *Paris*, SAFECO 50, Chaussée d'Antin 75009 Paris.

ASSOCIATION DE TOURISME recherche

DIRECTEUR DE VILLAGE

pour région ILE-DE-FRANCE

Cadre permanent, il sera un manager maîtrisant la restauration et la gestion. *Qualités relationnelles* et grande faculté d'adaptation nécessaires.

Salaire annuel 140.000 F + logement + avantages sociaux. Poste à pourvoir rapidement. Adresser c.v., lettre manuscrite sous nº 3.989 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02.

VILLE DE BANLIEUE SUD (+ 40.000 habitants) RECRUTE

1 DIRECTEUR

(ASSIMILÉ ATTACHÉ) POUR UNE MAISON DE QUARTIER Expérience de direction d'équipement nécessaire.

Le candidat sera recruté par voie de mutation ou devra être titulaire d'une licence de sciences et techniques de l'Animation ou du DEFA.

Ecr. s/nº 8.202 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VILLE DE + 40.000 habitants RECRUTE

1 DIRECTEUR

DU SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE

Le candidat sera recruté par voie de mutation ou devra avoir une expérience de direction dans un secteur identique et être titulaire d'une licence Animation ou DU DEFA.

Ecr. s/nº 8.203 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RECHERCHE A PARIS

DIRECTEUR DE PROGRAMME

- Le candidat doit être capable d'assumer, dans les meilleurs délais, la responsabilité d'opér. immobilières (prospection, engagement, suivi, commercialisation).
- Sa formation supérieure et son expérience, d'au moins 3 ans, dans la promotion immobilière, doivent lui permettre de maîtriser tous les aspects du montage et du suivi des opérations ;
- Ses compétences s'exerceront au sein d'une équipe appréciant le dynamisme et l'esprit de synthèse.

URGENT. *Adresser* c.v. et prétentions au journal *le Monde*, sous nº 8.225 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

BANQUE PRIVÉE A PARIS

recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

PROFIL du CANDIDAT :

- Environ 40 ans ;
- Très bonne formation ;
- Expérience confirmée.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo, prétentions sous nº T 066.959 M

Régie Presse

7, rue de Monttessuy, Paris 7ᵉ.

emplois internationaux

(et departements d'Outre-Mer)

TECHNICIENS SUPÉRIEURS ÉLECTROTECHNIQUE

Pour leurs chantiers pétroliers à l'étranger The analysts Schlumberger

recherchent

des techniciens supérieurs d'électrotechnique débutants, parlant anglais.

Envoyer C.V. à : The Analyst Schlumberger B.P. Nº 1 Lons. 64143 BILLÈRE

THE ANALYSTS Schlumberger

SHELTER-AFRIQUE
B.P. 41479, NAIROBI
KENYA

Des candidatures accompagnées de deux références seront reçues jusqu'au 31 août 1984 des nationaux des pays africains pour les postes suivants :

i) *Chefs des départements de l'administration, des finances et des opérations. Les candidats doivent être âgés* de 35 à 50 ans, avoir un bon diplôme universitaire et une longue expérience dans le secteur du logement et être bilingues *en anglais et français*. Les salaires sont compris entre $ E.U. 28 300 et 31 180 p.a. Diverses indemnités sont aussi accordées.

ii) *Un juriste (angl. et franç.) deux traduct. (angl. et franç. deux chargés de projet (anglais et français) un analyste financier un chargé des investis. un fonction. des finances un assistant personnel (du Directeur général) un fonctionnaire de l'administration (personnel)* un comptable vérificateur interne ; et trois secrétaires bilingues (anglais/français).

Les personnes intéressées sont priées de contacter leurs gouvernements, auxquels qui les détails de ces vacances ont déjà été communiqués.

INGENIEUR L'AVENIR DEVANT SOI

Malgré une conjoncture morose, les perspectives de recrutement pour les ingénieurs demeurent favorables en ce début d'année 1984.

Face à une stabilisation du nombre d'ingénieurs diplomés par les Grandes Ecoles, qui plafonne depuis 2 ans à 10.500 par an, de nouveaux modes de recrutement ne vont-ils pas apparaître ? Quelle est la part prise par l'approche directe ?

Quels sont les postes de direction d'entreprises industrielles détenus par les ingénieurs ?

Les entreprises du "tertiaire" s'ouvrent aujourd'hui davantage aux ingénieurs, mais quelles autres structures et autres fonctions vont s'offrir plus largement à eux ?

Une enquête réalisée par Régie-Presse le Monde apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée aux Ingénieurs, Responsables d'entreprises, Responsables du Personnel et de Recrutement elle fait le point sur ce métier et son avenir.

INGENIEURS L'AVENIR DEVANT SOI



Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse Ing. 7, rue Monttessuy, Cedex 75382 PARIS Cedex 07.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Vous avez 10 bonnes raisons de rejoindre IBM France.

1 **UNE GRANDE ENTREPRISE PRIVEE FRANÇAISE.** Plus de 20.000 Françaises et Français travaillent chez IBM France, 5ème exportateur français, dans des unités à taille humaine, dont quatre usines et deux centres de recherche.

2 **UN SECTEUR D'AVENIR.** L'informatique l'est par excellence. Ses applications à tous les domaines de l'industrie et de la vie ouvrent des perspectives illimitées.

3 **L'AVANCE TECHNOLOGIQUE.** A l'écoute du besoin des clients, IBM développe constamment des produits nouveaux, destinés à des utilisateurs nouveaux. L'avance technologique explique leur succès.

4 **UNE ENTREPRISE EN BONNE SANTE.** Nous nous portons bien, grâce à des efforts de rationalisation et de rigueur. Cette bonne santé, nous en sommes fiers, car elle est un gage de sécurité pour nos collaborateurs.

5 **DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL.** Vivre et travailler dans un climat social serein, bénéficier de nombreux avantages, avoir des rapports simples et directs avec la hiérarchie : ce sont les conditions de travail à IBM France.

6 **DE REELLES RESPONSABILITES.** Analyser le besoin du client, l'étudier, soumettre une solution adaptée, aider au démarrage du système et en assurer le suivi : voilà les responsabilités de nos ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux.

7 **UNE EVOLUTION OUVERTE.** Toutes les évolutions sont envisageables dans des postes fonctionnels ou hiérarchiques et des fonctions commerciales, techniques ou administratives, à Paris, en province ou même parfois à l'étranger. En un mot, rester dans la même entreprise, mais changer de métier.

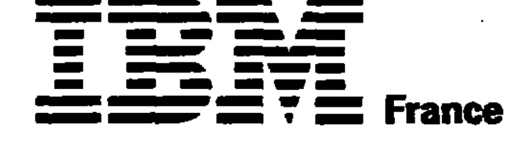
8 **UNE FORMATION REPUTEE.** Quand vous entrez, elle complète vos études par la théorie et la pratique. Cela nous permet de recruter aussi bien de jeunes ingénieurs que de jeunes diplômés d'Ecoles de Commerce. Ensuite, la formation IBM vous aidera à tous les stades de votre évolution.

9 **UNE GRANDE LIBERTE.** Nous tenons à la liberté dans l'organisation du travail. Pour nous, il y a d'abord une mission à remplir, sans contrôles tatillons ni systématiques.

10 **LA DERNIERE RAISON...** Ce sont nos collaborateurs actuels qui vous la donnent. Ils sont bien chez nous, ils le disent et ne cherchent pas à partir. C'est pour nous le meilleur témoignage. C'est pour vous la meilleure raison de rejoindre IBM.

Jeunes diplômés d'Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce,

hommes et femmes, vous qui souhaitez devenir ingénieur commercial ou technico-commercial, adressez-nous votre candidature. Si vous avez une courte expérience professionnelle, écrivez-nous aussi. Outre ce niveau de formation, nous vous demandons de bonnes connaissances en anglais. IBM France - Département Recrutement - Orientation - Conseil (Référence ICM30/7) - 2, rue de Marengo 75001 PARIS. Nous traiterons votre candidature avec discrétion et vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.



Organisation et Publicité

SOCIETE INTERNATIONALE DE SERVICES PETROLIERS RECHERCHE

Chefs de fabrication

équipement électronique

Formation : ingénieur ou équivalent en électronique.

Mission : responsables de l'organisation et supervision pour la fabrication, maintenance et qualibration d'outils de mesures électriques et électroniques mis en œuvre dans les puits pétroliers. Bonne connaissance en mécanique et en hydraulique.

Expérience : 5 à 10 ans dans la fabrication de matériels électroniques à partir de composants ou similaires. Connaissance de la langue anglaise.

Postes basés banlieue Nord de Paris.

Merci d'adresser lettre manus, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 3089 à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

GROUPE INDUSTRIEL D'IMPLANTATION MONDIALE RECHERCHE POUR SA DIRECTION FINANCIERE :

AUDITEURS CONFIRMES

responsables des missions d'audit opérationnel auprès d'entités industrielles et commerciales

- Diplômés de grande école (commerciale ou d'ingénieur) et/ou 3ème cycle d'université.
- Expérience de 3 à 5 ans dans un cabinet d'audit ou d'organisation.
- Hommes ou femmes de contact et à forte personnalité.
- Pratique courante de l'anglais et/ou de l'espagnol.
- Vastes perspectives de carrière dans le Groupe en France ou à l'étranger.

Les candidatures sont à adresser, sous réf. 8652, à : Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE DE SERVICES PETROLIERS RECHERCHE

Jeunes ingénieurs d'études

Formation : universitaire, Ingénieur AM ou équivalent.

Chargé de : étude pour la conception et le suivi de fabrication de matériels mécaniques et hydrauliques destinés aux opérations sur chantiers dans le domaine du contrôle et des essais de puits.

Pratique de la langue anglaise indispensable.

Expérience de 2 à 3 ans en étude mécanique ou chantier souhaitable.

Postes basés en banlieue Nord de Paris.

Merci d'adresser lettre manus, C.V., photo et prét. en précisant sur l'enveloppe la réf. 3088 à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

PARIS - BORDEAUX - LYON

Organisme de réputation nationale, nous commercialisons une gamme complète de services destinés à financer les investissements des entreprises et maîtres d'ouvrages du BTP et des Transports.

Au sein de nos délégations régionales, les cadres que nous recrutons devront, sur leurs secteurs, développer le portefeuille de clientèle, analyser les besoins en financement des entreprises, monter les dossiers de crédits, promouvoir nos produits et notre image auprès de nos partenaires - banques, organismes professionnels, administrations, etc... Une mission passionnante mais difficile que nous ne confierons qu'à de jeunes diplômés (DESS, ESC ou équivalent) débutants ou justifiant d'une expérience de quelques années en entreprise ou dans un organisme financier (par exemple en analyse financière, ou en commercialisation de produits...), et fortement attirés par une carrière commerciale.

Merci d'adresser candidature motivée en précisant l'affectation de votre choix sous référence 4697 M à l'agence DESSEIN - 69 rue de Provence - 75009 Paris. Les contacts auront lieu localement et au siège parisien.

Au service des Entreprises du BTP et des Transports.

DESSEIN

O.P.H.L.M. de CLICHY (2.400 logements) recherche

UN RÉDACTEUR COMPTABLE

Si possible inscrit sur la liste d'aptitude.
Possédant un Bac de gestion ou une exp. de la comptabilité publique M. 31.
Disponib. du poste immédiate.

UNE CONSEILLÈRE EN ÉDUCATION SOCIALE ET FAMILIALE

Pour un poste de rédacteur avec possibilité d'évolution.
Chargée :
- Des relations avec les locataires ;
- Du suivi social des locataires ;
- Des impayés et du contentieux.

Sens du contact indispensable.
Disponib. du poste Sept. 84.

Candidatures et c.v. à faire parvenir à M. le Président de l'Office d'H.L.M., 17, rue Villeneuve, 92110 Clichy.

PIGIER

ENSEIGNEMENT PRIVÉ recherche de nouveaux

COLLABORATEURS

pour leur confier, après une formation spécifique, soit la DIRECTION D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL, soit LA FONCTION D'INSPECTEUR COORDINATEUR. Formation supérieure et pratique confirmée de l'enseignement exigées. Ecrire à PIGIER S.A., Direction du Personnel, 26-28, r. de Madrid, 75008 Paris.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER

PARIS

Au sein de la Direction Organisation et Informatique, le

chargé d'études organisation

que nous cherchons, agit en prestataire de service auprès des différentes directions de l'entreprise. Ses études, qui sont soit des missions ponctuelles, soit des opérations de long terme, étayées sur des arguments financiers, visent à rationaliser l'organisation en place.

Homme ou femme, 27 ans minimum, de formation HEC, ESSEC, IEP ou équivalent, il a au cours d'une première expérience acquise de préférence dans le secteur tertiaire, traité des questions d'organisation. Il a le sens du travail en équipe, un esprit minutieux et synthétique, des qualités de rédaction, et suffisamment de connaissances en informatique pour pouvoir dialoguer avec les spécialistes. Une culture juridique serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. 367 LM à Catherine de LA ROCHE - JACQUES TIXIER SA - 7, rue de Logelbach 75017 PARIS.

HAVAS CONTACT



jacques tixier s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Société Nationale de Télévision recherche pour son siège à Paris

le CHEF DU SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Le candidat, titulaire d'une maîtrise de droit privé et d'un diplôme de 3e cycle, aura une connaissance approfondie du droit de l'audiovisuel, du droit des contrats et du droit des affaires et justifiera d'une importante expérience professionnelle dans ce domaine.

Ecrire avec c.v. détaillé et prétentions au Directeur administratif et financier de FR 3, 116, avenue du Président-Kennedy, 75116 Paris.

FRANCERECO

recherche pour son centre de recherches et développement de Beauvais (60)

UN INGÉNIEUR

formation : AGRO - ENSIA - INSA - etc.
expérience professionnelle : 2 à 3 ans dans le domaine des produits alimentaires
anglais souhaité.

UN TECHNICIEN

- *niveau BTS ou équivalent*
de préférence avec expérience professionnelle

Envoyer C.V. avec photo à : FRANCERECO S.A. rue Charles-Tellier 60000 BEAUVAIS.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE, leader français dans sa branche d'activité, rech. UN

CHEF DE SERVICE COMPTABILITE GENERALE

Diplômé(ée) d'école supérieure, 25-30 ans, il justifiera d'une première expérience de 5 ans environ au sein d'un cabinet ou d'une multinationale.

Sportif, intégré au sein d'une équipe jeune, il devra posséder des qualités affirmées de négociateur. Possibilité d'évolution au sein du département finance pour candidat-e de potentiel.

Comptabilité anglo-saxone et langue anglaise indispensables.

Le poste est basé 50 kms nord de Paris.

Adresser C.V. complet détaillé et votre niveau actuel de rémunération sous N. 4063 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

STAIM. Bureau d'études recherche

INGÉNIEURS

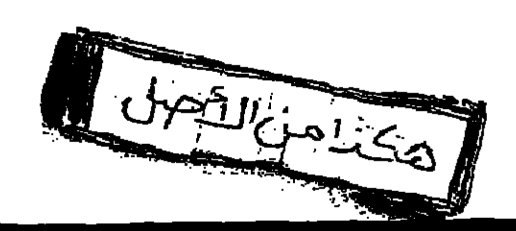
CNAM, A et M ou ESTACA (débutants acceptés)

Pour lancement produits nouveaux. Ecrire impérativement 64, av. Philippe-Auguste, 75011 Paris. Mme COLIN.

Le Centre d'Informations Financières organise au mois d'août un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. F.)
- Ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités ;
- Formation assurée, rémunération motivante.

Tél. pour Paris et Versailles à Mme AOUDIA, 500-24-03, pour banlieue sud à M. BOQUET, 660-52-52.

MID
Sté de micro-informatique recherche INGÉNIEURS grandes écoles ou DIPLOMÉS École supérieure de commerce. Débutants ou quelques années d'expérience, dégagés O.M. et disponibles immédiatement. Env. c.v., photo et prétent. MID, M. Lamaire, 96, bd Richard-Lenoir, 75011 Paris.



DEMANDES D'EMPLOIS

GÉOMÈTRE
Ing. dipl. trilingue, expér. topographie, mesures d'implant., construct., enseignement prof., cherche emploi France-étranger. Ecr. ss n° 20.896 à SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG Cedex.

Techn. Expér. labo-photo, dispon. sept. accept. même contrat sais., sect. ind. Ecr. HAVAS, n° 35.581, MARSEILLE.

MAITRISE DE GESTION
25 ans, 2 ans d'exp. profes. gestion comptabilité, rech. emploi cadre administration des ventes rég. parisienne. Allemand courant. Notion d'anglais. Téléphone : 737-93-66.

H., 38 ans, D.A.F., 8 ans Moyen-Orient et Amér. latine. filiales groupe B.T.P. Actuellement secr. général Sté en France, ch. poste à l'étranger. Ecr. s/n° 8224 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Commercial et négociateur disponible pour missions étranger. Homme de terrain et sens responsabilités et initiatives.

Offre ses services à PME, Chambres de commerce pour ventes produits en Afrique du Nord, Afrique Noire, Liban. Ecr. s/n° 8.222 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

URGENT. Électromécanicien OHQ, 33 ans, célib., sérieux, exp. marine marchande + export, ch. mission à l'étranger, sérieuses références. INAUDI Charles, 8, rue du 71e-R.I. 22000 ST-BRIEUC (96). 33-23-47.

H., 30 ans, libre pour + 1 an cause attente stage inform. cherche travail BUREAU INFORMATIQUE anglais parle permis B PIGNON : 21, rue de la Brèche-aux-Loups, 75012 PARIS. Tél. : 340-56-57.

CADRE DE DIRECTION
Formation financière compta. commerciale ESCP, 54 ans, profil esprit jeune dynamique, sens contact responsab., langue anglaise, ancien audit expér. domain. variés product., prest. rompu commerc. caractère. Pragmatique alliant humour, rigueur RECHERCHE POSTE. Étudiera toute offre telle relance entreprise, commerce.
Région indifférente.
Ecr. s/n° 3.749 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

POLITIQUE INTERNATIONALE
JOURNALISTE DIPLOMATIQUE HEC
quadrilingue ch. nouv. situat. Ecr. s/n° 3.798 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme, émigré russe (papiers en règle), cherche du travail homme à tout faire, ménage, cuisine, garde vieillard. Tél. 533-24-71 (14 h-18 h.).

CHEF MONTEUR GRUE
rech. poste sur chantiers à l'étranger Asie, Amérique, Afrique noire. Départ famille.
Téléphone : (70) 03-26-19.

J. F. Psychologue, 3e cycle, étudie ttes prop. d'emploi secteur public ou privé.
Ecrire sous n° T 066.956 M RÉGIE PRESSE
7, r. de Monttessuy, Paris 7e.

Comptable expérimentée. 40 ans. Formation N.P.C. et P.C. 57. 1er, 2e degrés C.A.P., C.F.P.A. Taille entreprise indifférente. ETT s'abstenir. Paris et région parisienne.
Écrire Mme SABINA A.
15, rue des Agnettes 15
92230 GENNEVILLIERS.

HOMME 44 ANS
TECHNICO-COMMERCIAL
Seize ans chez constructeur sérieuses références cherche emploi similaire ou responsable produit
M. Bertrand Michel
26, bd du Grand-Ru
95590 PRESLES
Téléphone : 034-21-24.

cours et leçons

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer (100 km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843.591212. Telex 96454
ou Mme Boullon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95
Tel (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

secrétaires secrétaires

SOCIETE DES CIMENTS FRANÇAIS

La Société des CIMENTS FRANCAIS, au premier rang des producteurs nationaux et mondiaux, recherche

pour sa Division Internationale au siège de Paris La Défense

Secrétaire bilingue espagnol + pratique de l'anglais

pour assurer le secrétariat du chef du département et de son adjoint chargés du suivi et du contrôle de filiales et participations à l'étranger.

Ce poste convient à une très bonne professionnelle ayant le sens de l'organisation, le goût des responsabilités, la capacité à faire face à des imprévus. Frappe 40 % sur machine à traitement de texte (formation assurée si nécessaire). Formation BTS. Restaurant d'entreprise.

Lieu de travail : PARIS LA DEFENSE.

Les convocations pour ce poste sont prévues pour début septembre.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73726/M à

sélé CEGOS

SELE-CEGOS, Tour Chenonceaux,
204 Rond Point du Pont de Sèvres,
92516 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX.

Membre de SYNTEC

capitaux propositions commerciales

A L'ATTENTION DES FABRICANTS
L'AMÉRIQUE PEUT UTILISER VOS MARCHANDISES EN SURPLUS
Laissez-nous vous aider à vendre vos stocks invendus, vos lots, vos surplus. Petites et grandes quantités peuvent être présentées aux acheteurs américains qui les attendent.
Téléphonez ou écrivez pour plus d'informations à :
INTERNATIONAL PRODUCT EXCHANGE CORPORATION (IPEC)
9/11 Kensington High Street
LONDON, WH 5 NP
Téléphone 1-937-3861. Telex 22861 (MET MARK).

propositions diverses

A VENDRE LIVRES
15 VOLUMES « TOUTE L'ŒUVRE D'ARAGON »
Reliés cuir numérotée.
Tél. : 023-72-60.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme.
Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 - 09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS.

Prends soin de vos chats pendant votre absence.
Tél. : (1) 348-31-98.

travail à domicile

Je frappe sur I.B.M vos manuscrits, rapports, thèses, ect., travail rapide et soigné. 867-80-21.

L'immobilier

appartements ventes

8e arrdt

SUR PARC MONCEAU
Récent, gd liv., 2 chbres, box studio, balc., 4e, SOLEIL, VUE IMPRENABLE, refait à neuf prix élevé justifié. 766-33-00.

10e arrdt

CHATEAU D'EAU
GRAND 2 PIÈCES
cuis., w.-c., toilette, 50 m²
GARBI, 567-22-86.

15e arrdt

RÉCENT Mo CONVENTION. beau liv., dble bains, gd balc., calme. 375.000 F. 577-74-38.

16e arrdt

VICTOR-HUGO
STUDETTE 20 m²
BEL IMM. GD STANDING
2e ét. Asc. 567-72-88.

17e arrdt

Ternes, 250 m² autour patio
TERRASSE 200 m²
Belle rénovation. 703-32-31.

locations non meublées offres

Paris

504-20-00 24 heures sur 24.
L'ASSOCIAT. FRANCAISE DES PROPRIÉTAIRES
3, rue Montevideo, Paris-16e
diffuse chaque jour d'importantes offres de location APPTS 2 A 8 P. PARIS BANLIEUE et VILLAS.

LOCATIONS DISPONIBLES PARIS, BANLIEUE C.L.P. 807-05-46
66, rue du Chemin-Vert
75011 PARIS
Mo St-Ambroise.

LES PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER
Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles
OFFICES DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

Pour loger cadres direction et employés IMPORTANTE BANQUE FRANÇAISE rech. tant à PARIS qu'en BANLIEUE des APPTS toutes catégories et VILLAS - 504-01-34.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banl., loyer garanti. Tél. 889-89-66. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

fonds de commerce

A saisir raison personnelle Ecole privée secondaire Paris Centre. Anné scolaire et cours de vacances.
Ecrire sous le n° 13.303 M
RÉGIE-PRESSE
7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

villas

Part. vend petite maison PYLA-S/MER, 50 m du bassin 450.000 F. (56) 38-84-19 après 18 heures.

bureaux bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

Votre adresse commerciale
ou SIÈGE SOCIAL
Locat. bureaux, secrét. télex
CONSTITUTION STÉS
et CRÉAT. TTES ENTREPRISES
ASPAC S.A. 293-60-50.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social tél., télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F.
Constitution rapide de Sté
G.S.M.P., 54, r. Crimée-19e
et 4, rue des 2-Avenues-13e
Téléphone : 607-62-00.

DOMICILIATION
16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES — 723-82-10.

PARIS-ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
Secrétariat, télex
Téléphone : (1) 727-15-59.

ARTISAN 100 F. R.C. 180 F.
Constitution SARL 2.000 F.
S.D.M. 21, rue Fécamp-12e
Téléphone : 340-24-64.
8, fg-Poissonnière-9e-10e

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92
brx meublés, domiciliation secrét., tél., télex. Boulogne
ACTE 92 - 603-38-32.

pavillons

VILLIERS-SUR-MARNE
Prox. gare et comm., sur jardin de 185 m². Pavillon deux pièces, cuis., s-sol, garage Agrand. poss. Prix 320.000 F. JANRÉGUY. 304-21-05.

domaines

ACHÈTE
PROPRIÉTÉ DE CHASSE
SOLOGNE
ou rég. limitrophe. Ecr. ORLET, n° 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY cedex.

viagers

VIAGER, part. à part., bord de mer, 1,5 km Monaco, vue imprenable. Occupé. Libre août, 2 têtes, 80-84 ans. Villa F 4 + terrain. 520.000 F. + rente mensuelle 2.500 F. Tél. h.r. (88) 42-37-25.

DOHEM Le Constructeur Partenaire

vous propose de réaliser ensemble votre résidence dans une des plus belles région de France (Le Luberon)
Renseignements, documentation gratuite
DOHEM - Le Louvier - Sainte Croix à Lauze
04110 REILLANNE - Tél. : (92) 76.46.16



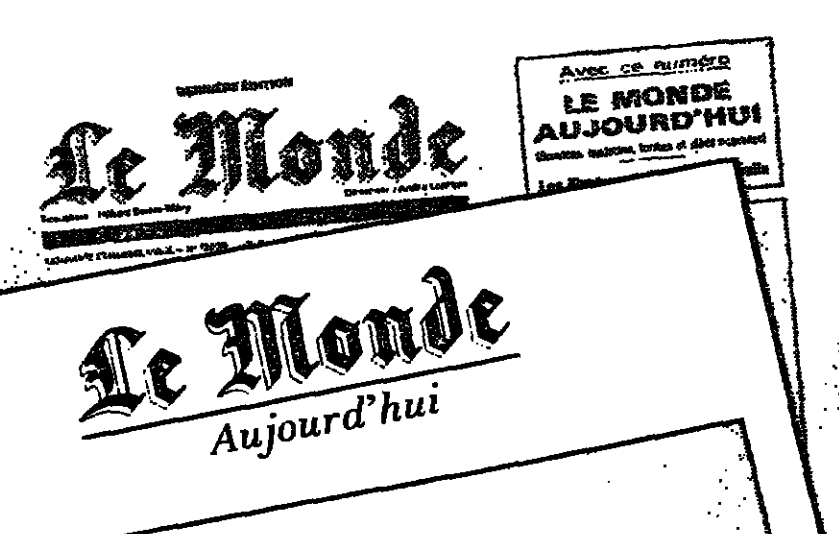


QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Comment, sous l'écume des modes et des idées en vogue, repérer les questions vraies ? Comment deviner les contours de l'univers nouveau qui, discrètement, secrètement parfois, se façonne aujourd'hui ?

Chaque samedi, Le Monde Aujourd'hui est le supplément qui pose ces questions et permet d'entrevoir comment l'avenir, dans tous les domaines, se préfigure.
Sciences et Techniques, Médecine, Environnement, Cinéma, Art, Philosophie, Littérature, Communication, Théâtre...
Tout ce qui concerne notre présent et notre devenir est la matière du Monde Aujourd'hui.

LE MONDE AUJOURD'HUI
UN TEMPS FORT
POUR LE
WEEK-END



Ce supplément illustré est vendu encarté dans l'édition quotidienne du "Monde" du samedi (daté dimanche/lundi).

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 30 juillet à 0 heure et le *mardi 31 juillet à 24 heures.*

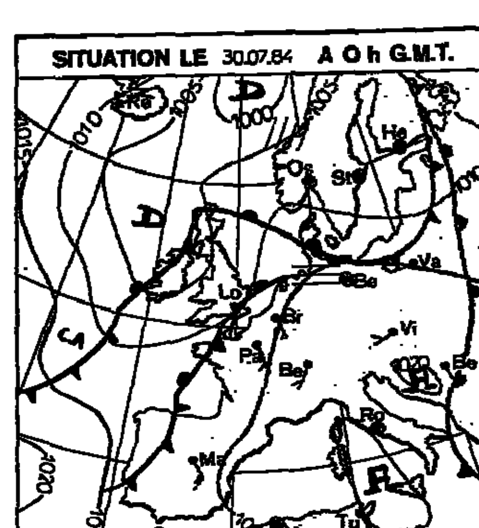
Le temps chaud et sec qui règne *actuellement sur notre* pays se dégradera rapidement, en liaison avec l'arrivée d'une perturbation orageuse très active.

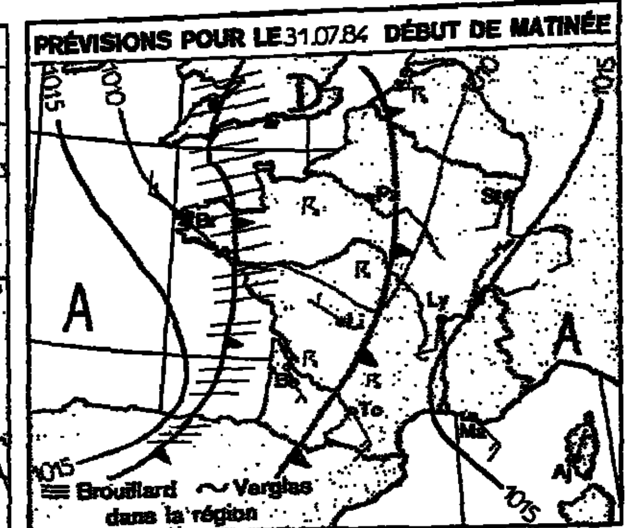
Mardi, en matinée, le beau temps se maintiendra des Alpes aux régions méditerranéennes. Plus à l'Ouest, le temps sera nuageux et très lourd : des averses et orages se produiront par endroits. L'activité orageuse s'intensifiera sur les régions voisines de l'Atlantique : beaucoup de nuages, des pluies abondantes et de violents orages. En cours de journée, ce mauvais temps se décalera vers l'Est, atteignant en soirée *les régions s'étendant des Ardennes à la* Bourgogne, à l'Auvergne et au Roussillon. Des orages éclateront également *des Vosges aux Alpes et à la Méditer*rannée, mais de façon plus sporadique. Une amélioration se développera dans *l'après-midi sur* les *régions* de l'Ouest : fin des orages et apparition d'éclaircies. Les températures, voisines de 20 degrés au lever du jour sur l'ensemble du pays, atteindront un maximum d'environ 30 degrés sur la moitié Est; elles ne s'élèveront que très peu sur les régions occidentales. De très fortes rafales de vent pourront être observées sous les orages.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 30 juillet à 8 heures, de *1011,8 millibars*, soit 758,9 millimètres de mercure.

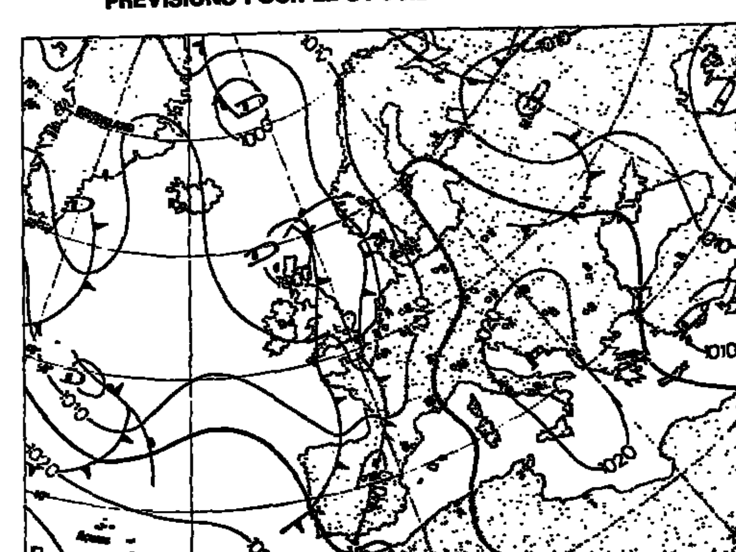
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 juillet; le second le minimum de la nuit du 29 au 30 juillet) : Ajaccio, 29 et 15 degrés ; Biarritz, 36 et 18; Bordeaux, 35 et 17; Bourges, 33 et 17; Brest, 27 et 14; Caen, 32 et 16; Cherbourg, 29 et 15; Clermont-Ferrand, 32 et 19; Dijon, 31 et 14; Grenoble-St-M.-H., 33 et 16; Grenoble-St-Geoirs, 32 et 17; Lille, 29 et 17; Lyon, 32 et 20; Marseille-Marignane, 31 et 21; Nancy, 30 et 10; Nantes, 34 et 14; Nice-Côte d'Azur, 27 et 19; Paris-Montsouris, 31 et 18; Paris-Orly, 30 et 15; Pau, 35 et 18; Perpignan, 30 et 20; Rennes, 33 et 15; Strasbourg, 29 et 12; Tours, 33 et 15; Toulouse, 35 et 19; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : *Alger, 29 et 16; Amsterdam*, 24 *et* 17; Athènes, 23 et 16; Berlin, 22 et 13; Bonn, 27 et 14; Bruxelles, 27 et 18; Le *Caire, 33 et 21*; *îles Canaries, 29 et 21*; Copenhague, 22 et 13; Dakar, 31 et 26; Djerba, 28 et 21; Genève, 31 et 15; *Istanbul, 20 et 18; Jérusalem*, 27 *et 16*; Lisbonne, 33 et 17; Londres, 28 et 18; Luxembourg, 26 et 16; Madrid, 36 et 19; *Moscou, 22 et 14*; Nairobi, 22 et 13; New-York, 25 et 17; Palma-de-Majorque, 30 et 15; Rio-de-Janeiro, 23 (maxi.); Rome, 29 et 19; Stockholm, 22 et 12; Tozeur, 32 et 23; Tunis, 30 et 20.





PRÉVISIONS POUR LE 31 JUILLET A 0 HEURE (GMT)



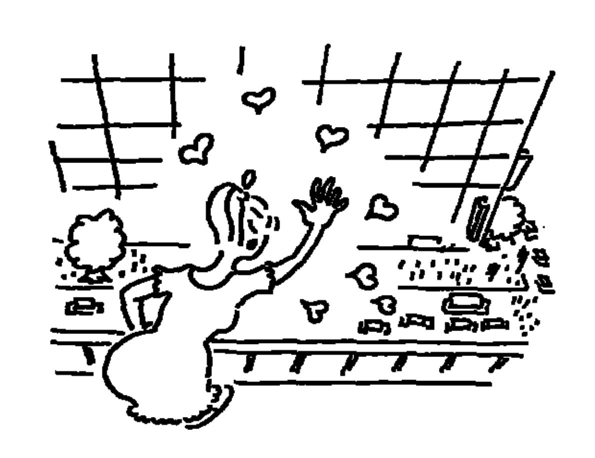
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ÉTÉ

Histoire d'Amour par konk

Résumé. – Mais dans les couples qui se séparent quel est le vrai fautif ? On aura deviné que, dans ce récit, notre héros s'estimait plus souvent innocent que coupable.

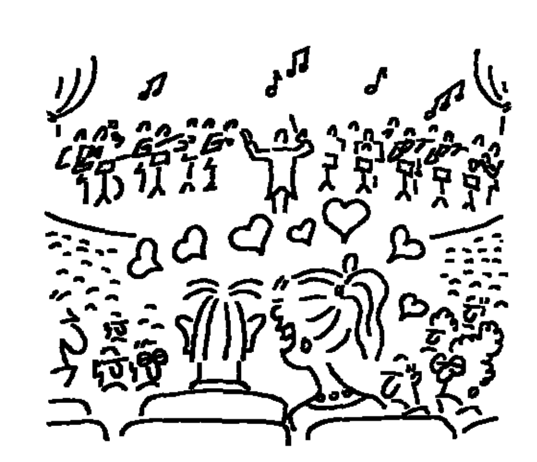
ELLE M'A DIT DES MILLIERS DE FOIS QU'ELLE M'AIMAIT..

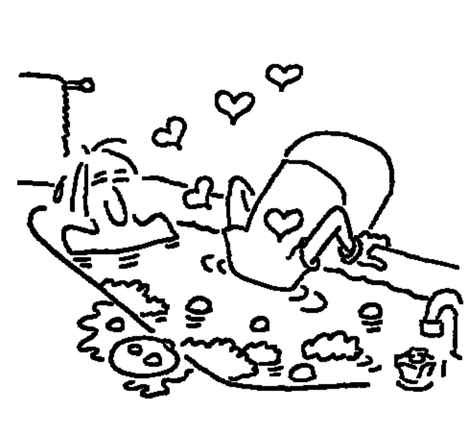






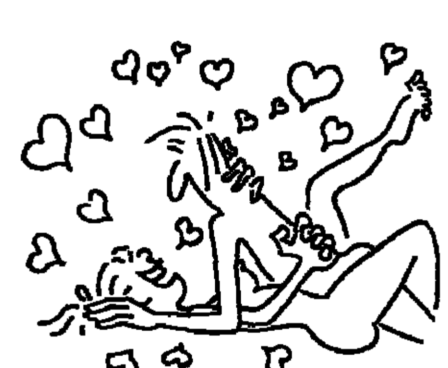
..MAIS ELLE MENTAIT ET C'ÉTAIT MOI, QUI NE DISAIS RIEN,..

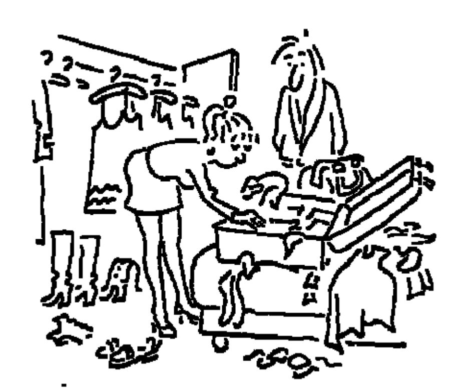


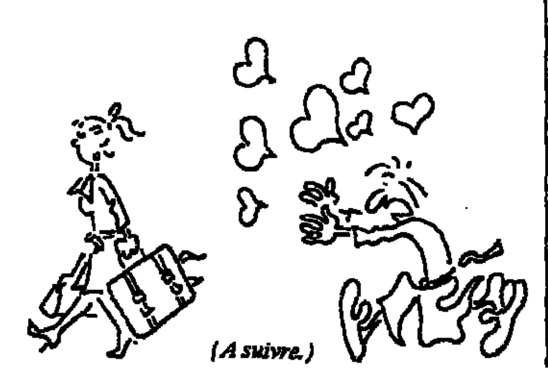




..QUI L'AIMAIS.









(A suivre.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 1er AOUT

« La place de la Concorde », *15 heures*, devant le musée du Jeu de paume, Mme Bouquet des Chaux.

« L'Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtels et jardins du Marais illuminés », 21 heures, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Tombes d'artistes au *cimetière* Montparnasse », 15 heures, métro Raspail (P.-Y. Jaslet).

« Le Val-de-Grâce », *15 heures*, 277 *bis*, rue Saint-Jacques.

« La Conciergerie », 15 h 30, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« Jardins du vieux Vaugirard », 14 h 30, métro Vaugirard (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les hôtels et l'église de l'île Saint-*Louis* », 15 heures, angle quai de Bourbon-Pont-Marie (Mme Romann).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 29 juillet :

DES DÉCRETS

● Portant modification des tarifs des télécommunications dans le régime intérieur.

● Modifiant le décret du 13 avril 1983 modifié relatif au Conseil supérieur des universités et le décret du 15 mars 1982 relatif aux conditions de nomination des professeurs *du 1er et du 2e grade de chirurgie* dentaire-odontologie des services de consultation et de traitement dentaires.

● Pris pour l'application de la loi du 24 février 1984 et portant modification corrélative de certaines dispositions des titres III, V et VI du *livre IX du code du travail* (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat) concernant les droits individuels et les droits collectifs des salariés en matière de formation.

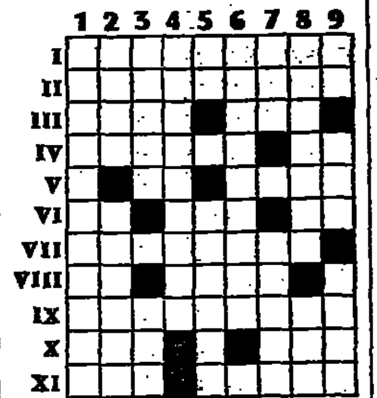
● Portant nominations dans les cadres des officiers de réserve.

UN ARRÊTÉ

● Fixant la liste des emplois et des activités offerts au titre de la mobilité.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME № 3764



HORIZONTALEMENT

I. Communication des plus alar*mantes*. – *II. Grenouille qui fait un* effet bœuf. – III. Abritent parfois des ducs. Place des grèves. – IV. Sa disparition fait toujours couler beaucoup d'encre. Voie d'eau. – V. Foyer d'Anciens. Demande d'avancement. – VI. Abréviation. Parla donc pour ne rien dire. Note. – VII. Arrivée *d'eau*. – VIII. Sont attachées à un « port » privé. C'est la vie ou c'est pour la vie. – IX. Une manière de faucher le blé à l'ancienne. – X. Il peut lui arriver d'occuper la ligne. Coule en Roumanie. – XI. Donne encore plus de prix à l'union. Farce piquante.

VERTICALEMENT

1. Tout ce qu'elle fait est conditionné. – 2. Donne un sens à la vie. Chaîne très solide. – 3. S'oppose au zénith. Un nuage ou un grain. – 4. Conduisait *comme un chef*. – 5. Symbole. Se font voir respectueusement chez les Grecs. – 6. Ne fait pas honneur à la cuisine. – 7. Manière d'aller. Gros dormeur. – 8. Un œuf avec des champignons. Commence en Chine, finit en URSS. – 9. Notes d'hôtel. Aide à supporter les charges d'une maison. Est souvent annoncée par *une* vigile.

Solution du problème n° 3763

Horizontalement

I. Electrification. – II. Xiphoïde. Li. Lu. – III. Atout. Ergologie. – IV. Mou. Repérage. – V. Itinéraire. Glas. – VI. Nelumbo. Suer. – VII. *Paulette. Ca.* – *VIII. Tua.* Alto. Ho. Phi. – IX. Gâteau. Epulis. – X. Emetteur. Rues. – XI. Râ. Mais. – XII. Promis. Coin. Il. – XIII. Appuie. Snob. – XIV. Né. Lérots. Ei. Té. – XV. Alde. Sous-verre.

Verticalement

1. *Examinateur. Ana.* – 2. *Litote.* Appel. – 3. Epouillage. Rp. – 4. CHU. Nu. Ampoule. – 5. Tôt. Empâté. Mie. – 6. Ri. Arbalétriers. – 7. Ide. Aoûtat. Oo. – 8. Ferri. Loués. BTU. – 9. Germe. SS. – 10. Clope. Thermos. – 11. Aile. Stop. Aînée. – 12. Orgue. Urinoir. – 13. Gale. Plus. – 14. Oligarchie. Te. – 15. Nuées. Aisselle.

GUY BROUTY.

« PARIS PIÉTONS »

L'opération « Paris Piétons », organisée chaque année en août par la mairie de Paris et la pré*fecture de police, permet* aux touristes de visiter, en toute tranquillité, les principaux sites parisiens.

Cette année, la circulation et le *stationnement seront interdits* sur le parvis de Notre-Dame et le pont au Double jusqu'au 2 septembre. Les voitures seront déviées vers le pont d'Arcole et le pont Saint-Michel.

Les contre-allées de l'avenue et du rond-point des Champs-*Elysées seront réservées* aux piétons jusqu'au 19 août, tandis qu'à Montmartre la place du Tertre et les petites rues adjacentes seront, jusqu'au 22 août, fermées à la circulation de 15 heures à 2 heures du matin.

Aux Tuileries, les voitures ne *pourront emprunter* l'avenue du général Lemonnier, dont l'accès leur sera interdit jusqu'au 15 août, afin d'assurer une continuité piétonne entre les jardins des Tuileries et ceux du Louvre.

Les services municipaux mettent en place une signalisation provisoire indiquant les déviations.

EN BREF

ENVIRONNEMENT

CONSERVER LE PATRIMOINE. – Les propriétaires d'une forêt, d'un parc, d'un étang, d'une prairie, d'un château, qui aimeraient les préserver pour toujours peuvent s'adresser à Espaces pour demain. Cette association protège les sites *en danger*, les espaces naturels fragiles, les achète parfois pour les sauver. Reconnue d'utilité publique, exonérée des droits de succession, Espaces pour demain peut recevoir des donations et des legs.

★ 7, place Franz-Liszt, 75010 Paris, tél. : (1) 526-55-57.

GUIDE. – Edité par le secrétariat d'Etat chargé de l'environnement et de la qualité de la vie et préfacé par Huguette Bouchardeau, ce guide (le premier du genre) a pour objectif de familiariser les usagers avec le fonctionnement de l'administration face aux problèmes d'environnement. Au sommaire, trois grandes *rubriques : la pré*vention des pollutions, la protection de la nature et la qualité de la vie.

★ Disponible gratuitement à la documentation centrale du secrétariat d'Etat : tél. 758.12.12, dans les délégations régionales à l'architecture et dans les préfectures. 48 pages.

FORMATION

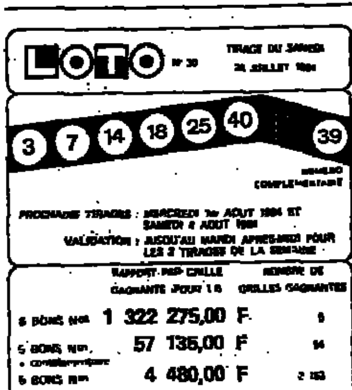
« PÉNÉTRER » L'ORDINATEUR. – *La mission locale de Nantes* et le centre de formation à l'informatique et à ses applications pédagogiques de l'université de Nantes proposent, du 3 au 7 septembre, une université d'été sur le thème « L'informatique dans les formations jeunes ». Cette session *s'adresse aux formateurs* des actions jeunes, enseignants, éducateurs ou animateurs, etc, ayant déjà une expérience d'utilisation pédagogique de l'informatique, et un projet d'utilisation dans un but éducatif. Cela devrait permettre de dresser une typologie des utili*sations de l'informatique dans* les stages d'insertion et (ou) de qualification. (Coût : 900 F, repas et hébergement non compris).

★ Mission locale, 56, quai de la Fosse, 44000 Nantes. Tél. : 20-33-03 (Mme Christine Potiron).

RAPACES EN TIMBRES

PREMIER JOUR. – Le Fonds d'intervention pour les rapaces (FIR) a été chargé de la vente « premier jour » d'une série de quatre timbres émis par les PTT. La vente aura lieu en sep*tembre au Muséum* d'histoire naturelle.

★ Commandes au FIR, BP 27, *92250 La Garenne-Colombes.*



LOTO N° 30 – TIRAGE DU SAMEDI 28 JUILLET 1984

3 7 14 18 25 40 – 39 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 1er AOUT 1984 ET SAMEDI 4 AOUT 1984

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE POUR 1 F	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES
6 BONS NUMÉROS	1 322 275,00 F	[illegible]
5 BONS NUMÉROS + COMPLÉMENTAIRE	57 135,00 F	[illegible]
5 BONS NUMÉROS	4 480,00 F	[illegible]
4 BONS NUMÉROS	85,00 F	[illegible]
3 BONS NUMÉROS	8,00 F	[illegible]

SUPER BONUS DE JUILLET – 3 BONS N° + COMPLÉMENTAIRE : 8 F x10 = 80,00 F



Le Monde

économie

DÉMOGRAPHIE

La mortalité a légèrement augmenté en France au cours de l'année 1983

Mme Georgina Dufoix vient d'adresser aux parlementaires le treizième rapport sur la situation démographique de la France préparé par l'Institut national d'études démographiques (INED). Ce document qui porte sur l'année 1983 confirme, pour l'essentiel, le bilan publié il y a quelques mois par l'INSEE (*le Monde* du 9 février 1984). Si la population française a continué à croître (de 0,4 % pour atteindre 54 746 000 au 1er janvier 1984, selon une estimation découlant du recensement de 1982), cette croissance s'est ralentie du fait d'une nouvelle diminution des naissances et d'une augmentation de la mortalité.

On a enregistré en France en 1983 749 000 naissances (l'INSEE annonçait 750 000), soit 48 000 de moins qu'en 1982. C'est le nombre le plus faible depuis 1979 (757 000), année qui marquait pourtant un redressement après quatre années consécutives de déclin. Comme le note l'INED « *le taux de natalité, 13,7 p. 1000, est proche du niveau le plus bas observé durant l'après-guerre (13,6 p. 1000 en 1976)* »

Quant à « l'indice synthétique » de fécondité (rapport entre le nombre des naissances et celui des femmes en âge d'avoir des enfants), il retrouve avec 1,82 les taux les plus bas de 1976 et 1978 (1,83). Depuis 1974 la France n'est pas revenue à l'indice de 2,1 qui est nécessaire pour assurer le renouvellement des générations. Et comme l'observe l'INED, « *depuis 1975, la France se situe au-dessous du niveau qui était le sien dans les années 30* ».

Les auteurs du rapport ne cultivent pas un excès d'optimisme quant aux perspectives démographiques pour la France puisqu'ils attendent « *comme possibles pour les générations postérieures à 1949 une descendance finale inférieure au niveau nécessaire au strict remplacement des générations* ». Cependant la France se tient plutôt mieux que d'autres pays comparables avec une fécondité supérieure à celle de la Grande-Bretagne (inférieure à 1,8), de la RFA (légèrement au-dessus de 1,3), de la Suède (en-dessous de 1,6), des Pays-Bas (en-dessous de 1,5). Elle se situe légèrement au-dessus des Etats-Unis même si ce pays est toujours dans une phase de « *stabilisation* » de sa fécondité.

L'INED apporte également quelques précisions sur la contribution des étrangers à la fécondité en France. La nationalité des pères étant inconnue dans soixante-trois cas sur cent pour les naissances hors mariage, l'institut considère qu' « *on ne peut mesurer la contribution des étrangers à la natalité en la France que sur la base de la nationalité des mères. Dans ce cas, la proportion des naissances de mères étrangères est passée de 10,2 % en 1975 à 10,9 % en 1982* ». Ainsi, suivant le mode de calcul, cette contribution est de l'ordre de 11 à 12 %, soit un pourcentage nettement supérieur à la proportion d'étranger dans la population du pays (6,8 %). L'indice de fécondité était, en 1975, de 1,93 enfant par femme, il était pour les étrangers de 3,4 et pour les Françaises de 1,84.

Le rapport fait état d'une stabilité « *remarquable* » pour le nombre d'avortements, qui est passé de 180 879 en 1981 à 180 746 en 1982 et 182 026 en 1983. Quant à la mortalité infantile, elle poursuit en 1983 son mouvement ininterrompu de baisse avec un taux de 9 pour 1 000 contre 9,5 en 1982, 11,5 en 1977 18,2 en 1970 et 23,4 en 1964...

Mais un des signes marquants de l'année démographique 1983 reste l'augmentation des décès : 559 000 contre 542 000 en 1982 soit 17.000 de plus. Il faut remonter à 1975 (560 000) et à 1973 (559 000) pour trouver des chiffres aussi élevés. Cette augmentation, que l'INED qualifie de « *légère* », est attribuée aux conditions épidémiologiques et notamment à une épidémie de grippe. Même si l'espérance de vie à la naissance baisse d'une manière très infime pour 1983 (70,6 ans pour le hommes contre 70,7 en 1982 et 78,8 pour les femmes contre 78,9), un tel résultat ne devrait pas remettre en cause le mouvement de diminution de la mortalité qui avait repris, malgré quelques à-coups, depuis 1975.

Pour les causes de la mortalité l'INED ne dispose que des données provisoires de 1982, année où on aurait enregistré une diminution du nombre de décès de 12 000 par rapport à 1981. Ces données font apparaître parmi les causes de mort une très légère hausse des cancers mais une baisse des maladies cérébrovasculaires, des maladies du cœur et de l'appareil digestif, des décès dus à l'alcoolisme et à la cirrhose du foie. Quant aux accidents mortels de la circulation ils sont en baisse continue depuis 1980.

Un autre constat de l'INED retiendra l'attention, c'est celui concernant les mariages et les divorces. Comme l'avait déjà indiqué l'INSEE, il y a eu 300 000 mariages en 1983 (12 000 de moins qu'en 1982 et... 117 000 de moins qu'en 1972). Le rapport fait apparaître que « *après une année de pause en 1982* », le mouvement de baisse se poursuit depuis 1973, cette baisse étant « *non justifiée par l'évolution numérique des générations en âge de contracter une union* ». L'étude des « *indices synthétiques de nuptialité des célibataires* (nombre de mariages de célibataires pour mille hommes et mille femmes) est à cet égard très éclairante : ils étaient de 601 pour les hommes et de 627 pour les femmes en 1983 contre respectivement 916 et 947 en 1972... « *Jamais les indices n'ont été aussi bas* ».

Pour l'INED l'importance du refus du mariage pour les générations à venir « *reste pendante* ». Mais il souligne que « *en cette période de développement de la cohabitation juvénile, avec le retard au mariage que cette cohabitation implique chez les couples qui entendent régulariser leur union plus tard, il est bien probable que ces faibles proportions n'ont qu'une signification transitoire et que les proportions de non-célibataires dans les générations effectives seront très vraisemblablement plus élevées* ». Pour les divorces, les « bouleversements » statistiques qui ont pu intervenir empêchent, selon l'INED, de « *disposer d'une série continue de valeurs se prêtant à des comparaisons* ». En 1983 il y eu 98 664 divorces et il est « *acquis* » qu'au cours des neuf dernières années on a assisté à un « *doublement du nombre des désunions comme de leur fréquence par rapport aux mariages* ». Plus d'un mariage sur quatre se termine par un divorce.

A quelques jours de la conférence internationale sur la population, qui se tiendra du 6 au 13 août à Mexico – sans doute en présence de Mme Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, – ce rapport fournit des éléments qui ne peuvent que nourrir certaines préoccupations quant à l'évolution démographique de la France. L'importance relative des jeunes a diminué (29,5 % de moins de vingt ans au 1er janvier 1984 contre 34,1 % *au 1er janvier 1966) tandis que* la proportion des personnes de plus de soixante ans a légèrement augmenté (17,9 % contre 17,5 %). *Conclusion* : « *Le degré de vieillissement de la population n'a jamais été aussi élevé.* »

MICHEL NOBLECOURT:

AFFAIRES

UN « TUNNEL SOUS LA MANCHE »

EDF fournisseur de l'Europe en électricité

Dans quelques semaines, si tout se passe comme prévu, un tunnel sous la Manche reliera le Vieux Continent aux côtes britanniques. La tranchée, démarrée au début du mois de juillet, en est actuellement au kilomètre 21 et devrait déboucher en Grande-Bretagne à la fin du mois d'août. Elle n'abritera ni route ni rail, mais une paire de câbles électriques de très haute puissance. L'événement, passé quasiment inaperçu, est d'importance. Car ce chantier devrait permettre, sauf imprévu, d'interconnecter, dès l'an prochain, le réseau électrique britannique à celui du Vieux Continent.

Sans doute n'est-il officiellement prévu pour l'immédiat que des échanges de courant entre EDF et son homologue britannique, afin de profiter du décalage existant entre les heures de pointe des deux pays. Mais le coût de l'opération – 2 milliards de francs, – l'impor*tance de l'ouvrage – une puissance* de 2 000 mégawatts, soit l'équivalent de deux tranches nucléaires – *et surtout la situation d'EDF*, en passe de devenir, grâce à son parc nucléaire, le principal fournisseur de courant d'Europe, laissent penser qu'on s'achemine, tôt ou tard, vers des ventes pures et simples de courant à la Grande-Bretagne.

La prudence actuelle s'explique par des raisons essentiellement politiques : l'annonce en pleine grève des mineurs d'achats futurs d'électricité à la France ferait sans doute, outre-Manche, l'effet d'une bombe. Mais on confie, chez EDF, que compte tenu de l'écart de coût existant entre les deux pays, l'échange sera probablement fortement déséquilibré. *« On voit mal ce qu'on pourrait acheter à des conditions intéressantes. »*

Bénéficiant, grâce à son parc de centrales nucléaires installées (36 tranches, soit 28 409 mégawatts au 1er janvier 1984) ou en cours d'achèvement (25 tranches, soit 30 487 mégawatts), d'une capacité de production de courant présente et à venir largement excédentaire au regard de la consommation, et à des coûts très compétitifs, EDF a développé depuis un an une politique d'exportation qui porte ses fruits. Au cours du premier semestre 1984, les exportations brutes de courant ont atteint *16,6 térawatts/heure* (1), *soit* 74,7 % de plus que l'an passé à la même époque. Et comme, dans le *même temps, ses importations* ont chuté du tiers, passant de 5 à 3,3 térawatts/heure, les exportations nettes devraient quasiment doubler sur l'année, atteignant quelque 25 térawatts/heure contre 13,4 l'an passé (et 3,8 en 1982) !

Comment s'expliquer cette poussée spectaculaire, à laquelle les techniciens de l'établissement eux-mêmes ne semblaient guère croire il y a un an ? Tout d'abord par l'accroissement très important du volume des ventes *« à bien plaire »*, c'est-à-dire au coup par coup (2). Sur la véritable « bourse du cou*rant » constituée* par les sociétés européennes d'électricité, les ventes d'EDF sont passées de 0,5 térawatt/heure au premier semestre 1983 à 3,8 térawatts/heure en 1984, les principaux clients étant l'Espagne, l'Italie et la Suisse, tandis que ses achats sur le même marché chutaient de 2,5 térawatts à environ 1 térawatt/heure, ce qui témoigne de la compétitivité du courant français par rapport à ses concurrents. Ces ventes au coup par coup représentent désormais *près du quart (23 %) des exportations* d'EDF, contre 5 % il y a un an.

Bien qu'en progression moins rapide, le volume des contrats de *fourniture de courant a également* beaucoup augmenté : de 2,8 térawatts/heure au premier semestre *1983, il est passé à 6,3* térawatts/heure en 1984. Plusieurs pays ou sociétés électriques étrangères, au premier rang desquels la Suisse, l'Italie et la Belgique, ont ainsi conclu depuis un an de nouveaux contrats. Cette semaine, la société allemande EVS a passé commande pour 400 millions de kilowatts/heure, livrables à partir de 1985 pour un montant d'environ 92 *millions de francs.*

Un « hic » : ces exportations restent relativement fragiles, la plupart des contrats ne dépassant guère un an, et les ventes à bien plaire étant, par nature, aléatoires. Ce d'autant que les fournitures réellement assurées d'un avenir à long terme, c'est-à-dire celles qui accompagnent des prises de participation étrangères dans les centrales françaises (Fessenheim, Bugey, Tricastin, Cattenom et Chooz), n'ont marqué, elles, que peu d'amélioration : 5,4 térawatts/heure vendus au premier semestre 1984 contre 4,3 térawatts/heure l'an passé. Il est vrai que la situation de l'électri*cité en Europe est globalement plu*tôt excédentaire et que certains pays voisins, comme la Grande-*Bretagne, mais aussi la RFA, hési*tent à afficher au grand jour des perspectives d'importations directes.

EDF n'en escompte pas moins *une progression soutenue de ses* exportations dans les années à venir. Grâce aux nouveaux contrats *actuellement en négociation*, avec l'Espagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, grâce aussi au quasi-doublement prévu à terme des prises de participation étrangères dans les centrales françaises, l'établissement estime pouvoir vendre en 1990 quelque 30 à 35 milliards de kilowatts/heure par an.

Reste à savoir à quel prix. Sur ce point, le secret est bien gardé. EDF se contente d'affirmer qu'elle ne consent pas de tarifs inférieurs à ceux pratiqués en France et que son souci principal *« n'est pas le nombre de kilowatts/heure vendus mais le bénéfice dégagé »*. Reste que ses succès actuels – la struc*ture des ventes le montre bien* – ne sont fondés que sur un avantage de prix décisif par rapport à ses concurrents, non sur un besoin réel des pays voisins. Et que l'établissement doit, pour équilibrer ses comptes à tout prix, utiliser au maximum les capacités de son parc surdimensionné, sous peine de voir grimper le sacro-saint coût du kilowatt/heure nucléaire. Donc vendre... De là à soupçonner EDF de brader à l'étranger ses surplus, il n'y a qu'un pas... que certains *industriels français n'hésitent pas à* franchir, dans la sidérurgie notamment, où on trouve paradoxal de *favoriser ainsi les concurrents ita*liens, lesfameux « Bresciani ».

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 1 térawatt/heure = 1 milliard de kilowatts/heure.

(2) *EDF vend son courant* à l'étranger de trois façons : au coup par coup (ventes à bien plaire), au terme de *contrats de fourniture classique*, et en contrepartie de prises de participation réalisées par les gouvernements ou les sociétés étrangères dans *ses* centrales nucléaires.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Accord de pêche franco-japonais.** – La France vient, pour la sixième année consécutive, d'autoriser les pêcheurs japonais à pêcher dans la zone des 200 milles marins autour de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et des îles Wallis-et-Futuna. Contre une redevance de 1,85 million de francs, les chalutiers nippons pourront capturer environ 6 000 tonnes de thon. Le Japon s'est engagé, dans le cadre de cet accord, à mettre à la disposition de la Polynésie française un navire de pêche expérimental et à prendre en charge la formation de deux techniciens de pêche polynésiens.

● **Sidérurgie : le FIS va émettre 1,5 milliard de francs d'obligations.** – Le Fonds d'intervention sidérurgique (FIS) va émettre deux emprunts d'un montant total de 1,5 milliard de francs. Créé en mai 1983, pour procurer les moyens financiers nécessaires aux investissements d'Usinor et de Sacilor, le FIS leur a déjà accordé 9 milliards de francs.

● ***Nestlé retire son offre d'achat de la société Copper-Vision.*** –
Le groupe Nestlé a annoncé qu'il *renonçait à prendre le contrôle*, comme il en avait l'intention, de la société Copper-Vision, quatrième *firme américaine spécialisée dans* les produits d'entretien pour les lentilles de contact souples. Cette décision s'explique par *la position prise* par la Commission fédérale du commerce, laquelle estimant que la *fusion projetée de Copper-Vision* avec une filiale de Nestlé-Alcon, spécialisée dans le même domaine *risquait d'enfreindre les lois anti*trust, s'était déclarée opposée à l'opération.

Agriculture

● **La CEE au secours du vin et de la viande.** – En dépit de l'hostilité de la Grande-Bretagne à l'égard de dépenses agricoles supplémentaires, la Communauté européenne se portera au secours des deux secteurs agricoles où l'offre excédentaire risque de provoquer un effondrement des prix : le vin et la viande. Six millions d'hectolitres de vin seront enlevés des cuves des viticulteurs européens pour laisser la place à la prochaine vendange. Ce stockage coûtera à la CEE 61,2 millions de francs. A partir du 20 août, la Communauté pratiquera des achats d'intervention pour les carcasses entières de bovins et aidera les éleveurs à stocker la viande femelle jusqu'à la fin du mois de novembre. En effet, l'imposition de quotas de lait pourrait provoquer un abattage massif de vaches d'ici à la fin de l'année.

Social

● ***Licenciement collectif des 106 salariés de Tournon-Confection.*** – Le tribunal de commerce de Châteauroux (Indre) a annoncé, vendredi 27 juillet, le licenciement collectif des 106 salariés de l'entreprise textile, Tournon-Confection, implantée à Tournon-St-Martin. L'entreprise spécialisée dans la confection avait déposé son bilan le 8 juin dernier à la suite d'une baisse de ses commandes et de la défection d'un grand nombre de ses clients habituels. Les salaires du personnel licencié seront versés jusqu'en octobre en attendant le rachat éventuel de l'entreprise.

● **La société APPA (ex-Mavest) a déposé son bilan.** – Le tribunal de commerce de Limoges a prononcé le 27 juillet le dépôt de bilan des Ateliers de prêt-à-porter d'Ambazac (ex-Mavest) et nommé un syndic. Cette décision est intervenue le jour de la fermeture de l'usine pour les vacances. Les quatre-vingt-quatorze salariés sont partis sans avoir touché leurs payes des mois de juin et de juillet. Le syndic a indiqué que la paye de juin « *avait été assurée avec des chèques sans provision* » et précisé qu'il demanderait à l'ASSEDIC d'avancer le montant de la paye de juillet.

● **La CGT veut la construction navale au secrétariat d'Etat à la mer.** – Le syndicat CGT des affaires maritimes proteste contre le rattachement de la *construction* navale au ministère chargé du redéploiement industriel et du commerce extérieur. Dans un *communiqué*, elle qualifie cette réorganisation d' « *erreur politique grossière et de mépris total du monde maritime* ».

● **Les bègues n'ont pas droit à des réductions sur le téléphone.** – Les PTT ont répondu négativement le 2 juillet à une demande de *M. Jean-Jacques Kapp, président de* l'association française des bègues. Celui-ci réclamait une réduction des *tarifs téléphoniques en faveur* des bègues, dont « *la durée de communication peut être trois à quatre fois supérieure à celle d'une personne s'exprimant normalement* ».

Accusée de refus de vente Sony-France devra livrer la société Jean Chapel

Le tribunal de commerce de Romans (Drôme) vient de condamner Sony-France à livrer à la société Semaven, appartenant à M. Jean Chapel, le matériel hifi qu'elle avait commandé. Sony-France devra, en outre, verser une indemnité de 3 000 F par jour de retard à son client.

« *C'est la première fois qu'un refus de vente est sanctionné non par une simple amende mais par une obligation de livraison* », a déclaré M. Chapel en apprenant la décision du tribunal.

*M. Chapel, distributeur d'appa*reils ménagers, qui dispose de magasins à Valence, Grenoble, Puteau et Paris, s'est heurté plusieurs fois à des refus de vente. Il avait com*mandé pour 800 000 F de matériels* hifi à Sony en mai dernier. Le 29 juin, n'ayant toujours pas reçu sa livraison, il saisissait le tribunal de Romans en référé. Sony reprochait à son client une publicité comparative illicite, mais le tribunal l'a débouté.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,8910	8,8970	– 20	+ 15	– 50	0	– 230	– 50
$ can.	6,7415	6,7465	– 83	– 45	– 117	– 110	– 178	– 400
Yen (100) ...	3,6050	3,6105	0	+ 30	+ 25	+ 30	+ 65	– 10
DM	3,0680	3,0700	+ 155	+ 195	+ 300	+ 330	+ 950	+ 950
Florin	2,72	2,7250	+ 129	+ 145	+ 252	+ 260	+ 796	+ 760
F.B. (100) ...	15,1850	15,1995	– 35	+ 60	+ 100	+ 110	+ 600	+ 400
F.S.	3,6015	3,6070	+ 200	+ 235	+ 400	+ 440	+ 1340	+ 1360
L (1 000) ...	4,9910	5,0000	– 180	– 120	– 310	– 230	– 870	– 870
£	11,6115	11,6150	– 165	– 80	– 130	– 110	+ 165	– 70

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.								
DM								
Florin								
F.B. (100)..	11 3/8	11 1/2	11 1/16	11 3/8	11 1/4	11 3/4	12 1/4	12 3/8
F.S.								
L (1 000) ..	13 7/8	14 7/8	14 3/8	14 7/8	14 3/4	15 1/4	16	16 3/8
£								
F. franç. .								

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Par suite d'un incident technique, les éléments nécessaires à l'établissement de ce tableau n'ont pu nous être communiqués.

ATT S'IMPLANTE EN ESPAGNE DANS LES CIRCUITS INTÉGRÉS

Le groupe américain American Telephone and Telegraph (ATT) devait signer le 30 juillet un protocole d'accord pour la construction d'une usine de circuits intégrés en Espagne, avec la compagnie gestionnaire du téléphone Compania Telefonica National de Espana (CTNE). Cet accord était en négociation depuis plusieurs mois (*le Monde* du 1er mars 1984). *L'in*vestissement initial sera de 200 millions de dollars. Environ 80 % des *productions* de « *puces* » seront exportées.

ATT, au travers de cette filiale commune avec la CTNE, obtient une entrée dans le plan de développement des industries électroniques espagnoles, plan doté de quelque 530 millions de dollars de crédit sur trois ans. Le groupe américain apparaît ainsi bien placé pour élargir sa coopération avec l'Espagne vers les télécommunications, la bureautique et la télématique.

(Lire page 15 l'article d'ÉRIC LE BOUCHER.)

TRANSPORTS

Dix Etats s'engagent à payer à Air Afrique la moitié de leurs dettes

La compagnie Air Afrique l'a échappé belle. Elle ne devrait pas être contrainte de vendre l'un de ses DC-10 pour payer ses dettes venant à échéance le 30 septembre prochain. Les dix Etats africains (1) qui possèdent le majorité de son capital se sont engagés à trouver, avant cette date, la moitié des 320 millions de francs (16 milliards CFA) qu'Air Afrique doit rembourser en 1984. Cet effort financier représente aussi la moitié de la dette qu'ils ont contractée auprès de leur compagnie aérienne.

Les Etats ne seront pas les seuls à contribuer au redressement de la compagnie multinationale africaine. Le personnel est saisi, ces jours-ci, d'un plan de redressement aux contours imprécis. Deux cent cinquante personnes seraient licenciées sur les cinq mille quatre cent quatre-vingt-cinq salariés que compte Air Afrique. Des diminutions de salaire seraient envisagées. Par exemple, les personnels hors cadre et les cadres supérieurs perdraient 20 % de leurs rémunérations ; les cadres moyens, 12 % ; la « haute maîtrise », 8 %. L'heure n'est pas encore à la grève, mais les différentes catégories se mobilisent pour voter motions de défiance et communiqués de protestation.

L'endettement excessif de 2 milliards de francs (100 milliards CFA) et le déficit de 68 millions de francs (3,4 milliards CFA) du dernier exercice budgétaire résultent des anomalies de fonctionnement dont souffre la compagnie, et non de la crise, comme voudraient le laisser croire les déclarations de ses responsables.

Du côté de la direction générale, on souligne le manque de productivité de certains personnels. Chaque Etat actionnaire d'Air Afrique exige qu'un quota d'embauches soit réservé à ses ressortissants. Dans un entretien publié, le 28 juin, par le quotidien ivoirien *Fraternité-Matin*, M. Aoussou Koffi, PDG de la compagnie, reconnaît ce handicap : « *On reproche à Air Afrique son personnel phéthorique depuis 1980. Mais il faut avoir toujours à l'esprit que la compagnie appartient à plusieurs Etats. Cela donne à certains recrutements un caractère politique. Ce n'est pas facile de mettre quelqu'un à la porte.* » La faible productivité est attestée par la comparaison avec la compagnie UTA qui réalise un chiffre d'affaires deux fois supérieur à celui d'Air Afrique avec seulement un quart de salariés en plus. Le laisser-aller aurait également joué. « *Il y a des employés qui brillent par leur absentéisme,* accuse M. Aoussou Koffi, *des gens qu'on a changés de poste pour leur permettre de se perfectionner et qui ne se sont pas améliorés.* »

A ces accusations de pléthore et d'impéritie, le personnel réplique en soulignant la gabegie des dirigeants. Un cadre européen aurait été remplacé par trois Africains. Les notes des téléphones installés au domicile des hauts cadres s'élèvent en un an à 1,6 million de francs (80 millions CFA) et les frais de mission, à 20 millions de francs (1 milliard CFA).

Les syndicats font surtout valoir l'incurie des États qui ne paient pas les titres de transports qu'ils demandent pour leurs fonctionnaires. Douze mille billets « gratuits » ont été émis l'an dernier. Ils auraient rapporté à Air Afrique 60 millions de francs (3 milliards de francs CFA) s'ils avaient été payants. La dette cumulée des États à l'égard de leur compagnie atteint aujourd'hui 300 millions de francs (15 milliards de francs CFA). L'argumentation des salariés était toute trouvée : « *Que les États balayent devant leurs portes avant de nous contraindre à des sacrifices que nous sommes prêts à négocier ultérieurement* », disent-ils.

M. Aoussou Koffi, qui a cru bon de mettre les difficultés d'Air Afrique sur la place publique, ne s'attendait pas à la levée de bouclier qui s'en est suivie. Il s'en remet, désormais, aux conclusions d'un cabinet d'audit auquel il a eu recours, en espérant que les sacrifices préconisés seront plus drastiques encore que son propre plan de redressement.

Comme toutes les institutions multinationales, Air Afrique est le champ clos de palabres interminables. Les syndicats du personnel comptent jouer de cet état de fait pour s'opposer aux licenciements des « improductifs » et aux amputations de salaires. Ces mesures ont, certes, été décidées par les ministres des transports des dix États membres. Elles doivent être entérinées par leurs collègues chargés des questions du travail. Un combat à retardement est prévisible.

ALAIN FAUJAS.

(1) Bénin, Congo, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Sénégal, Tchad, Togo.

MONNAIES

Une carte bancaire unique

(Suite de la première page.)

Depuis le début de l'année, donc, après la signature de l'accord de principe, on en était à la discussion des modalités, pour aboutir maintenant à un accord final. Désormais, une seule carte sera distribuée, dénomée « carte bancaire » (CB) qui permet de ne pas perdre le bénéfice des investissements corporels et incorporels effectués dans la carte bleue (CB également). Les cartes de paiement seront bleues ou vertes, avec le logo CB en blanc au recto, tandis que celles des retraits seront signalétiques et de couleur libre, avec toutefois le logo CB au verso. L'affichage chez les commerçants s'effectuera par panonceau d'une couleur étalée du bleu au vert.

Pour ce qui est de la tarification (ristourne payée par les commerçants), elle sera unifiée, mais une certaine latitude a été laissée en fonction des types de distribution (petits commerçants, grandes surfaces, stations services, etc.). La nouvelle carte sera administrée par un organisme à créer, le GIE carte bancaire, qui se substituera au GIE carte bleue et qui sera opérationnel dès l'automne. Il faudra sans doute un an ou même deux pour adapter et banaliser les huit mille distributeurs automatiques de billets en service dans tous les réseaux et la masse des terminaux points de vente, qui va frôler les 50 000 l'année prochaine.

Enfin cet accord va permettre un développement rapide de la carte à mémoire, dont le lancement a été décidé le 10 janvier dernier, aux termes d'un accord entre le GIE carte bleue et le GIE carte mémoire, qui prévoit la mise en service progressive d'une carte mixte comportant à la fois les pistes magnétiques actuellement utilisées et une puce électronique (micro-processeur, plus mémoire de stockage). Dans ce domaine de la monétique, la France est en train de prendre une avance certaine, et elle entend se placer au moment où les grands réseaux mondiaux de cartes de paiement, visas et master card, tous deux américains et concurrents, sont en train de négocier. Pour eux aussi, les investissements sont trop lourds pour se permettre de les gaspiller.

FRANÇOIS RENARD.

L'utilisation des cartes de crédit à l'étranger serait rétablie

la levée de l'interdiction faite *aux détenteurs de cartes de crédit* de les utiliser à l'étranger *«serait une bonne idée»* a déclaré à Nevers (Nièvre) M. Pierre Bérégovoy, lors d'un «point de presse». Le nouveau ministre de l'économie, des finances et du budget a toutefois refusé de préciser quand interviendrait cette décision permettant aux Français d'utiliser normalement leur carte de crédit.

Cet usage leur est interdit hors des frontières de l'Hexagone (à l'exception de la zone franc) depuis mars 1983, dans le cadre d'un sévère renforcement du contrôle des changes, qui devait, toutefois, être assoupli le 20 décembre dernier. Dans la plupart des cas, notamment pour l'allocation devises, il s'agissait alors d'un retour pur et simple à la situation antérieure, mais les cartes de paiement délivrées aux particuliers avaient été exclues du champ de cette libéralisation, seules étant autorisées les cartes à usage professionnel.

Depuis, les principaux émetteurs (Carte bleue, American Express, Diner's Club, Eurocard) n'avaient cessé de protester contre cette discrimination en contestant son bien-fondé économique (à titre d'exemple, les voyageurs utilisant la Carte bleue Visa à l'étranger ont dépensé 1.500 F en moyenne en 1982) *et en mettant en avant les avantages de la carte pour les autorités de contrôle soucieuses* d'équilibrer la balance des paiements (*connaissance, pour chaque transaction, de toutes les informations nécessaires :* coordonnées du porteur, date et *montant de l'achat, nom du* commerçant...).

Se retranchant derrière *« une question morale et de solidarité nationale »,* le ministre de l'économie et des finances de l'époque, M. Jacques Delors, avait systématiquement refusé de lever cette interdiction. Le 13 juin dernier, lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, il avait toutefois entrouvert une porte. *« Notre objectif est d'assouplir progressivement la réglementation des changes, qui a été mise en place, je le rappelle, en 1968. Nous souhaitons faciliter davantage les opérations des entreprises, notamment à terme. Nous nous dirigeons, pour le moment, vers un rétablissement intégral du régime antérieur, notamment en ce qui concerne l'utilisation des cartes individuelles de crédit. La construction de l'Europe l'exige. Mais il ne faut pas vouloir aller trop vite »,* devait-il déclarer à cette occasion.

ÉTRANGER

Endettement

LA COTE D'IVOIRE BÉNÉFICIE D'UNE RESTRUCTURATION

la Côte d'Ivoire vient d'obtenir de banques occidentales la signature d'un protocole d'accord sur la restructuration de sa dette extérieure, annonce la Banque Nationale de Paris, qui assure la présidence du comité de coordination des banques créancières de ce pays.

Le remboursement des sommes restructurées est prévu sur une période de cinq ans après un délai de grâce de trois ans. Le comité a également proposé l'octroi d'un nouveau crédit de 50 milliards de CFA (un milliard de francs) à l'approbation des banques créancières.

Selon les dernières statistiques de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), les créances bancaires sur la Côte d'Ivoire s'élevaient à 3,2 milliards de dollars à la fin de 1983 (27 milliards de francs).

LE VENEZUELA DEMANDE UN RÉÉCHELONNEMENT

Le Venezuela souhaite un rééchelonnement de sa dette sur plusieurs années afin d'obtenir une solution à plus long terme à ses problèmes financiers, a déclaré samedi 28 juillet M. Manuel Azpurua, ministre des finances.

Jusqu'à présent, le gouvernement n'avait parlé que de restructuration des dettes venant à échéance en 1983 et en 1984, soit un total de 14,5 milliards de dollars. La dette extérieure totale du Venezuela s'élève à 34 milliards de dollars.

L'ARGENTINE VA REMBOURSER 300 MILLIONS DE DOLLARS

Le ministre argentin de l'économie, M. Bernardo Grinspun, a indiqué, vendredi 27 juillet à Buenos-Aires, que l'Argentine rembourserait dès cette semaine, sur cette réserve de changes, le prêt de 300 millions de dollars que lui avait accordé conjointement le Mexique, le Brésil, la Colombie et le Venezuela.

Les 300 millions de dollars faisaient partie, rappelle-t-on, d'un « paquet » de 500 millions de dollars au total, organisé avec un apport de 100 millions des banques américaines et la garantie du gouvernement des Etats-Unis, pour permettre à l'Argentine, qui apportait le solde de 100 millions, de faire face au remboursement des intérêts sur sa dette extérieure, dûs au 31 mars dernier. Il s'agissait d'éviter que les banques américaines n'inscrivent en pertes dans leur bilan de fin du premier trimestre les arriérés de remboursement de l'Argentine.

CONJONCTURE

Hausse des prix de détail en juin : + 0,5 %

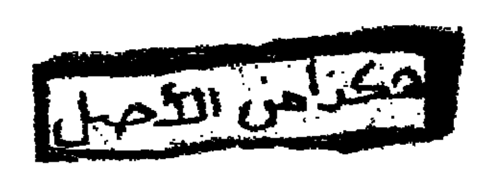
	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (juin 84/juin 83)	des 6 derniers mois (juin 84/déc. 83)	des 3 derniers mois (juin 84/fév. 83)	du dernier mois (juin 84/mai 84)
● ENSEMBLE	+ 7,7	+ 3,7	+ 1,6	+ 0,5
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 9,5	+ 3,7	+ 1,7	+ 0,6
Produits à base de céréales	+ 7,9	+ 3,4	+ 0,6	+ 0,2
Viandes de boucherie	+ 6,1	+ 1,2	+ 1,2	+ 0,6
Porc et charcuterie	+ 6,2	+ 2,6	+ 2	+ 1,7
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 8,7	+ 1		– 0,4
Produits de la pêche	+ 9,1	+ 4,8	+ 2,3	+ 0,7
Laits, fromages	+ 8,1	+ 4,3	+ 2	+ 0,8
Œufs	+ 25	+ 0,9	– 2,8	– 2,5
Corps gras et beurres	+ 18	+ 4,9	+ 1,3	+ 0,2
Légumes et fruits	+ 18,2	+ 6,9	+ 2,9	+ 0,8
Autres produits alimentaires	+ 8,9	+ 4,4	+ 2,6	+ 0,7
Boissons alcoolisées	+ 4,9	+ 2,9	+ 1,4	+ 0,3
Boissons non alcoolisées	+ 13,7	+ 7,8	+ 3,9	+ 1,1
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 7,3	+ 3,8	+ 1,5	+ 0,3
1) Habillement et textiles	+ 10,2	+ 4,5	+ 2,3	+ 0,5
Vêtements de dessus	+ 9,7	+ 4,6	+ 2,4	+ 0,4
Autres vêtements et accessoires	+ 10,7	+ 4,6	+ 2,2	+ 0,4
Articles chaussants	+ 9,5	+ 3,9	+ 2,1	+ 0,4
Autres articles textiles	+ 10,8	+ 5,1	+ 2,6	+ 0,7
2) Autres produits manufacturés	+ 6,7	+ 3,7	+ 1,2	+ 0,3
Meubles et tapis	+ 6,3	+ 3,2	+ 1,5	+ 0,3
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 5,8	+ 1,9	+ 1,3	+ 0,3
Autres articles d'équipement du ménage	+ 9,2	+ 4,7	+ 2,2	+ 0,7
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 5,9	+ 2,8	+ 1,3	+ 0,3
Articles de toilette et de soins	+ 4,3	+ 3	+ 1	+ 0,1
Véhicules	+ 8,7	+ 4,3	+ 1,7	+ 0,1
Papeterie, librairie, journaux	+ 8,2	+ 4,9	+ 1,9	+ 0,4
Photo, optique, électro-acoustique	+ 2,8	+ 1,8	+ 1	+ 0,2
Autres articles de loisir	+ 7,4	+ 3,5	+ 1,9	+ 0,5
Combustibles, énergie	+ 5,5	+ 3,5	+ 0,3	+ 0,3
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 10,2	+ 4,9	+ 1,8	+ 0,3
● SERVICES	+ 6,8	+ 3,6	+ 2	+ 0,7
Services relatifs au logement	+ 8,1	+ 3,9	+ 1,6	+ 0,2
dont : loyers	+ 7,8	+ 3,6	+ 1,3	
Soins personnels, soins d'habillement (1)	+ 7,1	+ 3	+ 1,8	+ 0,4
Services de santé	+ 2,8	+ 2,8	+ 2,8	+ 1,7
Transports publics	+ 7	+ 4,4	+ 1,9	+ 0,1
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 6	+ 3,6	+ 1,6	+ 0,6
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 7,5	+ 3,2	+ 2,1	+ 0,9
Autres services (3)	+ 7,5	+ 4,5	+ 2,4	+ 0,8

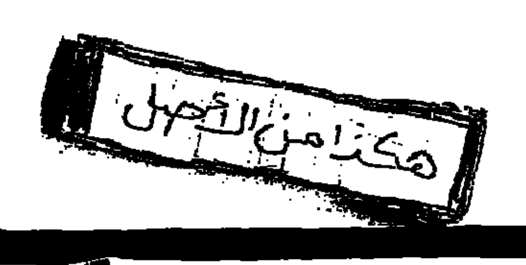
L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est inscrit en juin 1984 à 148,8 contre 148,1 en mai. En rythme annuel, sur les trois derniers mois, les prix ont augmenté de 6,5 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance TV, etc.





MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 19-7-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	401 544
dont :	
Or	258 098
Disponibilités à vue à l'étranger	48 186
ECU	80 120
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 139
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 707
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	198 995
dont :	
Effets escomptés	91 035
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 324
5) DIVERS	7 857
Total	698 429

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	197 245
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 211
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	16 938
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	78 322
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	14 556
5) ECU A LIVRER AU FECOM	75 605
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	302 814
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 817
8) DIVERS	11 474
Total	698 429

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	20 juillet	27 juillet
Valeurs franç. à revenu variable	1337,5	1358,2
Valeurs étrangères	3011,8	2946,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	193	195,7
Dont valeurs industrielles	194	196,4
Valeurs étrangères	407,5	398,8
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	167,7	170
Dont valeurs industrielles	169,7	171,8
Pétroles-Energie	150	142,5
Métallurgie	79,2	83
Chimie	199,4	205,9
Bâtim., mat. constr., trav. publics	102,2	102,3
Constructions mécaniques	116,1	118,1
Matériel électrique	172,4	180,1
Automobile et accessoires	109,4	116,5
Industr. de consommation alim.	263,5	268,5
Agro-alimentaire	234,1	242,4
Distribution	104,1	106,7
Transports	170,3	171,2
Services	194,9	197,4
Assurances	162,7	162,2
Banques	207,1	209,5
Immobilier et foncier	163,4	163,3
Investissement et portefeuille	186,1	189,7
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	105,3	106,3
Emprunts d'État	105,6	106,4
Emprunts garantis et assimilés	104,8	104,7
Sociétés	106	108
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	92,1	92
Sociétés	100,8	100,8
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	159	160,8
Produits de base	158,8	154,2
Construction	103,3	103,6
Biens d'équipement	120	124,3
Biens de consom. durables	151,7	157
Biens de consom. non durables	220,3	226
Biens de consom. alimentaires	228,7	238,9
Services	133,9	135,9
Sociétés financières	192,7	194,1
Sociétés de la zone franc exploitées principalement à l'étranger	140,6	142,1
Valeurs industrielles	160,5	162,4
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	140,2	140,9

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LA REDOUTE. – Au cours de l'assemblée générale du groupe La Redoute – holding qui regroupe dix-neuf sociétés et emploie 11 900 salariés, – qui si s'est tenue à Roubaix, le président du directoire, M. Joseph Pollet, a annoncé un chiffre d'affaires de 7,8 milliards de francs pour l'exercice 1983-1984. Cela représente une augmentation de 10,7 % par rapport à 1982-1983. Le bénéfice d'exploitation est de 110,5 millions de francs, en hausse de 5,3 %, alors qu'on avait enregistré une augmentation de 19,9 % l'an dernier. Ces résultats permettent au groupe La Redoute d'attribuer cette année un dividende de 42 francs contre 46 francs l'an dernier, soit une distribution globale de 49 millions de *francs environ.*

L'assemblée des actionnaires a autorisé le directoire à lancer un emprunt obligataire *d'un montant maximum de 200 millions de francs destiné à assurer le financement à long terme du groupe.* M. Joseph Pollet a affirmé dans son rapport que ces résultats, inférieurs à ceux qui étaient escomptés, ne conduiraient pas le groupe à ralentir ses efforts d'investissement commercial, notamment pour le catalogue et les boutiques. Il a encoe noté que les perturbations postales d'octobre et novembre 1983 ont fait perdre de 70 à 100 millions de francs à l'une des principales sociétés, La Redoute catalogue.

MIDLAND BANK. – Au titre du premier semestre 1984, le bénéfice consolidé du groupe a regressé à 70 millions de livres sterling (après consolidation de la perte de 80 millions de sterling annoncé pour la banque méricaine Crocker au cours de la même période), contre 136 millions durant le premier semestre de l'année précédente (alors que la Crocker avait enregistré un bénéfice équivalant à 29 millions de livres).

Un dividende intérimaire de 11 pence (inchangé) sera mis en paiement pour les actionnaires inscrits à la date du 24 août 1984. A l'exception de Crocker (pour laquelle 124 millions de livres de créances douteuses ont été constituées, sur un total de 191 millions, contre 23 millions en *1983*), les opérations *internationales* du groupe ont maintenu la progression des années précédentes, ajoute Midland Bank, *précisant qu'au Royaume Uni, notamment, « les résultats montrent une amélioration croissante avec, notamment, une forte augmentation des commissions et des marges ».*

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	26 juillet	27 juillet
Valeurs françaises	106,8	107,2
Valeurs étrangères	81,6	80,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	26 juillet	27 juillet
Indice général	160,3	160,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 juillet 11 7/16%

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 juillet	30 juillet
1 dollar (en yens)	243,75	246,85

BOURSE DE PARIS Comptant 27 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 30	2 467
5 %	40 20	2 432
3 % amort. 45-54	71	2 967
Emp. 7 % 1973	9070	..
Emp. 8,80 % 77	118	1 591
9,80 % 78/93	90 80	0 430
8,80 % 78/86	93 20	5 506
10,80 % 79/94	93 80	9 679
13,25 % 80/90	101 36	1 997
13,80 % 80/87	102 80	10 784
13,80 % 81/99	101 75	7 362
16,75 % 81/87	108 85	14 736
16,20 % 82/90	112	8 720
16 % juin 82	112 15	2 148
E.D.F. 7,8 % 61	188 10	7 835
E.D.F. 14,5 % 80-92	102	2 145
Ch. France 3 %	127 50	..
CNB Bques janv. 82	102 35	0 956
CNB Paribas	102 65	0 956
CNB Suez	102 65	0 956
CNI janv. 82	102 30	0 956

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	46 80	46 80
A.G.F. (St Cent.)	378	380
A.G.P. Vie	5540	5400
Agr. Inc. Madag.	71	72
Amrep	78	83 d
André Roudière	140	139
Applic. Hydraul.	310	301

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	390	390
Eurocom	586	590
Europ. Accumul.	27 05	27 50
Eternit	344	346
Félix Potin	1150	1160
Ferm. Vichy (Ly)	108	108
Finalens	98	98
FIPP	129 50	131
Fnac	270	270
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	249	249
Fonc. Agache-W.	180	180
Fonc. Lyonnaise	1770	....
Foncina	184 50	185
Forges Strasbourg	148 40	148 40
Forinter	1130	1115
Fougerolle	50	52 d
France I.A.R.D.	106 10	107
France (La)	728	....
Frankel	199 90	199 90
Fromageries Bel	739	739
From. Paul Renard	390	385
GAN	692	695
Gaumont	505	506
Gaz et Eaux	1220	1220
Genty S.A.	295	295
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 40	24
Gerland (Ly)	463	465
Gévelot	250 10	257
Gr. Fin. Constr.	212 50	212 50
Gds Mod. Corbeil	81 60	82 20
Gds Mod. Paris	306	305
Groupe Victoire	780	800
G. Transp. Ind.	167 70	174 40
Hutchinson	242 20	232 50
Hydro-Énergie	189	199
Hydroc. St-Denis	43 30	43
Immindo S.A.	232	230

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Serv. Equip. Véh.	32 10	33
Sicli	38 20	37 50
Scotel	269	269
Sintra-Alcatel	430	435
Sinvim	127 10	127
Siph (Plant. Hévéas)	195 50	196
SMAC Acieroid	126	127
Sofal financière	417 50	415
Soffo	189 10	186
Soficomi	465	465
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90
Sofragi	790	801
Sogepal	234 50	....
Soudure Autog.	73 50	76 40
Savabail	590	....
S.P.E.G.	182 80	181 70
Speichim	118	....
S.P.I.	328	330
Spie Batignolles	154	144 c
Stemi	253	250
Taittinger	752	739 c
Testut-Aequitas	418 60	412
Thann et Mulh.	93 10	93 10 d
Tour Eiffel	380	385
Ufiner S.M.D.	98 30	98
Ugimo	230 10	230
Ugine Gueugnon	13 25	13
Unibail	566	566
Unidel	80	80
U.A.P.	585	587
Union Brasseries	78 90	....
Union Habit.	266 20	268 60
Un. Imm. France	274	272
Un. Ind. Crédit	327 50	326
Usinor	1 84	1 76
U.T.A.	240	240
Vicat	249	252
Virax	56	65 80

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1690	1705
C.D.M.E.	521	508
C. Equip. Elect.	221	222
Delsa	305	305
Dauphin O.T.A.	1570	1580
Guy Degrenne	740	745
Marlin Immobilier	1545	1540
Métallurg. Minière	146 20	150
M.M.B.	255	255
Om. Gest. Fin.	250	250
Peux Bateau	430	431
Petrofigaz	547	545
Poron	438	438
Salomon	1325	1340
S.C.G.P.M.	277	277
Far East Hotels	0 87	0 85
Sofibus	212	215
Sovac	511	513
Zodiac	1100	1088

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alsar	195	....
Cellulose du Pin	26	....
C.G.M.	4 50	....
Cochery	39 60	36 50 o
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	514	514
Dunlop	10	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	58 10	....
Novotel S.I.E.H.	1850	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	131	....
Ripolin	....	....
Rorento N.V.	601	599
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	80	37 30 o
S.P.R.	148	148
Total C.F.N.	47	....
Ufinex	289	....

SICAV 27/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	221 88	211 83
Actions-Investiss.	250 45	239 09
Actions sélectives	327 61	312 75
Aedificandi	348 94	333 12
A.G.F. 5000	240 17	229 28
Agfimo	371 21	354 38
A.G.F. Interfonds	339 86	324 25

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	101 38	96 78
Laffitte-cri-terme	112295 87	112295 87
Laffitte-Expansion	592 15	565 30
Laffitte-France	195 46	186 58
Laffitte-Japon	204 42	195 15
Laffitte-Oblig.	136 88	130 65
Laffitte-Placements	104720 67	104618 05

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1730	4,5 % 1973	1718	1712	1712	– 0 34
3535	C.N.E. 3 %	3585	3584	3584	– 0 02
1350	Electricité T.P.	1350	1350	1350	....
1070	Renault T.P.	1073	1070	1070	– 0 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2490	Essilor	2500	2481	2491	[illegible]
680	Esso S.A.F.	614	620	623	[illegible]
800	Eurafrance	802	801	801	[illegible]
685	Euromarché	690	670	670	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
155	Gencor	152 80	146 10	146 10	– 4 38
265	Gén. Belgique	261	268	268	+ 2 68
488	Gén. Electr.	489	491 50	490	+ 0 20
655	Gen. Motors	640	633	633	– 1 09
60	Goldfields	62 45	61	61 10	– 2 16
40	Gd Metropolitain	39 50	38 20	38 20	– 3 29
165	Harmony	170	164 40	160 10	– 5 82
30	Hitachi	32 70	32 80	32 75	+ 0 15
535	Hoechst Akt.	560	550	552	– 1 42
68	Imp. Chemical	69 10	67 60	68	– 1 59
88	Inco. Limited	88	88 40	88 40	+ 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1250	Siemens A.G.	1241	1201	1215	– 2 09
129	Sony	133 40	134 20	134 20	+ 0 59
177	T.D.K.	201	206	204	+ 1 49
16	Toshiba Corp.	15 20	15 25	15 20	....
745	Unilever	765	746	746	– 2 48
325	Unit. Techn.	330	326 20	326	– 1 21
925	Vaal Reefs	928	920	929	+ 0 10
395	West Deep	403	393 80	391	– 2 97
375	West Hold.	390	370	380	– 2 56
330	Xerox Corp.	340	343	342	+ 0 58
1 88	Zambia Corp.	2 07	2 10	2 10	+ 1 44

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 744	8 797	8 530	8 960
ECU	6 875	6 867	....	....
Allemagne (100 DM)	307	306 930	293	313
Belgique (100 F)	15 193	15 179	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 980	271 780	261	281
Danemark (100 krd)	84 010	84 020	79	87
Norvège (100 k)	106 230	106 280	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 656	11 558	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 757	7 782	6 600	8 600
Italie (1 000 lires)	4 995	4 954	4 715	5 205
Suisse (100 fr.)	360 250	359 900	351	372
Suède (100 krs)	105 340	105 420	101	108
Autriche (100 sch)	43 760	43 710	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 434	5 427	5 350	5 900
Portugal (100 esc.)	5 900	5 890	5 600	6 100
Canada ($ can 1)	6 654	6 696	6 450	6 790
Japon (100 yens)	3 589	3 602	3 460	3 620

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/7
Or fin (kilo en barre)	97000	95400
Or fin (en lingot)	96950	95950
Pièce française (20 fr)	612	608
Pièce française (10 fr)	422	.....
Pièce suisse (20 fr)	579	561
Pièce latine (20 fr)	570	570
Souverain	723	710
Pièce de 20 dollars	4260	4150
Pièce de 10 dollars	2155	2110
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3800	3770
Pièce de 10 florins	589	598

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX TRANSPORTS COMMÉMORE L'ACCIDENT DE BEAUNE (53 MORTS)

Le secrétaire d'Etat chargé des transports, M. Jean Auroux, doit inaugurer, le mardi 31 juillet, une plaque à la mémoire des cinquante-trois victimes du carambolage de Beaune (Côte-d'Or), dont ce sera le deuxième anniversaire. La cérémonie aura lieu au point kilométrique 313 de l'autoroute du Soleil où, le 31 juillet 1982, s'est produit l'accident. Elle se déroulera en présence des familles des victimes pour lesquelles le secrétariat d'Etat a frété un avion spécial.

Avant la fin de l'année, le juge d'instruction chargé de l'affaire prononcera un non-lieu ou renverra devant le tribunal correctionnel les deux personnes inculpées depuis un an. M. Jean Bouttaz, propriétaire des deux cars qui transportaient les quarante-quatre enfants de la région de Crépy-en-Valois (Oise), morts carbonisés, a été inculpé d'homicides et blessures involontaires en raison de l'état défectueux des freins de l'un des autocars. M. Antoine Alu, chauffeur rescapé, a été inculpé pour homicides et blessures involontaires et défaut de maîtrise de son véhicule.

Le 27 novembre prochain, les familles des victimes verront fixer par le tribunal de grande instance de Senlis le montant de leur indemnisation. Elles ont collectivement perçu 6 millions de francs au titre du préjudice moral subi.

Le numéro du « Monde » daté 29-30 juillet 1984 a été tiré à 428 723 exemplaires

A B C D F G H

EN COLOMBIE

Le gouvernement tend la main aux guérilleros et « lutte à mort » contre la maffia

De notre envoyé spécial

Bogota. – Le gouvernement de M. Betancour, conservateur modéré, s'efforce de pacifier un pays troublé par une violence politique qui dure depuis plus de trois décennies en négociant avec les différents mouvements de guérilla. Il a aussi déclaré une « *lutte à mort* » contre la maffia de la drogue, accusée du meurtre du ministre de la justice, Lara Bonilla, le 30 avril, à Bogota. Double défi, qui dérange de longues habitudes, heurte des intérêts puissants, suscite des réserves.

Règlements de comptes, enlèvements, meurtres politiques ou crapuleux, accrochages entre guérilleros et militaires : à lire la presse, la violence, à tous les niveaux, ne désarme guère en Colombie. Le mardi 24 juillet, en plein centre de Bogota, la police a délogé, à la mitraillette, un commando armé engagé dans un hold-up. Bilan : cinq morts. Les assaillants se sont réclamés d'un groupuscule dépendant de l'armée populaire de libération (EPL, maoïste).

Paradoxe qui illustre l'ambiguïté de la situation : à la même heure, des représentants de l'EPL et du M-19 (Mouvement du 19 avril, extrême gauche) participaient au palais présidentiel à la cérémonie d'installation d'une commission gouvernementale chargée de négocier une trêve avec leurs deux organisations.

Une trêve a déjà été conclue en mars avec les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie, liées au Parti communiste). Le cessez-le-feu est entré en vigueur le 28 mai. Les douze mille guérilleros des FARC, le plus important mouvement de guérilla, campent sur le terrain. Le gouvernement dispose d'un an pour négocier une paix véritable. En donnant satisfaction aux insurgés sans heurter la classe politique et l'opinion. Lourde tâche. Mais tous les membres de la commission, des conservateurs aux communistes, se montrent optimistes malgré les bavures qu'ils tentent de limiter.

« *En fait*, dit un communiste, *on note une chute radicale des affrontements. La guérilla et les forces armées jouent le jeu.* »

La trêve avec le M-19 et l'EPL doit être en principe signée au début d'août. Il restera à persuader deux ou trois autres groupes insurgés, très minoritaires, de suivre le même chemin.

« *La guérilla au palais présidentiel* » : le face-à-face, le 24 juillet, du président Betancour, accompagné de ministres, de représentants de l'Eglise et des syndicats, avec des dirigeants du M-19 et de l'EPL a quand même surpris. Rencontre sans précédent, insolite, mais qui pourrait favoriser un nouveau progrès vers cette « *nationalisation de la paix* » préconisée par le chef de l'Etat. Volontariste et optimiste, ce dernier se veut aussi réaliste. Trouver une solution politique et pacifique à l'insurrection armée multiforme ne mettra pas nécessairement fin à toute violence, « *car il y a aussi des raisons objectives, celles de la misère et du sous-développement, qui favorisent cette violence* », dit-il.

La bataille contre la maffia n'est pas moins délicate. La maffia est puissante, bien organisée, elle manipule des milliards, elle s'est efforcée d'entrer dans l'appareil de l'Etat. Elle soudoie juges et policiers. Même l'Eglise admet avoir reçu des fonds des maffiosi « *pour la bonne cause, celle des pauvres* ». La semaine dernière, certains des principaux chefs de la maffia colombienne, réfugiés à Panama, ont offert une « négociation » au gouvernement Betancour, proposant de « *payer la moitié de la dette extérieure* » à condition de ne pas être extradés aux Etats-Unis.

M. Betancour : « Je ne négocierai pas avec les maffiosi »

« *Tant que je serai président*, affirme M. Betancour, *il n'y aura pas de négociation avec la maffia. Et je pense que mes successeurs feront de même. La proposition de la maffia est unilatérale. Elle ne recevra pas de réponse. Nous ne reviendrons pas en arrière. Ces deux derniers mois, nous avons effectué les plus importantes saisies de cocaïne. Nous avons démantelé d'énormes laboratoires situés dans des régions de forêts tropicales. Notre police, qui fait de ce point de vue mieux que la police américaine, a capturé plus d'une centaine de petits avions servant au trafic. Elle a arrêté plus d'un millier de suspects qui doivent s'expliquer devant les autorités judiciaires. Nous avons aussi entrepris de détruire d'immenses plantations de marihuana sans utiliser de produits nocifs pour l'environnement.* »

Le président poursuit : « *Il est vrai que l'assistance internationale pour combattre ce fléau n'a pas toujours été positive. Nous avons été parfois injustement accusés d'être les promoteurs du trafic alors que nous en sommes les victimes. Il a pris beaucoup d'ampleur parce que les consommateurs de drogues dures ou douces, particulièrement aux Etats-Unis, sont de plus en plus nombreux. Freud, qui n'était pas colombien, recommandait l'usage de la cocaïne. Le Coca-Cola, qui n'est pas une entreprise colombienne, avait au début de ses activités pris la cocaïne comme ingrédient. En outre, il faut savoir que la plus grande partie des bénéfices du trafic de drogue va à la mafia américaine qui contrôle l'étape la plus « juteuse », celle de la commercialisation. Si les gouvernements des pays consommateurs ne prennent pas de mesures rigoureuses, le trafic de drogue restera un défi et un crime contre l'humanité, dont sont victimes d'abord les jeunes du monde entier. Il me semble que les Nations unies pourraient être un forum adéquat pour lancer un vaste programmme mondial delutte contre le trafic des stupéfiants.* »

MARCEL NIEDERGANG.

NOUVEAU RECORD DU DOLLAR : 8,88 F

Accentuant le mouvement de hausse du vendredi précédent, le dollar a enregistré de nouveaux records, lundi 30 juillet, sur les marchés des changes européens, les spécialistes faisant état de quelques achats commerciaux et de l'absence d'intervention des banques centrales. A Paris, le billet vert se traitait aux alentours de 8,8850 F en fin de matinée (après avoir atteint préalablement 8,8950 F), inscrivant un nouveau record sur notre place après les 8,8370 F cotés la semaine précédente. La même hausse était constatée à Francfort où la devise américaine enregistrait également un cours record : (2,8970/80 DM contre 2,8740/50 DM à la précédente séance, et à Zurich où le dollar bondissait à 2,4660/70 FS contre 2,4580/2,4600 FS.

Parallèlement, l'or déjà en baisse en début de matinée à Hongkong (336,90/337,40 dollars l'once) a continué sa glissade pour s'établir aux alentours de 335 dollars sur la place helvétique.

A compter du 1er août

LES PRIX DU PAIN AUGMENTERONT DE 2,5 % EN MOYENNE

Les prix du pain et de la viennoiserie-pâtisserie augmenteront de 2,5 % en moyenne à compter du 1er août. Cette hausse moyenne, prévue par les accords de modération conclus avec la profession en décembre 1983, sera appliquée différemment selon les produits : les tarifs des pains légers, baguette et ficelle, seront majorés de 5 centimes – soit pour la baguette de 2,50 F à 2,55 F (+ 2 %), – ceux des pains plus lourds, de 400 grammes et 500 grammes, de 10 centimes.

C'est la seconde hausse des prix du pain et des produits de boulangerie-pâtisserie depuis le début de l'année : en février, les tarifs avaient augmenté de 2 %. Au total sur l'année la majoration des prix du pain atteindra donc 4,5 % en moyenne.

Mme DUFOIX : Faire vivre la solidarité est une tâche qui incombe à l'Etat

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a confirmé samedi 28 juillet que le projet de loi sur la famille (allocation au jeune enfant, congé parental rémunéré), présenté lors du conseil des ministres du 25 juillet, serait revu.

Mme Dufoix, invitée du « Journal inattendu » de RTL, a déclaré qu'elle présenterait un autre texte « *dont le double objectif sera toujours une simplification des prestations familiales et le souci d'une meilleure conciliation de la vie de famille et de la vie professionnelle* ». « *J'aimerais beaucoup*, a-t-elle affirmé, *simplifier les aides qui sont apportées par la Sécurité sociale : il faut que chacun sache réellement combien il touche maintenant et combien il touchera dans cinq ans ou dans dix ans, en fonction de sa situation familiale.* »

Mme Dufoix a fait appel à la solidarité des Français : « *Pour ce qui est des grandes masses économiques, faire vivre la solidarité est une tâche qui incombe à l'Etat*, a conclu le ministre, *mais la solidarité ne peut être une tâche exclusive de l'Etat. Dans les mois qui viennent, il m'appartiendra de bien définir ce qui est du domaine de l'Etat et ce qui ne l'est pas.* »

Sur le vif

Du gâteau

« Allô, Jean-Pierre ?
– Oui.
– C'est Maurice.
– Salut.
– Tu connais la nouvelle ?
– Laquelle ?
– Nathalie, pardon, Claude Sarraute passe la main.
– Ah, elle a été virée ?
– Non, elle part en vacances.
– Ah bon. Qu'est-ce que tu veux que ça me foute ?
– Mais si ! Figure-toi que pendant un mois elle abandonne sa rubrique aux lecteurs.
– Bouleversante nouvelle vraiment. Mon pauvre vieux tu es un naïf, c'est un truc pour que le directeur du *Monde*, dont tout un chacun sait qu'il doit réduire ses frais, ne paye pas un intérimaire pendant que la dame se dore en congé payé.
– Oui, c'est possible, mais quand même elle a du culot d'accepter ou d'avoir suggéré ça.
– Bof ! Finalement c'est peut-être un coup de pub.
– C'est possible. Mais imagine que, rue des Italiens, ils dégotent un mec ou une nana ayant plus de talent qu'elle...
– Décidément, Maurice, tu ne comprends rien, dans le genre de boulot qu'elle fait, c'est une question de ton, de musique, de travail super-contrôlé, malgré les apparences. On peut lui prendre sa place, pas sa plume. Au fait, c'est seulement pour cela que tu me téléphonais ?
– Pas vraiment. J'avais pensé m'essayer dans les colonnes vacantes de Sarraute.
– Alors ?
– Ben je n'ai pas d'idées. Alors tu pourrais pas me suggérer quelque chose de sympa, tu vois dans le genre sentimentalo-socio logico-intello-raide dont *le Monde* raffole ? Vraiment t'as pas quelque chose ?
– Non, aucune idée. Moi je fais dans la statistique, pas dans les veillées des chaumières corrigées par Foucault.
– Ah bon. Excuse-moi de t'avoir dérangé pour si peu.
– Pas du tout, il n'y a pas tellement d'occasions de rigoler de nos jours. Au fait, tendre cœur, j'y pense. Hier, dans la rue, j'ai vu un pauvre type, genre clochard, entrer dans une pâtisserie après quelques instants d'hésitation. Visiblement, il était affamé. Quelques secondes plus tard, il en est ressorti les mains vides. Suivi de la pâtissière. Devant la vitrine, elle lui a fait choisir le gâteau qu'elle lui donnait. Il a longuement hésité. Voilà.
– Tu crois qu'ils s'en contenteront, rue des Italiens ?
– S'ils aiment les gâteaux... peut-être. »

R. GUINIER DU VIGNAUD
(Cauterets)

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le Front indépendantiste se retire des institutions du territoire

De notre correspondant

Nouméa. – Les cinq partis appartenant au Front indépendantiste de Nouvelle-Calédonie se sont réunis le samedi 28 juillet en convention extraordinaire pour décider de leur stratégie, à l'approche des élections territoriales qui doivent en principe avoir lieu avant le mois d'octobre : l'Union calédonienne (UC, principale composante), l'Union progressiste mélanésienne (UPM), le Parti socialiste calénonien (PSC) et le Front uni de libération kanak (FULK) ont choisi non seulement de ne pas participer à ce scrutin mais aussi de s'opposer au déroulement de la consultation par ce qu'ils appellent « *un boycottage actif* ».

Cette décision n'est pas surprenante puisque les dirigeants indépendantistes n'ont pas obtenu du gouvernement la réforme du corps électoral qu'ils réclamaient en demandant que soit exclue du droit de vote une partie de la population d'origine européenne (*le Monde* du 31 mai). En désaccord avec le gouvernement sur le projet de nouveau statut du territoire, le Front indépendantiste a également annoncé son retrait progressif des institutions locales et envisagé la création d'un gouvernement provisoire. Il a aussi annoncé la constitution d'un Front national de libération. Toutefois le Front indépendantiste s'est divisé. Le Parti de libération kanouk socialiste (LKS), qui est le seul indépendantiste opposé au boycottage des territoriales, a décidé de se retirer de la coalition séparatiste et présentera des candidats aux élections. Au moment où le projet de loi sur le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie est sur le point d'être définitivement voté par le Parlement, le LKS, dont le chef est M. Nidoish Naisseline, apparaît désormais comme l'unique et minoritaire interlocuteur indépendantiste du gouvernement. – *(Intérim.)*

UNE ÉLECTION CANTONALE

DORDOGNE : canton de Thiviers (1er tour).

Inscr., 6555; vot., 4659; suffr. expr., 4494. MM. Roger Jaccoud (opp.), 2490 voix, *ÉLU*; Pierre Peserieux (PC), 1435 voix; Christian Chasseriaud (PS), 569 voix.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Bost, conseiller général de l'opposition, proche du RPR, décédé en juin dernier. Aux élections cantonales de mars 1982, Jean Bost, face aux mêmes candidats de la majorité, avait recueilli 2735 voix au premier tour. M. Pesserieux, pour le PC, avait obtenu 1731 voix, et M. Chasseriaud, pour le PS, 908. Jean Bost avait été élu au deuxième tour avec 2750 voix. Pour un nombre d'inscrits équivalent (20 inscrits de moins), on compte 520 suffrages exprimés de moins. Le PS passe de 11,10 % des suffrages exprimés à %2,66 %. Alors que le PS arrivait déjà en dernière position en 1982, c'est lui qui enregistre, avec 339 voix de moins, le plus fort recul.]

En Guadeloupe

LES QUATRE POSEURS DE BOMBES MILITAIENT A L'UPLG

La quatrième victime des explosions survenues dans la nuit du 24 au 25 juillet à Pointe-à-Pitre et à Basse-Terre (Guadeloupe) a pu être identifiée en fin de semaine par sa famille. Son corps avait été complètement déchiqueté par la bombe qu'il transportait. Il s'agit de Fred Pineau, ouvrier agricole qui militait, selon la radio locale Tambou au sein de l'organisation de jeunesse de l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG). Les trois autres victimes, dont l'architecte Jack Berthelot, étaient membres de la même organisation, (*le Monde* du 28 juillet).

L'Alliance révolutionnaire caraïbe (mouvement indépendantiste clandestin) a, d'autre part, dénoncé comme étant « *un faux et une imposture* » le communiqué parvenu le vendredi 27 juillet au secrétaire d'Etat aux DOM TOM. Ce texte, attribué à l'ARC, affirmait notamment : « *Tous les Européens devront quitter les Antilles et la Guyane.* » L'ARC a souligné qu'il « *n'est pas dans ses habitudes d'adresser des messages au secrétariat des DOM TOM* » et ajouté qu'« *elle ne se laissera pas forcer la main par des faussaires manœuvriers qui poursuivent des buts inavouables* ».

UN DC-9 VÉNÉZUÉLIEN DÉTOURNÉ VERS TRINIDAD

Un DC-9 de la compagnie vénézuélienne Aeropostal a été détourné, le dimanche 29 juillet, entre Caracas et l'île néerlandaise de Curaçao. Outre l'équipage, il avait quatre-vingt-sept passagers à bord, dont vingt et une femmes et douze enfants. Les pirates de l'air menacent de faire exploser l'avion si le gouvernement de Caracas ne leur donne pas des armes et une somme de 3 millions de dollars.

Après avoir fait escale à l'île de Trinidad, où les autorités ont refusé de négocier, le DC-9 s'est posé lundi dans la matinée dans l'île néerlandaise d'Aruba. On ignore la nationalité et les mobiles des agresseurs. – *(AFP-AP).*

La 41e Mostra de Venise s'ouvrira le 27 août

C'est un film du metteur en scène soviétique Andréi Mikhalov-Kontchalovski, représentant le cinéma américain, qui ouvrira la 41e Mostra du cinéma de Venise, le 27 août prochain. *Maria's Lovers* est le seul film sélectionné par la commission du festival aux Etats-Unis. Vingt-six films, en tout, seront en compétition pour obtenir le Lion d'or, parmi lesquels les dernières œuvres de Sergio Leone et d'Eric Rohmer. M. Gian Luigi Rondi, directeur du festival de cinéma de Venise, s'est déclaré « *enthousiasmé par la participation française* ». Les « quatre R » – Alain Resnais, Jacques Rivette, Eric Rohmer, et Jean Rouch – constituent « *des noms extrêmement importants pour le festival* », qui sera celui « *de l'espérance et de la vitalité* », a-t-il souligné. *L'Amour à mort*, d'Alain Resnais est donné pour favori par certains critiques italiens. M. Rondi a également cité *l'Amour par terre*, de Jacques Rivette, *les Nuits de la pleine lune*, d'Eric Rohmer, *Dionisos*, de Jean Rouch et la *Carmen*, de Francesco Rosi, qui figure également dans la sélection française.

Notant également « *l'importance du cinéma populaire français* », M. Rondi a relevé, dans le secteur « Venezzia notte », la présence de Claude Berri, metteur en scène de *Ciao Pantin*. Le festival se terminera le 6 septembre sur un film anglais, *Greystoke* (la Légende de Tarzan, le seigneur des singes), de Hugh Hudson. Hors concours, le 7 septembre, sera projeté la réalisation du poète soviétique Evgueni Evtouchenko, *Nid d'enfance*. M. Rondi a également annoncé la présentation hors concours de *Heimat* (la Patrie), de l'Allemand de l'Ouest Edgard Reitz, une œuvre de quinze heures, d'une « *importance extraordinaire* », a-t-il dit, dans l'histoire du cinéma allemand.

L'Italie est numériquement mieux représentée avec sept films, dont *Kaos*, des frères Taviani, et *Il futuro e donna*, de Marco Ferreri.

Sous la présidence de Michelangelo Antonioni, le jury du Festival regroupera le poète espagnol Rafael Alberti, le peintre français Balthus, le poète soviétique Evgueni Evtouchenko, l'écrivain allemand Günter Grass, la romancière américaine Erika Jung, le musicien italien Goffredo Petrassi, le Prix Nobel de littérature Isaac Singer, les cinéastes italiens Paolo et Federico Taviani. Trois nouveaux prix ont été créés cette année : le Prix international de la fraternité, fondé sous les auspices de l'UNESCO, dont le jury est présidé par Edgar Faure, le prix Venise-télévision et le prix Venezzia de Sica, qui récompensera le meilleur film italien inédit.





